1981

Gazette officielle du Québec

Partie 1
Avis juridiques

113e année
19 septembre 1981
No 38

Éditeur officiel
Québec

PARTIE 1

AVIS AUX ANNONCEURS

1. La *Gazette officielle du Québec* est composée de deux parties conformément aux dispositions du règlement régissant sa publication.

2. La Partie 1 contient des avis généraux et est publiée tous les samedis en langue française. L'ultime délai pour la réception des avis, documents ou annonces, expire le lundi à midi. Les avis, documents ou annonces reçus en retard sont publiés dans une édition subséquente. De plus, l'Editeur officiel du Québec a le droit de retarder la publication de certains documents, à cause de leur longueur ou pour des raisons d'ordre administratif.

3. Indiquer le nombre d'insertions.

4. Payer comptant et avant publication le coût des annonces, suivant le tarif ci-dessous, excepté lorsque ces annonces doivent être publiées plusieurs fois. En ce cas, l'intéressé doit acquitter la facture sur réception et avant la deuxième insertion: sinon, cette dernière insertion est suspendue, sans autre avis et sans préjudice des droits de l'Editeur officiel du Québec, qui rembourse chaque fois, s'il y a lieu, toute somme versée en plus.

5. L'abonnement et l'achat de documents, entre autres des tirés-à-part, sont strictement payables à l'avance.

6. Tout paiement doit être fait par chèque ou mandat à l'ordre du ministre des Finances du Québec.

7. Toute demande d'annulation ou tout paiement sont soumis aux dispositions de l'article 4.

8. Si une erreur typographique se glisse dans une première insertion, les intéressés sont priés d'en aviser l'Editeur officiel du Québec avant la seconde insertion et ce, afin d'éviter de part et d'autre des frais onéreux de reprise.

TARIF DES ANNONCES, ABONNEMENTS, etc.

Première insertion: 60 cents la ligne agate.

Insertions subséquentes: 30 cents la ligne agate.
La matière tabulaire (liste de noms, de chiffres, etc.) est comptée double.
Traduction: 7,00 $ les 100 mots.
Exemplaire séparé: 2,00 $ chacun.
Feuilles volantes: 3,00 $ la douzaine.

Le prix de l'abonnement annuel à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, est de 30,00 $. Adresser les commandes à l'Editeur officiel du Québec, à l'adresse ci-dessous.

N.B. — Les chiffres placés au bas des avis ont la signification suivante:

Le premier nombre réfère à notre numéro de facture; le deuxième à celui de l'édition de la *Gazette* pour la première insertion; le troisième à celui du nombre d'insertions, et la lettre «o» signifie que la matière n'est ni de notre composition ni de notre traduction. Les avis publiés une seule fois ne sont suivis que de notre numéro de facture.

L'Editeur officiel du Québec.

Québec, le 16 janvier 1978.

Pour toute demande de renseignements concernant la publication d'avis, veuillez communiquer avec:

GEORGES LAPIERRE
Gazette officielle du Québec
Tél.: (418) 643-5195

Tirés-à-part ou abonnements:

Service commercial
Tél.: (418) 643-5150

Adresser toute correspondance à:

Gazette officielle du Québec
1283, boul. Charest ouest
Québec, QC, G1N 2C9

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe (permis no 167)

L'EDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC.

AVIS JURIDIQUES

Compagnies — Loi sur les (Partie 1)

Changement de dénomination sociale (Article 21)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de la dénomination sociale de chacune des corporations suivantes:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
ALIMENTS DES INDES OCCIDENTALES RAMDAS LTÉE *RAMDAS WEST INDIAN FOODS LTD.* 1369-6372	ALIMENTS RAMDAS LTÉE *RAMDAS FOODS LTD.*	74 09 12
ATLAS HOIST & BODY INC. 1128-4379	LES BENNES ATLAS INC. *ATLAS HOIST & BODY INC.*	51 02 23
BATARAM FISH AND GAME CLUB 1195-4047	CLUB DE CHASSE ET DE PÊCHE BATARAM	26 03 17
BOULANGERIE TARDIF & FILS LTÉE 1285-7330	BOULANGERIE TARDIF & FILS, LTÉE	64 07 02
BRENDEL AUTO BODY INC. 1338-4466	CARROSSERIE BRENDEL INC. *BRENDEL AUTO BODY INC.*	72 06 09
BRIER'S DRESS INCORPORATED 1240-9827	LES ROBES BRIER INC. *BRIER'S DRESS INC.*	35 01 08
CAMERON PLUMBING AND HEATING LIMITED 1242-3257	LES PLOMBERIES ET CHAUFFAGE CAMERON LTÉE *CAMERON PLUMBING AND HEATING LTD.*	64 03 26
DELAIN CONSTRUCTION INC. 1291-7761	CONSTRUCTIONS DELAIN INC.	71 02 03
DeRICE CORPORATION 1345-4624	DERICE INC.	52 05 15
FÉDÉRATION DES CLUBS DE MOTO-NEIGE DU TÉMISCOUATA INC. 1508-8727	ASSOCIATION DES MOTO-NEIGISTES DU TÉMISCOUATA INC.	77 11 22
GERACIMO BROS. INCORPORATED 1166-5916	A. GERACIMO INC.	26 03 12
GOLDEN BRAND CLOTHING INC. 1115-2642	VÊTEMENTS GOLDEN BRAND INC. *GOLDEN BRAND CLOTHING INC.*	61 04 20
INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES DESJARDINS INC. 1357-4017	INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES GUY DESJARDINS INC.	74 06 25
JEAN-TALON PETROLEUM INC. 1136-5400	COMBUSTIBLES JEAN-TALON INC.	66 04 26
JOURNAL DES ÉTUDIANTS DU COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT INC. 1474-0534	JOURNAL ÉTUDIANT LE MOTDIT INC.	77 02 09

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
LEA PRODUCTS CO. LIMITED 1111-0897	LES PRODUITS LÉA INC. *LEA PRODUCTS INC.*	62 12 21
LETOVSKY BROS. LTD. 1100-8257	GESTIONS LETOVBRO INC. *LETOVBRO HOLDINGS INC.*	55 10 28
METRO AUTOMOTIVE MFG. INC. 1116-8366	PIÈCES RÉUSINÉES MÉTRO INC. *METRO AUTOMOTIVE REBUILDERS INC.*	63 07 31
MODELECTRIC LIMITED 1276-1862	MODELECTRIC INC.	55 03 19
MURRAY BAY GOLF CLUB INC. 1165-5065	CLUB DE GOLF DE MURRAY-BAY INC. *MURRAY BAY GOLF CLUB INC.*	29 09 10
N.D.G. DELICATESSEN AND FRUIT STORE LTD. 1102-1094	DÉLI ET FRUITERIE N.D.G. LTÉE *N.D.G. DELICATESSEN AND FRUIT STORE LTD.*	68 10 30
NORTHERN ABITIBI MINING CORP. 1228-2562	CORPORATION MINIÈRE NORD ABITIBI *NORTHERN ABITIBI MINING CORP.*	71 03 15
LA NOUVELLE REVUE DE GRANBY INC. 1630-1228	RAYMOND BLAQUIÈRE INC.	78 09 28
OEUVRE DE PASTORALE LAÏQUE DE L'ESTRIE INC. 1360-0549	RENO-VIE INC.	74 11 01
PARISIAN KNITTING MILLS LTD. 1115-7468	TRICOTS PARISIENS LTÉE *PARISIAN KNITTING MILLS LTD.*	63 01 14
PARK-SIDE MANOR HOMES INC. 1273-8092	MAISONS PARK-SIDE MANOR INC. *PARK-SIDE MANOR HOMES INC.*	60 02 29
PÂTISSERIE-CHARCUTERIE AU FIN PALAIS INC. 1371-9463	LES INVESTISSEMENTS Z.W.G. INC. *Z.W.G. INVESTMENT INC.*	75 04 02
G.M. PATRY INC. 1159-6020	G.M. PATRY LTÉE *G.M. PATRY LTD.*	48 07 22
E. PAUL MACHINE SHOP INC. 1131-2907	USINAGE MÉCANIQUE E. PAUL INC.	66 08 16
PIE-MET ENTERPRISES INC. 1257-0123	LES ENTREPRISES PIE-MET INC. *PIE MET ENTERPRISE INC.*	60 05 25
ST-LAMBERT DRILLING CO. LTD. 1187-5663	FORAGES DE ST-LAMBERT LTÉE *ST-LAMBERT DRILLING CO. LTD.*	55 03 04
LA SOCIÉTÉ D'EXPANSION ÉCONOMIQUE DE GROULX 1848-4410	SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE GROULX	81 07 16
SYSTÈME DE PHOTO-IDENTIFICATION PARADOR INC. *PARADOR PHOTO-IDENTIFICATION SYSTEM INC.* 1501-5373	INDEX PAGE INC.	75 12 23
TWILIGHT HAVEN INC. 1265-2400	HAVRE DU CRÉPUSCULE INC.	63 01 14

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
UNITED FRUIT & PRODUCE TERMINAL (MTL.) LTD. 1261-3782	TERMINAL DE FRUITS ET LÉGUMES UNITED (MTL.) LTÉE *UNITED FRUIT & PRODUCE TERMINAL (MTL.) LTD.*	58 08 29
V.D. GENERAL METAL WORKS LTD. 1117-8597	USINAGE DE MÉTAUX V.D. LTÉE ..... *V.D. GENERAL METAL WORKS LTD.*	59 09 17

14619-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Changement de siège social (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a changé son siège social de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouvelle adresse du siège social
CLUB SPORTIF CHARLESBOURG INC. 1642-4509	80 03 04	182, 57e Rue est, Charlesbourg
PAUL EGLI INC. 1463-2673	75 11 21	65, chemin St-Andrew's, Baie-d'Urfé
CONRAD FORGET INC. 1248-6080	56 04 18	273, rue Hertel, Rosemère
J. R. LARIVIERE LTEE 1177-0005	38 10 17	14, boulevard Fridolin-Simard, Estérel
NORTHERN ABITIBI MINING CORP. 1228-2562	71 03 15	630, rue Sherbrooke ouest, bureau 400, Montréal
PARA-CENTRE DES BOIS-FRANCS INC. 1466-8255	76 05 04	Route rurale numéro 3, Warwick
PARALAX INC. 1370-6247	74 12 09	671, rue Cartier, bureau 3, Longueuil
RESTAURANT ET MOTEL JACQUES ET MARIE LEBEL INC. 1363-4050	75 05 08	531, chemin du Lac-Taureau, Saint-Michel-des-Saints

14619-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Changement du nombre d'administrateurs (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a modifié le nombre de ses administrateurs de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
ATTACHES ET FOURNITURES MT-ROYAL LTÉE 1111-1499	69 04 24	4
CONGRÈS CANADIEN POLONAIS (QUÉBEC) 1248-5561	71 10 26	5
CONSULTIM INC. 1366-5948	75 08 15	4
ÉCOLE DE CONDUITE ROND-POINT (LÉVIS) INC. 1349-3002	72 09 07	9
LES ENTREPRISES DE RÉNOVATION CHAGNON LTEE 1244-6886	68 08 23	4
FONDATION QUÉBEC-LABRADOR DU CANADA INC. 1270-3401	69 11 25	25
LES GRANDS FRÈRES DE SHERBROOKE 1646-6195	80 09 11	13
J. PASCAL INC. 1105-3683	35 06 19	12
LES PLACEMENTS MERITAS INC. 1275-3570	68 07 24	6
LE RELAIS ST-FRANÇOIS, INC. 1261-0911	68 05 21	14
SURVEYER, NENNIGER & CHENEVERT INC. 1245-8790	64 06 02	5
TAXI ÉLAN INC. 1468-2991	76 07 06	5

14619-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Dissolution (Article 28)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accepté de dissoudre chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
ACKLANDS INDUSTRIAL (QUEBEC) LIMITED 1266-4132	37 12 10	81 10 10
CHALIBOURG INC. 1510-2544	78 01 19	81 10 10
CORPORATION DE SOUTIEN-GORGE VOGUE 1357-0247	74 01 02	81 09 28

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
GUY GAGNON INC. 1289-1883	71 01 13	81 09 28
QUINCAILLERIE BAIE-COMEAU INC. 1349-8548	73 12 27	81 10 10
UNION DES CONSOMMATEURS DE LA COTE DE BEAUPRÉ 1625-3452	78 04 12	81 10 17

14619-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Établissement ou changement du domicile légal (Article 32)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a établi son domicile légal ou l'a changé de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
ASSOCIATION PROVINCIALE DES CONSTRUCTEURS D'HABITATIONS DU QUEBEC (A.P.C.H.Q.) REGION DES BOIS-FRANCS INC. 1252-7651	64 11 05	231, rue Notre-Dame est, bureau 7, Victoriaville
BOUTIQUE AUX BIJOUX VIVANTS JOLIETTE INC. 1335-6464	73 04 30	399, rue St-Viateur, Joliette
CLUB CHASSE ET PECHE DES SEPT PATRIOTES INC. 1358-3703	74 08 22	46, rue Léo, Saint-Eustache
L. DUCHESNE INC. 1254-9283	72 05 23	326, avenue de la Cathédrale, Rimouski
FOUR TEN INVESTMENT CORP. 1260-8774	64 08 04	450, avenue Beaumont, Montréal
LES GALERIES DU FLEUVE INC. 1470-1957	76 09 16	400, rue St-Louis, Yamachiche
GARAGE SUEDOIS INC. 1371-8655	75 03 26	2115, avenue Old Orchard, Montréal
LES LOISIRS DE LAUZON INC. 1633-7396	79 02 13	27, rue St-Narcisse, Lauzon
PROJET D'INTÉGRATION DES FEMMES DE L'OUTAOUAIS 1646-3929	80 08 18	15, rue St-Jacques, Hull
S.L. GRAPHIQUES INC. 1213-8038	70 04 21	376, Notre-Dame ouest, 3e étage, Montréal
STANLEY'S BARGAIN CORNER INC. 1104-0359	64 10 23	4555, avenue Bonavista, bureau 219, Montréal
VIEUBEC INC. 1294-4468	72 05 15	1155, rue St-Jean, Québec

14619-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
LES HABITATIONS ROSERAIES INC. 1847-7620	81 06 15	761, rue Royale, Malartic
SERVICE SANITAIRE DONAT PAGÉ INC. 1849-5374	81 08 26	355, boulevard Centenaire, Saint-Basile

14619-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes supplémentaires

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
ASSURANCES FILLION INC. 1233-1971	64 12 30	81 08 05	De la dénomination sociale: PLACEMENTS H.F.T. INC.
BIJOUTERIE FERLAND JEWELLERY INC. 1131-1248	57 05 13	81 08 24	De la dénomination sociale: BIJOUTERIE FERLAND INC.
BOIS VIATEUR PÉPIN CIE INC. ..... *VIATEUR PÉPIN LUMBER CO. INC.* 1179-3643	57 09 26	81 08 17	De la dénomination sociale: LES PRODUITS DU BOIS ASTELL INC. *ASTELL WOOD PRODUCTS INC.*
CENTRE NATURANIMO DE LA VALLÉE DE LA MATAPÉDIA INC. 1351-7347	74 02 06	81 08 20	Des dispositions
LA CORPORATION DE FINANCEMENT FÉDÉRAL 1228-5128	65 01 18	81 08 25	De la dénomination sociale: PLACEMENTS FEDAC INC. *FEDAC HOLDINGS INC.*
FLEET TRUCK BODIES INC. 1137-9500	56 12 06	81 08 21	De la dénomination sociale: CARROSSERIES ET BOÎTES DE CAMIONS FLEET INC. *FLEET TRUCK BODIES INC.*
LE FOYER ST-MARC-DES-CARRIÈRES INC. 1243-4528	68 02 01	81 06 17	De la valeur des biens immobiliers
FRATERNITÉ BLANCHE UNIVERSELLE F.B.U. CANADA 1352-2180	73 12 06	81 08 07	De la valeur des biens immobiliers

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
LES PLACAGES UNIVERSELS INC. 1502-4623	76 03 08	81 05 25	Du capital-actions
LES PLACEMENTS KENDON CORP. 1269-7389	67 12 01	81 07 09	Du capital-actions
SOCIÉTÉ DE GESTION BUCHER INC. ... 1370-4432	74 11 20	81 06 23	Du capital-actions
LA SOCIÉTÉ POUR LA PERPÉTUATION DE LA SAUVAGINE QUÉBEC INC. 1646-5270	80 09 03	81 04 30	Des objets

14619-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Compagnies — Loi sur les (Partie 1A)

Délivrance d'un certificat de constitution

- Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes :

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
AGRIFOR INC. 1849-7834	81 08 26	Québec
AIR VIGER LTÉE 1849-7503	81 08 24	Montréal
ALIMENTATION A. LESSARD INC. 1849-7974	81 08 26	Québec
ATELIER CLAUDE LANTHIER INC. 1849-7701	81 08 26	Beauharnois
LES AUTOMOBILES GASTON ST-JEAN INC. 1849-7362	81 08 24	Montréal
AUTOMOBILES J. ROY INC. 1849-2934	81 08 21	Montréal
L. F. BEAUSÉJOUR INC. 1848-9286	81 08 10	Joliette
MARCEL BERGERON DE POINTE-DU-LAC INC. 1849-7438	81 08 24	Trois-Rivières
BERNATEX INC. 1849-7263	81 08 24	Montréal
BISTRO AU VIEUX ST-HUBERT INC. 1849-7867	81 08 26	Montréal
BOUCHERIE DU MONDE MERVEILLEUX INC. 1849-7131	81 08 21	Québec
BOUCHERIE NAPIERVILLE INC. 1849-8469	81 08 27	Iberville
GASTON BOUTIN INC. 1849-4302	81 08 13	Frontenac

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
BOUTIQUE LISE ET DIANE INC. 1849-7552	81 08 24	Richelieu
BRASSERIE ÎLE PERROT (1981) INC. 1849-8311	81 08 27	Montréal
CAMP PAUL RIVEST (1981) INC. 1849-7537	81 08 25	Joliette
CAP ET BC INC. 1849-7909	81 08 26	Montréal
CAROL ET JEAN ENTREPRENEURS ÉLECTRICIENS INC. 1849-7727	81 08 26	Montréal
CENTRE DE VÉGÉTATION ALMA INC. 1849-7347	81 08 24	Chicoutimi
CÉRAMIQUE ÈVE INC. 1849-7719	81 08 26	Montréal
CHAUFFAGE JACQUES GUAY (1981) INC. 1849-7008	81 08 21	Montréal
CONCEPTION ALAIN MICHEL INC. 1849-7610	81 08 25	Québec
CONSTRUCTION L. BOUDREAULT INC. 1849-7412	81 08 24	Montréal
CONSTRUCTION R.M.T. INC. 1849-7735	81 08 26	Montréal
DÉCOR IRIS INC. 1849-7289	81 08 24	Iberville
DÉPANNEUR VIC INC. 1849-8477	81 08 27	Trois-Rivières
ÉDITIONS DU PHYLACTÈRE INC. 1848-2562	81 07 07	Montréal
ÉNERG-ÉCO INC. 1849-3981	81 08 21	Terrebonne
ENSEIGNES DENOMMÉ INC. 1849-7776	81 08 26	Joliette
LES ENTREPRISES BASTIEN ET GAGNON INC. 1849-7628	81 08 25	Saint-Maurice
ENTREPRISES DE TRANSPORT STE-ADÈLE EN HAUT INC. 1849-7032	81 08 21	Terrebonne
LES ENTREPRISES G. & L. DUFRESNE INC. 1849-8303	81 08 27	Joliette
LES ENTREPRISES JEAN-GUY DAGENAIS INC. 1849-7206	81 08 21	Montréal
LES ENTREPRISES MA-RI INC. 1849-7214	81 08 21	Joliette

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
LES ÉQUIPEMENTS DE BUREAU SAGAMIE INC. 1849-7529	81 08 25	Chicoutimi
LES ÉQUIPEMENTS DE FERME ST-GERMAIN INC. 1849-4310	81 08 13	Drummond
FERME A.F. DE BILLY INC. 1849-7040	81 08 21	Frontenac
FERME CHARRIÈRE & FILS INC. 1849-7818	81 08 26	Trois-Rivières
FERME D'ÉLEVAGE B. AUDET INC. 1849-7842	81 08 26	Saint-François
FERME R. ET F. BRIÈRE INC. 1849-7057	81 08 21	Beauharnois
FERME ROYTIER & FILS INC. 1849-7479	81 08 24	Québec
FERRITES DU CANADA INC. 1849-7024	81 08 21	Abitibi
FOYER RÉJEANNE MARTINEAU INC. 1849-7578	81 08 24	Montréal
FROMAGERIE ST-LAURENT INC. 1849-7297	81 08 24	Québec
GARAGE MAGELLA BLACKBURN INC. 1849-7990	81 08 27	Chicoutimi
GESTION BERTRAND MUNGER INC. 1849-7966	81 08 26	Québec
GESTION CLAUDE VALLERAND INC. 1849-7792	81 08 25	Arthabaska
GESTION CONARCH LTÉE 1849-7800	81 08 25	Montréal
GESTION F.V. INC. 1849-7404	81 08 24	Beauce
GESTION G. RICHARD INC. 1849-7149	81 08 21	Saint-François
GESTION M.P.M. INC. 1849-7743	81 08 26	Arthabaska
GESTION MOYEN-NORD INC. 1849-4328	81 08 13	Abitibi
GESTION R. LABONTÉ INC. 1849-7156	81 08 21	Saint-François
GESTION S.A.E.C. LTÉE 1849-7511	81 08 25	Montréal
GESTION SÉTRIC LTÉE 1849-7933	81 08 26	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
GESTION VICA INC. 1849-7750	81 08 26	Hauterive
GROUPE-TEXTE L.B.V. INC. 1849-7669	81 08 25	Québec
LES HUILES GINGRAS & RIENDEAU INC. 1849-6968	81 08 21	Montréal
LES IMMEUBLES R. T. ARMAND INC. 1849-6984	81 08 21	Montréal
INSTITUT QUÉBÉCOIS DE MATHÉMATIQUES (1981) INC. 1849-7941	81 08 26	Montréal
LES INVESTISSEMENTS M. NÉRON INC. 1849-7396	81 08 24	Chicoutimi
LES INVESTISSEMENTS SEKHON, LTÉE *SEKHON INVESTMENTS, LTD.* 1849-6992	81 08 21	Québec
J.P.A. INFORMATIQUE INC. 1849-7248	81 08 24	Richelieu
LA SALINE, RESTAURANT BOUTIQUE INC. 1849-7081	81 08 21	Montréal
LATTES DULAC & FILS INC. 1849-7065	81 08 21	Beauce
MICHEL LAURENDEAU INC. 1849-7495	81 08 24	Joliette
LAVE-AUTO MARSOLAIS INC. 1849-7636	81 08 25	Montréal
LETTRAGE JEAN MONDOU INC. 1849-7644	81 08 25	Montréal
LOCATION MARLIN INC. 1849-8378	81 08 27	Québec
LA MAISON-NETTE DU NORD INC. 1849-7586	81 08 26	Terrebonne
MATÉRIAUX L.P. INC. 1849-7859	81 08 26	Mingan
MEUBLES ET RÉNOVATIONS G.S. INC. 1849-7677	81 08 25	Montréal
MEUNERIE PÉPIN INC. 1849-8394	81 08 27	Beauce
1849-0920 QUÉBEC INC. 1849-0920	81 08 06	Roberval
1849-2827 QUÉBEC INC. 1849-2827	81 08 14	Joliette
1849-2942 QUÉBEC INC. 1849-2942	81 08 24	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
1849-2959 QUÉBEC INC. 1849-2959	81 08 26	Montréal
1849-7099 QUÉBEC INC. 1849-7099	81 08 21	Montréal
1849-7255 QUÉBEC INC. 1849-7255	81 08 24	Québec
1849-7305 QUÉBEC INC. 1849-7305	81 08 24	Québec
1849-7313 QUÉBEC INC. 1849-7313	81 08 24	Québec
1849-7321 QUÉBEC INC. 1849-7321	81 08 24	Québec
1849-7487 QUÉBEC INC. 1849-7487	81 08 24	Rimouski
1849-7602 QUÉBEC INC. 1849-7602	81 08 25	Montréal
1849-7891 QUÉBEC INC. 1849-7891	81 08 26	Montréal
1849-8501 QUÉBEC INC. 1849-8501	81 08 27	Québec
1849-8519 QUÉBEC INC. 1849-8519	81 08 27	Québec
NUTRIBON INC. 1849-7370	81 08 24	Montréal
PAGE 150 INC. 1849-7164	81 08 21	Montréal
LES PÉTROLES BOUVETTE INC. 1849-7917	81 08 26	Trois-Rivières
PIZZA BELLE INC. 1849-8410	81 08 27	Québec
LES PLACEMENTS M.L. INC. 1849-7172	81 08 21	Saint-François
LES PLACEMENTS RUTRA INC. 1849-7594	81 08 25	Beauce
PLACEMENTS SAVOIE LTÉE 1849-7354	81 08 24	Montréal
PLASTIQUE MELOCHEVILLE INC. 1849-6331	81 08 18	Beauharnois
LES RADIATEURS MANICOUAGAN LTÉE 1849-4922	81 08 17	Hauterive

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
RALYN INDUSTRIEL INC. 1849-6893	81 08 20	Montréal
J.C. RÉGIMBALD INC. 1849-7982	81 08 27	Montréal
RÉNOVATIONS GILLES INC. 1849-4898	81 08 17	Chicoutimi
RÉPARATIONS DE BATTERIES ONTARIO (1981) INC. 1849-8345	81 08 26	Montréal
SAILLANT LOCATION INC. 1849-7271	81 08 24	Québec
SALON REYNALD MOISAN INC. 1849-7073	81 08 21	Chicoutimi
MARIO SAVARD AUTO INC. 1849-7826	81 08 26	Hauterive
SÉCURITÉ AUTO G.B. INC. 1847-5244	81 06 15	Terrebonne
SERVICE DE GESTION LAITRAM LTÉE 1849-7461	81 08 24	Québec
LA SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION DES ÉRABLES INC. 1849-7339	81 08 24	Montréal
SOCIÉTÉ DE GESTION PICARD & PICARD INC. 1849-8360	81 08 27	Montréal
SOCIÉTÉ GESMARK INC. 1849-7198	81 08 21	Roberval
SPÉCIALITÉS AQUATIQUES MEMPHRÉMAGOG INC. 1849-7958	81 08 26	Saint-François
STATION-SERVICE PATRICE SIROIS INC. 1849-8386	81 08 27	Kamouraska
STUDIO CLIN D'OEIL INC. 1849-7420	81 08 24	Roberval
TAVERNE LA PATRIE INC. 1849-7875	81 08 26	Montréal
TRANSPORT ÉCOLIER 81 INC. 1849-7180	81 08 21	Roberval
VOYAGES TAAL (QUÉBEC) INC. 1849-6125	81 08 12	Montréal
WILSY INC. 1849-7560	81 08 24	Richelieu
YERGEAU, MÉNARD, CHARETTE, LEDUC & ASSOCIÉS INC. 1849-7768	81 08 26	Joliette

14619-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de continuation

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
ALAIN CONSTRUCTION INC. 1230-8490	52 09 12	81 08 26	
ALIMENTATION AFÉRO INC. 1462-2690	75 09 29	81 08 24	
ARGENCE HOLDINGS INC. 1233-6848	66 03 31	81 08 25	GESTION ARGENCE INC.
AUTO SPORT D'ANJOU INC. 1330-7954	73 04 27	81 08 26	
AUTOMOBILES A. BÉLANGER INC. 1627-3690	78 06 09	81 08 24	
AVANT GARDE KNITTING MILLS LTD. 1115-7385	68 10 21	81 08 26	LES INDUSTRIES AVANT GARDE LTÉE *AVANT GARDE INDUSTRIES LTD.*
CLÉMENT BERNARD LTÉE 1165-6691	58 05 30	81 08 24	
BERNIER & OUELLET INC. 1628-8862	78 08 09	81 08 25	
BOURGET, MILETTE & CIE LTÉE 1307-9124	72 01 11	81 08 21	
BURIBER INC. 1638-5353	79 08 30	81 08 25	
CENTRE DU BRÛLEUR À L'HUILE LOTBINIÈRE INC. 1474-4676	77 02 22	81 08 24	
CHÂTEAU DU PARC COMPAGNIE LIMITÉE 1245-6125	63 05 29	81 08 26	
CLIMAVERIC INC. 1510-4334	78 01 23	81 08 18	
LE CLUB DE GOLF MONICA INC. 1263-6494	68 01 15	81 05 13	LES INVESTISSEMENTS MONICA INC.
CONFECTION DUBOIS LTÉE 1332-5725	72 08 18	81 08 25	
CONSTRUCTION B.G.S. INC. 1475-2653	77 03 15	81 08 24	
CONSTRUCTION & GÉRANCE ARGO LTÉE 1501-6280	75 12 29	81 08 24	
CONSTRUCTION GOSCOBEC INC. 1360-2495	74 11 13	81 08 24	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
LES DISTRIBUTIONS DE L'EST INC. 1181-9273	69 05 27	81 08 06	
DUCHARME & CARBONE INC. 1366-7605	75 08 29	81 08 24	GESTION DUCAR INC.
DONAT ÉLEMENT & FILS INC. 1219-1102	71 09 07	81 08 24	
LES ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ L & L INC. . 1146-8287	67 01 09	81 06 11	
LES ENTREPRISES G. BLOUIN INC. 1628-9597	78 09 27	81 08 19	
LES ENTREPRISES GAGNON & LEMIEUX INC. . 1510-3542	78 01 20	81 08 24	
LES ENTREPRISES JEAN-GUY CHARETTE INC. . 1131-4820	68 06 17	81 08 27	
LES ENTREPRISES MARCEL RACINE INC. 1273-9736	70 09 01	81 08 25	
ÉRIC SANA INC. 1212-7015	71 08 31	81 08 24	
FARBEC INC. 1356-3150	74 05 06	81 08 26	
FERME D'ÉLEVAGE DES TOURNESOLS INC. ... 1639-1633	79 10 01	81 08 26	
FERME MARCEL PARENT ET FILS INC. 1639-2045	79 10 03	81 08 26	
GARAGE FERNAND HOULE LIMITÉE 1356-3713	74 05 07	81 08 24	
GARAGE GIRARDIN LIMITÉE 1191-9925	58 07 29	81 08 14	
GESTION CLAUDE AMYOT INC. 1477-1364	77 05 02	81 08 21	
GLOBTEX INC. 1503-9274	76 06 18	81 08 20	
GOLDEN WOOLSTOCK CO. LTD. 1109-4984	57 07 17	81 08 25	SOCIÉTÉ DE LAINE DORÉE LTÉE *GOLDEN WOOLSTOCK CO. LTD.*
FRANÇOIS W. GOUGEON INC. 1501-3493	75 12 09	81 08 12	
C. GRATTON LIMITÉE 1152-3719	68 11 22	81 08 24	
LES HABITATIONS JOLO INC. 1467-2430	76 05 19	81 07 20	
HÔTEL DU PONT (CHICOUTIMI) INC. 1337-3006	72 12 14	81 08 21	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
LES IMMEUBLES BEAUPRÉ INC. 1288-4243	71 09 17	81 08 25	
LES IMMEUBLES C.R.Y. INC. 1637-9224	79 07 30	81 08 21	
IMMEUBLES LEFEBVRE DE STE-ANNE DE BELLEVUE LIMITÉE 1232-8589	66 01 21	81 07 23	TRANS-ACTION LEFEBVRE INC.
INTERNATIONAL MECHANIZED SEEDING CO. 1320-7873	54 05 22	81 05 14	
LAMINAGE CONTACT INC. 1646-3556	80 08 13	81 06 19	
J. EMERY LAVERGNE INC. 1174-8738	66 02 02	81 08 21	
A. LÉTOURNEAU LTÉE 1133-7136	61 07 27	81 08 21	A. LÉTOURNEAU 81 LTÉE
MACHINES M.D.G. INC. 1658-4891	74 08 13	81 08 20	
MADARO INC. 1638-5627	79 08 31	81 08 26	
MAISONS MOBILES SEPT-ÎLES INC. 1637-6659	79 07 16	81 08 24	ACCOMMODATION PLUS ST-FULGENCE INC.
MARC DISTRIBUTION LTÉE 1334-3082	73 03 23	81 08 26	
MARCHÉ LES CHUTES INC. 1628-8326	78 10 19	81 08 21	
MARCHÉ PETITOUT INC. 1475-8312	77 12 20	81 08 21	BIJOUX 3È ÉDITION INC.
S. MARINI INC. 1274-2466	61 03 22	81 08 21	
MÉDI-GESTE INC. 1475-5987	77 03 24	81 08 26	
LOUISE MÉNARD INC. 1357-4785	74 02 11	81 08 24	
MÉTAL B.A.M. INC. 1151-1458	68 09 12	81 08 21	LES REMORQUES MASKA (1981) INC.
MEUBLES ADAMS & FILS LTÉE 1631-3439	78 11 15	81 08 26	
MOULIN À TRICOTER VOGUE LTÉE 1115-8201	70 01 08	81 08 21	
PAVILLON MAURICIEN INC. 1166-9595	64 09 02	81 08 17	GESTION FISSAN INC.
LES PLACEMENTS ANDRÉ GÉLINAS INC. 1333-2432	72 11 13	81 08 25	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
LES PRODUITS DE BOIS BISHOP INC. 1503-7351	76 06 04	81 08 25	
QUINCAILLERIE CENTRALE F.V. INC. 1368-5474	74 07 11	81 08 26	
REMBOURRAGE D'AUTOMOBILES OLIVIER INC. 1508-9634	77 11 25	81 08 24	
RESTAURANT LE PALMIER VERT INC. 1467-0822	76 05 13	81 08 25	GESTION ROLAND GAGNON INC.
JEAN ROBERGE ET ASSOCIÉS INC. 1371-3383	75 02 14	81 08 24	
ROSECOR LTÉE 1359-7299	74 10 16	81 08 14	
SANO WORKEX LTD. 1112-8923	64 08 19	81 08 20	BUANDERIE SANO-HYGIÉNIQUE LTÉE *SANO-HYGIENIC LAUNDRY LTD.*
SHAMROCK BRANDS LTD. 1115-7088	68 10 08	81 08 25	LES MARQUES TRÈFLE LTÉE *SHAMROCK BRANDS LTD.*
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE MARCHIONNI INC. ... 1841-3799	81 05 01	81 08 21	
STATION DE LA MODE V.M. INC. 1504-5420	76 08 09	81 08 20	
T.L.T. (1964) LTÉE 1272-9455	64 10 14	81 08 25	LA COMPAGNIE DE GESTION TLT INC.
CLAUDE TARDIF INC. 1367-2316	74 03 12	81 08 26	
TECHNIQUES DE TRANSMISSIONS ROSEMÈRE INC. 1640-9948	80 01 21	81 08 21	
ROLAND THIBAULT INC. 1329-4384	57 06 21	81 08 21	
TRANSPORT GABRIEL VAILLANCOURT INC.... 1508-1730	77 10 31	81 08 10	TRANSPORT G.V. INC.
VIC MÉTAL CORPORATION 1168-2887	65 09 01	81 08 26	
LES VIGNOBLES DU QUÉBEC (VINIFICATION) INC. 1332-4785	73 05 17	81 08 19	
VITRERIE BENNETT INC. 1119-1913	56 07 10	81 08 24	

14619-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de fusion

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
CENTRE DE PIÈCES KRUSE INC. *KRUSE PARTS CENTER INC.* 1849-9541	KRUSE MOTORS LTD. ..... LES ENTREPRISES AUTOMOTRICES ET DE MARINE KRUSE INC.	81 08 31	Gaspé
LES ENTREPRISES VINCENT INC. 1849-8675	LES ENTREPRISES VINCENT INC. . LES PLACEMENTS MASSON INC. LES ENTREPRISES MASSON INC.	81 08 31	Montréal
MARC HAMEL INC. 1849-8436	LES LUMINAIRES LACO LTÉE MARC HAMEL INC.	81 08 27	Bedford
OSIAS LEMIEUX (1976) LTÉE 1849-8931	OSIAS LEMIEUX (1976) LTÉE ..... LES ENTREPRISES ROYAL LEMIEUX LTÉE	81 08 31	Saint-Hyacinthe
ROBERT M. MARCEL INC. 1850-0025	LES CRÉATIONS DIANE INC. ..... ROBERT M. MARCEL INC. LA BRELOQUE R. MARCEL INC.	81 09 01	Montréal
1850-0017 QUÉBEC INC. 1849-0017	1642-0986 QUÉBEC INC. ..... ANDRÉ CLOUTIER INC. RESTAURANT SERVICE À L'AUTO JOLIETTE INC.	81 08 31	Joliette
RÉALISATIONS MONT-CHATEL INC. 1849-9897	RÉALISATIONS MONT-CHATEL INC. MONTCHADOY INC. GI-MONT INC.	81 09 01	Québec
SELLES & HARNAIS BLUEBERRY CIE LTÉE *BLUEBERRY SADDLE & HARNESS CO. LTD.* 1849-9137	LES ENTREPRISES LOMBRICS INC. FERME LA CHAMBRIÈRE INC. SELLES ET HARNAIS BLUEBERRY CIE LTÉE	81 08 31	Montréal

14619-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de modification

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
ALLIANCE BLINDÉ LTÉE 1233-2235	69 11 27	81 08 24	Du capital-actions
LES BOISEMENTS DU VIEUX-PONT INC. . 1844-1329	81 03 11	81 08 27	Du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
COMPLEXE DOMICILIAIRE BEAUBIEN INC. 1840-4822	80 11 06	81 08 25	Des dispositions
CONSTRUCTION B.G.S. INC. 1475-2653	77 03 15	81 08 24	Du capital-actions
CREAGRAPH INC. 1637-8424	79 07 24	81 08 21	De la dénomination sociale: IMPRIMERIE M.C.M. INC.
LES ENTREPRISES NOBERT & DENEAULT INC. 1474-9717	77 03 08	81 08 26	Du capital-actions
LES ENTREPRISES TAPLOS LTÉE 1355-7343	74 04 09	81 08 21	Du capital-actions
GAZ INTER-CITÉ QUÉBEC INC. 1633-3494	79 01 29	81 08 20	Du district: Québec
GESTION JEAN LORTIE INC. 1845-5261	81 04 23	81 08 25	Des dispositions
D. GRÉGOIRE LTÉE 1368-0830	74 05 03	81 08 24	Du capital-actions
HABITATIONS CARAT INC. 1365-4611	75 05 20	81 08 26	Du district: Laval
HÔTEL DU PONT (CHICOUTIMI) INC. 1337-3006	72 12 14	81 08 21	De la dénomination sociale: HÔTEL L'EXCELLENCE INC.
HÔTEL GRAND-UNION INC. 1642-4699	80 03 19	81 08 20	1) De la dénomination sociale: BAR GRAND-UNION INC.; 2) du capital-actions.
LES IMMEUBLES BEAUPRÉ INC. 1288-4243	71 09 17	81 08 25	Du capital-actions
IMMEUBLES JALON INC. 1629-6907	78 09 11	81 08 26	Du district: Laval
IMPRIMERIE TRANSMAG INC. 1843-9901	81 03 05	81 08 17	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
INTERNATIONAL MECHANIZED SEEDING CO. 1320-7873	54 05 22	81 05 14	De la dénomination sociale: IMPENSE INC.
LACHANCE & FILS INC. 1155-7725	65 11 24	81 08 21	Des dispositions
1641-6513 QUÉBEC INC. 1641-6513	80 04 18	81 08 25	1) De la dénomination sociale: LES JARDINS TEMPLETON LTÉE; 2) des dispositions.
1641-9772 QUÉBEC INC. 1641-9772	80 12 23	81 08 20	Du nombre des administrateurs: minimum 1, maximum 3
1841-6800 QUÉBEC INC. 1841-6800	80 12 12	81 08 21	De la dénomination sociale: JEAN PHILIPPE PASCAL INC.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
1842-5801 QUÉBEC INC. 1842-5801	81 02 06	81 08 21	De la dénomination sociale: PARE-CHOCS CÔTÉ & FRÈRES INC.
1846-6599 QUÉBEC INC. 1846-6599	81 06 03	81 08 21	De la dénomination sociale: EDILIB INC.
1846-9163 QUÉBEC INC. 1846-9163	81 05 28	81 08 24	De la dénomination sociale: CENTRE AGRICOLE G.H. INC.
1847-1706 QUÉBEC INC. 1847-1706	81 06 01	81 08 25	Du district: Terrebonne
1848-2034 QUÉBEC INC. 1848-2034	81 07 06	81 08 20	De la dénomination sociale: FERME ROGER MENARD (1981) INC.
1849-6091 QUÉBEC INC. 1849-6091	81 08 17	81 08 26	De la dénomination sociale: LEFEBVRE & ASSOCIÉS INC.
PÂTISSERIE L.M.B. INC. 1643-1835	80 04 23	81 08 27	Du capital-actions
PÉPINIÈRE ET VERGER PEDNEAULT ET FRÈRES INC. 1843-9935	81 03 05	81 07 23	1) Du capital-actions; 2) du nombre des administrateurs: 4.
LES PRODUCTIONS DU GROS BAZAR INC. 1847-1730	81 06 02	81 08 21	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
RÉFRIGÉRATION ET CLIMATISATION PIERRE LAVERGNE INC. 1845-0627	81 04 07	81 08 21	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
RÉNOVATIONS SONOFORM INC. 1646-7839	80 07 22	81 08 26	De la dénomination sociale: AMÉNAGEMENTS SONOFORM INC.
SERGAZ INC. 1846-9197	81 05 31	81 08 27	Du capital-actions
GÉRARD SIMON INC. 1262-6263	61 01 05	81 08 21	Du capital-actions
SUCRE DU PAYS INC. 1848-6282	81 07 17	81 08 20	Du capital-actions
TECHNIQUES DE TRANSMISSIONS ROSEMÈRE INC. 1640-9948	80 01 21	81 08 21	De la dénomination sociale: TRANSMISSION JEMCO INC.
TEL-EXPRESS INC. 1847-1771	81 06 02	81 08 27	De la dénomination sociale: TÉLÉPUBLIC INC.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

14619-o

Compagnies — Loi sur les (Partie 3)

Lettres patentes

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
LES ABEILLES DE LA TOUR ANDRÉ GRASSET 1848-9278	81 08 07	1740, rue Émile-Journault, app. 105, Montréal
AMICALE STE-THÉRÈSE DE SHERBROOKE INC. 1847-8834	81 06 25	11, Victoria, Sherbrooke
ASSOCIATION DE MOTO-TOURISME PORT-CARTIER — SEPT-ÎLES INC. 1849-3585	81 08 18	46, Maisonneuve, app. 27, Port-Cartier
ASSOCIATION DES ÉLEVEURS DE CHINCHILLA DE QUÉBEC (1981) 1849-5358	81 08 26	2359, boulevard Père-Lelièvre, Québec
ASSOCIATION DES POMPIERS DE MONT-TREMBLANT INC. 1845-8596	81 08 26	Mont-Tremblant
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE SALONS DE BRONZAGE DU QUÉBEC INC. 1849-5408	81 08 27	105-5174, chemin Côte-des-Neiges, Montréal
ASSOCIATION DES QUÉBÉCOIS DE BRIDGEVILLE INC. 1849-3932	81 08 20	Bridgeville
L'ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DU LAC BISBY 1849-1027	81 08 06	Saint-Joseph-de-Coleraine
ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DU PLEIN AIR MANICOUAGAN INC. 1842-9795	81 02 11	537, boulevard Blanche, Hauterive
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR LA DÉFENSE DES DROITS DES RETRAITÉS ET PRÉ-RETRAITÉS (A.Q.D.R.) (SECTION DE VALLEYFIELD) 1848-9880	81 08 03	Valleyfield
ASSOCIATION SPORTIVE SATELLITE INC. 1849-5432	81 08 26	4785, Bouchette, app. 24, Montréal
LE BARACHOIS DU HAVRE 1848-3941	81 07 10	1022, de la Digue, Havre-Saint-Pierre
CENTRE D'ANIMATION EN ÉCOLOGIE DE VILLE DE SAINT-LAURENT 1849-0722	81 08 05	Saint-Laurent
CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE WATERLOO INC. 1847-8503	81 06 22	21, rue Young, Waterloo
CENTRE DE SERVICES BÉNÉVOLES DE SAINT-FÉLICIEN 1843-6097	81 02 24	Saint-Félicien

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
CEVOC 6 INC. 1849-5317	81 08 26	6544, Rodolphe-Mathieu, Montréal
CLUB ÂGE D'OR DE SAINT-MICHEL DE SHERBROOKE 1845-1948	81 05 12	130, rue de la Cathédrale, Sherbrooke
LE CLUB DE HOCKEY SUR GLACE DÉBUSCO INC. 1849-5614	81 08 28	Saint-Benjamin
CLUB DE LA MULE WEEDON INC. 1847-7000	81 06 10	Weedon
CLUB DE L'ÂGE D'OR DE ST-BRUNO DE LAVAL 1847-1193	81 06 08	2287, rue Aladin, Laval
CLUB DE PHOTO DE GRANBY INC. 1849-5341	81 08 26	Granby
CLUB KIWANIS DU GRAND STE-THÉRÈSE, QUÉBEC .. 1848-4543	81 07 20	837, des Milles-Îles ouest, Sainte-Thérèse
LE CLUB LA COULÉE DE ST-FABIEN INC. 1849-5267	81 08 25	Saint-Fabien
CLUB OPTIMISTE DE SAINT-NICOLAS INC. 1849-3809	81 08 19	Saint-Nicolas
CLUB QUÉBÉCOIS DE COURSE APPALOOSA 1849-5192	81 08 24	1360, Newton, Boucherville
COLLECTIF DES FEMMES NOIRES DE LA RIVE-SUD .. 1849-1712	81 07 27	Montréal
COLLECTIF D'INTERVENTIONS POPULAIRES DE HULL 1840-0648	80 10 20	Hull
COMITÉ ANTI-FERMETURE DE L'ÉCOLE ALBERT-MORIN, ST-JEAN DE CHERBOURG A.F.E.A.M. 1845-7382	81 04 24	Saint-Jean-de-Cherbourg
LE COMITÉ D'ACTIVITÉS SPORTIVES LES COPAINS .. 1849-5481	81 08 27	Saint-Louis-de-Terrebonne
COMITÉ DE LOISIRS GEORGES VI 1849-5234	81 08 24	Saint-Louis-de-Terrebonne
COMITÉ DES CITOYENS DE PORTNEUF STATION INC. 1849-5697	81 08 31	Portneuf-Station
LE COMITÉ DES CITOYENS DE ST-PAUL-DE-JOLIETTE INC. 1849-3510	81 08 18	55, rue Ferland, Saint-Paul-de-Joliette
COMITÉ DES LOISIRS DE DUCLOS 1847-8453	81 06 22	Duclos
COMITÉ D'UNITÉ SYNDICALE ET POPULAIRE DE DRUMMONDVILLE 1848-3735	81 07 09	Drummondville

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
CONGRÈS PÉDAGOGIQUE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE 1846-2580	81 05 14	Rouyn-Noranda
ENSEMBLE MARCABRU INC. 1849-3098	81 08 12	1927, rue Clinton, Montréal
L'ÉVEIL DU CITOYEN DE WEEDON 1842-9985	81 02 12	460, 2e Avenue, Weedon
FILMAGIE INC. 1849-5093	81 08 24	1147, rue Bourlamaque, Québec
LA FONDATION DES MÉDIA DE RIMOUSKI INC. 1849-3627	81 08 18	Rimouski
GALERIE L'AQUATINTE 1849-1597	81 07 23	4933, rue de Grand-Pré, Montréal
GROUPE DE RECHERCHES CONTINENT BLEU 1849-5135	81 08 24	370, avenue Laflamme, app. 1, Montréal
LES JEUNES VOYAGEURS DES BOIS-FRANCS 1848-9427	81 07 31	Victoriaville
JOURNAL LE SEXTANT INC. 1849-5515	81 08 28	Chevery
LES LOISIRS SAINT-GABRIEL DE STRATFORD INC. 1849-3353	81 08 17	Stratford
LUNIMA, THÉÂTRE DE MIME INC. 1848-7173	81 08 12	4293, rue Drolet, Montréal
MAISON D'ACCUEIL ET D'INFORMATION POUR LA FEMME DE LA MAURICIE INC. 1845-8026	81 04 30	Shawinigan
L'ORDRE DU TEMPLE (COMMANDERIE DU QUÉBEC) INC. 1849-3403	81 08 28	800, Mountainview, Otterburn-Park
LES PETITES MITAINES INC. 1849-5119	81 08 24	1960, de Chantilly, Sainte-Foy
LES PRODUCTIONS DANIEL LÉVEILLÉ INC. 1846-7167	81 08 27	Montréal
PRONAOS WISSICK DE CABANO, ORDRE ROSICRUCIEN A.M.O.R.C. 1846-7035	81 05 25	Cabano
LES 4 VOLTIGEURS INC. 1849-1365	81 07 17	Saint-Donat
RADIO & TÉLÉVISION COMMUNAUTAIRE — HAVRE ST-PIERRE 1849-1407	81 08 04	951, l'Escale, Havre-St-Pierre
LES RÉSIDENCES PIERRE LE GARDEUR INC. 1849-5259	81 08 24	Mascouche

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
LES SENTINELLES MARCEL BLAIS INC. 1849-5366	81 08 26	35, rue Boisclair, Saint-Henri-de-Lévis
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE LA RIVIÈRE AUX VASES INC. 1849-5424	81 08 27	Jonquière
LA SOCIÉTÉ DES ARTS DU BAS ST-LAURENT INC. ... 1843-8598	81 03 04	132, St-Joseph ouest, Rimouski
SOCIÉTÉ DES CONCERTS DES LAURENTIDES INC. ... 1849-5283	81 08 25	Saint-Jérôme
LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DU COMTÉ DE DEUX-MONTAGNES 1846-2283	81 05 11	280, 10e Avenue, Deux-Montagnes
SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES PONTS COUVERTS, INC... 1849-5218	81 08 24	201, rue Principale, Senneterre
TÉLÉVISION COMMUNAUTAIRE DU HAUT-RICHELIEU 1981 LTÉE 1849-3007	81 08 10	Saint-Jean-sur-Richelieu
THÉÂTRE SAOIRSE 1846-2721	81 05 14	4503, Marquette, Montréal
TRANSPORT DE L'ÂGE D'OR DE CAMPBELL'S BAY INC. 1849-5044	81 08 21	Campbell's-Bay

14619-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Compagnies étrangères — Loi sur les

Nouveau permis

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un nouveau permis a été accordé à la corporation suivante:

Nom de la compagnie ou sa version	Date du nouveau permis
HÉLICOPTÈRES OKANAGAN LIMITÉE 1363-1163	81 08 25

14619-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Nouveau permis

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un nouveau permis a été accordé aux corporations suivantes:

* Nom de la compagnie ou sa version ** Nom d'emprunt	Date du nouveau permis
** AMAX DU CANADA LTÉE 1372-9629	81 08 26
** EASTMANCHEM INC. 1205-3047	81 08 26
** SOCIÉTÉ MONDIALE RAYTHEON, LTÉE 1472-4033	81 08 26

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

41619-o

Permis

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un permis a été accordé aux corporations suivantes:

* Nom de la compagnie ou sa version ** Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
** CORPORATION DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS CHRYSLER, N.V. 1849-5523	81 08 28	Système Corporatif CT (Canada) Ltée 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy	2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy
** COSMÉTIQUES CONCEPT NOW LTÉE 1849-3858	81 08 27	M. Éric Maldoff, 3400, tour de la Bourse, place Victoria, Montréal	3400, tour de la Bourse, place Victoria, Montréal
** RÉPARATIONS PROTECH LIMITÉE 1844-7458	81 06 01	Me Michel Vennat, 1155, boulevard Dorchester ouest, suite 3900, Montréal	1155, boulevard Dorchester ouest, suite 3900, Montréal

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

14619-o

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

Avis de dissolution éventuelle de corporations

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu des articles 4,6 et suivants de la Loi concernant les renseignements sur les compagnies, les corporations dont les noms suivent sont en défaut de produire le rapport visé par l'article 4 de ladite loi pour une année ou plus; les corporations sont en conséquence passibles de dissolution sans autre avertissement si elles n'ont pas fourni tous les rapports indiqués en regard de leur nom ainsi que les honoraires prescrits, dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1268-3108	A M NETTOYEURS LTÉE *A M CLEANERS LTD*	Laval-des-Rapides, ville de Laval	60 10 18	1976 à 1980 incl.
1318-0666	L'ABATTOIR AVICOLE DE SHERBROOKE INC.	Sherbrooke	60 06 08	1976 à 1980 incl.
1318-0849	ABRIS ANTI-NUCLÉAIRES MÉTROPOLITAINS INCORPORÉE *METROPOLITAIN ANTI-NUCLEAR SHELTERS INCORPORATED*	4169, rue St-Hubert, Montréal	61 09 11	1976 à 1980 incl.
1298-9273	ACCURSO QUARRY LIMITED	Cap-St-Martin	55 10 03	1976 à 1980 incl.
1324-7432	ACME INDUSTRIAL PLATING LTD	Longueuil	57 05 21	1976 à 1980 incl.
1303-1158	AD-MORE DRIED FOODS LTD	Mont-Royal	59 04 06	1976 à 1980 incl.
1299-0032	AÉRO BAR LTÉE	Dorval	60 11 22	1976 à 1980 incl.
1304-7824	LES AGENCES P. DESJARDINS INC.	1290, rue St-Denis, bureau 99, Montréal	61 01 31	Initial, 1976 à 1980 incl.
1303-2347	ALFERRO LIMITED	11465, rue Laforest, Montréal	60 02 11	1976 à 1980 incl.
1303-2750	ALJON REALTY CORPORATION	Montréal	59 04 27	1976 à 1980 incl.
1307-3218	ALOUETTE ELECTRIC WORKS LTD	2012, rue Ontario est, Montréal	55 01 14	1976 à 1980 incl.
1303-2651	ALOUETTE RESTAURANT INC.	L'Abord-à-Plouffe, ville de Laval	58 06 06	1976 à 1980 incl.
1321-6833	AMADOR INVESTMENTS INCORPORATED	Montréal	59 07 09	1976 à 1980 incl.
1327-5532	AMERICAN SHELTER CORPORATION	663, rue Jarry ouest, bureau 2, Montréal	60 08 15	1976 à 1980 incl.
1307-2343	AMERICANAD INC.	822, rue Sherbrooke est, Montréal	54 03 20	1976 à 1980 incl.
1320-5232	AMEUBLEMENT LAVOIE INC.	2328, rue Ontario est, Montréal	63 11 04	1976 à 1980 incl.
1313-5462	AMEUBLEMENT LEVESQUE LTÉE	3450, rue Ste-Catherine est, Montréal	58 01 30	1976 à 1980 incl.
1299-1816	ANGLO AMERICAN MINING CORP. (No personal liability)	Montréal	56 07 11	1976 à 1980 incl.
1307-3960	ANGLO-COLINIAL EXPLORATION LTD (No personal liability)	Montréal	61 01 18	1976 à 1980 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1307-4307	APPROVED HOOKS & EYES INC.	372, rue Sherbrooke ouest, Montréal	58 08 27	1976 à 1980 incl.
1321-8029	ARGYLL DEVELOPMENT CORP.	9720, Jeanne-Mance, Montréal	59 01 15	1976 à 1980 incl.
1301-8361	ARSENEAULT LALONDE LTÉE LTD	Saint-Laurent	56 08 03	1976 à 1980 incl.
1311-2834	ARTISTIC FIREPLACE SALES CO LTD	1344, rue Sherbrooke est, Montréal	54 06 22	1976 à 1980 incl.
1366-9304	ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS DU CEGEP DU VIEUX-MONTRÉAL	200, rue Sherbrooke ouest Montréal	75 09 12	1976 à 1980 incl.
1303-1687	LES ATELIERS DES FOURRURES AGNÈS TARDIF LTÉE	282, Ontario ouest, Montréal	57 03 25	Initial 1976 à 1980 incl.
1291-8942	LES ATELIERS D'IMPRESSIONS PUBLICITAIRES INC.	4274, avenue Papineau, Montréal	61 12 07	Initial 1976 à 1980 incl.
1328-4518	J A AUCLAIR LTÉE	Québec	51 11 27	1976 à 1980 incl.
1311-3311	AURORA IMPORT-EXPORT CO. LTD.	3368, rue Fleury est, Montréal	60 06 10	1976 à 1980 incl.
1311-3477	AVANEL INC.	914, boul. Décarie, St-Laurent	59 05 30	1976 à 1980 incl.
1299-3168	B.P.R. ASPHALT PAVING INC.	Montréal	60 04 06	1976 à 1980 incl.
1315-0693	BATES SALES INC.	1255, rue University, Montréal	62 07 16	1976 à 1980 incl.
1328-1100	BEAURIVAGE CONSTRUCTION INC. .	Montréal	60 06 27	1976 à 1980 incl.
1290-6657	BELGIAN FASHION CO. INC.	1470, rue Peel, Montréal ...	58 06 19	1976 à 1980 incl.
1303-7189	BELMA INC.	Québec	60 08 04	1976 à 1980 incl.
1303-7239	BELOEIL SHOPPING CENTRE LTD ...	1231, Catherine ouest, Montréal	59 04 08	1976 à 1980 incl.
1299-5890	BERMA WHOLESALE LTD	901, Windsor, Montréal ...	58 08 18	1976 à 1980 incl.
1315-2137	BLACK & WHITE TAYLORS & CLEANERS INC	1481, MacDonald St-Laurent	61 09 22	1976 à 1980 incl.
1322-1593	BOGA CONSTRUCTION INC.	St-Laurent	59 12 09	1976 à 1980 incl.
1322-1692	BOLTON COPPER MINES LTD. ..... (No personal liability)	Montréal	55 03 17	1976 à 1980 incl.
1307-9173	BOWEN S THE NOTION CENTRE LTD	Montréal	56 09 17	1976 à 1980 incl.
1325-3471	BOWLING LAVAL INC.	5, boul. des Laurentides, Laval (Île-Jésus)	59 02 25	1976 à 1980 incl.
1325-3505	BOYER & LABBÉ COUVRE-PLANCHERS INC.	Montréal	61 01 27	1976 à 1980 incl.
1321-9092	BRITISH BABYCRAFTS CO LTD	6513, avenue du Parc, Montréal	59 08 11	1976 à 1980 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1321-7724	ALPH. & EDDY BROWN SALES INC. .	1470, rue Mansfield, Montréal	54 03 15	1976 à 1980 incl.
1290-7671	BUANDERIE BLANCHE NEIGE INC. .	4860, avenue Bourret, bureau 208, Montréal	61 01 03	1976 à 1980 incl.
1302-5663	BUREAU DE PROTECTION DES PROPRIÉTAIRES DE MONTRÉAL LTÉE *PROPRIETORS PROTECTION BUREAU OF MONTREAL LTD.*	Montréal	60 12 14	1976 à 1980 incl.
1325-3851	C.P. BRZOZOWICZ & ASSOCIATES (QUÉBEC) LIMITED	6380A, avenue Somerled, Montréal	61 10 19	1976 à 1980 incl.
1311-7718	CADILLAC MEAT MARKET INC.	5914, rue Hochelaga, Montréal	58 10 30	1976 à 1980 incl.
1304-0332	CAMARDA BROS INC.	Montréal	57 06 08	1976 à 1980 incl.
1291-0196	CAMONT MINING & EXPLORATION CO. LTD (No personal liability)	Montréal	56 05 19	1976 à 1980 incl.
1325-9379	CANADIAN DECOR PRODUCTS LTD .	Montréal	58 08 14	1976 à 1980 incl.
1290-6145	CANADIAN RAILWAY PRODUCTS (D.J.B.) CO LTD	Montréal	57 07 05	1976 à 1980 incl.
1324-4843	CANADIAN SEABOARD OIL CO. LTD	Montréal	52 07 31	1976 à 1980 incl.
1294-2637	CANADIAN WINDOW SPECIALTY CO. LTD.	2335, rue Zotique est, Montréal	59 06 25	1976 à 1980 incl.
1299-9173	CANMONT INDUSTRIES LTD	199, rue Jean-Talon ouest, Montréal	62 09 10	1976 à 1980 incl.
1311-8252	M L CAPLAN & SONS HARDWARE LTD	5265, chemin Queen Mary, Montréal	57 02 20	Initial, 1976 à 1980 incl.
1322-3300	CAPRI KNITTING MILLS LTD	10, rue Ontario ouest, Montréal	56 09 05	1976 à 1980 incl.
1322-3383	CAREER SELECTION CENTRES INC. .	4379, rue Walkley, Montréal	62 06 01	1976 à 1980 incl.
1325-4685	CAROLEN INVESTMENT CORP.	5500, St-Dominique, Montréal	59 12 18	1976 à 1980 incl.
1299-5262	CEDAR PLAZA BEAUTY SALON INC.	1745, avenue des Cèdres, Montréal	60 12 29	1976 à 1980 incl.
1244-2190	CEDAR WALL (CANADA) LTD.	9068, boul. St-Michel, Montréal	62 09 25	1976 à 1980 incl.
1319-6241	CENTRE D'ALIMENTATION NATURELLE LTÉE	Palais du commerce, bureaux 250, 251, Berri, Montréal	61 04 07	1976 à 1980 incl.
1297-9282	CENTRE MÉDICAL DE LA RUE MAISONNEUVE *MAISONNEUVE ST MEDICAL CENTER*	10100, place Meilleur, Montréal	62 03 06	1976 à 1980 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1311-9649	CHARBONNEAU-GODIN LTÉE	Montréal	54 02 04	1976 à 1980 incl.
1308-2813	CHEM-SONICS LTD	Lachine	60 04 20	1976 à 1980 incl.
1314-2757	CHEZ LES SCRIBES INC.	1300, rue St-Urbain, Montréal	59 12 18	1976 à 1980 incl.
1315-6328	CHINOOK LTD	751, carré Victoria, Montréal	55 10 27	1976 à 1980 incl.
1291-3570	CHROMEL CORP.	6382, rue St-Hubert, Montréal	52 10 24	1976 à 1980 incl.
1300-2621	CLAUDE DRIVE YOURSELF LTÉE	620, rue Bourbonnière, Montréal	57 12 13	1976 à 1980 incl.
1296-0076	COIN-OP CONTRACTORS & SERVICE LTD	Montréal	60 04 27	1976 à 1980 incl.
1312-7212	COMMERCIAL ENTERPRISES LIMITED	Montréal	47 01 31	1976 à 1980 incl.
1305-2121	LA COMPAGNIE DES FACTEURS ET PLACEMENTS HYPOTHÉCAIRES LTÉE *THE MORTAGE INVESTORS AND FACTORS CORPORATION LTD.*	10, St-Jacques ouest, Montréal	58 10 21	1976 à 1980 incl.
1316-3076	LA COMPAGNIE MUSICALE GEORGE ENESCU INC. *GEORGE ENESCU MUSICAL COMPANY INC.*	3490, rue d'Iberville, Montréal	60 02 12	1976 à 1980 incl.
1241-5311	BRUNO CONNOLLY INC.	1634, rue Bergerac, Vimont, ville de Laval	68 09 19	1976 à 1980 incl.
1296-1173	CORIMA LIMITÉE *CORIMA LIMITED*	4, rue Notre-Dame est, Montréal	52 06 23	1976 à 1980 incl.
1249-3649	CORONET TAILLEUR INC	2373, Bélanger est, Montréal	69 04 18	1976 à 1980 incl.
1311-9995	THE COUGAR CHEMICAL & STEAM CLEANING CORP.	4823, rue Sherbrooke ouest, bureau 205, Westmount	62 09 18	1976 à 1980 incl.
1300-4783	EDMOND COURTEMANCHE INC.	4651, rue Chabot, Montréal	58 09 09	1976 à 1980 incl.
1308-5782	CRILLON INVESTMENT CORPORATION	330, rue Guizot ouest, Montréal	58 12 18	1976 à 1980 incl.
1315-9132	LE CUPIDON INC.	Montréal	57 06 03	1976 à 1980 incl.
1304-8285	D.G.L. CONSTRUCTION CIE LTÉE	1463, rue St-André, Montréal	62 06 20	1976 à 1980 incl.
1250-8503	HECTOR DAIGNEAULT INC	540, rue Montcalm, Longueuil	66 07 25	1976 à 1980 incl.
1304-6537	DANJOU MINES LTD (No personal liability)	Montréal	58 12 29	1976 à 1980 incl.
1304-6545	DANMAR KNITTING MILLS INC.	987, Côté, Montréal	57 05 04	1976 à 1980 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1300-5673	DAYRU DISTRIBUTIORS LIMITED ...	1029, rue Bleury, Montréal .	60 11 24	1976 à 1980 incl.
1303-7155	DE BELL INDUSTRIES LTD	1327, rue Craig est, Montréal	57 08 29	1976 à 1980 incl.
1299-6831	DECARIE BLVD. BAKERY & PASTRY INC.	4650, boul. Décarie, Montréal	53 09 22	1976 à 1980 incl.
1300-6424	DELSON EXPLORATION LIMITED (No personal liability)	614, rue St-Jacques, Montréal	56 08 10	1976 à 1980 incl.
1316-5220	DES FORGES INVESTMENT LTD.	Montréal	59 05 19	1976 à 1980 incl.
1326-1094	DOMAIN GARDENS INC.	4819, avenue du Parc, Montréal	56 05 28	1976 à 1980 incl.
1255-1503	MAURICE DUPRAS INC.	St-Jérôme (Terrebonne) ...	59 06 09	Initial, 1976 à 1980 incl.
1292-0401	DUPUIS DRIVE-YOURSELF INC.	Montréal	55 05 05	1976 à 1980 incl.
1309-1178	ERD DEVELOPMENT INC.	4855, avenue Isabella, Montréal	59 04 24	1976 à 1980 incl.
1553-4266	EASTCOURT GOLD MINES LIMITED (No personal liability)	Montréal	45 03 19	1976 à 1980 incl.
1316-2433	EDGEWOOD INVESTMENT CORPORATION	1980, Sherbrooke ouest, Montréal	59 03 20	1976 à 1980 incl.
1300-4957	ÉDITIONS C R C INC. ..... *C R C PUBLISHERS INC.*	276, rue St-Jacques, Montréal	62 09 13	1976 à 1980 incl.
1292-1458	LES ÉDITIONS MONT-ROYAL LIMITÉE	1675, avenue Laurier est, Montréal	56 03 16	Initial, 1976 à 1980 incl.
1301-7397	ÉDITIONS P P INC.	10803 rue Berri, Montréal ..	54 12 07	1976 à 1980 incl.
1300-9782	ELM ENTERPRISES INC.	1104, rue Frigon, Montréal .	62 05 03	1976 à 1980 incl.
1298-9166	ELMAR AUTOMOTIVE ACCESSORIES LTD	7131, chemin Côte-St-Luc, Montréal	62 07 13	1976 à 1980 incl.
1313-3921	LES ENTREPRISES LABERGE LTÉE .. *THE LABERGE ENTERPRISES LTD.*	6539, rue Lescarbot, Montréal	58 04 15	Initial, 1976 à 1980 incl.
1313-4945	LES ENTREPRISES LEBER INC. ..... *LEBER ENTERPRISES INC*	7791, rue Drolet, Montréal	61 02 16	Initial, 1976 à 1980 incl.
1310-5234	LES ENTREPRISES RAY-VIC INC.	Victoriaville	59 04 27	1976 à 1980 incl.
1305-4713	LES ENTREPRISES ST-GERMAIN LTÉE	Rimouski	58 04 21	1976 à 1980 incl.
1292-3140	EVALAN REALTIES INC.	4950, rue Queen Mary, bureau 425, Montréal	59 09 24	1976 à 1980 incl.
1253-2487	EXTRA DISCOUNT STORES LTD	800, carré Victoria, bureau 612, Montréal	66 02 11	1976 à 1980 incl.
1296-7469	EXURBIA ENTERPRISES CORP.	Côte-St-Luc	59 06 04	1976 à 1980 incl.
1301-1119	EXURBIA REALTY CORP	Côte-St-Luc	59 06 04	1976 à 1980 incl.
1312-8103	FANCY FROG INDUSTRIES CO LIMITED	4278, rue Iberville, Montréal	54 02 26	1976 à 1980 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1301-1200	FASHION FABRICS & GARMENTS INTERNATIONAL LTD	Montréal	61 01 26	1976 à 1980 incl.
1317-7365	FASHION RITE INC.	10, avenue des Pins ouest, Montréal	58 04 29	1976 à 1980 incl.
1315-6757	FED. ASSOCIATIONS PARENTS ENSEIGNEMENT PRIVÉ	Montréal	66 04 20	1976-1977-1979-1980
1318-2316	ALEX FERGUSON CANADA LTD	Montréal	61 03 13	1976 à 1980 incl.
1301-1960	FLEUR DE LYS PAINT PRODUCTS LTD	St-Laurent	61 02 02	1976 à 1980 incl.
1371-1627	FONDATION MÉLANIE INC. *MELANIE FOUNDATION INC.*	519, avenue Brixton, St-Lambert (Chambly)	75 01 30	1977 à 1980 incl.
1319-9492	FONDATIONS HERCULES LTÉE *HERCULES FOUNDATIONS LTD*	68, Green, Dorval	59 02 16	1976 à 1980 incl.
1292-5384	FRONTENAC MINING CORPORATION (No personal liability)	5083, rue St-Denis Montréal	56 07 16	1976 à 1980 incl.
1305-4770	G. L. G. CONSTRUCTION LTÉE	31, rue Jacques-Cartier est, Chicoutimi	58 04 14	1976 à 1980 incl.
1338-4664	GADAMO INC.	Laval	72 07 12	1977 à 1980 incl.
1320-0563	GAUGUIN REALTIES LTD.	4010, avenue Kent, Montréal	59 09 15	1976 à 1980 incl.
1317-5237	GAZ OUELLET INC.	3435, rue Drummond, bureau 85, Montréal	62 01 18	1976 à 1980 incl.
1234-0923	GEM-ART INC.	201, chemin St-André, St-Luc (St-Jean)	70 08 13	1976 à 1980 incl.
1262-7527	GERMANDISC IMPORT COMPANY LTD	1212, avenue des Pins, app. 800, Montréal	71 10 20	1977 à 1980 incl.
1301-3982	GUY GIRARD LTÉE	Laval-Ouest, ville de Laval	56 08 20	1976 à 1980 incl.
1313-0406	GOLDEN SATURN OIL & GAS (QUÉBEC) LIMITED (No personal liability)	Montréal	58 02 07	1976 à 1980 incl.
1313-0521	H GOUDREAU ÉLECTRIQUE CIE LTÉE	11710, boul. Gouin ouest, Montréal	59 09 18	1976 à 1980 incl.
1320-1652	GREATER RAWDON REALTIES INC.	32, avenue Robert, Outremont	59 10 23	1976 à 1980 incl.
1320-1744	THE GRESHAM COMPANY LIMITED	1081, rue Smith, Montréal	56 12 19	1976 à 1980 incl.
1305-5801	GUY STEEL INC.	Pointe-Claire	60 06 10	1976 à 1980 incl.
1305-5967	HANDY MILK SERVICE INC.	400, St-Jacques ouest, bureau 403, Montréal	59 12 11	1976 à 1980 incl.
1292-8032	HAVENSHELL INVESTMENT CORP.	Montréal	59 08 21	1976 à 1980 incl.
13003-9995	HEBERT OIL BURNERS LIMITED	651, rue Villeray, Montréal	59 03 12	1976 à 1980 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1309-5245	HELLER SPERRY OF CANADA LTD . .	265, rue Vitré ouest, Montréal	54 07 22	1976 à 1980 incl.
1292-8222	HENRI-JULIEN MOTORS LIMITED . . .	7377, avenue Henri-Julien, Montréal	54 04 13	1976 à 1980 incl.
1265-6047	HERMAD INC.	1440, Ste-Catherine ouest, bureau 426, Montréal	59 06 09	1976 à 1980 incl.
1266-3696	HOWDER INVESTMENT CORP.	1010, rue Sherbrooke ouest, bureau 1610, Montréal	65 01 15	1976 à 1980 incl.
1292-8941	HUB QUÉBEC MINES LIMITED (No personal liability)	Québec	57 02 20	1976 à 1980 incl.
1292-8651	HUDSON HOSIERY MILLS (QUÉBEC) LTD	Rigaud	57 03 07	1976 à 1980 incl.
1299-8365	ÎLE JÉSUS BUILDERS SUPPLIES LTD	455, av. Simcoe, Mont-Royal	60 10 06	1976 à 1980 incl.
1315-1741	LES IMMEUBLES BERTRI INC.	689, boul. Gouin est, Montréal	55 05 14	1976 à 1980 incl.
1319-5607	IMMEUBLES DICAIRE REALTIES INC.	275, 8e Avenue, Lachine	56 04 10	1976 à 1980 incl.
1320-1181	IMPORTATIONS DU GLOBE INC. . . .	Montréal	59 05 22	1976 à 1980 incl.
1317-2366	IMPRIMERIE LUCERNE INC. . . . . *LUCERNE PRESS INC.*	156, rue St-Denis, St-Lambert (Chambly)	57 11 30	1976 à 1980 incl.
1320-2858	LES INDUSTRIES DU NORD LTÉE . . .	10710, rue Lamoureux, Montréal-Nord	61 03 30	Initial 1976 à 1980 incl.
1317-6714	INTER CITY PUBLISHING COMPANY LTD	221, rue St-Paul ouest, Montréal	54 08 23	1976 à 1980 incl.
1313-2204	INTERNAITONAL BUILDING LIMITED	1470, rue Peel, Montréal	57 03 08	1976 à 1980 incl.
1297-4184	INVEST RITE LAND INC.	8261, boul. St-Laurent, Montréal	56 12 11	1976 à 1980 incl.
1254-9077	LES INVESTISSEMENTS DUCHARME INC.	1290, boul. Rosemont, Montréal	63 03 28	Initial 1976 à 1980 incl.
1316-8653	IROQUOIS GARDENS DEVELOPMENT CORP.	4010, avenue Ken, Montréal	59 09 22	1976 à 1980 incl.
1309-6557	ISLAND STEEL CO LTD	4037, rue Van Horne, Montréal	59 09 30	1976 à 1980 incl.
1292-9725	JACKAY SHOE STORE INC.	Montréal	61 04 27	1976 à 1980 incl.
1313-2741	JAGAL REALTIES INC.	Montraél	58 03 20	1976 à 1980 incl.
1296-7568	JALOBY ENTERPRISES, INC.	St-Laurent	62 07 11	1976 à 1980 incl.
1313-2709	JANDALE DEVELOPMENT CORP. . . .	9720, rue Jeanne-Mance, Montréal	59 05 01	1976 à 1980 incl.
1313-2857	JAYMOR REALTY INC.	266, rue Notre-Dame ouest, Montréal	59 04 10	1976 à 1980 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1297-4804	JEMINI INVESTMENT CORP.	5757, avenue Decelles, bureau 520, Montréal	59 07 06	1976 à 1980 incl.
1320-3781	RAYMOND JEZEQUEL INC.	75, croissant Fairlawn, Beaconsfield	54 11 22	1976 à 1980 incl.
1551-7923	JOANNES MINE CORPORATION LIMITED (No personal liability)	Montréal	28 04 03	1976 à 1980 incl.
1313-3186	LUCIEN JOLICOEUR INCORPORÉE	666, 12e Avenue, Lachine	57 01 28	Initial 1976 à 1980 incl.
1316-9396	JOTHAL DEVELOPMENT CORP.	Montréal	57 02 18	1976 à 1980 incl.
1269-4451	JUMO METALS CORPORATION (No personal liability)	427, rue St-Jacques ouest, Montréal	52 05 27	1976 à 1980 incl.
1547-5684	K&W DRESS INC.	Montréal	32 03 26	1976 à 1980 incl.
1309-0949	K L S ENTERPRISES LIMITED	455, Craig ouest, bureau 503, Montréal	58 09 23	1976 à 1980 incl.
1269-6423	KAYAL LTD	Montréal	72 05 17	1977 à 1980 incl.
1293-0988	KEATING MOTOR SALES LTD	152, rue Notre-Dame est, Montréal	59 11 19	1976 à 1980 incl.
1320-4292	KEMP URANIUM MINES LIMITED (No personal liability)	507, place d'Armes, local 1205, Montréal	54 10 25	1976 à 1980 incl.
1316-9636	KENHURST MINING CORPORATION LIMITED (No personal liability)	Montréal	54 03 08	1976 à 1980 incl.
1320-4391	KEY CONSTRUCTION (QUÉBEC) INC.	Montréal	60 07 22	1976 à 1980 incl.
1318-2076	A.J. KNAPP REALTY LTD	Montréal	61 01 09	1976 à 1980 incl.
1301-7892	KNOLLWOOD DEVELOPMENT CORP.	Montréal	59 08 25	1976 à 1980 incl.
1313-3863	KORNERS LIMITED	6710, avenue Fielding, Montréal	59 12 22	1976 à 1980 incl.
1301-7959	KOVER-LIP MFG. CO. INC.	1240, rue St-Antoine ouest, Montréal	54 03 23	1976 à 1980 incl.
1316-9768	KRAKOWER INVESTMENT CORP.	1440, rue Towers, bureau 100, Montréal	60 01 21	1976 à 1980 incl.
1301-7967	KREVER WASTE PAPER LTD	Montréal	58 11 03	1976 à 1980 incl.
1290-5857	LAKE BASKATONG MINING CORPORATION (No personal liability)	Montréal	56 06 12	1976 à 1980 incl.
1259-9833	F. R. LANGLOIS INC.	1538, rue Sherbrooke ouest, bureau 514, Montréal	70 09 02	1977 à 1980 incl.
1301-7108	J.L. LASNIER INC.	Longueuil	54 12 13	1976 à 1980 incl.
1319-1804	LAVAL CLAIMS SERVICES LTD.	Laval (Île-Jésus)	59 05 21	1976 à 1980 incl.
1305-9811	LAVENTURE PLUMBING & HEATING INC.	1839, avenue de LaSalle, Montréal	59 09 03	1976 à 1980 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1290-7143	BERNARD LAZAROVITZ INC.	6277, chemin Deacon, Montréal	59 02 05	1976 à 1980 incl.
1320-5372	S. LEBLANC LTÉE	3819, Northcliffe, Montréal	59 04 02	1976 à 1980 incl.
1305-7302	LELAND INSTRUMENTS OF CANADA LIMITED	614, rue St-Jacques ouest, Montréal	55 03 31	Initial, 1976 à 1980 incl.
1309-9387	LEXINGTON DEVELOPMENT CORP.	St-Laurent	59 06 16	Initial, 1976 à 1980 incl.
1292-8339	L'HEUREUX ET DUSSAULT LIMITÉE	Montréal	53 05 04	1976 à 1980 incl.
1313-5728	LILLY'S QUICK RESTAURANT LTD	1410, rue Stanley, local 503, Montréal	62 05 04	Initial, 1976 à 1980 incl.
1317-0543	LITHOGRAPHIE LAVAL LTÉE *LAVAL LITOGRAPHING LTD.*	24, rue Corbeil, Laval (Île-Jésus)	58 12 29	Initial, 1976 à 1980 incl.
1520-8440	LOISIRS NOTRE-DAME DE GRÂCE INC.	Longueuil	75 10 29	Initial, 1976, 1977, 1979, 1980
1299-1592	LORD NELSON AMUSEMENT COMPANY, LIMITED	Verdun	31 09 25	Initial, 1976 à 1980 incl.
1319-7546	P.E. LORTIE LIMITÉE *P.E. LORTIE LIMITED*	8211, rue St-Hubert Montréal	54 05 07	1976 à 1980 incl.
1552-5918	LOURMET MINES LIMITED (No personal liability)	Montréal	40 03 15	1976 à 1980 incl.
1302-0938	LUNAR REALTY CORP.	1440, rue Towers, local 100, Montréal	59 04 17	Initial, 1976 à 1980 incl.
1306-1593	LYMAR REALTY CORP.	1440, rue Towers, bureau 100, Montréal	59 04 17	Initial, 1976 à 1980 incl.
1291-4255	MAGIC COATINGS LIMITED	5420, boul. Pie-IX, Montréal	55 06 03	Initial, 1976 à 1980 incl.
1305-2469	MAGOG-NEWPORT TOURS AND FERRY INC.	St-Lambert (Chambly)	57 06 11	1976 à 1980 incl.
1238-2909	MAISONS BERNARD INC *BERNARD HOMES INC*	1411, rue Crescent, Montréal	63 04 11	Initial, 1976 à 1980 incl.
1301-5748	MANCHESTER HOSIERY CO LTD	2582, chemin Bedford, Montréal	62 01 19	Initial, 1976 à 1980 incl.
1548-9727	MARCHÉ AMHERST LTÉE	1120, rue Ste-Catherine est, Montréal	37 08 28	Initial, 1976 à 1980 incl.
1307-4190	MARCHÉ ARSENAULT LTÉE *ARSENAULT SUPER MARKET LTD*	St-Lambert (Chambly)	56 01 05	Initial, 1976 à 1980 incl.
1274-0825	MARGATE REALTY CORP.	Montréal	59 07 29	Initial, 1976 à 1980 incl.
1300-1995	MARGUERITE'S CHILDREN'S WEAR LTD	Pointe-Claire	59 06 27	Initial, 1976 à 1980 incl.
1306-2153	MARQUETTE SECURITIES CORPORATION	1290, rue St-Denis, bureau 110, Montréal	56 09 22	Initial, 1976 à 1980 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1320-7469	MARTEL CONSTRUCTION INC.	6719, boul. St-Laurent, Montréal	57 06 18	Initial, 1976 à 1980 incl.
1320-7477	MARTEL SALES INC.	6769, rue St-Denis, Montréal	62 01 19	Initial, 1976 à 1980 incl.
1310-1423	MASADA INVESTMENT CORPORATION	5757, avenue Decelles, bureau 509, Montréal	59 02 10	Initial, 1976 à 1980 incl.
1291-4164	MAYFAIR CLOTHIERS INC.	Montréal	59 10 02	Initial, 1976 à 1980 incl.
1306-2625	MEDINA DEVELOPMENT CORPORATION	1255, rue University, bureau 1612, Montréal	59 04 06	Initial, 1976 à 1980 incl.
1302-2330	MERCAN INC.	152, rue Notre-Dame est, Montréal	56 03 29	Initial, 1976 à 1980 incl.
1293-5904	LE MESSAGER DE VERDUN INC. .... *THE VERDUN MESSENGER INC.*	Verdun	52 02 14	1976 à 1980 incl.
1319-3222	MÉTHODES CORRECTIVES DU QUÉBEC LTÉE *CORRECTIVE METHODS OF QUÉBEC LTD*	8607, St-Laurent, Montréal	61 01 24	Initial, 1976 à 1980 incl.
1317-3877	MILKY-WAY INC.	4805, Van Horne, Montréal .	57 12 09	1976 à 1980 incl.
1310-1530	MILO-MAT INC.	3222, rue Beaubien est, Montréal	58 02 08	Initial, 1976 à 1980 incl.
1302-2579	MILSAM CORPORATION	Montréal	57 01 10	Initial, 1976 à 1980 incl.
1320-8350	MINA TAXI SERVICE INC.	Montréal	59 09 03	1976 à 1980 incl.
1302-2710	MINORA MINING CORPORATION (No personal liability)	Montréal	56 12 11	1976 à 1980 incl.
1316-8661	MME I SCHAEFER (MONTRÉAL) INC.	2101, boul. St-Laurent, Montréal	56 01 14	Initial, 1976 à 1980 incl.
1301-0541	MONT SAUVAGE ESTATES LTD	Val-Morin (Terrebonne) ...	64 12 22	1976 à 1980 incl.
1293-5334	MONTRÉAL METAL MASTERS LTD ..	Montréal	56 11 02	1976 à 1980 incl.
1304-4920	MONTRÉAL REINFORCED CONCRETE STRUCTURE LTD	5310, avenue Randall, bureau 17, Montréal	56 08 02	1976 à 1980 incl.
1298-7202	MONTRÉAL SWEATER SALON INC. .	Montréal	61 09 11	1976 à 1980 incl.
1293-6951	MOON VALLEY LUMBER LTD	1998, boul. St-Joseph est, Montréal	59 05 01	1976 à 1980 incl.
1317-4420	MOUNTAIN SIGHTS INVESTMENTS LTD	Montréal	60 01 12	1976 à 1980 incl.
1320-8988	MYCH O GAZ INC.	4146, rue St-Denis, Montréal	59 02 04	1976 à 1980 incl.
1320-9101	NEGEV REALTIES INC.	407, McGill, local 604, Montréal	60 07 14	1976 à 1980 incl.
1293-7751	NORDIC REALTY CORP.	480, avenue Ash, Montréal	59 06 25	1976 à 1980 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1306-4332	NORELLCO INC.	4446, boul. St-Laurent, Montréal	59 02 18	1976 à 1980 incl.
1550-7247	NORTH AMERICAN PRINTING COMPANY LIMITED	Montréal	26 05 04	1976 à 1980 incl.
1306-8796	NORTH STONE INC.	229, boul. Bon-Pasteur, Laval (Île-Jésus)	60 03 31	1976 à 1980 incl.
1549-1251	NOVELTY DRESS COMPANY LIMITED	Montréal	23 01 15	1976 à 1980 incl.
1317-4982	NYLAD REALTY CORP.	1440, rue Towers, local 100, Montréal	59 02 12	1976 à 1980 incl.
1293-6290	OKA MINES LTD (No personal liability)	Montréal	54 04 08	1976 à 1980 incl.
1316-9826	OPTO LAB RÉMI LAMARCHE LTÉE *OPTO LAB RÉMI LAMARCHE LTD*	4566, rue De Laroche, Montréal	59 03 12	1976 à 1980 incl.
1320-2254	OUTREMONT HEIGHTS LTD	Montréal	59 05 11	1976 à 1980 incl.
1104-5713	PAPILLON MODES INC.	12231, Bois-de-Boulogne Montréal	69 06 03	1978, 1979, 1980
1296-3633	PARC D'ÉPINETTE INC.	Montréal	61 11 29	1976 à 1980 incl.
1298-2781	PARENT & RANDOUX TAXI INC.	4660, chemin Queen Mary, Montréal	55 12 01	1976 à 1980 incl.
1306-5537	PHILIP'S AUTO INC.	3745, avenue Carlton, bureau 3, Montréal	59 10 28	1976 à 1980 incl.
1228-4642	PISTE D'ACCÉLÉRATION SAINT-EUGÈNE INC *SAINT-EUGÈNE DRAG STRIP INC*	517, 10e Avenue Laval (Île-Jésus)	67 10 04	1976 à 1980 incl.
1303-6819	PLACEMENT BEAURIVAGE INC.	Québec	58 01 30	1976 à 1980 incl.
1302-6588	LES PLACEMENTS RIVE-SUD INC. *SOUTH SHORE INVESTMENTS INC.*	St-Lambert (Chambly)	62 04 11	Initial, 1976 à 1980 incl.
1314-4746	LES PLACEMENTS VISSAC INC.	413, avenue Roslyn, Westmount	63 01 07	Initial, 1976 à 1980 incl.
1280-1510	PLAGESTIN INC.	Montréal	63 09 04	1976 à 1980 incl.
1310-4435	POLUGA LTÉE	801, rue Rachel est, Montréal	61 02 16	1976 à 1980 incl.
1304-0373	CAMILLO PORPORINO INC.	6520, rue Dumas, Montréal	62 01 22	1976 à 1980 incl.
1320-6511	LE PROGRÈS DE L'OUEST INC. *THE WEST END PROGRESS INC.*	Verdun	55 01 19	1976 à 1980 incl.
1290-3696	PROGRESSIVE ARCHITECTURAL CONSTRUCTION LTD	4805, Saint-Kevin, Montréal	57 10 21	1976 à 1980 incl.
1305-2584	PUBLICITÉ FIGARO INC.	601, chemin Côte-Vertu, St-Laurent	60 03 11	1976 à 1980 incl.
1267-3489	PURGE INSECTICIDE INC.	Rougemont (Rouville)	67 04 06	1976 à 1980 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1295-1000	QUÉBEC BACHELOR MINING CORPORATION (No personal liability)	Montréal	56 11 19	1976 à 1980 incl.
1320-3724	QUÉBEC JET MARINE SALES & SERVICE CO LTD	Ste-Rose, ville de Laval	61 08 15	1976 à 1980 incl.
1319-5912	QUÉBEC MACK DISTRIBUTORS LTD.	10, St-Jacques ouest, local 906, Montréal	56 10 24	1976 à 1980 incl.
1257-1253	R & R ENTERPRISES LTD	Montréal	55 03 21	1978, 1979, 1980
1291-9999	DORA RABINOVITCH CORP.	6275, place Northcrest, app. 817, Montréal	58 12 19	1976 à 1980 incl.
1306-6543	RAINAS INTERNATIONAL LTD	159, Craig ouest, bureau 702, Montréal	61 04 10	1976 à 1980 incl.
1310-5176	RAPID OIL INC	Laval-des-Rapides, ville de Laval	60 04 06	1976 à 1980 incl.
1298-4662	REGENT AGENCIES LTD.	Montréal	58 11 05	1976 à 1980 incl.
1314-1569	RELIANCE SECURITIES LIMITED	28, rue St-Jacques ouest, Montréal	53 01 29	1976 à 1980 incl.
1314-1619	RENODE CORPORATION LTD	5803, chemin Côte-des-Neiges, Montréal	60 07 21	1976 à 1980 incl.
1313-2444	REVELE INFANTS WEAR INC.	4652, rue Rivard, Montréal	54 12 13	1976 à 1980 incl.
1298-4902	LA REVUE POPULAIRE LIMITÉE	975, de Bullion, Montréal	62 07 20	1976 à 1980 incl.
1310-3718	PAUL RIVARD LTÉE	905, rue de Fleurimont, Montréal	56 07 26	1976 à 1980 incl.
1293-8510	ROMA PARADISE DEVELOPMENT INC.	201, rue Jean-Talon est, Montréal	56 10 12	1976 à 1980 incl.
1302-6794	ROMES CORPORATION LTD	Montréal	61 02 16	1976 à 1980 incl.
1319-0681	AU ROYAUME DU CHAPEAU LIMITÉE	6404, rue St-Hubert, Montréal	54 02 26	1976 à 1980 incl.
1298-5651	RUBINA HOLDINGS LTD	132, rue St-Jacques, Montréal	55 06 06	1976 à 1980 incl.
1305-6817	ST. HUBERT PAVING INC.	2500, rue Deslauriers, Jacques-Cartier	58 05 08	1976 à 1980 incl.
1295-1695	ST. LAURENT TIRE & BATTERY LTD	St-Laurent	58 12 05	1976 à 1980 incl.
1301-0236	ST. PHILIPPE ENTERPRISES CORP	Côte-St-Luc	59 06 04	1976 à 1980 incl.
1294-1720	LE SAMEDI LIMITÉE	975, rue de Bullion, Montréal	62 07 20	Initial, 1976 à 1980 incl.
1283-0923	R. SÉGUIN & FILS INC.	Montréal	60 04 20	1976 à 1980 incl.
1296-4722	SELECT DISTRIBUTORS LTD	Montréal	60 03 07	1976 à 1980 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1297-3889	SELECT IMPORTING LTD	6935, rue Sherbrooke est, bureau 12, Montréal	62 10 25	1976 à 1980 incl.
1304-7758	SERVICE DE DÉSINFECTION DES FERMES LTÉE *FARM DESINFECTION SERVICE LTD*	Québec	53 04 02	1976 à 1980 incl.
1313-7203	MARCEL SIGMUND AUTO INC.	9790, rue Lajeunesse, Montréal	58 09 02	Initial, 1976 à 1980 incl.
1320-1660	SILICA (GRECEL) INC.	Montréal	58 05 23	1976 à 1980 incl.
1316-0619	SOCIÉTÉ D'ÉVALUATION GÉNÉRALE INC.	6971, rue St-Denis, Montréal	57 01 22	1976 à 1980 incl.
1294-2579	SPARTA DEVELOPMENT CORPORATION	1255, rue University, bureau 1612, Montréal	59 03 21	1976 à 1980 incl.
1291-7035	STATION DE SERVICE DAOUST LIMITÉE *DAOUST SERVICE STATION LTD*	Lachine	53 07 23	1976 à 1980 incl.
1298-7012	STURGEON INVESTMENT INC.	Montréal	56 08 30	1976 à 1980 incl.
1307-5734	SUN AUTOMATIC PARKING (1958) INC.	132, rue St-Jacques, bureau 1022, Montréal	58 11 24	1976 à 1980 incl.
1294-0029	SUNLIGHT PROVISIONS LTD	224, avenue Bernard, Montréal	61 03 21	1976 à 1980 incl.
1294-2967	SUPER STRONG WOOD PRODUCTS LIMITED	Brosseau-Station	56 04 03	1976 à 1980 incl.
1314-3698	SYSTCOMS INC.	Montréal	57 08 20	1976 à 1980 incl.
1313-8870	TAJ-PRAM MOTORS LTD	2241, rue Minto, Montréal .	57 12 13	1976 à 1980 incl.
1302-8717	TARKA LIMITED	Montréal	57 11 21	1976 à 1980 incl.
1314-1262	TÉLÉ RADIO PRODUCTION INC.	3360, rue Goyer, Montréal .	57 10 15	1976 à 1980 incl.
1306-9182	TERM OIL CONSTRUCTION CO LTD .	5111, de Salaberry, Montréal	58 03 15	1976 à 1980 incl.
1310-7685	TEXACAN URANIUM CORPORATION (No personal liability)	Montréal	55 05 04	1976 à 1980 incl.
1310-7693	TEX-TONE CLEANERS LTD	Huntingdon (Beauharnois) .	60 02 15	1976 à 1980 incl.
1298-8705	3-3-3 INCORPORATED	Montréal	55 07 05	1976 à 1980 incl.
1305-7179	TOTSY TOGS INC.	Montréal	59 06 19	1976 à 1980 incl.
1293-6407	TRANS-DOMINION MINING & OILS CORPORATION (No personal liability)	1504, rue Mountain, Montréal	53 08 03	1976 à 1980 incl.
1310-4518	TREND POOLS (MONTRÉAL) LTD ...	85, rue Jean-Talon ouest, Montréal	60 06 08	1976 à 1980 incl.
1302-1076	TURISSA SEWING MACHINES CORPORATION	1410, rue Stanley, local 408 Montréal	54 08 04	1976 à 1980 incl.
1310-8667	2000 WESTBROADWAY INC.	2000, avenue Westbroadway, Montréal	58 09 17	1976 à 1980 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1368-6035	S. VALENT & ASSOCIÉS INCORPORÉE	5450, chemin Côte-des-Neiges, bureau 416, Montréal	74 06 18	1976, 1979, 1980
1312-0142	VALMOR CHIBOUGAMAU MINING COMPANY LTD (No personal liability)	Montréal	56 08 16	1976 à 1980 incl.
1302-9509	VASSEUR HOLDINGS INC.	4887, avenue Kent, Montréal	59 10 28	1976 à 1980 incl.
1298-2450	LES VENTES & SERVICE DE PNEUS OUELLET INC. *THE OUELLET TIRE SALES & SERVICE INC.*	1290, rue St-Denis, bureau 99, Montréal	60 12 16	Initial, 1976 à 1980 incl.
1317-9981	VENTURA DEVELOPMENT CORPORATION	18, avenue Gladstone, Westmount	59 06 03	1976 à 1980 incl.
1294-4351	VEON CONSTRUCTION INC.	St-Laurent	60 03 15	1976 à 1980 incl.
1318-0195	WEATHERMASTER OF MONTRÉAL INCORPORATED	4895, boul. St-Laurent, Montréal	56 10 31	1976 à 1980 incl.
1314-2765	WESTERN SALES INC.	533, rue Cherrier, Montréal	58 01 13	1976 à 1980 incl.
1302-4187	WHITE PAINTS CO LTD	3848, St-Jacques ouest, Montréal	55 11 17	1976 à 1980 incl.
1285-5359	THE SUZIE WONG RESTAURANT CORP.	Montréal	61 05 04	1976 à 1980 incl.
1319-9153	YALE FILM MANUFACTURING CORP.	4691, avenue Van Horne, Montréal	61 01 12	1976 à 1980 incl.
1307-0586	ZETTELMEYER OF CANADA LTD	Montréal	61 01 23	1976 à 1980 incl.

14619-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Avis de reprise d'existence

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a délivré des certificats de reprise d'existence des compagnies dissoutes dont les noms suivent:

Nom	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
LES ARTS CONTACT INC. 1358-3125	81 01 22	Aucune
FAIRVIEW POINTE CLAIRE SHOPPING CENTRE LIMITED 1295-9482	81 04 15	La dénomination sociale de la compagnie est changée en celle de CENTRE D'ACHATS FAIRVIEW POINTE CLAIRE LTÉE — *FAIRVIEW POINTE CLAIRE SHOPPING CENTRE LIMITED*
SKISAGLAC INC. 1317-8512	81 08 24	Aucune

14619-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Commission des transports du Québec

Aux fins de faciliter la recherche, la Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi sur les transports (L.R.Q., chapitre T-12) et au Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne (A.C. 2619-73 et ses amendements). Ces rubriques sont identifiées de la façon suivante:

I — Avis de la Commission *proprio motu* (Règlement 2, a. 2.24)

II — Avis d'introduction de requêtes (Règlement 2, a. 2.3)

III — Avis d'opposition à une modification de certains tarifs (a. 2.64)

IV — Avis de désistement

V — Avis de décisions rendues

VI — Formules en usage à la Commission des transports du Québec prescrites par le président, en vertu de l'article 25 de la Loi sur les transports.

VII — Demandes relatives à des changements de contrôle ou de maintien de permis.

		Décisions			Dossiers	
Divisions administratives	Secteurs	Numérotation		Couleur	Préfixes des bureaux	Numéro
		Mtl	Qué.			
Transport public	Voyageurs	MPV	QPV	Rose	Q ou M	Série: 000000
	Écoliers	MPE	QPE	Rouge foncé	Q ou M	Série: 100000
	Taxi	MPT	QPT	Jaune	Q ou M	Série: 200000
Transport général	Camionnage régulier et spécialisé	MCG	QCG	Orange brûlé	Q ou M	Série: 300000
	Produits nommés	MPN	——	Vert pâle	—— M	Série: 400000
Transport en vrac		MCV	QCV	Vert foncé	Q ou M	Série: 500000
(Location)		ML	QL	Bleu pâle	Q ou M	Série: 600000
Transport spécialisé	Maritime	MSM	QSM	Bleu foncé	Q ou M	Série: 700000
	Déchets	MSD	QSD	Violet	Q ou M	Série: 710000
	Aérien	MSA	QSA	Mauve	Q ou M	Série: 800000
	Ferroviaire	MSF	QSF	Brun	Q ou M	Série: 900000

II — Avis d'introduction de requêtes

La Commission donne avis de la nature des requêtes suivantes, conformément aux dispositions de l'article 2.13 du Règlement 2. Quinconque désire s'opposer ou intervenir doit le faire, suivant les règles prévues à l'article 2.14 dudit règlement, dans les 21 jours francs de la date de la présente publication.

Rôle M-81-06402-9
M-211253-101-D

GLASS ROSWITHA
333, promenade Riverside, app. 1003
St-Lambert, QC
J4P 1A9
Requérante-cessionnaire
M-210344-001-101-D

PARENT, LUC
333, promenade Riverside, app. 1003
St-Lambert, QC
J4P 1A9
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-210344-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-2 Longueuil.

Rôle M-81-06403-7
M-211265-101-D

BONNEAU, CLAUDE
45, rue Carreau
Iberville, QC
J2X 4J2
Requérant-cessionaire
M-209880-001-102-D

ROBILLARD, GUY
2, route 104
Iberville, QC
J2X 1H1
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209880-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-41 St-Jean.

Rôle M-81-06409-4
M-601160-106-D

LOCATION D'AUTOMOBILES H.P. INC:
7385, boul. St-Laurent
Montréal, QC
H2R 1W7
Place d'affaires au Québec:
6, rue Jean-Talon ouest
Montréal QC
H2R 2W5
Requérante
Proc.: Paquette & Ass.

La requérante, Location d'Automobiles H.P. Inc., détentrice du permis M-601160, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin que le permis qu'elle a obtenu par la décision ML-02627 soit renouvelé, lequel permis se lit ainsi qu'il suit:

— Location à court terme de véhicules de promenade aux personnes devant passer leur examen en vue d'obtention d'un permis de conducteur au 1677, rue Sauvé est, appartement 2, Montréal.

Ladite demande est faire en conformité avec ladite décision, dont référence est ci-haut faite.

Elle demande donc qu'un permis, tel que ci-haut décrit, lui soit émis.

Rôle M-81-06420-1
M-211185-101-D

TAXI LAPLANTE DE PINCOURT ENR.
(Laplante Roger, Laplante Michel)
(En société)
37, Chanoine-Groulx
Vaudreuil, QC
J7V 2T9
Requérants-cessionnaires
M-204677-001-105-D

TAXI DU VILLAGE PINCOURT INC.
76, 23e Avenue
Pincourt, QC
J7V 4R9
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Les requérants-cessionnaires demandent de leur transférer le permis M-204677-001 que détient la requérante-cédante pour la région municipalité de Pincourt 06-7208-V.

Rôle M-81-06422-7
M-203664-101-D
DANIEL, ERSILIA
2820, place Darlington, app. 34
Montréal, QC
H3S 1L5
Requérante-cessionnaire
M-203665-002-102-D
DANIEL, GEORGES
2820, place Darlington, app. 34
Montréal, QC
H3S 1L5
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203665-002 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-06423-5
M-601263-102-D
LES LOCATIONS D'AUTOS & CAMIONS LE CIRCUIT LACC LTÉE
100, Alexis-Nihon, app. 145
Ville Saint-Laurent, QC
H4M 2N6
Requérante

La compagnie de location s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'avoir la permission de déménager sa place d'affaires du 100, boul. Alexis-Nihon, bureau 145, ville St-Laurent, au 3816, rue Jarry est à Montréal.

Rôle M-81-06424-3
M-204917-101-D
PAQUETTE, ANDRÉ
677, Louise
Longueuil, QC
J4J 2T9
Requérant-cessionnaire
M-203572-001-101-D
JODOIN, WILFRID
3, Kennedy, R.R. 2
C.P. 140, parc Rémillard
L'Acadie, QC
J0J 1H0
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203572-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-2 Longueuil.

Rôle M-81-06425-0
M-600255-103-D
LOCATION GALOP INC.
GALOP LEASING INC.
1, av. Antonio-Goyette
Ste-Martine (Châteauguay)
QC
J0S 1V0
Requérante
Proc.: Corbeil & Ass.

Location Galop Inc., détentrice du permis portant le numéro M-600255, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de modifier l'adresse de son bureau de location: de 125, rue St-Joseph, Châteauguay-Centre, QC, J6K 3J9; à: 117B, boul. St-Jean-Baptiste, Châteauguay, QC, J6K 3B1

Rôle M-81-06426-8
M-206071-101-D
PIE, PIERRE
128, de la Québécoise
L'Acadie, QC
J0J 1H0
Requérant-cessionnaire
M-206442-001-101-D
FORGET, ERNEST
243, rang Kempt
Mont-St-Grégoire, QC
J0J 1K0
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-206442-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-41 St-Jean.

Rôle M-81-06427-6
M-601292-103-D
C.A. CONSUMER LEASING LTD
45, Port-Royal ouest
Montréal, QC
H3L 2A5
Requérante
Proc.: Harvey Earl Shaffer

La requérante s'adressera à la Commission des transports du Québec pour demander le maintien de son permis suite à un changement de contrôle dans l'administration de la requérante.

Avant la transaction par laquelle le contrôle a été modifié ou changé, le seul actionnaire et administrateur de la requérante était Irwin Wax, et depuis ladite transaction, les administrateurs et actionnaires de la requérante sont maintenant Irwin Wax et monsieur Samuel Eltes.

Rôle M-81-06428-4
M-211263-101-D
PATRICE, LINDA
3905, Fort-Rolland, app. 3
Lachine, QC
H8T 1W1
Requérante-cessionnaire
M-202327-001-101-D
FRÉCHETTE, GÉRARD
1030, St-Antoine, app. 35
Lachine, QC
H8S 1T3
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-202327-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-12 Ouest de Montréal.

Rôle M-81-06429-2
M-211264-101-D
GUÉRIN, RAYMOND
8110, d'Aunis
St-Léonard, QC
H1R 2M8
Requérant-cessionnaire
M-210049-001-102-D
GUÉRIN BOUDREAU, MME MARIE-PAULE
8110, d'Aunis
St-Léonard, QC
H1R 2M8
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-210049-001 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-5 Est de Montréal.

Rôle M-81-06430-0
M-211267-101-D
BROUILLETTE, DAMIEN
4277, Désormeaux
Montréal, QC
H1K 2W5
Requérant-cessionnaire
M-200249-001-101-D
LAROCQUE, LÉO
8736, Marseille
Montréal, QC
H1L 1S2
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-200249-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-06431-8
M-601397-101-D
ESTRIE TOYOTA INC.
6, rue Irwin
Granby (Shefford)
QC
Requérante
Proc.: Paquette & Ass.

La requérante demande à être autorisée à faire la location à court terme de véhicules de plaisance au 6, rue Irwin, Granby, QC.

Rôle M-81-06432-6
M-211268-101-D
FABY TAXI ENRG.
(Gomez, M. Fabiola)
5465, boul. Payer
St-Hubert, QC
J3Y 1J7
Requérant-cessionnaire
M-203676-001-102-D
CAMPION, MARIO
2311, Hector
Montréal, QC
H1L 3X2
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203676-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-06433-4
M-211269-101-D
PASIUS, JOSEPH ÉTIENNE
11481, Langelier, app. 1
Montréal-Nord, QC
H1G 3L6
Requérant-cessionnaire
M-209777-001-102-D
SIMON, WILFRID
0318, Bergevin, app. 6
LaSalle, QC
H8R 3N3
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
La requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209777-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-06434-2
M-211270-101-D
CORBEIL, RAYMOND
216, St-Hubert
Pont-Viau, ville de Laval
QC
H7G 2Y4
Requérant-cessionnaire
M-209644-001-101-D
JOLIN, SERGE
522, Patenaude
Pont-Viau, ville de Laval
QC
H7G 3G3
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209644-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-8 Laval.

Rôle M-81-06435-9
M-601397-102-D
ESTRIE TOYOTA INC.
6, rue Irwin
Granby (Shefford)
QC
Requérante
Proc.: Paquette & Ass.

La requérante demande à être autorisée à faire la location à long terme de véhicules de plaisance au 6, rue Irwin, Granby, QC.

Rôle M-81-06436-7
M-211271-101-D
PLESIMOND, AIMÉ JR
8439, 12e Avenue
St-Michel, QC
H1Z 3K9
Requérant-cessionnaire
M-202204-001 101-D
CROGHAN, JAMES R.
1035, Closse
Montréal, QC
H3H 1Z1
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-202204-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-06456-5
M-30006-255-DT
NIAGARA FRONTIER TARIFF BUREAU INC.
P.O. Box 184
Buffalo (New York)
14221

Modification tarifaire:
Demande de fixation de tarif
Supplément 46 au tarif 220-3
(Tarif de papier journal)
Item: 6700-D (Réduction)
Supplément 46 au tarif 250-K
(Tarif de composantes d'automobile)
Item: 7825-10 (Addition)
Supplément 9 au tarif 260-B
(Tarif de marchandises générales)
Item: 4765-C (Augmentation)
4770-B (Augmentation)
5260-A (Augmentation)
5270-A (Augmentation)
5360-A (Augmentation)
5370-A (Augmentation)
5380-A (Augmentation)
6250-A (Augmentation)
13863 (Addition)
15260 (Addition)
Supplément 17 au tarif 261-J
(Tarif de marchandises générales)
Item: 4062-A (Augmentation)
4725-01-D à 4725-12-D (Augmentation)
5250-A (Augmentation)
5290-A (Augmentation)
5300-A (Augmentation)
5330-A (Augmentation)
6140-B (Addition)
6895 (Addition)
15265 (Addition)
16420 (Réduction)
18035-A (Augmentation)
Cette demande est présentée conformément à l'article 2.58.1 du Règlement n° 2 (1976) et nous demandons que la requête entre en vigueur le 14 septembre 1981 ou à la date que la décision sera rendue si cette date est ultérieure à celle mentionnée plus haut.
Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter lesdits suppléments déposés à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-81-06465-6
M-305640-102-D
CALVÉ, PIERRE
231, Labonté
Rosemère, QC
J7A 3M7
Voiturier-remorqueur
M-300164-164-D
ATLAS TRUCKING COMPANY LTD. ATLAS TRANSPORT LTÉE
5005, avenue Irwin
Ville LaSalle, QC
H8N 2G9
Voiturier-roulier

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:
Transport restreint — remorquage seulement — contrat
Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques, vides ou chargées, de la requérante conjointe: Atlas Trucking Company Ltd., détentrice du permis M-300164, qui agira comme voiturier-roulier.
Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.
Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-81-06466-4
M-305641-102-D
JOBIN, PHILIPPE
258, rue Labonté
Rosemère, QC
J7A 3W1
Voiturier-remorqueur
M-300164-166-D
ATLAS TRUCKING COMPANY LTD
ATLAS TRANSPORT LTÉE
5005, avenue Irwin
Ville LaSalle, QC
H8N 2G9
Voiturier-roulier

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint — remorquage seulement — contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques, vides ou chargées, de la requérante conjointe: Atlas Trucking Company Ltd, détentrice du permis M-300164, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-81-06467-2
M-300711-107-D
LÉO TREMBLAY TRANSPORT INC.
205, chemin du Tremblay
Boucherville, QC
J4B 6L6
Proc.: Me François Perreault

La requérante détentrice du permis M-300711 dont la clause *f*) se lit comme suit:

Transport restreint — longue distance — rayon

De Montréal à ailleurs dans la province, et retour, pour le transport de matériaux utilisés dans la construction de ponts, routes, bâtiments, aqueducs, égouts, édifices publics ou privés, installations électriques, installations portuaires ou maritimes.
demande qu'à ladite clause soit ajouté le droit additionnel suivant, à savoir:

Droit additionnel se greffant à la clause *f*):

À l'occasion du service autorisé par la clause *f*), la requérante pourra utiliser des remorques surbaissées de type « A frame ».

Rôle M-81-06468-0
CM-30000 P-
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
et
M-300-071 (565-V)
LIGNE DE TRANSPORT LE GARDIEN (QUÉBEC) LTÉE
GUARDIAN VAN LINE (QUÉBEC) LTD.
1700, boulevard Ford
Châteauguay
(Châteauguay) QC
Mise en cause

Attendu que, sous l'empire de l'Ordonnance générale sur le camionnage ou autrement, la partie mise en cause était détentrice des permis ou clauses de permis connus actuellement comme étant les clauses *a*-2) et *a*-3) du permis 565-V (M-300-071), dont les teneurs s'établissaient comme suit:

a-2) Transport restreint — longue distance — rayon

a-2) Entre tous les points situés dans la province de Québec pourvu que ces localités soient éloignées de cent (100) milles et plus.

a-3) Transport restreint — lóngue distance — territoire

a-3) De toutes les localités situées dans la province de Québec aux frontières Québec-Nouveau-Brunswick, et retour (via routes irrégulières et tous les ports d'entrée). Origine ou destination: les provinces du Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve.

Attendu que la classification du service à ces deux clauses de permis devrait se lire:

a-2) ..... — territoire,
et non pas ..... — rayon;
a-3) ..... — route restreinte,
et non pas ..... — territoire;

classification qui avait été demandée en vue de l'obtention de l'ordonnance de la Régie des transports du 5 juin 1969, à laquelle il est référé ci-après;

Attendu que ces erreurs dans la classification du service relatif aux 2 clauses de permis *a*-2) et *a*-3) ci-dessus décrites, semblent originer:

1) premièrement d'une ordonnance de la Régie des transports rendue le 5 juin 1969, accordant une classification de service différente de celle demandée, aux termes de laquelle ordonnance les clauses *a*-2) et *a*-3) ci-dessus étaient alors décrites comme étant les clauses *b*-2) et *b*-3);

2) et deuxièmement, d'une autre ordonnance de la Régie des transports rendue le 21 juin 1972, aux termes de laquelle les clauses *b*-2) et *b*-3) de l'ordonnance précédente furent répétées avec au surplus une autre erreur matérielle dans la classification du service relatif à la clause *b*-2);

Attendu que ces erreurs ont été répétées dans chaque transfert ultérieur aux ordonnances susmentionnées;

Attendu que la mise-en-cause se retrouve maintenant détentrice des clauses *a*-2) et *a*-3) ci-dessus décrites, possédant les classifications de service différentes de celles demandées originairement;

Attendu que, dans le cadre de l'opération de rédaction des certificats de permis, la Commission a entrepris la mise à jour des dossiers de camionnage;

Considérant les dispositions de la Loi sur les transports, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1) Modifier les permis ou clauses de permis connus actuellement comme étant les clauses *a*-2) et *a*-3) du permis 565-V (M-300-071), de façon à ce que ces clauses *a*-2) et *a*-3) se lisent à l'avenir comme suit:

a-2) Transport restreint — longue distance — territoire

a-2) Entre tous les points situés dans la province de Québec pourvu que les localités soient éloignées de cent (100) milles et plus.

a-3) Transport restreint — longue distance — route restreinte

a-3) De toutes les localités situées dans la province de Québec aux frontières Québec-Nouveau-Brunswick, et retour (via routes irrégulières et tous les ports d'entrée. Origine ou destination: les provinces du Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve; ou

2) Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-81-06471-4
M-600179-102-DT
LE RELAIS CHEVROLET LTÉE
9411, avenue Papineau
Montréal, QC
H2M 2G5

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisée à augmenter ses taux pour sa location à court terme.

Taux actuels:	Sous compacte	17,00 $ par jour
	Compacte	19,00
	Intermédiaire	21,00

Collision franchise de 250,00 $ incluse dans le tarif Entière protection 3,00 $ par jour.

Taux proposés:	Sous compacte	21,00 $ par jour
	Compacte	24,00
	Intermédiaire	27,00

Collision franchise de 250,00 $ incluse dans le tarif Entière protection 3,00 $ par jour.

Rôle M-81-06472-2
M-600829-102-DT
SERVICE DE LOCATION CHÂTEAUGUAY INC.
234, Principale
Châteauguay, QC
J6J 3H3

Modification tarifaire:
Modification des taux et tarifs:

	Tarifs proposés	*Tarifs en vigueur*
Court terme:	17,00 $ par jour assurance incl.	14,00 $ par jour assurance incl.

Rôle M-81-06473-0
M-600158-102-DT
J.P. VILLENEUVE AUTOMOBILE INC.
63, rue Champlain
Salaberry-de-Valleyfield, QC
J6T 1W4
Proc.: Me François C. Thivierge

Modification tarifaire:

La requérante, détentrice du permis M-600158, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation d'augmenter ses taux de location à long terme, pour qu'ils se lisent tel qu'il appert à l'annexe « A » déposée aux présentes pour valoir comme ci-récité au long.

La requérante invoque au surplus l'article 2.58.1 afin que la décision devienne effective à la date qu'elle sera rendue.

Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter la présente demande déposée à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-81-06478-9
M-211273-101-D
DESROCHES, JACQUES
10495, Waverly
Montréal, QC
H3L 2W3
Requérant-cessionnaire
M-202246-001-102-D
POMERANC, JACOB
4950, Bourret, app. 408
Montréal, QC
H3W 1L4
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-202246-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-06479-7
M-211274-101-D
TRÉVIL, INNOCENT
4200, 47e Rue, app. 4
Montréal, QC
H1Z 1L7
Requérant-cessionnaire
M-201556-009-105-D
FURY ENTREPRISES LTÉE
650, Ste-Marguerite
Montréal, QC
H4C 2X4
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-201556-009 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-06480-5
M-211275-101-D
NIKOLAOU, ELEFTHERIA
7424, Outremont, app. 2
Montréal, QC
H3N 2L8
Requérante-cessionnaire
M-208859-002-103-D
MENOUDARAKOS, HELENI
8644, Outremont, app. 3
Montréal, QC
H3N 2M8
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208859-002 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-06481-3
M-211276-101-D
RÉGISTRE, AUGUSTIN FRANÇOIS
4882, boul. Robert, app. 32
St-Léonard, QC
H1R 1P6
Requérant-cessionnaire
M-208494-001-103-D
JOIZIL, MERZIER BEAUVOIR
4854, boul. Robert, app. 23
St-Léonard, QC
H1R 1P6
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208494-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-06482-1
M-211277-101-D
HÉBERT, GILLES
6050, 27e Avenue, app. 1
Montréal, QC
H1T 3J6
Requérant-cessionnaire
M-208565-001 102-D
ROBERT, FERLAND
2811, Châteauroux
C.P. 2773
Mascouche, QC
J0N 1C0
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208565-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-06483-9
M-206756-101-D
LABRECQUE, GÉRARD
1690, Morison
St-Hyacinthe, QC
J2S 2G1
Requérant

Le requérant, détenteur du permis M-206756, par une lettre du 25 août 1981, demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de supprimer totalement les services de transport que son permis autorise à fournir.
Le tout conformément aux dispositions de l'article 2.72.8 du Règlement no 2.

Rôle M-81-06484-7
M-211278-101-D
KAJOUNI, ELIAS
11259, Plaza
Montréal-Nord, QC
H1H 1N9
Requérant-cessionnaire
M-210349-001 103-D
KAJJOUNI, ANTOINE
11259, Plaza
Montréal-Nord, QC
H1H 1N9
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-210349-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-06485-4
M-211279-101-D
BUCKLEY, YVONNE MARGUERITA
237, Cardinal-Léger
Pincourt, Vaudreuil, QC
J7V 3Y6
Requérante-cessionnaire
M-208069-002-105-D
SANDHU, SUCHA SINGH
2302, L'Oiseau
St-Laurent, QC
H4K 2K7
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208069-002 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-06486-2
M-209641-105-D
GUAY, PIERRE
5886, Bannantyne
Verdun, QC
H4H 1H3
Requérant-cessionnaire
M-210085-001-103-D
LEMAY, RAYNALD
1121, 46e Avenue
Pointe-aux-Trembles, QC
H1A 2Z3
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-210085-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-06489-6
M-210636-102-D
TOUSSAINT, BERNARD
6987, 1re Avenue
Montréal, QC
H2A 3H6
Requérant-cessionnaire
M-201723-001-101-D
BRIÈRE, ANDRÉ
2328, Préville
LaSalle, QC
H8N 1N5
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-201723-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-06490-4
M-211272-101-D
GRENIER, MICHEL
1530, Notre-Dame-de-Grâce, app. 5
Longueuil, QC
J4J 3G2
Requérant-cessionnaire
M-205545-002-102-D
POIRIER, RÉJEAN
212, Labonté
Longueuil, QC
J4H 2P9
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-205545-002 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-2 Longueuil.

Rôle M-81-06492-0
M-000310-103-D
DESROCHERS, RENÉ
12273, rue Brunet
Montréal-Nord, QC
H1G 5H1
Requérant

Transport saisonnier — catégorie Économique
Transport d'enfants de 5 à 12 ans de leur domicile situé dans Laval limité au secteur Laval-des-Rapides et Duvernay incluant Cartierville, Montréal et Montréal-Nord du boul. Métropolitain, pour se rendre à l'école Pasteur Inc., 11303, avenue Edger, Montréal-Nord, et retour.

Rôle M-81-06493-8
M-60090-104-D
LES LOCATIONS DÉSOURDY INC.
1840, chemin Chambly
Carignan (Chambly)
QC
J3L 4N3
Requérante

Les Locations Désourdy Inc. s'adresse respectueusement à la Commission des transports du Québec, afin de demander le changement d'adresse de leur succursale du 3320, boulevard Laurier, ville Saint-Hubert, QC, au 5950, boulevard Cousineau, ville de Saint-Hubert, QC, classification 5610 du répertoire des municipalités du Québec, pour la location de véhicules de promenade à court terme.
Permis M-600090-005 location à court terme de véhicules agencés pour le transport de personnes et de marchandises, à savoir de véhicules de promenade, véhicules automobiles de type familial, véhicules avec quatre roues motrices, pick-up et fourgons.

Rôle M-81-06494-6
M-600417-158-D
U-HAUL CO. (CANADA) LTD
8801, boul. Montréal-Toronto
Montréal-Ouest, QC
H4X 1N1
S.S.:
2289, Fairview St., Apt. 425
Burlington, Ontario
Requérante
Proc.: Corbeil & Ass.

La requérante, U-Haul Co. (Canada) Ltd, détentrice du permis de location portant le numéro M-600417, s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir le permis suivant:
« Location à court terme de camions spécialement agencés pour le déménagement, à l'adresse de location suivante:
255, boul. du Séminaire
St-Jean, QC »

Rôle M-81-06495-3
M-600417-155-D
U-HAUL CO. (CANADA) LTD
8801, boul. Montréal-Toronto
Montréal-Ouest, QC
H4X 1N1
S.S.:
2289, Fairview St., Apt. 425
Burlington, Ontario
Requérante
Proc.: Corbeil & Ass.

La requérante, U-Haul Co. (Canada) Ltd, détentrice du permis de location portant le numéro M-600417, s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir les permis suivants:
« Location à court terme de petites remorques généralement destinées à être attachées à des véhicules de promenade, aux adresses de location suivantes:

4850, boul. Bourque	83, Visitation
Rock-Forest, QC	St-Charles-Borromée, QC
3425, Masson	4980, boul. Arthur-Sauvé
Montréal, QC	Laval-Ouest, QC »

Rôle M-81-06496-1
M-600387-106-D
A.B.C. AUTO LOCATION
A.B.C. RENT A CAR FOR DRIVING TEST
(Cérat, Gérard)
7335, boul. St-Laurent
Montréal, QC
H2R 1W6
Requérant
Proc.: Pierre St-Pierre

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir le renouvellement de son permis M-600307-103-D accordé par la décision ML-02627 du 12 mai 1981 qui se lit comme suit:

Location à court terme de véhicules de promenade aux personnes devant passer leur examen en vue d'obtention d'un permis de conducteur, au 1677, rue Sauvé est, appartement 2, à Montréal.

Rôle M-81-06497-9
M-600417-156-D
U-HAUL CO. (CANADA) LTD
8801, boul. Montréal-Toronto
Montréal-Ouest, QC
H4X 1N1
S.S.:
2289, Fairview St., Apt. 425
Burlington, Ontario
Requérante
Proc.: Corbeil & Ass.

La requérante, U-Haul Co. (Canada) Ltd, détentrice du permis de location portant le numéro M-600417, s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir le permis suivant:

« Location à court terme de camions spécialement agencés pour le déménagement, à l'adresse de location suivante: 15, Delourde, Pointe-Claire, QC »

Rôle M-81-06498-7
M-600417-157-D
U-HAUL CO. (CANADA) LTD
8801, boul. Montréal-Toronto
Montréal-Ouest, QC
H4X 1N1
S.S.:
2289, Fairview St., Apt. 425
Burlington, Ontario
Requérante
Proc.: Corbeil & Ass.

La requérante, U-Haul Co. (Canada) Ltd, détentrice du permis de location portant le numéro M-600417, s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir le permis suivant:

« Location à court terme de camions spécialement agencés pour le déménagement, à l'adresse de location suivante: 413, boul. Fiset, Sorel, QC »

Rôle M-81-06502-6
M-305629-101-D
MÉTHOT, RICHARD GILLES
(Méthot, Gilles)
2068, rue Marie-Anne
B.P. 143
Val-David, QC
J0T 2N0
Proc.: Me Jocelyn Leclerc

Le requérant s'adresse respectueusement à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisé à donner le service suivant:

Transport restreint — longue distance — route restreinte — contrat

De Pointe-aux-Outardes à Québec, Ste-Anne-de-Beaupré, Lévis, Lauzon, Montréal, Iberville et Blainville, pour le transport de bois ouvré (ayant subi d'autres opérations que la coupe transversale, l'ébranchage, l'écorçage et le sciage longitudinal) et retour avec marchandise refusée ou endommagée, pour le compte de Scierie des Outardes Enrg.

Transport restreint — longue distance — route restreinte — contrat

De Pointe-aux-Outardes à la frontière Québec/Ontario (port de sortie: Rivière-Beaudette) pour le transport de bois ouvré (ayant subi d'autres opérations que la coupe transversale, l'ébranchage, l'écorçage et le sciage longitudinal) et retour avec marchandise refusée ou endommagée pour le compte de Scierie des Outardes Enrg.

Origine ou destination: Toronto, Ontario.

Restriction: Ce permis sera opéré concurremment avec les permis émis par les autorités concernées.

Rôle M-81-06503-4
M-305420-102-D
LAROSE & FILS TRANSPORT ENR.
(Chauvin, Simone)
106, rue Western
Sutton, QC

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée à effectuer le service suivant:

Transport restreint — longue distance — route restreinte — contrat

De Saint-Charles-de-Dorchester à la frontière Québec/États-Unis (port d'entrée: Abercorn), pour le transport de grain en vrac et sacs à destination de Richford, Vermont, États-Unis, pour le compte de H.K. Webster Company Inc.

Rôle M-81-06504-2
M-305633-101-D
LAFOND, PAUL YVON
6, Rivière-Laporte
St-Paul de Joliette, QC
J0K 3E0
Voiturier-remorqueur
M-300476-119-D
WINTERGREEN TRANSPORT CORP. LTD.
92, boul. St-Michel
St-Paul de Joliette, QC
J0K 3E0
Voiturier-roulier
Proc.: Me Jocelyn Leclerc

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:
Transport restreint — remorquage seulement — contrat
Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, de la requérante conjointe: Wintergreen Transport Corp. Ltd., détentrice du permis M-300476-, qui agira comme voiturier-roulier.
Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.
Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-81-06505-9
M-305636-101-D
LAFORTUNE, MARCEL
55, rue Chagnon
St-Charles-Borromé, QC
J6E 6S7
Voiturier-remorqueur
M-300476-121-D
WINTERGREEN TRANSPORT CORP. LTD.
92, boul. St-Michel
St-Paul de Joliette, QC
J0K 3E0
Voiturier-roulier
Proc.: Me Jocelyn Leclerc

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:
Transport restreint — remorquage seulement — contrat
Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, de la requérante conjointe: Wintergreen Transport Corp. Ltd., détentrice du permis M-300476, qui agira comme voiturier-roulier.
Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.
Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-81-06506-7
M-305637-101-D
LEGENDRE, ANDRÉ
439, Cyrille-Beaudry
St-Paul de Joliette, QC
J0K 3E0
Voiturier-remorqueur
M-300476-122-D
WINTERGREEN TRANSPORT CORP. LTD.
92, boul. St-Michel
St-Paul de Joliette, QC
J0K 3E0
Voiturier-roulier
Proc.: Me Jocelyn Leclerc

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:
Transport restreint — remorquage seulement — contrat
Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, de la requérante conjointe: Wintergreen Transport Corp. Ltd., détentrice du permis M-300476-, qui agira comme voiturier-roulier.
Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.
Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-81-06507-5
M-305611-102-D
SEPT-ÎLES TRANSPORT INC.
Souris
Île-du-Prince-Édouard
C0A 2B0
Au Québec:
248, rue de la Montagne
Montréal, QC
H3C 2A7
Proc.: Dalzell and Bailey

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation d'effectuer le service suivant:
De la frontière Québec — Ontario à travers la province de Québec jusqu'à la frontière Québec pour le transport de produits à température contrôlée pour le compte de Seaway Distributors Inc.; le transport se fera avec les permis complémentaires des autres provinces concernées.
De plus, la requérante demande que la décision devienne exécutoire le jour ou elle sera rendue, conformément à l'article 2.58.1.

Rôle M-81-06512-5
M-305634-101-D
VINCENT, MICHEL
286, Cyrille-Beaudry
St-Paul de Joliette, QC
J0K 3E0
Voiturier-remorqueur
M-300476-120-D
WINTERGREEN TRANSPORT CORP. LTD.
92, boul. St-Michel
St-Paul de Joliette, QC
J0K 3E0
Voiturier-roulier
Proc.: Me Jocelyn Leclerc

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint — remorquage seulement — contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, de la requérante conjointe: Wintergreen Transport Corp Ltd., détentrice du permis M-300476, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle Q-81-02751-7
Q-600,466-106-D
LOCATION DU CUIVRE LTÉE
450, avenue Larivière
Rouyn (Témiscamingue)
J9X 4J1
Proc.: Paquette, Perreault & Associés

Amendement à la requête Q-81-02751-7:

Nouvelle publication remplaçant celle parue à la *Gazette officielle du Québec*, numéro 33A du 15 août 1981, page 9175, sous le numéro Q-81-02751-7.

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir un autre bureau de location au 16, chemin de Guigues, Ville-Marie, QC, et ce, pour effectuer les services suivants:

Locations à court et long termes:

a) de véhicules tels qu'autorisés par l'Ordonnance générale no 2 sur la location

b) de camions au sens de l'A.C. 4476-77 portant sur la location de camions, tracteurs, remorques et semi-remorques.

Rôle Q-81-03143-6
Q-300269-114-D (7147-V)
L. THIBODEAU TRANSPORT INC.
228, 2e Avenue
Portneuf (Portneuf)
G0A 2Y0
Proc.: Sirois, Blanchard & Beaudet

La requérante demande à la Commission des transports du Québec de lui accorder le permis suivant:

Transport restreint — longue distance — rayon

De St-Raymond à ailleurs dans la province, dans un rayon de 480 kilomètres et retour pour le transport de marchandises provenant de ou destinées à La Compagnie de Papier St-Raymond Ltée.

Rôle Q-81-03144-4
Q-301,082-104-D (23227-V)
LES DÉMÉNAGEMENTS TRANS-QUÉBEC INC.
TRANS-QUÉBEC MOVING INC.
1815, Decelles (parc Métrobec) R.R. 3
Québec
G2B 3W4
Requérante
M-300,216-102-D
LES DÉMÉNAGEURS PILON INC.
770, boul. Curé-Boivin
Boisbriand (Ste-Thérèse-Ouest)
J7G 2A7
Requérante conjointe
Proc.: Vézina, Pouliot & Ass.

Demande de permis supplétif:

La requérante, Les Déménagements Trans-Québec Inc., s'adresse à la Commission des transports du Québec pour que lui soient accordés des permis de transport supplétif l'autorisant à effectuer des services de transport pour le compte de Les Déménageurs Pilon Inc. et ce dans le cadre des permis de cette dernière, conformément à l'article 22 (2*a*) de l'Ordonnance générale sur le camionnage.

Rôle Q-81-03145-1
M-300,216-103-D
LES DÉMÉNAGEURS PILON INC.
770, boul. Curé-Boivin
Boisbriand (Ste-Thérèse-Ouest)
J7G 2A7
Requérante
Q-301,082-105-D (23227-V)
LES DÉMÉNAGEMENTS TRANS-QUÉBEC INC. TRANS-QUÉBEC MOVING INC.
1815, Decelles (parc Métrobec) R.R. 3
Québec
G2B 3W4
Requérante conjointe
Proc.: Vézina, Pouliot & Ass.

Demande de permis supplétif:
La requérante, Les Déménageurs Pilon Inc., s'adresse à la Commission des transports du Québec pour que lui soient accordés des permis de transport supplétifs l'autorisant à effectuer des services de transport pour le compte de Les Déménagements Trans-Québec Inc. et ce dans le cadre des permis de cette dernière, conformément à l'article 22 (*2a*) de l'Ordonnance générale sur le camionnage.

Rôle Q-81-03146-9
Q-203,660-101-D
GISÈLE TRUDELLE PARENT ENR.
(Parent, Gisèle Trudelle)
249, boul. Bastien
Loretteville, QC
G2B 1A7
Requérante-cessionnaire
Q-203,187-102-D
MICHEL BOULET
(Boulet, Michel)
C.P. 70
Ste-Catherine (Portneuf)
G0A 3M0
Adresse postale
2, rue Nobel
Ste-Catherine (Portneuf)
G0A 3M0
Adresse d'affaires
Requérant-cédant

Le requérant-cédant demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Gisèle Trudelle Parent Enr., le permis Q-203,187-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi pour l'agglomération de Québec A-36.

Rôle Q-81-03147-7
Q-203,657-101-D
BÉDARD, MICHEL
4270, 4e Avenue est, app. 6
Charlesbourg (Québec)
G1H 3N1
Requérant-cessionnaire
Q-201,432-101-D
LABRECQUE, CHARLES A.
129, du Voilier
Lauzon (Lévis)
G6V 7M5
Requérant-cédant

Le requérant-cédant demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Michel Bédard le permis Q-201,432-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Québec (A-36). Le requérant demande l'application de l'art. 2.58.1 du Règlement 2 (1976) pour que la décision devienne exécutoire immédiatement.

Rôle Q-81-03148-5
Q-600,658-101-D
LOCATION RINFRET AUTOMOBILES INC.
50, rue Delisle
Lévis (Lévis)
G6V 6K2
Proc.: Rinfret, Sylvie

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation d'offrir au public un service de location à court et à long termes de véhicules automobiles de promenade.

Rôle Q-81-03149-3
Q-203,658-101-D
DOYON, SIMONE LESSARD
Rue Gédéon-Lessard
Tring-Jonction (Beauce)
G0N 1X0
Requérante-cessionnaire
Q-202,474-101-D
DOYON, GEORGES
Rue Gédéon-Lessard
Tring-Jonction (Beauce)
G0N 1X0
Requérant-cédant

Le requérant-cédant demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Simone Lessard Doyon le permis Q-202,474-001 de catégorie Région et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans la région de St-Jules (03-2358-P). Le requérant demande l'application de l'art. 2.58.1 du Règlement 2 (1976) pour que la décision devienne exécutoire immédiatement.

Rôle Q-81-03150-1
Q-302,196-103-D
TRANSPORT STE-FLORENCE INC.
STE-FLORENCE TRANSPORT INC.
Route 132
Ste-Florence (Matapédia)
G0J 2M0
Place d'affaires
120, montée du Moulin
Ville de Laval (Île-Jésus)
H7N 3Y6
Proc.: Paquette & Ass.

Transport restreint — longue distance — route restreinte — contrat — irrégulier
De LaSalle et ville de Laval dans le Montréal métropolitain à destination de Rivière-du-Loup, pour le transport de matériaux destinés au revêtement des toitures pour le compte de Building Products of Canada Ltd.

Rôle Q-81-03152-7
Q-700008-103-DT
TRAVERSIER LE PASSEUR INC.
44, rue Principale
Carillon (Argenteuil)
J0V 1C0

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir l'autorisation d'augmenter ses tarifs comme suit:

	Taux proposés	*Taux actuels*
Transport de piéton	0,50 $	0,50 $
Bicyclette	1,00	1,00
Motocyclette	1,75	1,50
Automobile	3,00	2,75
Remorque	2,75	2,00
Camion 4 roues	3,00	2,75
Camion 6 roues	3,75	3,50
Camion 10 roues	4,00	3,75
Long. larg. ou haut. non standard	0,25 ext.	0,25 ext.
Camion chargé	0,25 la tonne	0,25 la tonne

Rôle Q-81-03153-5
Q-300,272-110-D (7181-V)
LAPOINTE & FILS LTÉE
158, boul. Laurier, C.P. 70
Laurier-Station (Lotbinière)
G0S 1N0
Requérante
Proc.: Flynn, Rivard & Ass.

La requérante, détentrice du permis numéro Q-300272, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin que soit corrigée la codification administrative de la clause *d*) dudit permis en y réinscrivant le point de départ Issoudun qui a été erronément retranché de ladite clause suite à la demande portant le numéro de rôle Q-19408 et la décision QCR-02919.

Rôle Q-81-03157-6
Q-203,664-101-D
SAMSON, JEAN-CLAUDE
64, O'Meara
Thetford-Mines (Frontenac)
G6G 3A3
Requérant-cessionnaire
Q-201,555-101-D
CARRIER, AURÈLE
C.P. 412
Thetford-Mines (Mégantic)
G6G 5T3
Adresse postale
28, rue d'Auteuil
Thetford-Mines (Mégantic)
G6G 2M8
Adresse d'affaires
Requérant-cédant

Le requérant-cédant demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Samson, Jean-Claude le permis Q-201,555-003 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi pour l'agglomération de Thetford-Mines A-18.

Le requérant demande également que la décision devienne exécutoire immédiatement selon l'article 2.58.1 du Règlement 2 (1976).

Rôle Q-81-03160-0
Q-203,663-101-D
FERNANDEZ, ROLAND
1281, Madelin
Val-Bélair, QC
G0A 1G0

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir un permis de taxi de catégorie Région et de catégorie Ordinaire pour la municipalité de Val-Bélair 03-2050.

Rôle Q-81-03165-9
Q-301,733-110-D
LES TRANSPORTS OMER JULIEN INC.
231, CNR sud
Barraute (Abitibi)
J0Y 1A0
Proc.: Paquette, Perreault & Ass.

La requérante, Les Transports Omer Julien Inc., détentrice du permis Q-301,733, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le permis suivant, qui constitue un permis au même effet qu'elle possédait déjà, lequel n'a pas été renouvelé, puisque la Commission, suivant ses dires, n'aurait reçu aucun contrat pour cette clause.

À noter que la requérante détient également le droit d'aller au même point d'origine en Ontario pour le compte de cette même corporation et que des contrats avaient toutefois été déposés pour cette clause, laquelle a été renouvelée, savoir la clause *d*).

Le permis demandé, tel qu'il apparaissait autrefois sous la clause *a*) de la codification administrative des permis de la requérante devra se lire comme suit:

Transport restreint — longue distance — route restreinte — contrat

De Barraute à Montréal et à tout endroit situé dans un rayon de 125 milles de cette dernière municipalité et à Québec et à tout endroit situé dans un rayon de 125 milles de cette dernière municipalité pour le transport de bois plané seulement, par contrat pour le compte de Les Industries Maibec Inc., et retour avec celui refusé ou avarié.

Rôle Q-81-03166-7
Q-301,733-109-D
LES TRANSPORTS OMER JULIEN INC.
231, CNR sud
Barraute (Abitibi)
J0Y 1A0
Proc.: Paquette, Perreault & Ass.

La requérante, Les Transports Omer Julien Inc., détentrice du permis Q-301,733, dont la clause *c*) se lit comme suit:

Transport restreint — longue distance — route restreinte — contrat

De Barraute à Montréal et à tous les endroits situés dans un rayon de 125 milles de cette localité, pour le transport de bois plané pour le compte d'Alex Julien.

s'adresse à la Commission des transports du Québec afin de changer l'expéditrice, laquelle suite à une acquisition d'actifs est devenue Précisbois Inc., aussi, la requérante demande-t-elle que des changements en conséquence soient apportés au permis, afin qu'il se lise à l'avenir comme suit:

Transport restreint — longue distance — route restreinte — contrat

De Barraute à Montréal et à tous les endroits situés dans un rayon de 125 milles de cette localité, pour le transport de bois plané pour le compte de Précisbois Inc.

Rôle Q-81-03167-5
Q-302,310-101-D
RICHARD FRÉCHETTE ENR.
(Fréchette, Richard)
293, St-Alphonse
Drummondville (Drummond)
J2B 6P1
Requérante

La requérante demande le permis de transport suivant:

Transport restreint — service local

Drummondville et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas 5 milles des limites de ladite ville pour la livraison à domicile de mets préparés par les restaurants.

Rôle Q-81-03168-3
Q-302,309-101-D

YVON BEAULIEU ENR.
(Beaulieu, Yvon)
106, Gill
Drummondville (Drummond)
J2C 2Y9
Requérante

La requérante demande le permis de transport suivant:
Transport restreint — service local
Drummondville et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas 5 milles des limites de ladite ville pour la livraison à domicile de mets préparés par les restaurants.

Rôle Q-81-03169-1
Q-302,308-101-D

DENIS BEAULIEU ENR.
(Beaulieu, Denis)
562, Lindsay
Drummondville (Drummond)
J2B 1H5
Requérante

La requérante demande le permis de transport suivant:
Transport restreint — service local
Drummondville et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas 5 milles des limites de ladite ville pour la livraison à domicile de mets préparés par les restaurants.

Rôle Q-81-03170-9
Q-302,307-101-D

ANDRÉ LANGLOIS ENR.
(Langlois, André)
48, 10e Avenue
Drummondville (Drummond)
J2B 2V4
Requérante

La requérante demande le permis de transport suivant:
Transport restreint — service local
Drummondville et tout les endroits situés sur une distance ne dépassant pas 5 milles des limites de ladite ville pour la livraison à domicile de mets préparés par les restaurants.

Rôle Q-81-03171-7
Q-302,302-101-D

ROGER LASSONDE ENR.
(Lassonde, Roger)
52, 12e Avenue
Drummondville (Drummond)
J2B 2Y4
Requérante

La requérante demande le permis de transport suivant:
Transport restreint — service local
Drummondville et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas 5 milles des limites de ladite ville pour la livraison à domicile de mets préparés par les restaurants.

Rôle Q-81-03174-1
Q-600,124-101-D

THIBAULT CHEVROLET & OLDSMOBILE LTÉE
375, boul. Rideau
Rouyn (Témiscamingue)
J9X 5Y7

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir un permis de location à court terme (moin d'un an) de véhicules de promenade (automobiles et familiales) pour ses clients qui attendent une voiture neuve ou dont leur voiture est en réparation.

Rôle Q-81-03175-8
Q-302,315-101-D

LES PÉTROLES AUCLAIR LTÉE
1070, boul. Rideau
C.P. 306
Noranda (Témiscamingue)
J9X 5C3
Proc.: St-Julien Tessier & Ass.

La requérante, Les Pétroles Auclair Ltée, demande l'autorisation de donner les services de transport suivants:
Transport spécialisé — service local — contrat — citerne
Plant B.P. Pétroles Limitée, à Noranda et tous les endroits situés dans un rayon de 5 milles.
Transport spécialisé — longue distance — rayon — contrat — citerne
Du plant B.P. Pétroles Limitée, à Noranda à tous les endroits situés dans un rayon de 320 km.
Transport spécialisé — longue distance — route restreinte — contrat — citerne
Du plant B.P. Pétroles Limitée, à Noranda à la frontière Québec–Ontario aux points d'entrée suivants:

— Route 101	Témiscaming
— Route 101	Notre-Dame-du-Nord
— Route 117 ouest	Virginiatown
— Route 388 ouest	(via Duparquet)
— Route 111 ouest	(via St-Lambert)

pour la livraison aux endroits suivants:
Kirkland Lake, Swastika, Ramore, South Porcupine, Timmins, Hayle, Matheson. Pour la livraison aux stations de service des produits pétroliers par camion-citerne pour le compte de B.P. Pétroles Limitée.
La clause 3 ci-dessus devra être opérée avec un permis complémentaire de l'Ontario Highway Transport Board.

Rôle Q-81-03176-6
Q-300,240-148-D (6427-V)
STE-MARIE EXPRESS LIMITÉE
470, 1re Avenue
C.P. 208
Parc Industriel
Ste-Marie (Beauce)
G0S 2Y0
Proc.: Sirois, Blanchard & Beaudet

La requérante, Ste-Marie Express Ltée, détentrice du permis numéro Q-300,240 demande à la Commission des transports du Québec de lui accorder le permis suivant:

Transport restreint — longue distance — rayon

De Ste-Marie de Beauce à ailleurs dans la province dans un rayon de 1 200 kilomètres et retour.

Restrictions:

Les services autorisés par le présent permis sont limités au transport de charges complètes pour le compte d'un seul expéditeur par voyage.

Rôle Q-81-03178-2
Q-302,293-102-D
DUBÉ, JOCELYN
20, rue Groenland
Val-Bélair, QC
G0A 1G0
Proc.: Des Rivières & Associés

Prenez avis que Jocelyn Dubé, 20, rue Groenland, Val-Bélair, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir un permis de transport spécialisé, longue distance, route restreinte, par contrat l'autorisant à tirer les remorques appartenant à Breuvages Manicouagan Ltée de Chicoutimi à Sept-Îles et retour, de Chicoutimi à Baie-Comeau et retour, de Montréal à Baie-Comeau et retour, de Montréal à Sept-Îles et retour dans tous les cas pour le transport de produits reliés à l'exploitation et la distribution de boissons gazeuses et produits connexes et à la mise en marché de tels produits en général et plus particulièrement des contenants de tout genre pour boissons gazeuses et produits connexes distribués par Breuvages Manicouagan Ltée.

Rôle Q-81-03179-0
Q-300,240-147-D (6427-V)
STE-MARIE EXPRESS LIMITÉE
470, 1re Avenue
C.P. 208
Parc Industriel
Ste-Marie (Beauce)
G0S 2Y0
Proc.: Sirois, Blanchard & Beaudet

La requérante, Ste-Marie Express Ltée, demande à la Commission des transports du Québec de modifier la clause de son permis numéro Q-300,240 qui se lit comme suit:

Transport restreint — longue distance — route restreinte

De Ste-Marie de Beauce aux frontières Québec–Ontario (tous ports d'entrée) pour le transport de bois ayant subi d'autres opérations que la coupe transversale, l'ébranchage, l'écorçage et le sciage longitudinal, et retour avec bois refusé ou avarié.

Destination en Ontario: tous les points situés dans la province d'Ontario.

Ce service ne sera exploité que conjointement avec le permis complémentaire émis par les autorités compétentes de l'Ontario.

pour qu'il se lise à l'avenir comme suit:

Transport restreint — longue distance — route restreinte

De Ste-Marie de Beauce aux frontières Québec–Ontario (tous ports d'entrée) pour le transport de bois ayant subi d'autres opérations que la coupe transversale, l'ébranchage et l'écorçage et retour avec le même genre de bois.

Destination ou origine en Ontario: tous les points situés dans la province d'Ontario.

Ce service ne sera exploité que conjointement avec les permis complémentaires émis par les autorités compétentes de l'Ontario.

Rôle Q-81-03181-6
Q-203,666-101-D
TURGEON, LOUIS
2041, Le Droit, app. 12
Québec, QC
G1J 1A1
Requérant-cessionnaire
Q-201,395-101-D
TREMBLAY, JACQUES
3458, Gaspard
Beauport, QC
G1C 3W7
Requérant-cédant

Le requérant-cédant demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Turgeon, Louis le permis Q-201,395-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi pour l'agglomération de Québec A-36.

Le requérant demande également que la décision devienne exécutoire immédiatement selon l'article 2.58.1 du Règlement 2 (1976).

Rôle Q-81-03182-4
Q-000,630-101-D
FLUET, GISÈLE CÔTÉ
Bellecombe
Témiscamingue
J0Z 1K0
Requérante-cessionnaire
Q-000,251-101-D
SUCCESSION WILFRID FLUET
(Fluet, Gisèle Côté (l.u.))
Bellecombe
Témiscamingue
J0Z 1K0
Requérante-cédante

La requérante-cédante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin de demander le transfert du permis Q-000,251 à Madame Gisèle Côté Fluet, légataire universelle.

La requérante demande l'application de l'art. 2.58.1 du Règlement 2 (1976) pour que la décision devienne exécutoire immédiatement.

Rôle Q-81-03183-2
Q-203,291-102-D
GHISLAINE GAGNÉ LAROCHELLE
C.P. 741
St-Jean-Chrysostome (Lévis)
G0S 2T0
Adresse postale
872, Bordeaux, app. A
St-Jean-Chrysostome (Lévis)
G0S 2T0
Adresse d'affaires

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir un permis de transport par véhicule-taxi de catégorie Région et de catégorie Ordinaire pour la région de St-Jean-Chrysostome (03-2112-V).

Rôle Q-81-03184-0
Q-600,554-104-D
SAUVAGEAU PONTIAC BUICK GMC LTÉE.
521, côte Joyeuse
St-Raymond (Portneuf)
G0A 4G0

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir un permis l'autorisant à faire la location de tente-roulotte, de roulotte ainsi que des « trailer ».

Rôle Q-81-03187-3
Q-203,665-101-D
LES TRANSPORTS ANTHONY DUMAS INC.
C.P. 82
Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent
Lourdes-de-Blanc-Sablon
(Saguenay)
G0G 1W0
Adresse postale
Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent
Lourdes-de-Blanc-Sablon
(Saguenay)
G0G 1W0
Adresse d'affaires
Proc.: Kronstrom, Turmel, Desjardins & Villeneuve
(Me Richard Ramsay)

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir l'autorisation d'effectuer un service de transport par taxi dans la région comprenant les municipalités de Blanc-Sablon, Lourdes-de-Blanc-Sablon, Brador, Middle-Bay, Rivière-St-Paul et Vieux-Fort.

Rôle Q-81-03190-7
Q-203,659-101-D
RONALD DUTIL ENR.
(Dutil, Ronald)
1273, rue Gallion
Val-Bélair, QC
G0A 1G0
Requérante-cessionnaire
Q-203,126-101-D
ANDRÉ ST-GEORGES ENR.
(St-Georges, André)
3341, avenue Portneuf
Ste-Foy, QC
G1W 2N7
Requérante-cédante

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin de transférer à Ronald Dutil Enr. le permis Q-203,126-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Ste-Foy-Sillery A-38.

Rôle Q-81-03191-5
Q-301,586-103-D
TRANSPORT NATIONAL MADEN INC.
855, des Rocailles
Québec, QC
G2J 1A2

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée à tirer avec ses tracteurs les remorques et/ou semi-remorques appartenant à Services Nolitrex Inc. ou en la possession légale de cette dernière; et ce de Québec à Chicoutimi et retour pour le compte exclusif de Services Nolitrex Inc.

Rôle Q-81-03196-4
Q-301,766-117-D
TRANSPORT CLAUDE FREDETTE INC.
2391, rue de la Ronde
Québec, QC
G1J 4E9
Requérante
Proc.: Vézina, Pouliot & Ass.

Transport Claude Fredette Inc., détentrice de la clause *c*) du permis Q-301766 et qui se lit ainsi:

c) Transport spécialisé — longue distance — rayon — contrat

c) De Québec à tous points situés dans un rayon de 400 milles de Québec pour le transport de lait et de crème par véhicule ordinaire et/ou isotherme pour le compte de la Laiterie Cité Ltée, et retour avec produits refusés, à l'exception de Montréal métropolitain, de la ville de Trois-Rivières et de tous les endroits dans un rayon de 30 milles de cette ville, les comtés de Portneuf et de Champlain et les six comtés de la Gaspésie; cependant la ville de Donnacona pourra être desservie.

et elle s'adresse à la Commission afin que ladite clause se lise à l'avenir comme suit:

c) Transport spécialisé — longue distance — rayon — contrat

c) De Québec à tous les points situés dans un rayon de 400 milles de Québec pour le transport de lait, crème, jus, liqueurs ou autres produits distribués par la Laiterie Laval Ltée, par véhicules ordinaires et/ou isothermes pour le compte de Laiterie Laval Ltée, et retour avec produits refusés.

14620-o

DEMANDE DE PERMIS INTRODUITE EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LE TRANSPORT DE DÉCHETS (A.C. 3707-78)

Rôle	*Numéro de requête nom et adresse*	*Nature*	*Suivant l'article*	*Pour la région*
Q-81-03161-8	Q-710,751-104-D **LÉVESQUE, PAUL-ÉMILE JR** 13, avenue Paquet St-Gabriel-Lallemant (Kamouraska) G0L 3E0	Déchets solides		03

14620-o

I — Avis de la Commission *proprio motu*

Conformément aux dispositions de l'article 2.24 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne, toute personne intéressée doit faire connaître son intention d'être entendue dans le nombre de jours francs indiqué dans l'avis particulier ci-dessous, ou s'il n'y a pas d'indication de délai, dans les 30 jours francs à compter de la date de la présente publication; si la Commission reçoit une opposition ou une intervention ou une demande dans le délai prescrit, la Commission procédera à une audience publique avant de rendre une décision.

Rôle M-81-06525-7
CM-50-000-153-PT
RÉVISION D'UNE MANIÈRE GÉNÉRALE, S'IL Y A CAUSE, DES TAUX ET TARIFS DE CAMIONNAGE EN VRAC AUTRES QU'EN FORÊT (TARIF 12)
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
505, rue Sherbrooke est
Montréal, QC
H2L 1K2

Attendu que le 19 mars 1981, par les décisions MCV-17750-TF et MCV-17751-TF, entrées en vigueur le 1er avril 1981, et par les décisions de correction MCV-17750-TFC et MCV-17751-TFC du 4 mai 1981, la Commission fixait, de façon générale, les taux et tarifs de camionnage en vrac, Tarif 12, tels qu'apparaissant aux volumes numéros 8A et 8B;

Attendu que la Commission se propose de considérer la révision annuelle des taux et tarifs de camionnage en vrac en considérant séparément les taux et tarifs de camionnage en vrac en forêt;

Attendu que la Commission se propose de tenir au bureau de la Commission, à Montréal, en la division no 1, le 24 et, s'il y a lieu, les 25 et 26 novembre 1981 et à Québec, en la division no 1, le 1er et, s'il y a lieu, les 2 et 3 décembre 1981, des audiences publiques aux fins suivantes:

réviser d'une manière générale, s'il y a cause, les taux et tarifs de camionnage en vrac autres qu'en forêt;

Considérant qu'en vertu des pouvoirs à elle conférés par le paragraphe *d*) de l'article 32 de la Loi sur les transports (L.R.Q., c. T-12), la Commission peut, dans le cadre des règlements, fixer des taux et tarifs, lesquels peuvent comporter soit un minimum, soit un maximum, soit un minimum et un maximum;

Considérant qu'il y a lieu de fournir l'opportunité à toute personne intéressée de se faire entendre, s'il y a lieu;

Considérant les dispositions de l'article 2.24 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis:

a) que toute personne qui désire faire réviser, en tout ou en partie, la fixation générale des taux et tarifs de camionnage en vrac autres qu'en forêt doit transmettre sa demande en détail à la Commission, avant midi, le vendredi 2 octobre 1981;

b) que toute opposition à la révision de la fixation générale des taux et tarifs de camionnage en vrac autres qu'en forêt, de même que toute intervention sur icelle, doit parvenir, avec les détails nécessaires, à la Commission, avant midi, le vendredi 23 octobre 1981;

c) que si une demande de révision des taux et tarifs de camionnage en vrac autres qu'en forêt est reçue à la Commission avant ladite date du 2 octobre 1981, la Commission, avant de rendre une décision, tiendra une audience publique sur le sujet au bureau de la Commission, à Montréal, en la division no 1, le 24 et, s'il y a lieu, les 25 et 26 novembre 1981 et à Québec, en la division no 1, le 1er et, s'il y a lieu, les 2 et 3 décembre 1981.

Rôle M-81-06527-3
CM-50-000-154-PT

RÉVISION D'UNE MANIÈRE GÉNÉRALE, S'IL Y A CAUSE, DES TAUX ET TARIFS DE CAMIONNAGE EN VRAC EN FORÊT (TARIF 12)

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

505, rue Sherbrooke est
Montréal, QC
H2L 1K2

Attendu que le 19 mars 1981, par les décisions MCV-17750-TF et MCV-17751-TF, entrées en vigueur le 1er avril 1981, et par les décisions de correction MCV-17750-TFC et MCV-17751-TFC du 4 mai 1981, la Commission fixait, de façon générale, les taux et tarifs de camionnage en vrac, Tarif 12, tels qu'apparaissant aux volumes numéros 8A et 8B;

Attendu que la Commission se propose de considérer la révision annuelle des taux et tarifs de camionnage en vrac en considérant séparément les taux et tarifs de camionnage en vrac en forêt;

Attendu que la Commission se propose de tenir au bureau de la Commission, à Québec, en la division no 1, le 16 et, s'il y a lieu, le 17 février 1982, des audiences publiques aux fins suivantes:

réviser d'une manière générale, s'il y a cause, les taux et tarifs de camionnage en vrac en forêt;

Considérant qu'en vertu des pouvoirs à elle conférés par le paragraphe *d*) de l'article 32 de la Loi sur les transports (L.R.Q., c. T-12), la Commission peut, dans le cadre des règlements, fixer des taux et tarifs, lesquels peuvent comporter soit un minimum, soit un maximum, soit un minimum et un maximum;

Considérant qu'il y a lieu de fournir l'opportunité à toute personne intéressée de se faire entendre, s'il y a lieu;

Considérant les dispositions de l'article 2.24 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis:

a) que toute personne qui désire faire réviser, en tout ou en partie, la fixation générale des taux et tarifs de camionnage en vrac en forêt doit transmettre sa demande en détail à la Commission, avant midi, le vendredi 8 janvier 1982;

b) que toute opposition à la révision de la fixation générale des taux et tarifs de camionnage en vrac en forêt, de même que toute intervention sur icelle, doit parvenir, avec les détails nécessaires, à la Commission, avant midi, le vendredi 29 janvier 1982;

c) que si une demande de révision des taux et tarifs de camionnage en vrac en forêt est reçue à la Commission avant ladite date du 8 janvier 1982, la Commission, avant de rendre une décision, tiendra une audience publique sur le sujet au bureau de la Commission, à Québec, en la division no 1, le 16 et, s'il y a lieu, le 17 février 1982.

14620-o

V — Avis de décisions rendues

La Commission donne avis de la nature des décisions suivantes, prises par elle, conformément aux dispositions de l'article 2.53 du Règlement no 2. Dans le cas d'une décision rendue par un membre siégeant seul, conformément à l'article 14 de la Loi sur les transports, la révision peut en être demandée dans les 15 jours de la présente publication.

VOYAGEUR

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-04232-2	81 07 09	Décision: MPV-2117-TF 5-M-000018-102-DT AUTOBUS DE COATICOOK INC Requérante	G.O.Q. no 23 p. 7344	81 06 06	Modification des taux et tarifs Accordée
Q-81-00116-5	81 09 02	Décision: QPV-1858-S 6-Q-000557-102-D BÉLANGER, JEAN-YVES Requérant	G.O.Q. no 7 p. 1758	81 02 14	Demande de permis Accordée en partie Annule le permis émis par la décision QPV-1778-S du 3 juin 1981. Validité: jusqu'au 82 08 31.
Q-81-01913-4	81 07 20	Décision: QPV-1835-TF 0-Q-000124-102-DT AUTOBUS LANDRY LTÉE Requérante	G.O.Q. no 23 p. 7347	81 06 06	Modification des taux et tarifs Accordée en partie Statue que la décision devient exécutoire dès le premier jour de l'année scolaire 1981-82. Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-03205-3	81 09 02	Décision: QT-1222 9-Q-000265-109-SI TRANSPORT ETCHEMIN INC Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 02 jusqu'au: 81 09 16
Q-81-03234-3	81 09 02	Décision: QI-00012 0-Q-000553-101-PSS RÉNY, ROLAND Requérant			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 09 02

TAXI

M-81-00441-3	81 08 06	Décision: MPT-16511 4-M-210915-101-D DE AGAZIO, GIUSEPPE Requérant-cessionnaire 3-M-206591-103-D LAVERDIÈRE, LÉON Requérant-cédant	G.O.Q. no 9 p. 2102	81 02 28	Transfert de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 81 08 06
M-81-01052-7	81 06 22	Décision: MPT-16454 7-M-210987-101-D ROSAIRE LANGLOIS ENR Requérante-cessionnaire 1-M-201420-101-D THIBAULT, RENÉ Requérant-cédant	G.O.Q. no 13 p. 4975	81 03 28	Transfert de permis Accordée 05-3602-VT région de Lennoxville

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-02881-8	81 06 16	Décision: MPT-16431 2-M-209026-101-D AURÈLE DUPUIS ENR Requérante-cessionnaire 5-M-210575-102-D BERNIER, ANDRÉ Requérant-cédant	G.O.Q. no 19 p. 6376	81 05 09	Transfert de permis Accordée A-06
M-81-03171-3	81 08 04	Décision: MPT-16505 6-M-211077-101-D GISÈLE GAUTHIER FERLAND ENR Requérante-cessionnaire 2-M-205495-106-D RICHARD VÉZINA TAXI ENRG Requérante-cédante	G.O.Q. no 20 p. 6607	81 05 16	Transfert de permis Accordée A-41
M-81-03462-6	81 08 04	Décision: MPT-16504 6-M-209444-104-D TAXI ST-JEAN INC Requérante-cessionnaire 2-M-205495-107-D RICHARD VÉZINA TAXI ENRG Requérante-cédante	G.O.Q. no 21 p. 6862	81 05 23	Transfert de permis Accordée A-41
M-81-03555-7	81 08 04	Décision: MPT-16508 6-M-209444-103-D TAXI ST-JEAN INC Requérante-cessionnaire 6-M-207034-101-D AUDET, MICHEL Requérant-cédant	G.O.Q. no 21 p. 6866	81 05 23	Transfert de permis Accordée A-41
M-81-03761-1	81 07 03	Décision: MPT-16471 7-M-211092-101-D DUVAL, THÉODORE Requérant-cessionnaire 3-M-209991-102-D LAVIGNE, GAÉTAN Requérant-cédant	G.O.Q. no 22 p. 7067	81 05 30	Transfert de permis Accordée A-11
M-81-04022-7	81 07 13	Décision: MPT-16486 6-M-211101-101-D BLANC, YVROSE Requérant-cessionnaire 7-M-203743-103-D LANCA, MANUEL Requérant-cédant	G.O.Q. no 22 p. 7080	81 05 30	Transfert de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 81 07 13
M-81-04043-3	81 07 08	Décision: MPT-16482 2-M-211105-101-D GUY LABELLE ENRG Requérante-cessionnaire 1-M-210090-102-D LADOUCEUR, ROLAND Requérant-cédant	G.O.Q. no 23 p. 7338	81 06 06	Transfert de permis Accordée A-08
M-81-04199-3	81 08 31	Décision: MPT-16546 8-M-202694-103-D STREET, KENNETH Requérant	G.O.Q. no 23 p. 7340	81 06 06	Demande de permis Accordée Région de St-Lazare 06-7218-P
M-81-04200-9	81 08 31	Décision: MPT-16544 9-M-208948-106-D GAUDET, NEIL J Requérant	G.O.Q. no 23 p. 7340	81 06 06	Demande de permis Accordée Région de St-Lazare 06-7218-P
M-81-04201-7	81 08 03	Décision: MPT-16503 6-M-209444-109-D TAXI ST-JEAN INC Requérante	G.O.Q. no 23 p. 7341	81 06 06	Maintien de permis — changement de contrôle Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-04202-5	81 08 31	Décision: MPT-16545 9-M-208948-105-D GAUDET, NEIL J Requérant	G.O.Q. no 23 p. 7341	81 06 06	Demande de permis Accordée Région de St-Lazare 06-7218-P
M-81-04310-6	81 07 17	Décision: MPT-16498 2-M-211113-101-D MOURELATOS PANAGIOTIS Requérant-cessionnaire 3-M-203713-101-D BABALIS PANAGIOTIS Requérant-cédant	G.O.Q. no 23 p. 7346	81 06 06	Transfert de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 81 07 17
M-81-04315-5	81 08 20	Décision: MPT-16517 3-M-209553-102-D STEFANIDAKIS, JOHN Requérant-cessionnaire 0-M-210422-102-D CAPELLAS, CHRISTOS Requérant-cédant	G.O.Q. no 24 p. 7516	81 06 13	Transfert de permis Accordée A-11
M-81-04317-1	81 08 20	Décision: MPT-16518 0-M-211115-101-D BURROWS, FRED Requérant-cessionnaire 8-M-208709-101-D MAILHOT, GILLES Requérant-cédant	G.O.Q. no 24 p. 7517	81 06 13	Transfert de permis Accordée A-11
M-81-04319-7	81 08 20	Décision: MPT-16520 8-M-211117-101-D VERMEERSCH, YVON Requérant-cessionnaire 9-M-203154-101-D PERRON, DANIEL Requérant-cédant	G.O.Q. no 24 p. 7517	81 06 13	Transfert de permis Accordée A-11
M-81-04355-1	81 08 20	Décision: MPT-16521 7-M-211100-101-D COOP TAXI ST-JEAN En société Requérante-cessionnaire 2-M-203037-101-D FORTIN, JEAN Requérant-cédant	G.O.Q. no 24 p. 7519	81 06 13	Transfert de permis Accordée A-41
M-81-04496-3	81 08 26	Décision: MPT-16532 0-M-203419-101-D KATAKIS ELEFTHERIOS Requérant-cessionnaire 3-M-208449-101-D PAPAGEORGIOU, GEORGE Requérant-cédant	G.O.Q. no 25 p. 7706 G.O.Q. no 25 p. 7706	81 06 20 81 06 20	Transfert de permis Accordée A-11
M-81-04544-0	81 08 26	Décision: MPT-16537 4-M-211129-101-D HABLI KHALIL AHMAD Requérant-cessionnaire 8-M-203353-105-D BERCOVITCH, SAUL Requérant-cédant	G.O.Q. no 25 p. 7711 G.O.Q. no 25 p. 7711	81 06 20 81 06 20	Transfert de permis Accordée A-11
M-81-04580-4	81 08 25	Décision: MPT-16522 0-M-211131-101-D GIAMPAOLO, RAYMOND Requérant-cessionnaire 2-M-208002-102-D HLIARAS ARGIRIOS Requérant-cédant	G.O.Q. no 25 p. 7712 G.O.Q. no 25 p. 7712	81 06 20 81 06 20	Transfert de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 81 08 25

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-04768-5	81 08 25	Décision: MPT-16523 8-M-210051-103-D LANGLOIS, MICHEL Requérant-cessionnaire 9-M-200580-103-D BERGEL, ARMAND Requérant-cédant	G.O.Q. no 25 p. 7714 G.O.Q. no 25 p. 7714	81 06 20 81 06 20	Transfert de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 81 08 25
M-81-04781-8	81 08 25	Décision: MPT-16530 9-M-208773-105-D PAPENBURG JAROSLAVA PASAUEROUA Requérant-cessionnaire 6-M-202860-101-D LAJOIE, CLAUDE Requérant-cédant	G.O.Q. no 25 p. 7716 G.O.Q. no 25 p. 7716	81 06 20 81 06 20	Transfert de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 81 08 25
M-81-06543-0	81 08 31	Décision: MI-20083-81 4-M-209685-103-PSS THIVIERGE, NICOLE Requérante			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 08 31
M-81-06544-8	81 08 18	Décision: MI-2081-81 4-M-210303-103-PSS CLAUDE LEGAULT & PIERRE JUTEAU Requérants			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 08 18
M-81-06549-7	81 08 31	Décision: MI-20083-81 4-M-209685-104-PSS THIVIERGE, NICOLE Requérante			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 08 31
Q-80-24571-4 -101	81 08 31	Décisions: QPT-5558 QDI-1564 0-Q-203462-102-D FONTAINE, ALAIN Requérant	G.O.Q. no 40 p. 9708	80 10 04	Désistement de décision (art. 2.58.2) Désistement
Q-81-01793-0	81 08 31	Décision: QPT-5559 7-Q-203358-103-D JACOB, MARC Requérant	G.O.Q. no 21 p. 6875	81 05 23	

Demande de permis
Accordée
Cette décision est sujette à révision si dans les trente (30) jours suivant son entrée en vigueur un véhicule n'a pas été mis en service conformément aux dispositions du Règlement 6 sur le transport par véhicule-taxi.

Q-81-02798-8	81 08 19	Décision: QPT-5549 5-Q-203384-102-DS MARTEL, LAURENT-GÉRALD Requérant-cessionnaire 3-Q-200036-102-DS BLOUIN, ROLAND Requérant-cédant	Journal de Québec	81 07 15 81 07 16 81 07 17	Transfert total de permis Accordée 03-1710-V Entrée en vigueur: 81 08 19

CAMIONNAGE RÉGULIER SPÉCIALISÉ

M-80-54463-3	81 09 01	Décision: MCG-929 1-M-305221-101-D TRANSPORT DENIS NORRIS ENRG Requérante	G.O.Q. no 42 p. 10081	80 10 18	Demande de permis Accordée en partie
M-80-54488-0	81 09 01	Décision: MCG-930 1-M-300362-102-D BOYER, JOCELYN Requérant	G.O.Q. no 42 p. 10084	80 10 18	Demande de permis Rejetée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-54507-7	81 09 02	Décision: MCG-935 6-M-305283-102-D H.D.H. TRUCKING INC. Requérante	G.O.Q. no 43 p. 10310	80 10 25	Demande de permis Rejetée
M-81-00576-6	81 08 31	Décision: MCG-926-TF 8-M-303450-102-DT A & M TRANSPORT LTD Requérante	G.O.Q. no 12 p. 4664	81 03 21	Modification des taux et tarifs Rejetée
M-81-01647-4	81 05 25	Décision: MCG-637 6-M-303015-101-DS PRUDENTIAL VAN AND STORAGE LTD Requérante	Journal de Montréal	81 02 28 81 03 01 81 03 02	Maintien de permis — changement de contrôle Accordée Entrée en vigueur: 81 05 25
M-81-01661-5	81 05 27	Décision: MCG-682 4-M-305442-101-D TRANSPORT DANIEL FLYNN INC Requérante-cessionnaire 1-M-303531-101-D DANIEL FLYNN ENRG Requérante-cédante	G.O.Q. no 16 p. 5787	81 04 18	Transfert total de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 27
M-81-02097-1	81 05 25	Décision: MCG-638 0-M-305479-101-DS LES TRANSPORT J.J. (1980) INC Requérante-cessionnaire 3-M-300469-101-DS J.J. CARTAGE & CITY DELIVERY REG'D Requérante-cédante	Le Devoir	81 03 12 81 03 13 81 03 14	Transfert de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 25
M-81-02811-5	81 08 31	Décision: MCG-925-TF 8-M-303450-104-DT A & M TRANSPORT LTD Requérante	G.O.Q. no 19 p. 6375	81 05 09	Modification des taux et tarifs Rejetée
M-81-03924-5	81 09 01	Décision: MCG-928 9-M-301073-101-D ORMSTOWN TRANSPORT INC Requérante 5-M-300939-102-D CHÂTEAUGUAY TRANSPORT INC Requérante-conjointe	G.O.Q. no 22 p. 7071	81 05 30	Demande de permis supplétif Accordée
M-81-03947-6	81 07 14	Décision: MCG-836-TF 1-M-300917-111-DT CLARKE TRANSPORTATION CANADA INC Requérante	G.O.Q. no 22 p. 7072	81 05 30	Modification des taux et tarifs Accordée
M-81-03964-1	81 08 18	Décision: MCG-887 3-M-305518-101-D MONGEAU, JACQUES Requérant-tireur 5-M-301796-215-D LES FRÈRES ARNOLD TRANSPORT LTÉE. Requérante-tirée	G.O.Q. no 22 p. 7073	81 05 30	Demande de permis Accordée
M-81-04175-3	81 06 30	Décision: MCG-799 2-M-305519-101-DS TRANSPORT VINCENT PELLETIER INC Requérante-cessionnaire 1-M-301188-110-DS TRANSPORT VINCENT PELLETIER ENRG Requérante-cédante	La Presse	81 04 21 81 04 22 81 04 23	Transfert de permis Accordée en partie Entrée en vigueur: 81 06 30

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-04302-3	81 07 09	Décision: MCG-820 7-M-305522-101-D GAUTHIER, JEAN Requérant-cessionnaire 4-M-304817-105-D A. GAUTHIER ENRG Requérante-cédante	G.O.Q. no 23 p. 7344	81 06 06	Transfert de permis Accordée
M-81-04327-0	81 08 27	Décision: MCG-913-TF 1-M-30007E-165-DT SOUTHERN MOTOR CARRIERS RATE CONFERENCE Requérante	G.O.Q. no 25 p. 7703 G.O.Q. no 25 p. 7703	81 06 20 81 06 20	Modification des taux et tarifs Accordée
M-81-04388-2	81 08 19	Décision: MCG-892 7-M-305530-101-D SHEFFIELD POTATO CO. INC. Requérante-tireur 3-M-301194-139-D QUINN FREIGHT LINES INC. 4-M-301037-113-D QUINN FREIGHT LINES LTD Requérantes-tirées	G.O.Q. no 24 p. 7520	81 06 13	Demande de permis Accordée
M-81-04454-2	81 08 27	Décision: MCG-914-TF 5-M-30005E-142-DT MIDDLE ATLANTIC CONFERENCE Requérante	G.O.Q. no 25 p. 7703 G.O.Q. no 25 p. 7703	81 06 20 81 06 20	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 08 27
M-81-04804-8	81 08 27	Décision: MCG-917 0-M-305537-101-D C.A. FARMER CARTAGE LIMITED Requérante	G.O.Q. no 25 p. 7716 G.O.Q. no 25 p. 7716	81 06 20 81 06 20	Demande de permis Accordée
M-81-04825-3	81 09 01	Décision: MCG-936 1-M-305056-103-D GODARD GULF SERVICE INC. Requérante	G.O.Q. no 26 p. 7891	81 06 27	Demande de permis Accordée
M-81-05727-0	81 08 17	Décision: MCG-884 9-M-305579-101-DS LIVERNOIS, JACQUES Requérant-cessionnaire 4-M-303157-104-DS TRAVERSY, GÉRARD Requérant-cédant	Le Devoir	81 06 17 81 06 18 81 06 19	Transfert de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 08 17
M-81-05808-8	81 08 14	Décision: MCG-883 4-M-305582-101-DS 1843-7459 QUÉBEC INC. Requérante-cessionnaire 8-M-303385-101-DS TRANSPORT YVON FOUCAULT INC. Requérante-cédante	Le Devoir	81 06 18 81 06 19 81 06 20	Transfert total de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 08 14
M-81-06153-8	81 08 10	Décision: MS-7158 4-M-305616-101-S TYLER TRANSPORTATION INC. Requérante	Le Devoir	81 07 21 81 07 22 81 07 23	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 08 10 jusqu'au: 82 08 09

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-06302-1	81 08 19	Décision: MS-7164 5-M-305623-101-S ROSSIGNOL, JOHN P. Requérant-tireur 5-M-300053-128-S GLENGARRY TRANSPORT LTD Requérante-tirée	Le Devoir	81 07 30 81 07 31 81 08 01	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 08 19 jusqu'au: 82 08 18
M-81-06323-7	81 08 19	Décision: MS-7168 1-M-305619-102-S POISSON, GÉRARD Requérant-tireur 3-Q-300927-134-S CHO-BO INC. Requérante-tirée	Le Journal de Québec	81 07 21 81 07 22 81 07 23	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 08 19 jusqu'au: 82 08 18
M-81-06324-5	81 08 19	Décision: MS-7171 6-M-305630-105-S TRUCKIT TRANSPORT INC. Requérante-tireur 7-M-300085-117-S ROGERS TRANSPORT INC. Requérante-tirée	Le Devoir	81 08 04 81 08 05 81 08 06	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 08 19 jusqu'au: 82 08 18
M-81-06325-2	81 08 19	Décision: MS-7170 6-M-305630-103-S TRUCKIT TRANSPORT INC. Requérante-tireur 2-Q-300316-109-S GLENGARRY TRANSPORT (QUÉBEC) LTÉE Requérante-tirée	Le Devoir	81 08 04 81 08 05 81 08 06	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 08 19 jusqu'au: 82 08 18
M-81-06326-0	81 08 19	Décision: MS-7169 6-M-305630-101-S TRUCKIT TRANSPORT INC. 5-M-300053-130-S GLENGARRY TRANSPORT LTD Requérante-tirée	Le Devoir	81 08 04 81 08 05 81 08 06	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 08 19 jusqu'au: 82 08 18
M-81-06464-9	81 08 31	Décision: MT-883 0-M-305446-104-SI HERMAN R. EWELL INC. Requérante			Demande de permis Rejetée
Q-80-21430	81 08 31	Décision: QCG-671 & QDI-1563 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant Q-300 148-101-D JOS. TREMBLAY & FILS LTÉE Intimée HARVEY TRANSPORT LTÉE ATLAS TRUCKING CO. LTD HAMEL TRANSPORT LTÉE CARTIER TRANSPORT INC. Mises en cause			Péremption d'instance Désistement
Q-80-24545-8	81 09 01	Décision: QCG-678 0-Q-300235-102-D TRANS-VIL INC. Requérante	G.O.Q. no 40 p. 9703	80 10 04	Modification de permis Accordée
Q-80-24856-9	81 08 31	Décision: QCG-676 1-Q-300705-105-D TRANSPORT GERALD PELLETIER LTÉE Requérante	G.O.Q. no 46 p. 11162	80 11 15	Demande de permis Accordée telle qu'amendée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-80-24858-5	81 08 31	Décision: QCG-677 0-Q-300300-112-D TRANSPORT MORNEAU INC. Requérante	G.O.Q. no 46 p. 11162	80 11 15	Demande de permis Accordée telle qu'amendée
Q-80-24912-0	81 08 28	Décision: QCG-680 9-Q-301788-106-D G. BOILY TRANSPORT INC. Requérante	G.O.Q. no 48 p. 11595	80 11 29	Droit additionnel Accordée
Q-80-24933-6	81 09 01	Décision: QCG-679 8-Q-300724-121-D ST-LAMBERT TRANSPORT INC. Requérante	G.O.Q. no 48 p. 11597	80 11 29	Demande de permis Désistement
Q-81-01814-4	81 09 02	Décision: QCG-685 2-Q-300183-106-D VICTOR TRANSPORT LTÉE Requérante	G.O.Q. no 21 p. 6876	81 05 23	Annulation de restriction Accordée
Q-81-02059-5 -102	81 08 31	Décisions: QCG-670 QDI-1562 2-Q-300712-109-DS LES TRANSPORTS MANICOUAGAN INC. Requérante	Le Journal de Québec	81 05 21 81 05 22 81 05 23	Désistement de décision (art. 2.58.2) Désistement de la décision QCG-497
Q-81-02070-2	81 09 02	Décision: QCG-682 3-Q-300174-125-D BEAUCE EXPRESS INC. Requérante	G.O.Q. no 25 p. 7720	81 06 20	Demande de permis Accordée telle qu'amendée
Q-81-02084-3	81 09 02	Décision: QCG-683 7-Q-301640-103-D TRANSPORT COUTURE & FILS LTÉE Requérante	G.O.Q. no 25 p. 7722	81 06 20	Demande de permis Accordée telle qu'amendée
Q-81-02254-2	81 08 10	Décision: QCG-623 5-Q-302269-101-DS LORD, JACQUES Requérant-cessionnaire 4-Q-300017-101-DS LORD, HENRI Requérant-cédant	Le Journal de Québec	81 06 10 81 06 11 81 06 12	Transport total de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 08 10
Q-81-02383-9	81 09 02	Décision: QCG-681 3-Q-302279-101-DS TRANSPORT QUIRION (1981) INC. Requérante-cessionnaire 9-Q-300335-120-DS TRANSPORT QUIRION INC. Requérante-cédante	Le Journal de Québec	81 06 12 81 06 13 81 06 15	Transfert total de permis Désistement
Q-81-02647-7	81 08 10	Décision: QCG-625 7-Q-302291-101-DS TRANSPORT V.A. (QUÉBEC) INC. Requérante-cessionnaire 9-Q-300293-101-DS MUNGER, YVON Requérant-cédant	Le Journal de Québec	81 07 07 81 07 08 81 07 09	Transfert total de permis Accordée
Q-81-02708-7	81 08 14	Décision: QS-3541 3-Q-301958-108-S TRANSPORT ARMAND DUPUIS INC. Requérante-tireur 3-M-300238-348-S LES TRANSPORTS PROVOST INC. 6-Q-300577-185-S GÉRARD NOLIN (1975) LTÉE Requérantes-tirées	Le Devoir	81 07 09 81 07 10 81 07 11	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 08 14 jusqu'au: 82 05 14

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-02709-5	81 09 01	Décision: QS-3554 6-Q-301856-102-S RAYMOND LAVOIE Requérant 3-M-300238-349-S LES TRANSPORTS PROVOST INC. 6-Q-300577-186-S GÉRARD NOLIN (1975) LTÉE Requérantes-tirées	Le Devoir	81 07 09 81 07 10 81 07 11	Demande de permis Rejetée
Q-81-02711-1	81 08 14	Décision: QS-3540 3-Q-302295-101-S GAGNÉ, MARCEL Requérant-tireur 3-M-300238-351-S LES TRANSPORTS PROVOST INC. 6-Q-300577-188-S GÉRARD NOLIN (1975) LTÉE Requérantes-tirées	Le Devoir	81 07 09 81 07 10 81 07 11	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 08 14 jusqu'au: 82 05 14
Q-81-02736-8	81 07 27	Décision: QCG-602-TF 3-M-300238-344-PSS LES TRANSPORTS PROVOST INC. Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 08 19 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-02799-6	81 08 10	Décision: QS-3533 5-Q-300628-105-S ROGER TREMBLAY LTÉE Requérante	Le Journal de Québec	81 07 23 81 07 24 81 07 25	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 08 10 jusqu'au: 82 02 07
Q-81-02881-2	81 08 12	Décision: QS-3539 6-Q-302300-101-S LES TRANSPORTS FRASER-VILLE INC. Requérante	Le Journal de Québec	81 07 23 81 07 24 81 07 25	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 08 12 jusqu'au: 82 05 14
Q-81-02934-9	81 08 20	Décision: QS-3544 8-Q-300815-106-S LAURENT MARCOTTE Requérant	Le Devoir	81 07 30 81 07 31 81 08 01	Demande de permis Accordée en partie Entrée en vigueur: 81 08 20 jusqu'au: 82 05 14
Q-81-03002-4	81 08 31	Décision: QS-3552 8-Q-300815-107-S LAURENT MARCOTTE Requérant	Le Devoir	81 08 04 81 08 05 81 08 06	Demande de permis Rejetée
Q-81-03009-9	81 08 17	Décision: QT-1208 7-Q-302192-105-SI FLOYD DUENOW INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 08 18 jusqu'au: 81 08 20
Q-81-03047-9	81 08 26	Décision: QS-3549 8-Q-302316-101-S ROUTIERS J.G.S. INC Requérante-tireur 3-Q-300927-135-S CHO-BO INC. Requérante-tirée	Le Journal de Québec	81 08 05 81 08 06 81 08 07	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 08 26 jusqu'au: 82 05 26
Q-81-03112-1	81 08 24	Décision: QCG-657-TF 2-M-30003B-520-PSS BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC. Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 09 15 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-03134-5	81 09 01	Décision: QS-3553 6-Q-302318-101-S ROBERT, MARCEL Requérant	Le Soleil	81 08 13 81 08 14 81 08 15	Demande de permis Rejetée
Q-81-03154-3	81 08 28	Décision: QCG-668 8-Q-301748-101-D COULOMBE, RENÉ Requérant			Modification de permis Désistement
Q-81-03164-2	81 09 01	Décision: QCG-687-TF 6-M-300417-104-PSS TRANSPORT LAURENTIEN LIMITÉE Requérante			Dépôt de taux et tarifs La Commission a déjà déposé de cette affaire par la décision QCG-501-TF et il n'y a pas lieu de donner suite à cette requête.
Q-81-03226-9	81 08 31	Décision: QI-30163 6-Q-300841-101-PSS ENTREPRISES BLANCHET LTÉE Requérante			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 08 31
Q-81-03232-7	81 08 27	Décision: QR-31719 6-Q-300585-101-PSS FILION, DENIS Requérant			Renouvellement de contrat annuel Rejetée
Q-81-03235-0	81 08 27	Décision: QR-31720 6-Q-300585-102-PSS FILION, DENIS Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée

PRODUITS NOMMÉS

M-81-06585-1	81 08 24	Décision: MPN-15151 3-M-402828-101-PSS PENOBSCOT FROZEN FOODS INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 08 24
M-81-06586-9	81 08 25	Décision: MPN-15152 6-M-402825-102-PSS HILLSIDE EXPRESS INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 08 25
M-81-06587-7	81 08 25	Décision: MPN-15153 8-M-402146-102-PSS RUBRIGHT, CARL Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 08 25
M-81-06588-5	81 08 26	Décision: MPN-15154 1-M-402374-102-PSS VIC SULLIVAN CONSTRUCTION CO. Requérante			Demande de permis Accordée
M-81-06589-3	81 08 27	Décision: MPN-15155 8-M-402344-102-PSS P.E. GAUTHIER LTÉE Requérante			Demande de permis Accordée

LOCATION

M-81-04492-2	81 08 27	Décision: ML-2687 7-M-600583-101-D J.C. BOUCHARD LOCATION DE TENTES-ROULOTTES Requérante	G.O.Q. no 25 p. 7706 G.O.Q. no 25 p. 7706	81 06 20 81 06 20	Changement d'adresse Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-81-04495-5	81 08 31	Décision: ML-2692 5-M-601377-101-D 104493 CANADA LIMITÉE Requérante	G.O.Q. no 25 p. 7706 G.O.Q. no 25 p. 7706	81 06 20 81 06 20	Demande de permis Accordée en partie
M-81-04497-1	81 08 27	Décision: ML-2688 6-M-601376-101-D A. LEVESQUE AUTO ENR Requérante	G.O.Q. no 25 p. 7706 G.O.Q. no 25 p. 7706	81 06 20 81 06 20	Demande de permis Accordée
M-81-04872-5	81 09 01	Décision: ML-2694 0-M-600432-101-D RICHLER LEASING CORPORATION Requérante	G.O.Q. no 26 p. 7895	81 06 27	Demande de permis Accordée
M-81-04937-6	81 09 01	Décision: ML-2693 9-M-601126-102-D GOHIER PONTIAC BUICK INC. Requérante	G.O.Q. no 26 p. 7898	81 06 27	Modification de permis Accordée
M-81-06547-1	81 08 28	Décision: MI-60003-81 2-M-601032-101-PSS LOCATION ÉLITE ENRG Requérante			Demande de permis identique *instanter* Rejetée
Q-81-01526-4	81 06 26	Décision: QL-1283-TF 5-Q-600548-102-DT LOCATION LAPORTE INC. Requérante	G.O.Q. no 18 p. 6196	81 05 02	Modification des taux et tarifs Accordée en partie Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-01954-8	81 08 19	Décision: QL-1300TF 5-Q-600506-105-DT LOCATION D'AUTOS DU PALAIS INC Requérante	G.O.Q. no 24 p. 7522	81 06 13	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 08 19 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-03029-7	81 08 24	Décision: QL-1307-TF 4-Q-600481-119-PSS ENTREPRISES B.C. (MONTRÉAL) LIMITÉE Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.

TRANSPORT EN VRAC

M-80-54553-1	81 09 02	Décision: MCV-18099 2-M-503931-101-D PICHÉ, AURÈLE Requérant	G.O.Q. no 43 p. 10317	80 10 25	Révision d'une décision (a. 22) Accordée
M-81-00496-7	81 07 16	Décision: MCV-17921 7-M-508281-101-DS TRANSPORT NORD-OUEST INC. Requérante	Le Devoir	81 01 19 81 01 20 81 01 21	Transfert de permis Accordée R-08 Entrée en vigueur: 81 07 16
M-81-01042-8	81 06 19	Décision: MCV-17903 8-M-509874-101-DS BERGERON, HENRI Requérant-cessionnaire 5-M-501502-102-DS ALBANY BERGERON & FILS INC. Requérante-cédante	La Presse	81 02 18 81 02 19 81 02 20	Transfert de permis Accordée R-08 Entrée en vigueur: 81 06 19

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-01374-5	81 08 13	Décision: MCV-18042 0-M-509880-101-DS PILON, YVES Requérant-cessionnaire 9-M-508966-102-DS VALIQUETTE, LUC Requérant-cédant	Le Devoir	81 02 02 81 02 03 81 02 04	Transfert de permis Accordée R-07 Entrée en vigueur: 81 08 13
M-81-01617-7	81 08 11	Décision: MCV-18025 3-M-509895-101-DS KINGSBURY, JACQUES Requérant-cessionnaire 0-M-509179-102-DS MORIN, STEVE Requérant-cédant	Le Devoir	81 03 09 81 03 10 81 03 11	Transfert de permis Accordée R-10 Entrée en vigueur: 81 08 11
M-81-01646-6	81 08 11	Décision: MCV-18021 6-M-509900-101-DS FICOCELLI, LUIGI Requérant-cessionnaire 6-M-505023-101-DS MOTTILLO, SERAFINO Requérant-cédant	Le Devoir	81 03 11 81 03 12 81 03 13	Transfert de permis Accordée R-10 Entrée en vigueur: 81 08 11
M-81-01666-4	81 08 11	Décision: MCV-18017 5-M-509901-101-DS DORVAL EXCAVATION INC Requérante-cessionnaire 0-M-501101-101-DS BEAULIEU EXCAVATION INC. Requérante-cédante	Le Devoir	81 03 11 81 03 12 81 03 13	Transfert de permis Accordée R-10 Entrée en vigueur: 81 08 11
M-81-01737-3	81 08 04	Décision: MCV-17992 3-M-509903-101-D TRANSPORT YAMASKA LTÉE Requérante-cessionnaire 7-M-503092-104-D LAGACÉ, JEAN Requérant-cédant	G.O.Q. no 16 p. 5790	81 04 18	Transfert de permis Accordée R-06 Entrée en vigueur: 81 08 04
M-81-02007-0	81 08 13	Décision: MCV-18041 2-M-509912-101-DS BRENNAN, MARCEL Requérant-cessionnaire 7-M-509669-102-DS GUENETTE, YVES Requérant-cédant	Le Devoir	81 03 18 81 03 19 81 03 20	Transfert de permis Accordée R-07 Entrée en vigueur: 81 08 13
M-81-02008-8	81 07 31	Décision: MCV-17955 0-M-509914-101-DS SABOURIN, JACQUES Requérant-cessionnaire 7-M-503993-102-DS SABOURIN, ROGER Requérant-cédant	Le Devoir	81 03 16 81 03 17 81 03 18	Transfert de permis Accordée R-6 Entrée en vigueur: 81 07 31
M-81-02178-9	81 08 11	Décision: MCV-18015 7-M-509917-101-DS POISSANT, MARCEL Requérant-cessionnaire 2-M-509334-102-DS LES ENTREPRISES VENISE ENR Requérante-cédante	Le Devoir	81 03 16 81 03 17 81 03 18	Transfert de permis Accordée R-10 Entrée en vigueur: 81 08 11
M-81-02180-5	81 08 05	Décision: MCV-17995 2-M-509904-101-DS EXCAVATION ARMAND PATRY ENR Requérante-cessionnaire 6-M-508068-101-DS NADEAU, MAGELLA Requérant-cédant	Le Journal de Montréal	81 03 13 81 03 14 81 03 15	Transfert de permis Accordée R-10 Entrée en vigueur: 81 08 05

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-02364-5	81 08 05	Décision: MCV-17993 5-M-509919-101-DS BENOÎT, BLANDINE Requérante-cessionnaire 2-M-509698-102-DS RAYMOND, GÉRALD Requérant-cédant	Le Devoir	81 03 23 81 03 24 81 03 25	Transfert de permis Accordée R-10 Entrée en vigueur: 81 08 05
M-81-02428-8	81 08 17	Décision: MCV-18054 8-M-509924-101-DS CÔTÉ, NORMAND Requérant-cessionnaire 5-M-509208-102-DS LOUBIER, RÉAL Requérant-cédant	La Tribune	81 03 25 81 03 26 81 03 27	Transfert de permis Accordée R-05 Entrée en vigueur: 81 08 17
M-81-02431-2	81 08 17	Décision: MCV-18053 4-M-509928-101-DS BOULANGER, GILLES Requérant-cessionnaire 8-M-504610-101-DS HÉBERT, DANIEL Requérant-cédant	Le Devoir	81 03 25 81 03 26 81 03 27	Transfert de permis Accordée R-05 Entrée en vigueur: 81 08 17
M-81-02581-4	81 08 12	Décision: MCV-18036 8-M-506524-103-DS CHENIER, GABRIEL Requérant-cessionnaire 3-M-506610-101-DS SABOURIN, JEAN S. Requérant-cédant	Le Devoir	81 03 26 81 03 27 81 03 28	Transfert de permis Accordée R-07 Entrée en vigueur: 81 08 12
M-81-03176-2	81 08 12	Décision: MCV-18034 2-M-509946-101-DS LALONDE PROULX, LOUISE Requérante-cessionnaire 5-M-503508-101-DS GONYEA, LÉO Requérant-cédant	Le Droit	81 04 14 81 04 15 81 04 16	Transfert de permis Accordée R-07 Entrée en vigueur: 81 08 12
M-81-03695-1	81 08 04	Décision: MCV-17987 1-M-509913-101-DS LAPER TRANSPORT INC Requérante-cessionnaire 5-M-508325-103-DS ROY, NORMAND Requérant-cédant	Le Devoir	81 03 17 81 03 18 81 03 19	Transfert de permis Accordée R-06 Entrée en vigueur: 81 08 04
M-81-04216-5	81 08 10	Décision: MCV-18011 7-M-509990-101-DS MONETTE, CLEETIS Requérant-cessionnaire 6-M-506195-102-DS D. RIVET & FILS INC Requérante-cédante	Le Droit	81 05 04 81 05 05 81 05 06	Transfert de permis Accordée R-07 Entrée en vigueur: 81 08 10
M-81-04530-9	81 08 31	Décision: MCV-18093 1-M-507651-101-D LALANCETTE, RICHARD Requérant	G.O.Q. no 25 p. 7710 G.O.Q. no 25 p. 7710	81 06 20 81 06 20	Suppression partielle d'un service Accordée
M-81-05090-3	81 09 01	Décision: MCV-18094 0-M-510029-101-DS BEAUSÉJOUR, GILLES Requérant-cessionnaire 2-M-508757-103-DS LES EXCAVATIONS PAYETTE LTÉE Requérante-cédante	Le Journal de Montréal	81 06 01 81 06 02 81 06 03	Transfert de permis Désistement

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-05232-1	81 08 25	Décision: MCV-18087 1-M-510044-101-DS ROGER VILLIARD INC Requérante-cessionnaire 2-M-507205-101-DS VILLIARD, ROGER Requérant-cédant	La Presse	81 06 10 81 06 11 81 06 12	Transfert de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 08 25
M-81-06458-1	81 09 02	Décision: MT-885 2-M-501323-103-SI LACROIX, DORVAL Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 03 jusqu'au: 81 09 17
M-81-06459-9	81 09 02	Décision: MT-886 2-M-503477-103-SI BEAUDOIN, RENÉ Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 03 jusqu'au: 81 09 17
M-81-06460-7	81 09 02	Décision: MT-887 8-M-503505-103-SI NAULT, LUCIEN Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 03 jusqu'au: 81 09 17
M-81-06461-5	81 09 02	Décision: MT-890 2-M-505431-103-SI MORIN, MAURICE Requérant			Demande de permis Désistement
M-81-06462-3	81 09 02	Décision: MT-888 7-M-509800-104-SI HEAFEY, DAVID Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 03 jusqu'au: 81 09 17
M-81-06463-1	81 09 02	Décision: MT-889 8-M-509833-104-SI CARRIÈRE, JACQUES Requérant			Demande de permis Désistement
M-81-06539-8	81 08 28	Décision: MI-50031-81 3-M-508301-101-PSS BRUNO COLLIN TRANSPORT INC Requérante			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 08 28
M-81-06541-4	81 08 28	Décision: MI-50033-81 3-M-500076-103-PSS BRUNO TRANSPORT INC Requérante			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 08 28
M-81-06542-2	81 08 28	Décision: MI-50032-81 3-M-500076-104-PSS BRUNO TRANSPORT INC Requérante			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 08 28
Q-81-01348-3	81 06 11	Décision: QCV-13270 5-Q-507487-101-D BELLERIVE, JOCELYN Requérant-cessionnaire 4-Q-502570-101-D BELLERIVE, MARTIAL Requérant-cédant	G.O.Q. no 17 p. 6036	81 04 25	Transfert de permis Accordée R-04 Entrée en vigueur: 81 06 11
Q-81-01350-9	81 06 25	Décision: QCV-13304 8-Q-507492-101-DS LES TRAVAUX MÉCANISÉS G.L.B. LTÉE Requérante-cessionnaire 7-Q-503013-101-DS LES ENTREPRISES P. GIRARD LTÉE Requérante-cédante	Le Quotidien	81 03 23 81 03 24 81 03 25	Transfert de permis Accordée (3 permis) R-02

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-01358-2	81 08 27	Décision: QCV-13381 7-Q-506990-102-D A.C.G. TRANSPORT ENRG. En société Requérante-cessionnaire 4-Q-500368-101-D BERNIÈRE, GEORGES ÉTIENNE Requérant-cédant	G.O.Q. no 17 p. 6037	81 04 25	Transfert de permis Rejetée Révoque le permis Q-500368-001 R-04.
Q-81-01624-7	81 08 31	Décision: QCV-13384 0-Q-507474-101-DS TRANSPORT BERGERONNES INC. Requérante-cessionnaire 2-Q-507134-105-DS GAUVOIE INC. Requérante-cédante	Le Journal de Québec	81 03 26 81 03 27 81 03 28	Transfert de permis Rejetée Annule le permis Q507134 001 R-09
Q-81-01692-4	81 08 28	Décision: QCV-13382 7-Q-503302-101-D LARUE, ANDRÉ Requérant-cessionnaire 7-Q-504458-101-D CLOUTIER, RENÉ Requérant-cédant	G.O.Q. no 20 p. 6626	81 05 16	Transfert de permis Rejetée Révoque le permis Q504458-004 R-03.
Q-81-01738-5	81 06 26	Décision: QCV-13302 1-Q-507523-101-DS C.M.R. TRANSPORT INC Requérante-cessionnaire 5-Q-501530-102-DS LORD, BRUNO Requérant-cédant	Le Journal de Québec	81 04 11 81 04 13 81 04 14	Transfert de permis Accordée (2 permis), modifie les permis pour qu'ils soient restreints aux matières désignées aux groupes 3,4,4A. R-03 Entrée en vigueur: 81 06 26
Q-81-01759-1	81 06 08	Décision: QCV-13227 0-Q-507516-101-DS MARTIN BERNIER Requérant-cessionnaire 6-Q-505621-102-DS MICHAUD, BERTRAND Requérant-cédant	Le Devoir	81 03 31 81 04 01 81 04 02	Transfert de permis Accordée R-01. Modifie le permis pour qu'il soit restreint au transport des matières désignées aux groupes 3, 4 et 4A. Entrée en vigueur: 81 06 08
Q-81-01790-6	81 08 28	Décision: QCV-13382 8-Q-504655-101-D J ANDRÉ LARUE INC Requérante-cessionnaire 7-Q-504458-102-D CLOUTIER, RENÉ Requérant-cédant	G.O.Q. no 21 p. 6875	81 05 23	Transfert de permis Rejetée Révoque le permis Q504458-003 R-03.
Q-81-01908-4	81 07 03	Décision: QCV-13324 7-Q-507527-101-D LES EXCAVATIONS LÉON CHOUINARD & FILS LTÉE Requérante-cessionnaire 8-Q-506916-102-D CHOUINARD, LÉON Requérant-cédant	G.O.Q. no 22 p. 7085	81 05 30	Transfert de permis Accordée R-01 Entrée en vigueur: 81 07 03
Q-81-02019-9	81 06 17	Décision: QCV-13274 7-Q-507535-101-DS TRANSPORT CAMIL GOBEIL INC. Requérante-cessionnaire 5-Q-505838-103-DS GOBEIL, CAMIL Requérant-cédant	Le J. de Québec au Sag.-Lac-St-Jean	81 04 21 81 04 22 81 04 23	Transfert de permis Accordée R-02 Entrée en vigueur: 81 06 17

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-02470-4	81 08 10	Décision: QCV-13350 4-Q-507546-101-DS LORD, JACQUES Requérant-cessionnaire 7-Q-500977-101-DS LORD, HENRI Requérant-cédant			Transfert de permis Accordée (2 permis) R-03 Entrée en vigueur: 81 08 10
Q-81 02734-3	81 08 14	Décision: QCV-13357 5-Q-507586-101-DS ÉLOI MAHEU INC Requérante-cessionnaire 0-Q-502418-102-DS MAHEU, ÉLOI Requérant-cédant	Le Journal de Québec	81 07 09 81 07 10 81 07 11	Transfert de permis Accordée R-03 Entrée en vigueur: 81 08 14
Q-81-02770-7	81 08 10	Décision: QS-3535 1-Q-501385-107-S MICHAUD, RICHARD Requérant	Le Devoir	81 07 15 81 07 16 81 07 17	Demande de permis — Région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 10 jusqu'au: 81 09 11
Q-81-02973-7	81 08 25	Décision: QS-3546 5-Q-500607-104-S RIVARD, JEAN-LUC Requérant	Le Devoir	81 08 06 81 08 07 81 08 08	Demande de permis — Région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 25 jusqu'au: 81 09 10
Q-81-02974-5	81 08 25	Décision: QS-3547 5-Q-504955-106-S SIMARD, ÉDOUARD Requérant	Le Devoir	81 08 06 81 08 07 81 08 08	Demande de permis — Région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 25 jusqu'au: 81 09 10
Q-81-02975-2	81 08 25	Décision: QS-3548 3-Q-502456-108-S DENIS, PAUL-EUGÈNE Requérant	Le Devoir	81 08 06 81 08 07 81 08 08	Demande de permis — Région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 25 jusqu'au: 81 09 10
Q-81-03132-9	81 08 25	Décision: QT-1214 8-Q-504531-103-SI L & T BOUCHARD INC Requérante			Demande de permis — Région 08 Accordée Entrée en vigueur: 81 08 25 jusqu'au: 81 09 10
Q-81-03177-4	81 08 27	Décision: QF-50021 6-Q-501919-101-PSS PLOURDE, RÉAL Requérant			Demande de permis de location en forêt Rejetée Entrée en vigueur: 81 08 27
Q-81-03192-3	81 08 31	Décision: QI 50261 4-Q-500137-101-PSS GAGNON, CLAUDE Requérant			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 08 31
Q-81-03202-0	81 09 02	Décision: QI-50262 8-Q-502147-103-PSS BEAUDOIN, ARMAND Requérant			Demande de permis identique *instanter* Accordée Entrée en vigueur: 81 09 02

DÉCHETS

Q-81-02023-1	81 08 31	Décision: QSD-639 6-Q-710791-102-D MOBILE SANITAIRE ETCHEMIN ENR. Requérante	G.O.Q. no 24 p. 7530	81 06 13	Demande de permis — Région 03 Accordée

MARITIME

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-01671-8	81 07 06	Décision: QSM 261 6-Q-700099-101-D LA PRINCESSE PONTIAC Requérante	G.O.Q. no 20 p. 6623	81 05 16	Demande de permis Accordée Annule le permis spécial no QS 3471

Erratum

Veuillez prendre note qu'à la *Gazette officielle du Québec*, numéro 33A du 15 août 1981, à la page 9062, lors de la publication du numéro de rôle M-81-05247-9, le nom du requérant devrait se lire **Michel Charest Transport Inc.**

Le 2 septembre 1981.

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

14620-o

Aménagement et l'urbanisme — Loi sur l'

Village d'Henryville

Avis est donné qu'en vertu de l'article 81 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979, c. 51), le Conseil de la municipalité du village d'Henryville a adopté, en date du 4 août 1981, une résolution à l'effet d'entreprendre l'élaboration du plan d'urbanisme de cette municipalité.

Le Conseil municipal entend adopter le plan d'urbanisme au plus tard le 22 septembre 1981.

Henryville, le 3 septembre 1981.

Le secrétaire-trésorier,
14735-o Y.-GUY RACINE.

Municipalité de Saint-Joseph-de-Blandford

Avis est donné qu'en vertu de l'article 68 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979, c. 51) est entré en vigueur en date du 10 septembre 1981 le Règlement numéro 168, adopté en date du 27 juillet 1981 par le Conseil de la municipalité de Saint-Joseph-de-Blandford, décrétant un contrôle intérimaire s'appliquant à l'ensemble du territoire de cette municipalité.

La secrétaire-trésorière,
14680-o PAULINE G. SAVOIE.

Associations coopératives — Loi sur les

COOPÉRATIVE D'HABITATION LE HAVRE EN VILLE DE VERDUN
(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE D'HABITATION LE HAVRE EN VILLE DE VERDUN », dont le siège social est situé à Verdun dans la circonscription électorale de Sainte-Anne.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
14681-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOPÉRATIVE D'HABITATION « L'OPÉRA » DE TROIS-RIVIÈRES
(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE D'HABITATION « L'OPÉRA » DE TROIS-RIVIÈRES », dont le siège social est situé à Trois-Rivières, QC, dans la circonscription électorale de Trois-Rivières.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
14682-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Avis divers

Community Association of Georgeville
Association communautaire de Georgeville

Prenez avis que la corporation civile créée, le 10 juin 1960, en vertu de la Loi sur les clubs de récréation sous le nom de « Community Association of Georgeville » à changé son nom pour celui de « Community Association of Georgeville — Association communautaire de Georgeville ».

Lennoxville, le 19 juin 1981.

Le secrétaire,
14729-o JOHN C. BOYNTON.

Canton de Grenville

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (L.R.Q., c. M-39), lors d'une assemblée régulière tenue le 6 juillet 1981, le Conseil de la municipalité du canton de Grenville a adopté le Règlement no 111, intitulé « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières » et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication.

Grenville, le 16 juillet 1981.

La secrétaire,
14670-o RENÉE F. TREMBLAY.

Paroisse de Saint-Charles

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (L.R.Q., c. M-39), lors d'une séance régulière tenue le 2 juin 1981, le Conseil de cette municipalité a adopté le Règlement 92 intitulé « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Le secrétaire-trésorier,
14689-o DENIS LABBÉ, B. URB.

Succession Denis Canuel

Prenez avis que mademoiselle Josée Perron, domiciliée au 8, rue Saint-André, Neufchâtel, QC, nommée tutrice à son enfant mineur Sébastien Canuel, aux termes d'une ordonnance de la Cour supérieure, district de Québec, rendue le 13 juillet 1981, dossier numéro 200-14-000 510-815, a accepté sous bénéfice d'inventaire, pour et au nom dudit enfant mineur, la succession de feu Denis Canuel, aux termes d'un acte reçu devant Gilles-Guy Côté, notaire, le 18 août 1981 et dont copie a été enregistrée au bureau d'enregistrement de Québec, le 27 août 1981, sous le numéro 1024225.

Ancienne-Lorette, le 3 septembre 1981.

Le procureur,
14683-o GILLES-GUY CÔTÉ, *notaire.*

Caisses d'épargne et de crédit — Loi sur les

La Caisse Populaire Desjardins de St-Josaphat

Avis est donné que le ministre des Institutions financières et Coopératives a approuvé le règlement adopté le 25 mai 1981 modifiant le territoire de La Caisse Populaire Desjardins de St-Josaphat qui était les paroisses de Saint-Josaphat et de Saint-Jude (cité Jacques-Cartier) en celui de les villes de Lemoyne, de Longueuil et de Saint-Lambert.

Québec, le 4 septembre 1981.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
14714-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Caisse populaire Gatineau

Avis est donné que le ministre des Institutions financières et Coopératives a approuvé le règlement adopté le 16 juin 1981 par « La Caisse Populaire de Gatineau », changeant son nom en celui de « Caisse populaire Gatineau ».

Québec, le 4 septembre 1981.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
14715-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Demandes

Candide Beaumont

Avis est donné que Candide Beaumont, professeur, domiciliée au numéro 150 du boulevard Chanoine-Gaudreault, ville de La Baie, secteur Bagotville, district de Chicoutimi, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Candide Boulianne.

La Baie, le 4 septembre 1981.

Le procureur de la requérante,
14701-38-2-o JACQUES CÔTÉ, *notaire.*

Madeleine Bélisle

Avis est, par les présentes, donné que Madeleine Bélisle, domiciliée et résidant au 1524, 4e Avenue, Lac-Lemen à Sainte-Julienne, district de Joliette, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Madeleine Mooney, ledit nom devant servir à toutes fins légales.

Joliette, le 11 août 1981.

Les procureurs de la requérante,
MES LANDREVILLE, FARIBAULT, THIFFAULT,
14661-38-2-o VARIN & BRIND'AMOUR.

Joseph Renald Bibeau

Avis est donné que Joseph Renald Bibeau, acheteur, domicilié au 7235, rue Pierre-Corneille, appartement 235, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Ronald Bibeau.

Montréal, le 2 septembre 1981.

Le procureur du requérant,
14671-38-2-o LOUISE LAURENDEAU, *avocate.*

Léontine Boivin

Avis est donné que Léontine Boivin, secrétaire pédagogique, domiciliée au numéro 1016, avenue de l'Église sud à Val-Bélair, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son prénom en celui de Line.

Val-Bélair, le 13 août 1981.

Le procureur de la requérante,
14517-37-2-o CLAUDE GAGNON, *notaire.*

Fleur d'Ange Bouffard

Avis est donné que Fleur d'Ange Bouffard, enseignante, domiciliée au numéro 591 de la rue Kégaska à Sept-Îles, district de Mingan, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son prénom en celui de France.

Aucune autre personne ne bénéficiera de ce changement de prénom suite à ladite requête.

Sept-Îles, le 17 août 1981.

Le procureur de la requérante,
14622-38-2-o RAYMOND Y. GAUDREAULT, *notaire.*

Marie Béatrice Yvette Brassard

Avis est, par la présente, donné que Marie Béatrice Yvette Brassard, domiciliée au 270, rue de la Fabrique, Jonquière, district de Chicoutimi, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Marguerite Brassard. Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Jonquière, le 13 juin 1981.

Le procureur de la requérante,
14535-37-2-o LÉO GODIN, *avocat.*

Rosida Brochu

Avis est donné que Rosida Brochu, caissière, domiciliée et résidant au 2494, rue Saint-Charles, Montréal, district de Montréal, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Rose Brochu.

Verdun, le 28 août 1981.

Le procureur de la requérante,
14637-38-2-o ME PIERRE CÔTÉ.

Ronald Bussières

Prenez avis que Ronald Bussières, 858, chemin Pintendre, Pintendre, s'adressera au ministre de la Justice afin de changer son nom en celui de Raynald Bussières.

Pintendre, 3 septembre 1981.

Le requérant,
14638-38-2-o RONALD BUSSIÈRES.

Henry Michelet Chavrey

Prenez avis que Henry Michelet Chavrey, résidant et domicilié au 5760, rue Angèle, Brossard, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Henry Michelet Chevrette.

Également, prenez avis que les enfants mineurs du requérant changeront également de nom et porteront le nom patronymique substitué de Chevrette. Ces derniers portent le nom présentement de Michelle Marjorie Chavry, Rhodney Chavry, Myriam Chavry, Michelet Junior Chavry, tous mineurs et domiciliés au 5760, rue Angèle à Brossard.

Brossard, le 30 juillet 1981.

Les procureurs du requérant,
14518-37-2-o THERRIEN, FORGET & MELOCHE.

J. Numa Dédyme Côté

Avis est, par les présentes, donné que J. Numa Dédyme Côté, domicilié et résidant au 1200, boulevard Pie-XI nord, Val-Bélair, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Daniel Côté.

Les procureurs du requérant,
14700-38-2-o CÔTÉ, MOREAU & DEMERS.

Ginette Daddario

Prenez avis que Ginette Daddario, secrétaire, domiciliée au 1941, LaSalle, apparemment Longueuil, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Ginette Ménard.

Longueuil, le 18 août 1981.

La requérante,
14499-37-2-o GINETTE DADDARIO.

Joseph Damascène

Avis est donné que Joseph Damascène, résidant et domicilié au 2376 de la rue Saint-Antoine, ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Johnny Courcy.

Montréal, le 17 juin 1981.

Les procureurs du requérant,
14536-37-2-o BRISSON, DUPIN & BOURDEAU.

Joseph Hermel Sylvain Denis

Avis est, par les présentes, donné que Joseph Hermel Sylvain Denis, domicilié et résidant au 3495, rue Herman, ville de Laval, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joseph Hermel Luc Denis.

Ville de Laval, le 20 août 1981.

Les procureurs du requérant,
14623-38-2-o ROY, THERRIEN & PLANTE.

Valentine Vincent D'Souza

Nous donnons avis que Valentine Vincent D'Souza, sans emploi, résidant et domicilié au 805, promenade Lakeshore, appartement 2, Dorval, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Val Vincent Turcotte.

Montréal, le 29 juin 1981.

Les procureurs du requérant,
14569-37-2-o LORD, LEFEBVRE & GOULET.

Lisette Gagné

Avis est, par les présentes, donné que Lisette Gagné, domiciliée au 31, rue Victor-Hugo, appartement 404, Lévis, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom de famille en celui de Gagné-Pelletier.

Les procureurs de la requérante,
TURGEON, LAMONTAGNE,
14500-37-2-o FORTIN & PATRY.

Marie Thérèse Marguerite Gamache

Prenez avis que Marie Thérèse Marguerite Gamache, domiciliée au 4253, Christophe-Colomb, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Marie Thérèse Marguerite Pelletier.

Montréal, le 22 juin 1981.

Le procureur de la requérante,
14537-37-2-o MICHEL NAULT.

Roger François Genest

Avis est, par la présente, donné que Roger François Genest, domicilié et résidant au 995, Melançon, Chicoutimi, district de Chicoutimi, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Rusdi François Genest. Ce changement n'affecte aucune personne que le requérant lui-même.

Chicoutimi, le 20 août 1981.

Les procureurs du requérant,
MES ROY, PÉRIGNY, VÉZINA,
14501-37-2-o BEAULIEU & FILLION.

Célestine Girard

Prenez avis que Célestine Girard, domiciliée au 808, Mgr-Grandin, appartement 6, Sainte-Foy, s'adressera au ministre de la Justice afin de changer son nom en celui de Céleste Girard.

Sainte-Foy, le 12 août 1981.

La requérante,
14502-37-2-o CÉLESTINE GIRARD.

Mindel Gitnick

Avis est donné que Mindel Gitnick, ménagère, domiciliée au 5697, avenue Eldridge, Côte-Saint-Luc, épouse de Mendel Severs du même adresse, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Marilyn Mindel Gitnick.

Montréal, le 27 août 1981.

Le procureur de la requérante,
14519-37-2-o ME STEPHEN GOLDMAN.

Marie Gabrielle Gonthier

Avis est donné que Marie Gabrielle Gonthier, étudiante, résidant et domiciliée à Saint-Benoît-Labre, district de Beauce, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Marie Guylaine Boisselle.

Saint-Joseph, Beauce, le 13 août 1981.

Les procureurs de la requérante,
14702-38-2-o GIROUX & COUTURE.

Antonio Ascenzo Impellezzeri

Avis est, par les présentes, donné que Antonio Ascenzo Impellezzeri, homme d'affaires, résidant et domicilié au 875, 53e avenue à Lachine, district de Montréal, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Vincent Joseph Impellezzeri.

Montréal, le 25 août 1981.

Les procureurs du requérant,
CHAMPAGNE, GOSSELIN, FERLAND
14587-37-2-o & ROY, *avocats.*

Claude Jardin

Avis est donné que Claude Jardin, musicien, domicilié au numéro 3355 de la place Bourassa, Brossard, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Claude Garden.

Les personnes dont le nom peut être changé à la suite de la requête sont dame Mona Chéhata Jardin dit Garden, épouse du requérant et de leur fille mineure non émancipée Nathalie Jardin, toutes deux domiciliées à la même adresse que le requérant.

Brossard, le 26 août 1981.

Le requérant,
14672-38-2-o CLAUDE JARDIN.

Joseph-Marie dit Joël Turcotte

Avis est donné que Joseph-Marie dit Joël Turcotte, gérant, domicilié et résidant au 891, rue des Pins, Amos, district d'Abitibi, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joël Turcotte.

Amos, le 21 août 1981.

Les procureurs du requérant,
BIGUE, BIGUE,
14520-37-2-o TYMCHYK, *avocats.*

Dany Laterreur

Avis est, par la présente, donné que Dany Laterreur, étudiant, résidant et domicilié au numéro 2137, rue Brébeuf, Longueuil, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Dany Lambert.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Montréal, le 13 mai 1981.

Le procureur du requérant,
14673-38-2-o ME SERGE CHAMPAGNE.

Pauline Leibovitch

Avis est, par les présentes, donné que Pauline Leibovitch, ménagère, présentement domiciliée au 355, avenue Woodlea, dans la ville de Mont-Royal, dans la province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Sylvia Pauline Leibovitch.

Montréal, le 30 juin 1981.

Le procureur de la requérante,
14538-37-2-o DANIEL MORRIS, C.R.

Dominique Alice Marie Naud

Prenez avis que Dominique Alice Marie Naud, célibataire, éducatrice, domiciliée et résidant au 175, rue des Sapins, Saint-Calixte, district de Joliette, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Dominique Alice Marie Roy.

Québec, le 31 août 1981.

Les procureurs de la requérante.
FINKELSTEIN, FOURNELLE,
14703-38-2-o BERKU & PAQUIN.

André Pallot

Avis est donné qu'André Pallot, militaire, domicilié et résidant au 9225, place Duberger, Charlesbourg, district et province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de André Godbout.

Québec, le 2 septembre 1981.

Le procureur du requérant,
14652-38-2-o GILLES LOSIER, *notaire.*

Christian Perron

Avis est, par la présente, donné que Christian Perron, domicilié et résidant au 687, rue Taché, Chicoutimi, district de Chicoutimi, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Christian Larouche. Ce changement n'affecte aucune autre personne que le requérant lui-même.

Chicoutimi, le 28 août 1981.

Le procureur du requérant,
MES ROY, PÉRIGNY, VÉZINA,
14552-37-2-o BEAULIEU & FILLION.

Thérèse Yvette Marie Plante

Avis est donné que Thérèse Yvette Marie Plante, domiciliée et résidant au 69, rue Saint-Jean, appartement 1, Québec, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Rita Plante.

Québec, le 25 août 1981.

Les procureurs de la requérante,
14553-37-2-o BERNATCHEZ & ASSOCIÉS, *avocats.*

Réjean Portelance

Prenez avis que Réjean Portelance, sans emploi, domicilié au 1910, rue Beaudry, ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Réjean de Portelance.

Montréal, le 22 juillet 1981.

Le procureur du requérant,
14539-37-2-o JANINE KEAN, *avocate.*

Alice Hermance Potvin

Avis est, par les présentes, donné que madame Alice Hermance Potvin s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de madame Annette Hermance Potvin.

Roberval, le 25 août 1981.

Les procureurs de la requérante,
14503-37-2-o RACINE & SAVARD, *avocats.*

Joseph Stéphane Michel Richard

Avis est, par les présentes, donné que Joseph Stéphane Michel Richard, présentement domicilié et résidant au 448, de la Montagne, en la cité de Maniwaki, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joseph Stéphane Michel Talbot-Richard.

Maniwaki, le 31 août 1981.

Les procureurs du requérant,
14639-38-2-o THISDALE & VILLENEUVE, *avocats.*

Marie Thibodeau

Avis est, par les présentes, donné que Marie Thibodeau, domiciliée au 1020, de Nemours, appartement 6, Charlesbourg, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Louise Thibodeau.

Aucune autre personne ne verra son nom changé suite au changement de nom de Marie Thibodeau.

Québec, le 9 juillet 1981.

Les procureurs de la requérante,
14730-38-2-o BERGERON, LEMAY & BROCHU.

Gilberte Tremblay

Avis est, par les présentes, donné que Gilberte Tremblay, agent de bureau, domiciliée au 1060, Père-Marquette, appartement 5, en la ville et district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Josette Tremblay.

Québec, le 2 septembre 1981.

Le procureur de la requérante.
14614-37-2-o ANDRÉ LAHOUD.

Joseph Jean-Marc Mariel Tremblay

Avis est, par les présentes, donné que Joseph Jean-Marc Mariel Tremblay, domicilié et résidant au 430, Notre-Dame, Joliette, district de Joliette, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joseph Jean-Marc Rondeau, ledit nom devant servir à toutes fins légales.

Joliette, le 30 août 1981.

Les procureurs du requérant,
LANDREVILLE, FARIBAULT, THIFFAULT,
14674-38-2-o VARIN & BRIND'AMOUR.

Fon Liang Wong

Avis est, par les présentes, donné que Fon Liang Wong, résidant et domicilié au 3548, Jean-Talon est, appartement 1, Montréal, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Fred Fon Liang Wong.

Montréal, le 11 août 1981.

Le procureur du requérant,
14662-38-2-o GÉRARD BEAUDRY, *avocat.*

Code de procédure civile (Article 139)

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-006056-818

LA COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL DU QUÉBEC, corps politique légalement constitué, ayant son siège social au 524, rue Bourdages en les ville et district de Québec, partie demanderesse, contre JOHANNE LAROCHE, autrefois domiciliée et résidant au 652, Saint-Bernard, QC, maintenant d'adresse inconnue, et GUYLAINE SAMSON, autrefois domiciliée et résidant au 151, Père-Arnaud, Québec, maintenant d'adresse inconnue, défenderesses conjointes et solidaires.

Assignation

Ordre est donné à Johanne Laroche et Guylaine Samson, parties défenderesses, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Des copies du bref et de la déclaration ont été laissées au greffe à l'intention de Johanne Laroche et de Guylaine Samson, parties défenderesses.

Québec, le 26 août 1981.

Le greffier adjoint,
14666-o YVETTE NAUD BUSSIÈRES.

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-14-003683-752

Avis public est, par les présentes, donné que, conformément à un jugement de la Cour supérieure, district de Montréal, rendu le quatre février mil neuf cent quatre-vingt (1980) (dossier no 500-14-003683-752), il sera procédé, le 30 octobre 1981 à 10 h, au bureau du notaire soussigné, au 65 de la rue Rabastalière ouest, en la ville de Saint-Bruno-de-Montarville (Tel. 653-3693) à la vente à l'enchère et à l'adjudication publiques de l'immeuble appartenant à Chantal Lachance, Michel Lachance et Martin Lachance, mineurs et désignés comme suit, savoir:

Désignation

Un emplacement situé en la ville de Saint-Bruno-de-Montarville, ayant front sur la rue Boisbriand, étant de forme irrégulière et contenant en superficie six mille huit cent cinquante-deux pieds carrés (6 852 pi²), mesures anglaises et plus ou moins, et connu, au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Bruno, division d'enregistrement de Chambly, comme étant le lot numéro vingt-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quarante-huit (148-25).

Tel que le tout se trouve présentement, circonstances et dépendances, notamment la maison dessus érigée portant le numéro 1275 de ladite rue Boisbriand, sans aucune exception ni réserve.

Pour les conditions, s'adresser au notaire soussigné.

Saint-Bruno, le 1er septembre 1981.

Le procureur,
14746-o JACQUES DELORME, *notaire.*

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-005993-813

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre HAROUTIOUN ANANIAN, autrefois domicilié au 6992 de l'Épée, appartement 1, Montréal, QC, et maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Haroutioun Ananian de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur.

Québec, le 20 août 1981.

Le greffier adjoint,
14699-o MARIE BELZILE.

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Trois-Rivières
No 400-05-000244-78

MICHELLE BOUDREAULT, demanderesse-intimée, contre LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, défendeur-requérant.

Ordonnance

Il est ordonné à la partie demanderesse-intimée de comparaître au greffe de cette Cour dans le délai de trente (30) jours à compter de la publication de la présente ordonnance à la *Gazette officielle du Québec*.

La partie demanderesse-intimée est informée qu'une copie de la mise en demeure de comparaître personnellement ou de constituer un nouveau procureur a été déposée au greffe de cette Cour à son intention.

Trois-Rivières, le 25 août 1981.

Le protonotaire adjoint,
14666-o JEAN-PAUL COSSETTE.

Compagnies — Loi sur les

Demandes de dissolution

AMUSEMENTS LABBÉE INC.

Prenez avis que « AMUSEMENTS LABBÉE INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Sainte-Foy, le 15 août 1981.

Le secrétaire,
14667-o YVON LABBÉE.

LES ARTISANS DE BONSECOURS INC.

Prenez avis que la compagnie « LES ARTISANS DE BONSECOURS INC. » ayant son siège social au 200, rue de l'Église, Bonsecours, QC, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Bonsecours, le 2 septembre 1981.

La présidente,
14640-o PAULINE B. ARCHAMBAULT.

AUTOBUS LAC FRONTIÈRE LTÉE

Prenez avis que la compagnie « AUTOBUS LAC FRONTIÈRE LTÉE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 9 septembre 1981.

Les procureurs de la compagnie,
14724-o ROY, SAVARD, TREMBLAY & ASSOCIÉS.

IVAN BALLA & CO. LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « IVAN BALLA & CO. LTD. » constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 29 août 1981.

Les procureurs de la compagnie,
VALIQUETTE, BLOUIN,
14704-o KOCHENBURGER, ASSOCIÉS.

BEAUREPAIRE BEAUTY BAR INC.

Prenez avis que la compagnie « BEAUREPAIRE BEAUTY BAR INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 25 juin 1981.

Le procureur de la compagnie,
14641-o ME LÉO A. SAINT-PIERRE.

SOCIÉTÉ DE GESTION VICTOR CAPE LTÉE
VICTOR CAPE HOLDINGS LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « SOCIÉTÉ DE GESTION VICTOR CAPE LTÉE — VICTOR CAPE HOLDINGS LTD. », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 3 septembre 1981.

Les procureurs de la compagnie,
14708-o SPIEGEL & KRAVETZ.

PUBLICITÉ CLYNE LIMITÉE
CLYNE ADVERTISING LTD

Avis est, par les présentes, donné que « PUBLICITÉ CLYNE LIMITÉE — CLYNE ADVERTISING LTD », corporation constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Sainte-Foy, district de Québec, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives, la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 8 septembre 1981.

Les procureurs de la compagnie,
VÉZINA, POULIOT,
14710-o L'ÉCUYER, MORIN.

CONSTRUCTION D'ASTOUS & GÉLINAS LTÉE
D'ASTOUS & GÉLINAS CONSTRUCTION LTD

Prenez avis que la compagnie « CONSTRUCTION D'ASTOUS & GÉLINAS LTÉE — D'ASTOUS & GÉLINAS CONSTRUCTION LTD » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 20 août 1981.

Le procureur de la compagnie,
14642-o LORRAINE LAMBERT, *notaire.*

COOPER KNITTING MILLS LTD.

Prenez avis que la compagnie « COOPER KNITTING MILLS LTD. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 26 août 1981.

Les procureurs de la compagnie,
SHRIAR, POLAK, COOPERSTONE
14643-o & SHENKER.

DE LUX FRAMES INC.

Prenez avis que la compagnie « DE LUX FRAMES INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 26 août 1981.

La présidente,
14711-o MONIQUE BELISLE.

DISTRIBUTION OPUS (QUÉBEC) INC.

Prenez avis que la compagnie « DISTRIBUTION OPUS (QUÉBEC) INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 25 juin 1981.

La secrétaire de la compagnie,
14624-o LISE GAGNON.

DUPAY LUMBER TRADING INC.

Prenez avis que la compagnie « DUPAY LUMBER TRADING INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 26 août 1981.

Le président,
14712-o JEAN-LUC DUFOUR.

LES ENTREPRISES ST-MICHEL LTÉE

Prenez avis que la compagnie « LES ENTREPRISES ST-MICHEL LTÉE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 28 juin 1981.

Le procureur de la compagnie,
14663-o Me CLAUDE LABERGE.

FERRONNERIE ARCHAMBAULT INCORPORÉE

Prenez avis que la compagnie « FERRONNERIE ARCHAMBAULT INCORPORÉE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Le président,
14684-o ADRIEN ARCHAMBAULT.

LES FOURRURES PIERRE LTÉE

Prenez avis que la compagnie « LES FOURRURES PIERRE LTÉE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 30 décembre 1980.

Les procureurs de la compagnie,
GAGNON, BOURDAGES, SAUVÉ
14644-o & ASSOCIÉS.

FRAID'S INVESTMENT CORP.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « FRAID'S INVESTMENT CORP. » constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, province de Québec, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 4 septembre 1981.

Les procureurs de la compagnie,
STIKEMAN, ELLIOTT, TAMAKI,
14713-o MERCIER & ROBB.

GLENMORE REALTY INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « GLENMORE REALTY INC. », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, district de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 3 septembre 1981.

Les procureurs de la compagnie,
14705-o LECHTER & SEGAL.

INVESTACTION INC.

Prenez avis que la compagnie « INVESTACTION INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 25 août 1981.

Les procureurs de la compagnie,
POULIOT, MERCURE, LEBEL,
14625-o DESROCHERS, LEGAULT & DANCOSSE.

LES INVESTISSEMENTS WHITLAUR LTÉE
WHITLAUR INVESTMENTS LTD.

Prenez avis que la compagnie « LES INVESTISSEMENTS WHITLAUR LTÉE — WHITLAUR INVESTMENTS LTD. », corporation légalement constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Montréal, province de Québec, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 2 janvier 1981.

Les procureurs de la compagnie,
COURTOIS, CLARKSON,
14731-o PARSONS & TÉTRAULT.

JOUETS DOMINO INC.

Prenez avis que la compagnie « JOUETS DOMINO INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Le président,
14653-o SERGE LAMBERT.

J. LABRECQUE LTÉE

Prenez avis que la compagnie « J. LABRECQUE LTÉE. », demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 4 septembre 1981.

Le procureur de la compagnie,
14685-o J. LABRECQUE LTÉE.

HILAIRE LAPOINTE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « HILAIRE LAPOINTE INC. », demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Joliette, le 28 août 1981.

Le secrétaire,
14686-o GILLES LAPOINTE.

J.N. GÉRARD LEBLANC INC.

Prenez avis que la compagnie « J.N. GÉRARD LEBLANC INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 8 juin 1981.

Les procureurs de la compagnie,
MASSÉ, BRISKIN, BOUCHARD
14645-o & ASSOCIÉS.

MICHEL L'ÉCUYER & ASSOCIÉS (QUÉBEC) INC.

Prenez avis que la compagnie « MICHEL L'ÉCUYER & ASSOCIÉS (QUÉBEC) INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 10 juin 1981.

Les procureurs de la compagnie,
14675-o MCDOUGALL, LEMAY.

SOCIÉTÉ DE PLACEMENT I. MENDELSOHN INC. I. MENDELSOHN INVESTMENT CORP.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « SOCIÉTÉ DE PLACEMENT I. MENDELSOHN INC. — I. MENDELSOHN INVESTMENT CORP. », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 1er septembre 1981.

Les procureurs de la compagnie,
PASCAL, GARONCE, COHEN,
14691-o DEVINE & LEITER.

NADEAU-MERCIER INC.

Prenez avis que la compagnie « NADEAU-MERCIER INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 28 août 1981.

Les procureurs de la compagnie,
14706-o MARTINEAU, WALKER.

NORANKER INC.

Prenez avis que la compagnie « NORANKER INC. », demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

La présidente,
14687-o THÉRÈSE KRIEBER.

PALMER-LEVITAN LIMITED

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « PALMER-LEVITAN LIMITED » constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Hull, QC, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Ottawa, le 2 septembre 1981.

Le secrétaire,
14707-o HARRY LEVITAN.

PÉTROLES CHÂTELAINE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « PÉTROLES CHÂTELAINE INC. » constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, province de Québec, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 25 août 1981.

Les procureurs de la compagnie,
STIKEMAN, ELLIOTT, TAMAKI,
14626-o MERCIER & ROBB.

PLACEMENTS DAIGLE (1981) INC.

Prenez avis que la compagnie « PLACEMENTS DAIGLE (1981) INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 8 septembre 1981.

Les procureurs de la compagnie,
POULIOT, MERCURE, LEBEL, DESROCHERS,
14732-o LEGAULT & DANCOSSE.

PRODUCTIONS OPUS INC.

Prenez avis que la compagnie « PRODUCTIONS OPUS INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 25 juin 1981.

La secrétaire,
14627-o LISE GAGNON.

REDITECH INC.

Prenez avis que « REDITECH INC. », 723, rang Sarasto, Saint-Bernard-de-Michaudville, QC, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 29 juin 1981.

La secrétaire,
14654-o BLANCHE BOUCHARD OUELLET.

RICHELIEU DÉVELOPPEMENT INC.

Prenez avis que la compagnie « RICHELIEU DÉVELOPPEMENT INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 28 août 1981.

Les procureurs de la compagnie,
14628-o MASSEY, HUOT, BEAUCHAMP & ASSOCIÉS.

LE SALON DES VIANDES L. & L. DE MASCOUCHE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « LE SALON DES VIANDES L. & L. DE MASCOUCHE INC. » constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Mascouche, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Mascouche, le 6 août 1981.

La secrétaire,
14629-o DIANE LEMAY.

SEABEX INC.

Prenez avis que la compagnie « SEABEX INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 8 septembre 1981.

Les procureurs de la compagnie,
14690-o GAGNÉ LETARTE & *Associés* S.C.

SELCO INDUSTRIES INC.

Prenez avis que la compagnie « SELCO INDUSTRIES INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 20 août 1981.

Les procureurs de la compagnie,
DÉRY, LABERGE &
14646-o LAMBERT, *notaires*.

SETAK CORPORATION (QUÉBEC) LIMITED

Prenez avis que « SETAK CORPORATION (QUÉBEC) LIMITED », corporation légalement constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, 1re partie, ayant son siège social à Montréal, district judiciaire de

Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 28 août 1981.

Les procureurs de la compagnie,
14647-o LAPOINTE, ROSENSTEIN.

SOLARIUM DU SAGUENAY LTÉE

Prenez avis que la compagnie « SOLARIUM DU SAGUENAY LTÉE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Chicoutimi, le 1er septembre 1981.

Le procureur de la compagnie,
14676-o MAURIL TREMBLAY, *avocat.*

STANWIN LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que « STANWIN LTÉE », qui a son bureau principal dans la cité de Montréal-Nord, QC, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 10 août 1981.

Le secrétaire,
14655-o SHIRLEY P. RODECK.

TRANSPORT INTERNATIONAL POOL (QUÉBEC) LTD.

Prenez avis que la compagnie « TRANSPORT INTERNATIONAL POOL (QUÉBEC) LTD. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Laurent, le 29 juillet 1981.

Le secrétaire adjoint,
14668-o PHILIP M. SIMINSKI.

C.E. TREMBLAY LTÉE

Prenez avis que la compagnie « C.E. TREMBLAY LTÉE » dont le siège social était situé à Québec demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 3 août 1981.

La secrétaire de la compagnie,
14736-o MME GERMAINE TREMBLAY.

Décret(s)

Gouvernement du Québec

Décret 2358-81, 2 septembre 1981.

CONCERNANT un avis de l'intention du gouvernement de soustraire certains projets de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement visée dans la section IV.1 du chapitre I de la Loi sur la qualité de l'environnement.

ATTENDU QUE la section IV.1 du chapitre I de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2) prévoit une procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement pour certains projets de construction, certains ouvrages, certaines activités, certaines exploitations et certains travaux exécutés suivant un plan ou un programme, dans les cas visés par règlement du gouvernement;

ATTENDU QUE le gouvernement a adopté un règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement par le Décret numéro 3734-80 du 3 décembre 1980 publié à la Partie 2 de la *Gazette officielle du Québec* le 30 décembre 1980, 112e année, numéro 63, aux pages 7077 et 7086;

ATTENDU QUE l'article 31.6 de la Loi sur la qualité de l'environnement prévoit que le Gouvernement peut soustraire en tout ou en partie de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement un projet dont la réalisation physique doit commencer au plus tard un an après l'entrée en vigueur du règlement du gouvernement assujettissant ce projet à ladite procédure;

IL EST ORDONNÉ, sur la proposition du ministre de l'Environnement:

QUE, conformément aux dispositions de l'article 31.6 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), l'avis de l'intention du gouvernement de soustraire certains projets de la procédure d'évaluation et d'examen

des impacts sur l'environnement visée dans la section IV.1 du chapitre I de la Loi sur la qualité de l'environnement, apparaissant en annexe, soit publié à la *Gazette officielle du Québec*.

Le greffier du Conseil exécutif,
LOUIS BERNARD.

Avis de l'intention du gouvernement de soustraire certains projets de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement visée dans la section IV.1 du chapitre I de la Loi sur la qualité de l'environnement.

Conformément aux dispositions de l'article 31.6 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2) le gouvernement donne avis de son intention de soustraire les projets visés en annexe de l'ensemble de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement prévue dans la section IV.1 du chapitre I de la Loi sur la qualité de l'environnement.

Annexe

a) Construction de la route forestière: « Chemin Têtes de Castor », projet C-901 par la Scierie des Outardes enr. sur une longueur de 15,5 km, tel que décrit dans la demande du 26 juin 1981 signée par monsieur Rodrigue Plourde, ing.f.

b) Remplissage dans le fleuve Saint-Laurent dans le cadre de l'établissement d'un bassin de mise à l'eau sur les battures de Beauport, par le ministère des Transports du Québec, tel qu'indiqué sur le plan CH-80-17-10031-818.

c) Dragage d'un chenal d'accès dans le lac Saint-Pierre par le Club de Voile du Port Inc. tel que décrit dans un avis de projet signé par monsieur Daniel Poisson et monsieur Jean Morasse, le 28 juillet 1981.

14679-o

Demande(s) à la Législature

Ville de Boucherville

Avis est, par les présentes, donné que la ville de Boucherville s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, à sa prochaine session, pour l'adoption d'une loi amendant sa charte en lui accordant des pouvoirs spéciaux sur les matières suivantes:

1. Accorder à la ville le pouvoir d'acquérir de gré à gré ou par expropriation tout immeuble pour fins de réserve foncière ou d'aménagement;

2. Accorder à la ville le pouvoir de détenir, louer, administrer ou restaurer les bâtiments érigés sur les immeubles ainsi acquis, pour fins d'utilité publique, d'administration municipale, de planification, d'aménagement urbain, d'habitation, de loisir, de récréation et autres fins accessoires;

3. Accorder à la ville le pouvoir de créer une corporation sans but lucratif ayant pour objet l'acquisition d'immeubles d'habitations pour personnes ou familles autres que celles à faible revenu ou à revenu modique visées par l'article 65 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (1966/1967, c. 55) et l'exercice des autres pouvoirs que la présente loi confie à la ville;

4. Accorder à la ville le pouvoir d'emprunter par règlement les sommes nécessaires et demander les subventions prévues par la loi pour l'exercice de ces pouvoirs et aux fins d'effectuer un prêt à la corporation formée en vertu de la présente loi;

5. Autoriser la ville à réserver les services d'un ou de plusieurs agents d'immeubles professionnels, sans soumission publique, pour vendre ou offrir en vente les immeubles dont elle est propriétaire ou deviendra propriétaire en vertu de la présente loi ou à quelque titre que ce soit.

6. Et pour toutes autres fins.

Montréal, le 8 septembre 1981.

Les procureurs,
14737-38-4-o VIAU BÉLANGER & ASSOCIÉS.

E.G. Klein Limited

Avis est, par les présentes, donné qu'une demande sera faite au Parlement du Canada lors de la présente session ou lors d'une des deux sessions suivantes pour l'adoption d'une loi remettant en vigueur la charte de E.G. Klein Limited qui a été constituée en corporation le 21 janvier 1957, par lettres patentes émises en vertu de la Partie I de la Loi sur les compagnies, ayant sa principale place d'affaires en la ville de Montréal, province de Québec.

Montréal, le 24 août 1981.

Les procureurs de la compagnie,
14482-36-4-o ROBERT & CHAMPAGNE.

Ville de Montréal

Avis est, par les présentes, donné que la ville de Montréal s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, au cours de la deuxième session de la trente-deuxième Législature, pour lui demander l'autorisation de pré-

senter un projet de loi ayant pour objet de modifier les dispositions de sa charte, relativement aux matières suivantes:

1. le mode de paiement de la taxe d'eau et de services et de la taxe foncière;
2. l'époque de présentation du budget dans une année d'élections municipales;
3. l'application des excédents du revenu aux dépenses capitales;
4. les pouvoirs du Comité exécutif et du Conseil relatifs aux virements de crédits à différents postes du budget;
5. la prévision d'un mode d'évaluation graduelle pour les édifices en construction;
6. les procédures d'avis et de taxation concernant les sociétés d'initiative et de développement d'artères commerciales;
7. un dégrèvement de taxes foncières pour certains immeubles;
8. les frais d'administration applicables à des paiements effectués à la ville par chèque et refusés par l'institution bancaire sur laquelle le chèque est tiré;
9. la vente de biens meubles corporels au moyen d'appels d'offres publics;
10. la prolongation de la surtaxe spéciale sur les immeubles et l'extension de cette surtaxe sur les terrains vagues;
11. la procédure des ventes aux enchères pour taxes;
12. l'exemption de taxes foncières pour la Société municipale d'habitation et certaines corporations sans but lucratif à l'égard d'immeubles gérés par elles pour le compte de la ville;
13. la non-cotisation de travaux exécutés sur la propriété privée dans le cadre d'un programme de rénovation urbaine;
14. l'abrogation de l'article 8 du chapitre 52 des Lois de 1976;
15. la création d'un service du revenu et le remaniement d'autres services;
16. l'âge de la retraite des fonctionnaires;
17. les modalités de signature de certains documents pour le directeur des finances et le greffier de la Cour municipale;
18. les subventions relatives aux travaux de construction et de restauration des bâtiments;
19. le contingentement des permis par secteurs;
20. le délai d'enlèvement des enseignes et panneaux-réclame non conformes à la réglementation;
21. l'approbation de demandes de modifications au cadastre (subdivisions);
22. la révision du régime des pénalités attachées aux règlements;
23. des règles relatives à la refonte des règlements;
24. la procédure de demande d'approbation des plans d'ensemble;
25. l'établissement de garages ou de parcs publics de stationnement;
26. le stationnement de véhicules sur des terrains privés sans l'autorisation des propriétaires de ces terrains;
27. certaines annexions: l'Île Ste-Thérèse pour les fins du port de Montréal, et des terrains appartenant à la ville de Montréal ou sur lesquels la ville exploite ses installations et situés dans les cités de Pointe-aux-Trembles, Saint-Luc, LaSalle et Verdun;
28. le remembrement de terrains à des fins industrielles;
29. certaines procédures d'expropriation;
30. le régime électoral, à des fins de concordance;
31. les infractions à la circulation et au stationnement, par concordance avec le Code de sécurité routière;
32. l'utilisation de renseignements transmis électroniquement par la Régie de l'assurance automobile du Québec comme moyen de preuve;
33. l'exécution de certains jugements contre des biens immeubles;
34. l'assouplissement de la procédure de révision des jugements en matière pénale;
35. une méthode simplifiée d'enregistrement des naissances;
36. diverses autres modifications de concordance;

et toute matière utile à la bonne administration des affaires de la ville.

Hôtel de ville, le 2 septembre 1981.

Les agents et procureurs de la ville de Montréal,
PÉLOQUIN, BADEAUX, ALLARD ET LACROIX.

14484-36-4-o

Stadacona Mines (1944) Limited

Avis est, par les présentes, donné que sera faite au Parlement du Canada, lors de la session actuelle ou de l'une des deux suivantes, une demande d'adoption d'une loi d'intérêt privé reconstituant la société « Stadacona Mines (1944) Limited », compagnie antérieurement constituée en corporation le 15 mai 1944, par lettres patentes émises sous le régime de la Loi sur les corporations canadiennes, ayant son principal établissement en la ville de Montréal, province de Québec.

Montréal, le 2 septembre 1981.

Les avocats du requérant,
GOWLING & HENDERSON.

160, rue Elgin
Ottawa, Ontario, K1N 8S3

14603-37-4-o

Succession Louis-Henri Boulet

Succession de Boulet, Louis-Henri, en son vivant du 240, avenue Sainte-Brigitte nord, Montmagny, QC, Canada, décédé le 7 septembre 1972.

Avis public est donné, par les présentes, par le procureur soussigné, que les exécuteurs testamentaires et fiduciaires de la succession de feu Louis-Henri Boulet, s'adresseront à l'Assemblée nationale du Québec au cours de la présente session ou lors d'une prochaine session, pour demander l'adoption d'un projet de loi visant à:

1. Autoriser les exécuteurs testamentaires et fiduciaires à indexer le revenu mensuel de mille dollars (1 000,00 $), versé à l'épouse du défunt, dame Gisèle Morin Boulet, et ce, à leur discrétion, pour un montant maximal égal à l'augmentation de l'indice des prix à la consommation au Canada publié par Statistique Canada en vertu de la Loi sur les statistiques, avec effet au premier janvier de chaque année, en autant que cet ajustement constitue une augmentation. Cet ajustement devant s'appliquer à compter de l'adoption du projet de loi, avec discrétion en faveur des exécuteurs testamentaires de donner effet qu'à une partie de la rétroactivité établie à compter du 7 septembre 1972;

2. Autoriser les exécuteurs testamentaires et fiduciaires à débourser à leur discrétion, à même le capital de la succession, toute somme d'argent qu'ils jugeront à propos en cas de maladie sérieuse d'un ou des bénéficiaire(s) de la succession. Toutefois, de tels empiètements de capital seront imputables à même la part en perspective des héritiers.

Québec, le 28 août 1981.

Le procureur des exécuteurs testamentaires et fiduciaires,
14400-36-4-o HUGUES GILBERT, *notaire.*

Cité de Verdun

Avis est, par les présentes, donné que la cité de Verdun s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, à sa prochaine session, pour l'adoption d'une loi amendant sa charte en lui accordant des pouvoirs spéciaux sur les matières suivantes:

1. accorder à la cité le pouvoir d'acquérir de gré à gré ou par voie d'expropriation certains immeubles décrits au projet de loi pour fins d'aménagement de parcs, de parcs de stationnement, d'élargissement et d'ouverture de rues, pour l'érection d'édifices ou la construction de maisons destinées à des fins publiques, municipales, provinciales ou fédérales ou à des fins résidentielles, commerciales ou industrielles, vendre ces immeubles à l'enchère en totalité ou en partie, ou de gré à gré, après l'approbation de la Commission municipale du Québec et avec l'approbation du ministre des Affaires municipales et de la Commission municipale, emprunter pour les fins susdites;

2. la constitution de sociétés d'initiatives et de développement d'artères commerciales;

3. pour toutes autres fins.

Montréal, le 26 août 1981.

Les procureurs de la cité de Verdun,
14588-37-4-o VIAU BÉLANGER & ASSOCIÉS.

Financement des partis politiques — Loi régissant le

Le directeur général du financement des partis politiques donne les avis suivants, conformément à la Loi régissant le financement des partis politiques (L.Q. 1977, c. 56)

Remplacements de représentants officiels (article 37 de la loi)

Associations de comté autorisées
Parti libéral du Québec

Circonscription électorale	*Représentants officiels*
Bourassa	M. Clément Bourget par M. Santino Cordeleone 3736, rue Monselet Montréal-Nord, H1H 2B2
Dorion	M. Pietro-Giorgio Scalabrin par Mme Gertrude Martin 8530, rue Foucher Montréal, H2P 2C5
Fabre	Mme Annette Brownley par M. Yves Godin 692, Bord-de-l'Eau Laval, H7X 1V8

Circonscription électorale	*Représentants officiels*
Jacques-Cartier	M. Gérard Lamère par M. Roger Bélanger 3645, rue Victoria Lachine, H8T 1J8
Nicolet	Mme Francine Simard par Mme Réjeanne Doyon 95, rang Grande-Terre Saint-François-du-Lac, J0G 1M0
Rosemont	M. Bernard Latulippe par Mme Eugénia Humchack 5070, rue Jeanne-d'Arc, app. 1 Montréal, H1X 2E5
Saint-Jacques	M. Gérald Tremblay par M. Gaston Alain 1924, rue Dorion Montréal, H2K 4A9
Westmount	M. John J. Pepper par Mme Nicole Mackay-Smith 19, avenue Renfrew Westmount, H3Y 2X3

Montréal, le 2 septembre 1981.

La secrétaire,
JOHANE CANNING-LACROIX.

14656-o

Liquidation des compagnies — Loi sur la

Befega Inc.

Avis est donné que, lors d'une assemblée générale spéciale des actionnaires de la compagnie « Befega Inc. », tenue au 8165, rue Lafrenaie, Saint-Léonard, le 27 février 1981, il a été résolu que les affaires de ladite compagnie soient liquidées, et que celle-ci soit dissoute, en vertu de la Loi sur la liquidation des compagnies, et que M. Albert Dionne, a été nommé liquidateur.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

14630-o 1237-4989

Carrier & Jacques Construction Inc.

Avis est donné que, lors d'une assemblée générale spéciale des actionnaires de la compagnie « Carrier & Jacques Construction Inc. » tenue à Thetford-Mines, le 19 janvier 1981, il a été résolu que les affaires de ladite compagnie soient liquidées, et que celle-ci soit dissoute, en vertu de la Loi sur la liquidation des compagnies, et que monsieur Arthur Jacques et madame Nicole Drouin Jacques ont été nommés liquidateurs.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

14709-o 1304-1041

Les Placements Saint-Michel Inc.

Avis est donné que, lors d'une assemblée générale spéciale des actionnaires de la compagnie « Les Placements Saint-Michel Inc. », tenue à Montréal, le 11 juin 1981, il a été résolu que les affaires de ladite compagnie soient liquidées, et que celle-ci soit dissoute, en vertu de la Loi sur la liquidation des compagnies, et que monsieur Milton Friefeld, c.a., a été nommé liquidateur.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

14657-o 1468-6232

Ministères — Avis concernant les

Affaires culturelles

Le Magasin général J.-A. Gendron
Caplan (Bonaventure)

Le ministre des Affaires culturelles donne avis, conformément à l'article 29 de la Loi sur les biens culturels (L.R.Q., c. B-4), qu'il a procédé au classement du bien culturel ci-dessous décrit et que ce classement prend effet à compter du 25 août 1980, date où fut transmis au propriétaire l'avis d'intention de classer le bien culturel ci-après désigné, savoir:

Propriétaire et désignation:

La Fabrique Saint-Charles de Caplan

« Un magasin général sis sur la route 132 dans la municipalité de Caplan et érigé sur un terrain faisant partie de la subdivision six du lot originaire quatre-vingt-trois (83-6) du cadastre officiel d'une partie révisée du canton de Hamilton, division d'enregistrement de Bonaventure numéro 1. »

Le 2 septembre 1981.

Le ministre des Affaires culturelles,
14660-o CLÉMENT RICHARD.

La maison Poitras
L'Épiphanie

Le ministre des Affaires culturelles donne avis, conformément à l'article 29 de la Loi sur les biens culturels (L.R.Q., c. B-4), qu'il a procédé au classement du bien culturel ci-dessous décrit et que ce classement prend effet à compter du 22 décembre 1980, date où fut transmis aux propriétaires l'avis d'intention de classer le bien culturel ci-après désigné, savoir:

« La maison Poitras (avec son décor intérieur) sise au 960 du rang L'Achigan sud dans la municipalité de la paroisse de L'Épiphanie et érigée sur une partie du lot originaire quinze (ptie 15) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de L'Épiphanie, division d'enregistrement de L'Assomption. »

Le 2 septembre 1981.

Le ministre des Affaires culturelles,
14660-o CLÉMENT RICHARD.

Affaires municipales

Divers

[L.S.]
Gouvernement du Québec JEAN-PIERRE CÔTÉ

ELISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

À tous ceux que les présentes lettres concerneront ou qui les verront,

SALUT.

Lettres patentes

ATTENDU QUE chacun des conseils municipaux de la corporation municipale de La Reine et du village de La Reine, comté d'Abitibi, a adopté un règlement autorisant la présentation d'une requête conjointe au gouvernement le priant d'octroyer des lettres patentes fusionnant ces municipalités et créant une nouvelle municipalité sous l'autorité de la Loi favorisant le regroupement des municipalités;

ATTENDU QUE les publications requises par la loi ont été faites;

ATTENDU QU'un exemplaire de la requête conjointe a été transmis au ministre des Affaires municipales et à la Commission municipale du Québec;

ATTENDU QU'une demande d'enquête a été faite à la Commission municipale du Québec et que cette dernière a tenu une audition publique;

ATTENDU QUE la Commission municipale du Québec recommande, dans son rapport, de modifier le paragraphe *f* de l'article 2;

ATTENDU QU'il y a lieu, en vertu de l'article 14 de la Loi favorisant le regroupement des municipalités, de donner suite à la requête conjointe et aux recommandations de la Commission municipale du Québec;

ATTENDU QUE la Commission de toponymie a émis un avis favorable.

À CES CAUSES, du consentement et de l'avis de Notre Conseil exécutif exprimés dans un Décret portant le numéro 2151-81, du 19 août 1981, Nous avons décrété et ordonné et, par les présentes, décrétons et ordonnons, sur la proposition du ministre des Affaires municipales:

QUE les présentes lettres patentes soient octroyées, fusionnant la corporation municipale de La Reine et le village de La Reine, et créant une nouvelle municipalité sous le nom de « Municipalité de La Reine », aux conditions mentionnées dans la requête conjointe avec la modification que recommande la Commission municipale du Québec.

Ces conditions sont les suivantes:

1. Le nom de la nouvelle municipalité est « Municipalité de La Reine »;

2. Le territoire de la nouvelle municipalité est celui qu'a décrit officiellement le ministère de l'Énergie et des Ressources le 6 mai 1981; cette description apparaît comme annexe A du susdit Décret portant le numéro 2151-81, du 19 août 1981;

3. La nouvelle municipalité est régie par le Code municipal;

4. Un Conseil provisoire est en poste jusqu'à la première élection générale. Il est composé de tous les membres des deux conseils existant au moment de la fusion. Le quorum est de huit (8) membres. Les deux maires actuels alterneront comme maire du Conseil provisoire pour deux (2) périodes égales qui couvriront le temps séparant la première assemblée et la date de la première élection générale. Le premier maire à exercer ce rôle sera déterminé lors de la première assemblée;

5. La première assemblée du Conseil provisoire sera tenue le deuxième lundi juridique suivant l'entrée en vigueur des lettres patentes. Elle aura lieu à 20 h dans la salle de l'hôtel de ville de La Reine et sans autre convocation;

6. La première élection générale aura lieu le deuxième dimanche du mois suivant le trentième jour de l'entrée en vigueur des lettres patentes; cependant la première élection générale aura lieu le premier dimanche de novembre 1981 si les lettres patentes entrent en vigueur avant le 4 octobre 1981. Les sièges de chacun des conseillers seront numérotés de un (1) à six (6) à compter de la première élection générale. La durée du mandat des membres du Conseil est fixée à deux (2) ans;

7. Le secrétaire-trésorier de la nouvelle municipalité est le secrétaire-trésorier de l'ancienne municipalité du village de La Reine conformément au sous-paragraphe *g* du paragraphe 2 de l'article 5 de la Loi favorisant le regroupement des municipalités;

8. Tous les biens mobiliers et immobiliers appartenant à chacune des municipalités requérantes deviendront la propriété de la nouvelle municipalité;

9. Les règlements, procès-verbaux, rôles de perception et autres actes de chacune des municipalités requérantes demeureront en vigueur dans le territoire pour lequel ils ont été faits jusqu'à ce qu'ils soient amendés, annulés ou abrogés par la nouvelle municipalité;

10. Toutes dettes qui pourraient survenir à la suite d'une poursuite judiciaire ou d'une transaction pour un ou des gestes posés par une ancienne municipalité, est à la charge de l'ensemble des biens-fonds imposables de l'ancienne municipalité;

11. Le surplus ou déficit accumulé au fonds de chacune des municipalités à la date d'entrée en vigueur des lettres patentes constitue le surplus ou le déficit de la nouvelle municipalité;

12. Un inventaire sera fait de tous les documents (règlements, procès-verbaux, rôles d'évaluation, photographies, permis de construire, cartes, plans, rapports et autres) produits ou reçus par les anciennes municipalités fusionnées sous la direction du greffier ou du secrétaire-trésorier dans les six (6) mois qui suivront la publication des lettres patentes. Toutes les pièces vieilles de moins de cinq (5) ans nécessaires à la bonne marche de la nouvelle municipalité y seront conservées. Quant aux autres pièces, elles seront confiées à la garde du Conservateur des Archives nationales du Québec celles qu'il aura jugées d'intérêt historique, et ce, en vertu de la législation relative aux Archives nationales du Québec (L.R.Q., c. M-20);

12. La nouvelle municipalité devient effective conformément à la loi.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de Notre province de Québec;

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable JEAN-PIERRE CÔTÉ, C.P., lieutenant-gouverneur de Notre province de Québec.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, en Notre ville de Québec, ce dix-neuvième jour d'août, en l'année mil neuf cent quatre-vingt-un de l'ère chrétienne et de Notre Règne la trentième année.

Par ordre,

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Libro: 1542
Folio: 60

Avis de l'octroi des lettres patentes ci-dessus est donné, conformément aux dispositions de l'article 14 de la Loi favorisant le regroupement des municipalités (L.R.Q., c. R-19).

Le sous-ministre des Affaires municipales,
PATRICK KENNIFF.

14666-o

[L.S.]
Gouvernement du Québec

JEAN-PIERRE CÔTÉ

ÉLISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

À tous ceux que les présentes lettres concerneront ou qui les verront,

SALUT.

Lettres patentes

ATTENDU QUE l'article 3 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19) édicte que le gouvernement peut, sur requête du conseil de toute corporation de cité ou ville, même si elle n'est pas régie par ladite loi, octroyer des lettres patentes pour changer son nom;

ATTENDU QUE le Conseil de la cité de Lachute, par sa requête datée du 11 juin 1981, demande que des lettres patentes soient émises en sa faveur à l'effet de changer son nom en celui de « ville de Lachute »;

ATTENDU QUE toutes les formalités prescrites par la loi ont été remplies;

ATTENDU QUE la Commission de toponymie a émis un avis favorable;

ATTENDU QU'il est opportun de se rendre à cette demande;

À CES CAUSES, du consentement et de l'avis de Notre Conseil exécutif exprimés dans un Décret portant le numéro 2153-81 du 19 août 1981, Nous accordons la requête du Conseil de la cité de Lachute, datée du 11 juin 1981, et Nous déclarons et ordonnons, par les présentes, sur la recommandation du ministre des Affaires municipales:

QUE le nom de la cité de Lachute soit changé en celui de « ville de Lachute ».

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de Notre province de Québec;

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé JEAN-PIERRE CÔTÉ, C.P., lieutenant-gouverneur de Notre province de Québec.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, en Notre ville de Québec, ce dix-neuvième jour d'août, en l'année mil neuf cent quatre-vingt-un de l'ère chrétienne et de Notre règne la trentième année.

Par ordre,

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Libro: 1542
Folio: 56

Avis est donné conformément à l'article 3 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19) que la date d'entrée en vigueur des lettres patentes ci-dessus est celle de leur publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Le sous-ministre des Affaires municipales,
14666-o PATRICK KENNIFF.

[L.S.]
Gouvernement du Québec

JEAN-PIERRE CÔTÉ

ÉLISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

À tous ceux que les présentes lettres concerneront ou qui les verront,

SALUT.

Lettres patentes

ATTENDU QUE l'article 3 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19) édicte que le gouvernement peut, sur requête du conseil de toute corporation de cité ou ville, même si elle n'est pas régie par ladite loi, octroyer des lettres patentes pour changer son nom;

ATTENDU QUE le Conseil de la cité de LaSalle, par sa requête datée du 22 avril 1981, demande que des lettres patentes soient émises en sa faveur à l'effet de changer son nom en celui de « ville de LaSalle »;

ATTENDU QUE toutes les formalités prescrites par la loi ont été remplies;

ATTENDU QUE la Commission de toponymie a émis un avis favorable;

ATTENDU QU'il est opportun de se rendre à cette demande;

À CES CAUSES, du consentement et de l'avis de Notre Conseil exécutif exprimés dans un décret portant le numéro 2154-81 du 19 août 1981, Nous accordons la requête du Conseil de la cité de LaSalle, datée du 22 avril 1981, et Nous déclarons et ordonnons, par les présentes, sur la recommandation du ministre des Affaires municipales:

QUE le nom de la cité de LaSalle soit changé en celui de « ville de LaSalle ».

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de Notre province de Québec;

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable JEAN-PIERRE CÔTÉ, C.P., lieutenant-gouverneur de Notre province de Québec.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, en Notre ville de Québec, ce dix-neuvième jour d'août, en l'année mil neuf cent quatre-vingt-un de l'ère chrétienne et de Notre Règne la trentième année.

Par ordre,

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Libro: 1542
Folio: 57

Avis est donné conformément à l'article 3 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19) que la date d'entrée en vigueur des lettres patentes ci-dessus est celle de leur publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Le sous-ministre des Affaires municipales,
PATRICK KENNIFF.

14666-o

[L.S.]
Gouvernement du Québec

JEAN-PIERRE CÔTÉ

ELISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

À tous ceux que les présentes lettres concerneront ou qui les verront.

SALUT.

Lettres patentes

ATTENDU QUE l'article 3 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19) édicte que le gouvernement peut, sur requête du Conseil de toute corporation de cité ou ville, même si elle n'est pas régie par ladite loi, octroyer des lettres patentes pour changer son nom;

ATTENDU QUE le Conseil de la cité de Sorel, par sa requête datée du 26 juin 1981, demande que des lettres patentes soient émises en sa faveur à l'effet de changer son nom en celui de « ville de Sorel »;

ATTENDU QUE toutes les formalités prescrites par la loi ont été remplies;

ATTENDU QUE la Commission de toponymie a émis un avis favorable;

ATTENDU QU'il est opportun de se rendre à cette demande;

À CES CAUSES, du consentement et de l'avis de Notre Conseil exécutif exprimés dans un Décret portant le numéro 2155-81 du 19 août 1981, Nous accordons la requête du Conseil de la cité de Sorel, datée du 26 juin 1981, et Nous déclarons et ordonnons, par les présentes, sur la recommandation du ministre des Affaires municipales:

QUE le nom de la cité de Sorel soit changé en celui de « ville de Sorel ».

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de Notre province de Québec;

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable JEAN-PIERRE CÔTÉ, C.P., lieutenant-gouverneur de Notre province de Québec.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, en Notre ville de Québec, ce dix-neuvième jour d'août, en l'année mil neuf cent quatre-vingt-un de l'ère chrétienne et de Notre Règne la trentième année.

Par ordre,

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Libro: 1542
Folio: 58

Avis est donné conformément à l'article 3 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19) que la date de l'entrée en vigueur des lettres patentes ci-dessus est le 1er janvier 1982.

Le sous-ministre des Affaires municipales,
PATRICK KENNIFF.

14666-o

[L.S.]
Gouvernement du Québec

JEAN-PIERRE CÔTÉ

ELISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

À tous ceux que les présentes lettres concerneront ou qui les verront,

SALUT.

Lettres patentes

ATTENDU QUE l'article 3 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19) édicte que le gouvernement peut, sur requête du Conseil de toute corporation de cité ou ville, même si elle n'est pas régie par ladite loi, octroyer des lettres patentes pour changer son nom;

ATTENDU QUE le Conseil de la cité de Westmount, par sa requête datée du 6 juillet 1981, demande que des lettres patentes soient émises en sa faveur à l'effet de changer son nom en celui de « ville de Westmount »;

ATTENDU QUE toutes les formalités prescrites par la loi ont été remplies;

ATTENDU QUE la Commission de toponymie a émis un avis favorable;

ATTENDU QU'il est opportun de se rendre à cette demande;

À CES CAUSES, du consentement et de l'avis de Notre Conseil exécutif exprimés dans un Décret portant le numéro 2156-81 du 19 août 1981, Nous accordons la requête du Conseil de la cité de Westmount, datée du 6 juillet 1981, et Nous déclarons et ordonnons, par les présentes, sur la recommandation du ministre des Affaires municipales:

QUE le nom de la cité de Westmount soit changé en celui de « ville de Westmount ».

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de Notre province de Québec;

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable JEAN-PIERRE CÔTÉ, C.P., lieutenant-gouverneur de Notre province de Québec.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, en Notre ville de Québec, ce dix-neuvième jour d'août, en l'année mil neuf cent quatre-vingt-un de l'ère chrétienne et de Notre Règne la trentième année.

Par ordre,

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Libro: 1542
Folio: 59

Avis est donné conformément à l'article 3 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19) que la date de l'entrée en vigueur des lettres patentes ci-dessus est celle de leur publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Le sous-ministre des Affaires municipales,
PATRICK KENNIFF.

14666-o

Énergie et Ressources

Cadastres

Paroisse de Baie-Saint-Paul

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 813-4, en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 août 1981.

Cadastre: Baie-Saint-Paul, paroisse de
Division d'enregistrement: Charlevoix no 2
Municipalité: la ville de Baie-Saint-Paul
Québec, le 28 août 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

14621-o 235787

Paroisse de Beauport

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 753-93, 753-94, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 août 1981.

Remplacer: les lots 753-75, 753-76, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 août 1981.

Cadastre: Beauport, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Beauport
Québec, le 28 août 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

14621-o 240438

Canton de Brompton

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 9B-19, rang III, en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 août 1981.

Cadastre: Brompton, canton de
Division d'enregistrement: Richmond
Municipalité: la paroisse de Saint-François-Xavier-de-Brompton
Québec, le 31 août 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

14621-o 239736

Canton de Grantham

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 298-105 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 août 1981.

Remplacer: les lots 298-12 et 298-13 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 août 1981.

Cadastre: Grantham, canton de
Division d'enregistrement: Drummond
Municipalité: Grantham-Ouest
Québec, le 28 août 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

14621-o 239253

Canton de Jonquière

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 30b-1 et une partie du lot 30a-1, rang IV, en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 juillet 1981.

Cadastre: Jonquière, canton de
Division d'enregistrement: Chicoutimi
Municipalité: la ville de Jonquière
Québec, le 27 août 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

14621-o 238702

Paroisse de Lachenaie

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 204-51 à 204-59 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 août 1981.

Remplacer: le lot 204-12 et une partie des lots 204-11, 204-14 à 204-17, 204-19, 204-21 à 204-23 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 août 1981.

Cadastre: Lachenaie, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Lachenaie
Québec, le 31 août 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

14621-o 090277

Paroisse de Lachenaie

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 204-45 à 204-50 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 août 1981.

Remplacer: les lots 204-1 à 204-8 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 août 1981.

Cadastre: Lachenaie, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Lachenaie
Québec, le 31 août 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

14621-o 090276

Canton de Magog

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 4A-1, rang XVII, Bolton, en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 août 1981.

Cadastre: Magog, canton de
Division d'enregistrement: Stanstead
Municipalité: la cité de Magog
Québec, le 27 août 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

14621-o 240410

Paroisse de Notre-Dame-de-Bonsecours

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 60-1 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 août 1981.

Cadastre: Notre-Dame-de-Bonsecours, paroisse de
Division d'enregistrement: Rouville
Municipalité: la paroisse de Notre-Dame-de-Bon-Secours
Québec, le 28 août 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

14621-o 239768

Paroisse de Notre-Dame-de-la-Victoire

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 174-98 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 août 1981.

Remplacer: les lots 174-37-1, 174-78 et la partie restante du lot 174-37 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 août 1981.

Cadastre: Notre-Dame-de-la-Victoire, paroisse de
Division d'enregistrement: Lévis
Municipalité: la paroisse de Saint-Louis-de-Pintendre
Québec, le 27 août 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

14621-o 238874

Paroisse de Notre-Dame-de-la-Victoire

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 174-99 et 174-100 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 août 1981.

Remplacer: les lots 174-8, 174-9 et 174-11 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 août 1981.

Cadastre: Notre-Dame-de-la-Victoire, paroisse de
Division d'enregistrement: Lévis
Municipalité: la paroisse de Saint-Louis-de-Pintendre
Québec, le 27 août 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

14621-o 240661

Paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 29-243 et 29-244 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 août 1981.

Remplacer: les lots 29-160 à 29-162 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 août 1981.

Cadastre: Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Repentigny
Québec, le 31 août 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

14621-o 089725

Canton de Rouyn

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 63, rang VI sud et le bloc 213 en vertu des dispositions des articles 2174*b* du Code civil et 7 de la Loi sur le cadastre (L.R.Q. c. C-1) dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 juillet 1981.

Remplacer: le lot 43a, et une partie des lots 43b, rang VI sud, 43b, rang V, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 juillet 1981.

Cadastre, Rouyn, canton de
Division d'enregistrement: Rouyn-Noranda
Municipalité: McWatters
Québec, le 27 août 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

14621-o 236929

Paroisse de Sainte-Anne

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Corriger: le certificat en date du 9 novembre 1960 pour l'annulation d'une partie du lot 11 dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 août 1981. Cet avis corrige celui paru à la *Gazette officielle du Québec* le 3 décembre 1960, vol. 92, no 49, page 5013.

Cadastre: paroisse de Sainte-Anne
Division d'enregistrement: Montmorency
Municipalité: ville de Sainte-Anne-de-Beaupré
Québec, le 27 août 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

14621-o 240520

Paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 212-1501, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 août 1981.

Remplacer: les lots 212-583 à 212-587, 212-602 à 212-613, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 août 1981.

Cadastre: Saint-Antoine-de-Longueuil, paroisse de
Division d'enregistrement: Chambly
Municipalité: la ville de Saint-Hubert
Québec, le 31 août 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

14621-o 239592

Paroisse de Saint-Bruno

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 140-211 à 140-214 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 juillet 1981.

Remplacer: les lots 140-32-9 à 140-32-11, et une partie du lot 140-32 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 juillet 1981.

Cadastre: Saint-Bruno, paroisse de
Division d'enregistrement: Chambly
Municipalité: la ville de Saint-Bruno-de-Montarville
Québec, le 27 août 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

14621-o 089440

Paroisse de Saint-Étienne-de-Lauzon

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 6-135 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 août 1981.

Remplacer: une partie des lots 6-15 et 6-16 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 août 1981.

Cadastre: Saint-Étienne-de-Lauzon, paroisse de
Division d'enregistrement: Lévis
Municipalité: la ville de Saint-Rédempteur
Québec, le 31 août 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

14621-o 239124

Paroisse de Saint-Ignace-du-Coteau-du-Lac

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 7-13 à 7-19 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 août 1981.

Remplacer: les lots 7-9 à 7-11 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 août 1981.

Cadastre: Saint-Ignace-du-Coteau-du-Lac, paroisse de
Division d'enregistrement: Soulanges
Municipalité: la paroisse de Saint-Ignace-du-Coteau-du-Lac
Québec, le 31 août 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

14621-o 089675

Paroisse de Sainte-Jeanne-de-l'Île-Perrot

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 122-186 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 21 août 1981.

Remplacer: le lot 122-97 et une partie du lot 122-96 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 21 août 1981.

Cadastre: Sainte-Jeanne-de-l'Île-Perrot, paroisse de
Division d'enregistrement: Vaudreuil
Municipalité: la ville de Pincourt
Québec, le 28 août 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

14621-o 089724

Paroisse de Saint-Joseph

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 161-74 à 161-79 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 août 1981.

Remplacer: les lots 161-32 à 161-37 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 août 1981.

Cadastre: Saint-Joseph, paroisse de
Division d'enregistrement: Richelieu
Municipalité: la ville de Tracy
Québec, le 31 août 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

14621-o 239214

Paroisse de Saint-Martin

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 12-372 à 12-380, 16a-214 à 16a-221 et 17a-247 à 17a-249 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 juin 1981.

Remplacer: les lots 12-260 à 12-268, 12-340, 12-341, 16a-188 à 16a-197, 17a-193 à 17a-196 et une partie du lot 17a-192 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 juin 1981.

Cadastre: Saint-Martin, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval
Québec, le 27 août 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

14621-o 089570

Paroisse de Saint-Martin

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 656-104-72 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 août 1981.

Remplacer: une partie des lots 656-104-43 et 656-104-44 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 août 1981.

Cadastre: Saint-Martin, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval
Québec, le 31 août 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

14621-o 089906

Paroisse de Saint-Mathias

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 160-1, 160-4 et 160-5 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 août 1981.

Cadastre: Saint-Mathias, paroisse de
Division d'enregistrement: Rouville
Municipalité: la paroisse de Saint-Mathias
Québec, le 28 août 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

14621-o 238479

Paroisse de Saint-Pierre-de-Sorel

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 34-132 à 34-136 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 août 1981.

Remplacer: les lots 34-112 à 34-114 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 28 août 1981.

Cadastre: Saint-Pierre-de-Sorel, paroisse de
Division d'enregistrement: Richelieu
Municipalité: la ville de Tracy
Québec, le 31 août 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

14621-o 237195

Paroisse de Saint-Sauveur

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 2436-425 à 2436-431, 2436-450 à 2436-456, 2436-468 à 2436-474, 2436-485, 2436-486 à 2436-491, 2436-493 à 2436-687, 2439-638 à 2439-644, 2439-663 à 2439-669, 2439-696 à 2439-745, 2439-775 à 2439-825 et une partie des lots 2436-432, 2436-457, 2436-475, 2436-492, 2439-620, 2439-645, 2439-670, 2439-746 et la partie restante des lots 2436-424, 2436-449, 2436-467, 2436-484, 2439-637 et 2439-662 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 juin 1981.

Cadastre: paroisse de Saint-Sauveur
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: ville de Vanier
Québec, le 27 août 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

14621-o 238616

Paroisse de Verchères

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 288-1 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 août 1981.

Cadastre: Verchères, paroisse de
Division d'enregistrement: Verchères
Municipalité: village de Verchères
Québec, le 31 août 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

14621-o 089025

Canton de Wickham

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 244-120, 245-19, 245-20, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 août 1981.

Remplacer: les lots 244-25-1, 244-26-2 et une partie des lots 244-25-2, 244-25, 244-26, 245-8, 245-9, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 août 1981.

Cadastre: Wickham, canton de
Division d'enregistrement: Drummond
Municipalité: la ville de Drummondville-Sud
Québec, le 31 août 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

14621-o 240172

Proclamation(s)

[L.S.]
Gouvernement du Québec JEAN-PIERRE CÔTÉ

Proclamation

CONCERNANT la cessation de la juridiction de la Cour municipale de la ville de Beauport au territoire de la municipalité de L'Ange-Gardien, comté de Montmorency.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

À compter de trente et un jours après la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*, le territoire de la municipalité de L'Ange-Gardien, comté de Montmorency, sera soustrait de la juridiction de la Cour municipale établi dans la ville de Beauport.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une proposition du ministre des Affaires municipales adoptée le 19 août 1981 par le Décret du Gouvernement du Québec numéro 2148-81.

Conformément à la Loi sur les cours municipales (L.R.Q., c. C-72), le gouvernement a approuvé les Règlements numéros 203 de la municipalité de L'Ange-Gardien, comté de Montmorency, et 81-336 de la ville de Beauport et émet la présente proclamation.

Québec, le 19 août 1981.

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Libro: 506
Folio: 54 14699-o

[L.S.]
Gouvernement du Québec JEAN-PIERRE CÔTÉ

Proclamation

CONCERNANT l'extension de la juridiction de la Cour municipale de la ville de Beaupré au territoire de la paroisse de L'Ange-Gardien.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

À compter de trente et un jours après la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*, le territoire de la paroisse de L'Ange-Gardien sera soumis à la juridiction de la Cour municipale établie dans la ville de Beaupré, comme si les deux municipalités n'en formaient qu'une pour ces fins seulement.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une proposition du ministre des Affaires municipales adoptée le 19 août 1981 par le Décret du Gouvernement du Québec numéro 2149-81.

Conformément à l'article 2 de la Loi sur les cours municipales (L.R.Q., c. C-72), le Conseil municipal de la paroisse de L'Ange-Gardien a adopté le Règlement numéro 204 à l'effet de soumettre le territoire de cette municipalité à la juridiction de la Cour municipale de la ville de Beaupré.

Conformément à l'article 4 de cette loi, le Conseil municipal de la ville de Beaupré, par son Règlement numéro 509, a concouru dans la teneur dudit règlement adopté par le Conseil municipal de la paroisse de L'Ange-Gardien.

Conformément à l'article 7 de cette même loi, le gouvernement a approuvé ces règlements et émet la présente proclamation.

Québec, le 19 août 1981.

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Libro: 506
Folio: 56
14699-o

[L.S.]
Gouvernement du Québec
JEAN-PIERRE CÔTÉ

Proclamation

CONCERNANT l'extension de juridiction de la Cour municipale de la ville de Cap-de-la-Madeleine au territoire de la municipalité de Saint-Louis-de-France.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

À compter de trente et un jours après la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*, le territoire de la municipalité de Saint-Louis-de-France sera soumis à la juridiction de la Cour municipale établie dans la ville de Cap-de-la-Madeleine, comme si les deux municipalités n'en formaient qu'une pour ces fins seulement.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une proposition du ministre des Affaires municipales adoptée le 19 août 1981 par le Décret du Gouvernement du Québec numéro 2150-81.

Conformément à l'article 2 de la Loi sur les cours municipales (L.R.Q., c. C-72), le Conseil municipal de la municipalité de Saint-Louis-de-France a adopté le Règlement numéro 192 B à l'effet de soumettre le territoire de cette municipalité à la juridiction de la Cour municipale de la ville de Cap-de-la-Madeleine.

Conformément à l'article 4 de cette loi, le Conseil municipal de la ville de Cap-de-la-Madeleine, par son Règlement numéro 657-B, a concouru dans la teneur dudit règlement adopté par le Conseil municipal de la municipalité de Saint-Louis-de-France.

Conformément à l'article 7 de cette même loi, le gouvernement a approuvé ces règlements et émet la présente proclamation.

Québec, le 19 août 1981.

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Libro: 506
Folio: 55
14699-o

Régie de l'électricité et du gaz — Loi sur la

LE GAZ PROVINCIAL DU NORD DE QUÉBEC LTÉE

Requête en augmentation de taux

Avis est, par la présente, donné que « LE GAZ PROVINCIAL DU NORD DE QUÉBEC LTÉE », distributeur de gaz aux termes de la Loi sur la Régie de l'électricité et du gaz (L.R.Q., c. R-6) a, par sa requête R-2853-81 en date du 16 juillet 1981, demandé à la Régie de l'électricité et du gaz;

D'approuver l'augmentation totale de 673 032,00 $, soit un montant de 668 826,00 $ pour la taxe supplémentaire de la requérante et de 4 206,00 $ pour les redevances;

D'approuver les nouveaux taux résultant de cette augmentation pour chacune des échelles de tarifs 501, 502, 508, 515 et 520 selon le mode de répartition proposé par la requérante;

D'ordonner l'entrée en vigueur des nouveaux taux à compter du 1er juillet 1981, tel que proposé par la requérante, le tout conformément aux principes de l'Ordonnance G-190.

Avis est de plus donné qu'une Ordonnance provisoire portant le numéro G-268 a été émise par la Régie le 2 septembre 1981, autorisant la majoration telle que demandée par la requérante et que la Régie statuera de façon finale sur ladite requête après expiration du délai ci-dessous mentionné s'il n'y a aucune représentation, ni intervention ou après audition, si nécessaire.

Toute personne désirant faire des représentations au sujet de la présente requête peut les faire parvenir par écrit au soussigné dans un délai de dix (10) jours de la publication du présent avis.

Toute personne désirant intervenir dans la présente requête doit le faire par écrit en déclarant son intérêt et en exposant sommairement les motifs de son intervention qui doit être signifiée à la requérante dans le même délai de dix (10) jours de la publication du présent avis, et déposée à la Régie avec preuve de signification.

Copie de la présente requête peut être obtenue en s'adressant au soussigné.

Le 4 septembre 1981.

Régie de l'électricité et du gaz,
Le secrétaire,
MARC B. BOISSONNAULT, C. A. ADM., A.

2100, rue Drummond, 3e étage
Montréal, QC
H3G 1X1

14692-o

Sociétés de prêts et de placements — Loi sur les

GRANVILLE SOCIÉTÉ D'ÉPARGNE ET D'HYPOTHÈQUES
GRANVILLE SAVINGS AND MORTGAGE CORPORATION

Avis est donné que le ministre des Institutions financières et Coopératives a accordé le 20e jour d'août 1981 un permis à la corporation « GRANVILLE SOCIÉTÉ D'ÉPARGNE ET D'HYPOTHÈQUES — GRANVILLE SAVINGS AND MORTGAGE CORPORATION », l'autorisant à faire affaires dans la province de Québec, sous l'autorité de la Loi sur les sociétés de prêts et de placements (L.R.Q., c. S-30).

L'agent principal, aux fins de recevoir les significations en toutes actions et procédures exercées contre elle, est Me Claire Gohier, de Montréal.

Le bureau principal de la corporation dans la province de Québec, sera au 1, place Ville Marie, bureau 750, Montréal, district judiciaire de Montréal.

L'agent principal,
ME CLAIRE GOHIER.

14615-37-4-o

Soumissions — Demandes de

Ville d'Anjou

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Maurice Létourneau, greffier, à l'hôtel de ville, 7701, boulevard Louis-H.-Lafontaine, ville d'Anjou, QC, jusqu'à 15 h, le mardi 6 octobre 1981, pour l'achat de 6 095 000 $ d'obligations de ville d'Anjou datées du 2 novembre 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 16% ni supérieur à 18½% payable semi-annuellement les 2 mai et 2 novembre de chaque année.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 2 novembre 1981.

Tableau d'amortissement — 6 095 000 $

Année	Capital
2 novembre 1982	163 000 $
2 novembre 1983	179 000
2 novembre 1984	197 000
2 novembre 1984	5 556 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville d'Anjou s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 2 novembre 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 890(890-A) — 1 500 $; 895 — 138 500 $; 852-B — 5 000 $; 896 — 41 500 $; 897 — 39 000 $; 898 — 12 100 $; 908 — 1 334 400 $ renouvellements d'emprunt; 1219 — 83 000 $ amén. de la place Hôtel-de-Ville; 1232-A — 2 393 000 $ const. de la 1re phase des lacs et retenue et tr. au ruisseau Demontigny; 1239 — 30 000 $ réfection de trottoirs; 1241 — 45 000 $ amén. de mini parcs; 1250 — 99 000 $ tr. de prolongement d'une rue; 1256 — 1 273 000 $ acq. de terrains; 1260 — 600 000 $ acq. de terrains.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 15 h, le mardi 6 octobre 1981, à l'hôtel de ville, 7701, boulevard Louis-H.-Lafontaine, ville d'Anjou, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville d'Anjou, le 8 septembre 1981.

Le greffier,
MAURICE LÉTOURNEAU.

Hôtel de ville
7701, boul. Louis-H.-Lafontaine
ville d'Anjou, QC, H1K 4B9
téléphone: 352-4440, code 514

14693-o

Ville de Bromptonville
(Johnson)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la ville de Bromptonville » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 590 000 $ d'obligations de la ville de Bromptonville datées du 2 novembre 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 16% ni supérieur à 18½% payable semi-annuellement les 2 mai et 2 novembre de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le lundi 5 octobre 1981.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Division des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice « G », Québec (télex : 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 2 novembre 1981.

Tableau d'amortissement — 590 000 $

Année	Capital
2 novembre 1982	22 000 $
2 novembre 1983	25 000
2 novembre 1984	28 000
2 novembre 1984	515 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Bromptonville s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 2 novembre 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 329 — 13 500 $; 335 — 18 000 $; 338 — 29 000 $ renouvellements d'emprunt; 438 — 525 000 $ rénovation usine de filtration; 455 — 4 500 $ frais de refinancement.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice « G », 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le lundi 5 octobre 1981.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 5 octobre 1981 à 19 h, à l'hôtel de ville, 133, rue Laval, ville de Bromptonville, comté de Johnson, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Bromptonville, comté de Johnson, le 8 septembre 1981.

Le secrétaire-trésorier,
MICHEL DUPONT.

Hôtel de ville
133, rue Laval
ville de Bromptonville
comté de Johnson, QC, J0B 1H0
téléphone : 846-2758, code 819 14694-o

Village de Crabtree
(Joliette)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations du village de Crabtree » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 650 000 $ d'obligations du village de Crabtree datées du 2 novembre 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 16% ni supérieur à 18½% payable semi-annuellement les 2 mai et 2 novembre de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le lundi 5 octobre 1981.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Division des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice « G », Québec (télex : 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 2 novembre 1981.

Tableau d'amortissement — 650 000 $

Année	Capital
2 novembre 1982	19 000 $
2 novembre 1983	22 000
2 novembre 1984	26 000
2 novembre 1984	583 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Le village de Crabtree s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 2 novembre 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 72 — 34 500 $ renouvellement d'emprunt; 115(129) — 613 000 $ agrand. rénovation de l'usine de filtration; 130 — 2 500 $ frais de refinancement.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice « G », 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le lundi 5 octobre 1981.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 5 octobre 1981 à 20 h, à la salle municipale, 138, 12e Rue, village de Crabtree, comté de Joliette, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Village de Crabtree, comté de Joliette, le 8 septembre 1981.

Le secrétaire-trésorier,
JEAN-DENIS PAYETTE.

Bureau municipal
199, 2e Avenue
village de Crabtree
comté de Joliette, QC, J0K 1B0
téléphone: 754-2402, code 514 14695-o

Ville de Hauterive
(Saguenay)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la ville de Hauterive » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 4 303 000 $ d'obligations de la ville de Hauterive datées du 2 novembre 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 16% ni supérieur à 18½% payable semi-annuellement les 2 mai et 2 novembre de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le mercredi 7 octobre 1981.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Division des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice « G », Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 2 novembre 1981.

Tableau d'amortissement — 4 303 000 $

Année	Capital
2 novembre 1982	142 000 $
2 novembre 1983	162 000
2 novembre 1984	189 000
2 novembre 1984	3 810 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Hauterive s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 2 novembre 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 238 — 8 500 $; 240 — 16 500 $; 241 — 16 000 $; 242 — 31 500 $; 255 — 60 500 $; 256-A — 78 500 $; 259 — 63 000 $; 260 — 6 000 $; 261 — 29 500 $; 262 — 178 000 $; 263 — 30 000 $; 216 — 10 800 $; 225 — 286 200 $; 226 — 203 000 $ renouvellements d'emprunt; 347 — 528 000 $ éclairage, voirie; 348 — 40 000 $ revision du plan directeur d'égouts; 368 — 25 000 $ aqueduc, égouts; 369 — 30 000 $ achat et installation de signaux lumineux; 388 — 770 000 $ éclairage et voirie; 389 — 75 000 $ éclairage; 396 — 164 000 $ achat de machinerie et équipement; 400 — 188 750 $ honoraires professionnels; 401 — 101 670 $ achat d'immeubles; 408 — 1 362 580 $ consolidation de lettres.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires munici-

pales, édifice « G », 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec à 15 h, le mercredi 7 octobre 1981.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mercredi 7 octobre 1981 à 19 h 30, à l'hôtel de ville, 1000, rue Mingan, ville de Hauterive, comté de Saguenay, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Hauterive, comté de Saguenay, le 8 septembre 1981.

Le greffier,
GABRIEL YVAN GAGNON.

Hôtel de ville
1000, rue Mingan
ville de Hauterive
comté de Saguenay, QC, G5C 3C3
téléphone: 589-2071, code 418 14738-o

Ville de Saint-Hyacinthe
(Saint-Hyacinthe)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la ville de Saint-Hyacinthe » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 10 000 000 $ d'obligations de la ville de Saint-Hyacinthe datées du 2 novembre 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 16% ni supérieur à 18½% payable semi-annuellement les 2 mai et 2 novembre de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le lundi 5 octobre 1981.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Division des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice « G », Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 2 novembre 1981.

Tableau d'amortissement — 10 000 000 $

Année	Capital
2 novembre 1982	175 000 $
2 novembre 1983	197 000
2 novembre 1984	221 000
2 novembre 1984	9 407 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Saint-Hyacinthe s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 2 novembre 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de différents règlements de renouvellements d'emprunt pour un montant de 496 000 $; 152 — 208 000 $; 153 — 533 000 $ voirie; 179 — 612 000 $; 191 — 470 500 $; 192 — 112 000 $; 202 — 47 500 $; 203 — 1 137 000 $ aqueduc, égouts, voirie, éclairage; 204 — 75 000 $ rén. d'immeuble; 218 — 265 500 $; 222 — 565 000 $; 236 — 65 000 $ aqueduc, égouts voirie, éclairage; 241 — 200 000 $ honoraires pour plans, et devis; 246 — 67 000 $; 247 — 65 000 $; 248 — 182 500 $ aqueduc, égouts, voirie, éclairage; 250 — 196 000 $ rén. d'immeuble; 258 — 145 500 $ voirie; 259 — 580 000 $; 268 — 15 500 $; 269 — 11 000 $ aqueduc, égouts, voirie, éclairage; 275 — 30 000 $; 278 — 463 000 $ honoraires pour plans et devis; 279 — 186 000 $; 288 — 90 000 $; 289 — 85 500 $; 290 — 111 500 $ voirie; 296 — 793 000 $ coût excédentaire de différents règlements; 306(316) — 154 000 $ égouts, voirie; 314 — 95 000 $ honoraires professionnels; 315 — 95 500 $ travaux à la station de pompage; 333 — 1 847 500 $ aqueduc.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice « G », 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec à 15 h, le lundi 5 octobre 1981.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 5 octobre 1981 à 19 h 30, à l'hôtel de ville, 700, rue Hôtel-de-Ville, ville de Saint-Hyacinthe, comté de Saint-Hyacinthe, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Saint-Hyacinthe, comté de Saint-Hyacinthe, le 10 septembre 1981.

Le greffier,
RICHARD BOUSQUET.

Hôtel de ville
700, rue Hôtel-de-Ville
ville de Saint-Hyacinthe
comté de Saint-Hyacinthe, QC, J2S 5B2
téléphone: 773-2507, code 514 14739-o

Syndicats professionnels — Loi sur les

ASSOCIATION DES APICULTEURS DE LA RÉGION AGRICOLE NO. 04

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 24 mars 1981, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de « ASSOCIATION DES APICULTEURS DE LA RÉGION AGRICOLE NO. 04 », avec siège social situé au 530, rang Nault, Victoriaville, district judiciaire de Victoriaville.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

14648-o 1643-5497

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES CONSEILLERS EN ADMINISTRATION PUBLIQUE DE L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE (APCAP DE L'ENAP)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis que le 12 mai 1981, il a autorisé le changement de dénomination sociale de « L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES CONSEILLERS EN PERFECTIONNEMENT DE L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE (APCP DE L'ENAP), dont la constitution a été autorisée le 10 juin 1980, avec siège social situé à Québec, en celui de « ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES CONSEILLERS EN ADMINISTRATION PUBLIQUE DE L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE (APCAP DE L'ENAP) », et ce, en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels (L.R.Q., chapitre S-40).

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

14677-o 1645-1775

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS D'AGNEAUX ET MOUTONS DU QUÉBEC

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis que le 22 juillet 1981, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de « FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS D'AGNEAUX ET MOUTONS DU QUÉBEC », avec siège social situé à Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

14734-o 1847-7372

SYNDICAT DE GESTION AGRICOLE L'ÉRABLIÈRE

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis que le 2 juillet 1981, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de « SYNDICAT DE GESTION AGRICOLE L'ÉRABLIÈRE », avec siège social situé à Saint-Cléophas, district judiciaire de Joliette.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

14664-o 1843-9554

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BLEUETS DE LA RÉGION SUD-OUEST DU LAC-ST-JEAN

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis que le 26 mai 1981, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de « SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BLEUETS DE LA RÉGION SUD-OUEST DU LAC-ST-JEAN », avec siège social situé à Albanel, district judiciaire de Dolbeau.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

14658-o 1844-3572

Vente(s) par shérif

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les TERRES et HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Abitibi

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Abitibi
No 605-05-000231-80
S. 151

ROBERGE & FILS INC., corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires à La Sarre, district d'Abitibi, demanderesse, contre JOS MCKENZIE, journalier, domicilié au rang 10, Val-Paradis, district d'Abitibi, défendeur.

« La demie nord du lot numéro quarante-trois (43), la demie nord du lot numéro quarante-quatre (44), distraction faite cependant de la subdivision cadastrale quarante-quatre-un (44-1), du rang Dix (rg X), de l'arpentage primitif du canton de Perron, le lot quarante-quatre, distraction faite des subdivisions centrales quarante-quatre-un et quarante-quatre-trois (44-1 et 44-3), division d'enregistrement d'Abitibi. »

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du shérif du district d'Abitibi, est fixé à 1 361,68 $, représentant 25% de l'évaluation municipale, multiplié par 2,17 (facteur établi pour la municipalité de la Baie-James).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement d'Abitibi, au palais de justice, 891, 3e Rue ouest, Amos, le JEUDI VINGT-NEUVIÈME jour d'OCTOBRE 1981 à TREIZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
JEAN GRENIER.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Amos, le 31 août 1981. 14649-o

Beauce

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauce
No 350-05-000047-81
S. 25 81

CAISSE POPULAIRE DE SAINT-BERNARD, régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 1497, rue Saint-Georges, Saint-Bernard, comté de Dorchester, demanderesse, contre LINGERIE MARIONNETTE LTÉE, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires à Saint-Bernard, comté de Dorchester, district de Beauce, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Dorchester, mis en cause.

« Un morceau de terrain connu et désigné comme étant la subdivision numéro deux du lot originaire numéro quatre cent quarante-trois (443-2) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Bernard, division d'enregistrement de Dorchester, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à la somme de 16 362,00 $, conformément à l'article 670 C.P.C., que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Dorchester, à Sainte Hénédine, le VINGTIÈME jour d'OCTOBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
ROGER LEHOUX.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Joseph-de-Beauce,
le 4 septembre 1981 14740-o

Beauharnois

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
Nos 760-18-000042-81
760-12-001672-78
760-99-000189-81

DANIELLE MICHAUD EN SA QUALITÉ DE PERCEPTEUR POUR ET AU NOM DE CÉLINE BRASSARD, domiciliée et résidant au 247, Blue Haven, Dollard-des-Ormeaux, district de Montréal, demanderesse, contre LOUIS CONSENTINO, domicilié et résidant au 161, chemin Saint-Henri, Sainte-Marthe, district de Beauharnois, défenderesse, et LE BUREAU D'ENREGISTREMENT DE VAUDREUIL, mis en cause.

Un certain emplacement étant un terrain vague, situé dans la municipalité de la paroisse de Sainte-Marthe-de-Vaudreuil, et étant composé comme suit, savoir:

1. Une parcelle de terrain de forme irrégulière faisant partie du lot connu et désigné comme étant le lot quatre cent soixante-dix-neuf, (ptie 479) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Marthe-de-Vaudreuil, plus emplacement décrite comme suit:

Bornée au nord-ouest par partie du lot 480 (parcelle ci-après décrite), au nord-est par partie du lot 479, au sud-est par partie du lot 479 (chemin privé) et au sud-ouest par une autre partie du lot 479;

Le point de commencement peut être trouvé comme suit: partant de l'intersection de la ligne de division entre les lots 480 et 481 avec la limite nord-est, de l'emprise du chemin rang Saint-Henri, de là dans une direction nord-est, le long de la ligne de division entre les lots 480 et 481, une distance de mille six cent quatre-vingt-dix-huit pieds et huit dixièmes de pied (1 698,8 pi) jusqu'àun point; de là, dans une direction sud-est, faisant un angle de déflection à droite de 90°06' avec la course précédente, une distance de cinq cent quatre-vingts pieds (580,0 pi) jusqu'au point de commencement. De là et successivement, dans une direction nord-est, le long de la ligne de division entre les lots 479 et 480, une distance de deux cent cinq pieds et six dixièmes de pieds (205,6 pi) jusqu'à un point; dans une direction sud-est, faisant un angle de déflection à droite de 90°08' avec la course précédente, une distance de deux cent vingt-trois pieds et sept dixièmes de pied (223,7 pi) jusqu'à un point; dans une direction sud-ouest, faisant un angle à gauche de 45°55' avec la course précédente, une distance de cent vingt-deux pieds (122,0 pi) jusqu'à un point; continuant dans la même direction, faisant un angle à gauche de 192°45' avec la course précédente, une distance de cent trente-huit pieds et un dixième de pied (138, 1 pi) jusqu'à un point; dans une direction nord-ouest, faisant un angle de déflection à droite de 58°40' avec la course précédente, une distance de soixante-six pieds et six dixièmes de pied (66,6 pi) jusqu'au point de commencement; et contenant en superficie vingt-sept mille neuf cent quatre-vingt-quatre pieds carrés (27 984,0 pi^2), mesures anglaises et plus ou moins.

2. Une parcelle de terrain de figure irrégulière faisant partie du lot connu et désigné comme étant le lot quatre cent quatre-vingt (ptie 480) audit cadastre de la paroisse de Sainte-Marthe-de-Vaudreuil, plus amplement décrite comme suit:

Bornée au nord-ouest par partie du lot 481, au nord-est et au sud-ouest par d'autres parties du lot 480 et au sud-est par partie du lot 479 (parcelle ci-haut décrite);

Le point de commencement est situé dans la ligne de division entre les lots 480 et 481 à mille six cent quatre-vingt-dix-huit pieds et huit dixièmes de pied (1 698,8 pi)

au nord-est de l'intersection de ladite ligne de division entre les lots 480 et 481 avec la limite nord-est de l'emprise du chemin rang Saint-Henri. De là et successivement, dans une direction nord-est, le long de la ligne de division entre les lots 480 et 481, une distance de deux cent cinq pieds et six dixièmes de pied (205,6 pi) jusqu'à un point; dans une direction sud-est, faisant un angle de déflection à droite de 90°06′ avec la course précédente, une distance de cinq cent soixante-dix-neuf pieds et neuf dixièmes de pied (579,9 pi) jusqu'à un point; dans une direction sud-ouest, le long de la ligne de division entre les lots 479 et 480 une distance de deux cent cinq pieds et six dixièmes de pied (205,6 pi) jusqu'à un point; dans une direction nord-ouest, faisant un angle de déflection à droite de 90°08′ avec la course précédente, une distance de cinq cent quatre-vingts pieds (580,0 pi) jusqu'au point de commencement; et contenant en superficie cent dix-neuf mille deux cent vingt pieds carrés (119 220,0 pi²), mesures anglaises et plus ou moins.

Avec la bâtisse dessus érigée et/ou en voie de construction.

Avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, se rattachant audit immeuble.

La mise à prix est fixée à 22 454,00 $, montant que l'adjudicataire devra verser, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Vaudreuil, 420, boulevard Roche, Vaudreuil, le ONZIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
DANIELLE CORBEIL.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 8 septembre 1981. 14741-o

Bonaventure

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bonaventure
No 105-05-000009-81-7

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires dans la cité de Rimouski, partie demanderesse, contre ERESTUS EVAN McCOLM, domicilié à New-Richmond, y faisant affaires sous la raison sociale de RESTIE'S MOBILE SALES REG'D et ELIZABETH TOZER, épouse dudit Erestus Evan McColm, domiciliée à New-Richmond, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Bonaventure, numéro 1, New-Carlisle, mise en cause.

« Un certain terrain ou emplacement situé à New-Richmond, comté de Bonaventure, dans le Premier Rang nord-ouest du canton de New-Richmond, connu et désigné comme étant la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro deux cent vingt-huit (228-4) du cadastre officiel révisé pour le canton de New-Richmond, première division d'enregistrement de Bonaventure.

Un certain terrain ou emplacement situé à New-Richmond comté de Bonaventure, dans le Premier Rang nord-ouest du canton de New-Richmond, connu et désigné comme étant la subdivision numéro six du lot originaire numéro deux cent vingt-huit (228-6) du cadastre officiel révisé pour le canton de New-Richmond, première division d'enregistrement de Bonaventure.

Avec bâtisse construite sur lesdits terrains, circonstances et dépendances.

Avec toutes les bâtisses et améliorations dessus érigées, en voie de construction ou à être érigées sur ledit immeuble et comprenant la machinerie, l'équipement, l'ameublement, l'outillage, les agencements, engins, fournaises, bouilloires, moteurs et accessoires qui sont ou deviendront la propriété de l'emprunteur, et installés ou à être installés dans lesdites bâtisses ou sur ledit immeuble, et qui sont ou deviendront immeubles par nature ou destination.

Tel que le tout se trouve actuellement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y attachées. »

La mise à prix est fixée à 733,70 $ pour le lot 228-4 et à 10 848,90 $ pour le lot 228-6, soit 25% de l'évaluation municipale multipliée par le facteur comparatif que l'adjudicataire devra verser au shérif de Bonaventure, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de New-Carlisle, district de Bonaventure, le VINGT-HUITIÈME jour d'OCTOBRE 1981 à ONZE heures.

Le shérif,
JEAN-LOUIS LANGLOIS.

Bureau du shérif
Cour supérieure
New-Carlisle, le 8 septembre 1981. 14742-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Bonaventure
No 125-02-000181-80

BÉTON PROVINCIAL LTÉE, 1825, du Phare ouest, Matane, QC, partie demanderesse, contre LES MAISONS BAIE DES CHALEURS INC., Saint-Godefroi, comté de Bonaventure, QC, et JEAN-MARIE THÉRIAULT, Saint-Godefroi, comté de Bonaventure, QC, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Bonaventure no 1, New-Carlisle, mis en cause.

« Un certain terrain sis et situé dans la municipalité de Saint-Godefroi, dans le comté de Bonaventure, mieux connu et désigné comme étant une partie des lots cent quatre-vingt-seize et cent quatre-vingt-dix-neuf (196 ptie et 199 ptie), rang Un, aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton de Hope, première division d'enregistrement de Bonaventure, New-Carlisle, étant la largeur des lots, par la profondeur existant entre la route du Deuxième Rang située au nord et une partie desdits lots située au sud et propriété de dame Noëlla Essiambre, le tout étant borné comme suit: vers le nord par la route du Deuxième Rang; vers l'est par la nouvelle route de l'Église; vers le sud par d'autres parties des lots 196 et 199, propriété de dame Noëlla Essiambre ou représentants et vers l'ouest par le lot 195, circonstances et dépendances.

Sauf et à distraire:

a) Un certain terrain sis et situé dans la municipalité de Saint-Godefroi dans le comté de Bonaventure, mieux connu et désigné comme étant une partie des lots numéros cent quatre-vingt-seize et cent quatre-vingt-dix-neuf (196 ptie et 199 ptie), rang Un, aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton de Hope, division d'enregistrement de Bonaventure no 1, mesurant ledit terrain en mesures anglaises, deux cent pieds (200 pi) de largeur dans une direction nord-sud sur une profondeur s'étendant à partir de la route de l'Église jusqu'au lot 195, propriété de Wilfrid Chapados, le tout étant borné comme suit: vers le nord par une autre partie des susdits lots 196 et 199, propriété de Jean-Jules Roussy, vers l'est par la route de l'Église, vers le sud par le résidu des susdits lots 196 et 199, propriété de Jean-Marie Thériault et vers l'ouest par le lot 195, propriété de Wilfrid Chapados ou représentants, avec circonstances et dépendances.

Cet immeuble est la propriété de monsieur Yvon Aubut.

b) Un certain terrain sis et situé dans la municipalité de Saint-Godefroi dans le comté de Bonaventure, mieux connu et désigné comme étant une partie des lots numéros cent quatre-vingt-seize et cent quatre-vingt-dix-neuf (196 ptie et 199 ptie), rang Un, aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton de Hope, division d'enregistrement de Bonaventure no 1, mesurant ledit terrain en mesures anglaises, cent pieds (100 pi) de largeur dans une direction nord-sud, sur une profondeur s'étendant à partir de la route de l'Église jusqu'au lot 195 et étant situé à cent pieds (100 pi) de la propriété de Jean-Jules Roussy (côté sud) le tout étant borné comme suit: vers le nord et le sud par une autre partie des lots 196 et 199, propriété de Jean-Marie Thériault; vers l'est par la route de l'Église et vers l'ouest par le lot 195, propriété de Wilfrid Chapados ou représentants, avec circonstances et dépendances.

Cet immeuble est la propriété de monsieur Roger Aubut.

c) Un certain terrain sis et situé dans la municipalité de Saint-Godefroi dans le comté de Bonaventure mieux connu et désigné comme étant une partie des lots numéros cent quatre-vingt-seize et cent quatre-vingt-dix-neuf (196 ptie et 199 ptie) rang Un, aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton de Hope, division d'enregistrement de Bonaventure no 1, mesurant ledit terrain en mesures anglaises, une profondeur s'étendant à partir de la route de l'Église, jusqu'au lot 195, propriété de Wilfrid Chapados dans une direction est-ouest, par une largeur s'étendant du C.N.R. jusqu'à la propriété de monsieur Thomas Gagnon étant une autre partie des lots 196 et 199, le tout étant borné comme suit: vers le nord par une autre partie des lots 196 et 199 propriété de Thomas Gagnon; vers l'est par la route de l'Église; vers le sud par le C.N.R. et vers l'ouest par le lot 195, propriété de Wilfrid Chapados, avec circonstances et dépendances.

Un autre terrain sis et situé dans la municipalité de Saint-Godefroi dans le comté de Bonaventure, mieux connu et désigné comme étant une partie des lots numéros cent quatre-vingt-seize et cent quatre-vingt-dix-neuf (196 ptie et 199 ptie), rang Un, aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton de Hope, division d'enregistrement de Bonaventure, no 1, mesurant ledit terrain en mesures anglaises, une largeur s'étendant à partir de la route de l'Église jusqu'au lot 195, propriété de Wilfrid Chapados dans une direction est-ouest, sur une profondeur s'étendant à partir de la propriété de monsieur Thomas Gagnon étant une partie des lots 196 et 199 jusqu'à la propriété de Yvon Aubut étant légalement une partie des lots 196 et 199, le tout étant borné comme suit: vers le nord par une autre partie des lots 196 et 199 propriété de Yvon Aubut, vers l'est par la route de

l'Église, vers le sud par une autre partie des lots 196 et 199 propriété de Thomas Gagnon et vers l'ouest par le lot 195, propriété de Wilfrid Chapados, avec circonstances et dépendances.

Ces immeubles sont les propriétés de monsieur Guy Aubut.

d) Un certain terrain sis et situé dans la municipalité de Saint-Godefroi dans le comté de Bonaventure, mieux connu et désigné comme étant une partie des lots cent quatre-vingt-seize et cent quatre-vingt-dix-neuf (196 ptie et 199 ptie), rang Un, aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton de Hope, division d'enregistrement de Bonaventure no 1, mesurant ledit terrain en mesures anglaises, deux cents pieds (200 pi) de largeur dans une direction nord-sud, sur une profondeur s'étendant à partir de la route de l'Église jusqu'au lot 195 propriété de monsieur Wilfrid Chapados étant localisé le terrain faisant l'objet des présentes à neuf cent cinquante pieds (950 pi) du C.N.R. situé au sud, le tout étant borné comme suit: vers le nord et le sud par le résidu des susdits lots 196 et 199 propriété de Jean-Marie Thériault; vers l'est par la route de l'Église et vers l'ouest par le lot 195 propriété de monsieur Wilfrid Chapados ou représentants, avec circonstances et dépendances.

Cet immeuble est la propriété de monsieur Thomas Gagnon.

e) Un certain terrain sis et situé dans la municipalité de Saint-Godefroi dans le comté de Bonaventure, mieux connu et désigné comme étant une partie des lots numéros cent quatre-vingt-seize et cent quatre-vingt-dix-neuf (196 ptie et 199 ptie), rang Un, aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton de Hope, division d'enregistrement de Bonaventure no 1, mesurant ledit terrain en mesures anglaises, cent pieds (100 pi) de largeur dans une direction nord-sud sur une profondeur s'étendant à partir de la route de l'Église jusqu'au lot 195, propriété de Wilfrid Chapados et étant situé l'immeuble faisant l'objet de la présente vente à deux mille quatre cents pieds (2 400 pi) du C.N.R., le tout étant borné comme suit: vers le nord et le sud par le résidu des susdits lots 196 et 199 propriété de Jean-Marie Thériault; vers l'est par la route de l'Église et vers l'ouest par le lot 195 propriété de M. Wilfrid Chapados ou représentants, avec circonstances et dépendances.

Cet immeuble est la propriété de monsieur Jean-Jules Roussy.

f) Un certain terrain ou emplacement sis et situé dans le Premier Rang du canton de Hope, dans la municipalité de Saint-Godefroi, mieux connu et désigné comme étant partie des lots originaires numéros cent quatre-vingt-seize et cent quatre-vingt-dix-neuf (196 ptie et 199 ptie) aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton de Hope, première division d'enregistrement de Bonaventure (New-Carlisle), mesurant ledit terrain, cent pieds (100 pi) de largeur direction nord-sud, sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds et quatre dixièmes (129,4 pi) direction est-ouest et étant borné comme suit: vers le nord par le résidu des lots 196 et 199, propriété de Jean-Marie Thériault; vers le sud par une autre partie des lots 196 et 199, propriété de monsieur Pierre Calixte Thériault; vers l'ouest par le lot 195, propriété de monsieur Wilfrid Chapados ou représentants et vers l'est par la route de l'Église, avec circonstances et dépendances.

Cet immeuble est la propriété de monsieur Alcidas Huard. »

La mise à prix est fixée à 14 603,27 $, soit 25% de l'évaluation municipale multipliée par le facteur établi pour ce rôle, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Bonaventure, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de New-Carlisle, district de Bonaventure, le VINGT-HUITIÈME jour d'OCTOBRE 1981 à DIX heures.
heures.

Le shérif,
JEAN-LOUIS LANGLOIS.

Bureau du shérif
Cour provinciale
New-Carlisle, le 3 septembre 1981. 14678-o

Chicoutimi

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Chicoutimi
No 150-02-001170-80
S. 150-18-000032-81

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Toronto et une place d'affaires au 1200, avenue McGill College, ville et district de Montréal, demanderesse, contre JEAN-YVES GRAVEL, résidant et domicilié au 230, Desrosiers, Saint-Honoré, district de Chicoutimi, défendeur.

« Les subdivisions numéros quatorze et quinze du lot originaire numéro soixante-seize (76-14 et 76-15) du rang 8 du canton de Tremblay, au cadastre officiel de ce canton, mesurant chacun de ces lots cinquante pieds (50 pi) de largeur de l'ouest à l'est par cent pieds (100 pi) de profondeur du nord au sud, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Avec en outre le droit, à perpétuié, d'utiliser la ruelle connue sous le no 76-18, même cadastre, pour communiquer à la vente, mais à la charge de contribuer à son entretien en commun avec ceux qui en feront usage.

Cet immeuble porte le numéro civique 630 de la rue Desrosiers de la ville de Saint-Honoré ci-après appelé « l'immeuble ».

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688*a* C.P.C., au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé, est fixé à 5 321,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale, multiplié par le facteur établi pour ce rôle.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Chicoutimi, 326 des Saguenéens, Chicoutimi, le VINGT-HUITIÈME jour d'OCTOBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GABRIELLE L'ESPÉRANCE.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Chicoutimi, le 26 août 1981. 14665-o

Iberville

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District d'Iberville
No 755-02-000737-79
Bref à noter: 500-02-03933-814

HEWITT ÉQUIPEMENT LTÉE, compagnie dûment incorporée, ayant son siège social et son principal établissement pour la province de Québec dans les ville et district de Montréal, demanderesse, contre JEAN CLAUDE BERGERON, cité de Napierville, district d'Iberville, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Laprairie, La Prairie, QC, mis en cause.

« Une ferme située à Saint-Jacques-le-Mineur, comté de Laprairie, ayant front sur le boulevard Édouard-7 et connu et désignée au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jacques-le-Mineur, division d'enregistrement de Laprairie, comme étant le lot originaire numéro deux cent deux (202); mesurant environ deux (2) arpents de front, sur vingt-huit (28) arpents de profondeur; mesures anglaises et plus ou moins.

Tel que le tout se trouve présentement, circonstances et dépendances, notamment avec maison et bâtisses dessus construites, sans exception ni réserve de la part du vendeur.

Avec et sujet à toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant affecter ledit emplacement, notamment sujet à un droit de passage tel que créé et détaillé dans un acte enregistré à La Prairie sous le numéro 24043. »

Évaluation municipale: 40 500,00 $.

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser audit shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication, est fixé à 25% de l'évaluation, soit 8 225,00 $, compte tenu de facteur établi pour le rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laprairie, 214, Saint-Ignace, La Prairie, QC, le VINGT ET UNIÈME jour d'OCTOBRE 1981 à ONZE heures.

Le shérif,
CLAUDE AUDET.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Saint-Jean-sur-Richelieu,
le 2 septembre 1981. 14696-o

Joliette

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Joliette
No 705-02-001 014-810

LA CAISSE POPULAIRE DE SAINT-BARTHÉLEMY, corporation légalement constituée selon la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (S.R.Q., c. 293) ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 665, rue York, Saint-Barthélemy, district de Joliette, partie demanderesse, contre DIANE COLLIN, domiciliée et résidant au 7214, rue Chambord, ville et district de Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Berthier, mis en cause.

« Une partie du lot deux cent soixante-dix-sept (ptie 277) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Cuthbert, mesurant cent trente pieds (130 pi) de largeur sur cent cinq pieds (105 pi) de profondeur; bornée comme suit: en front, par le chemin de front, d'un côté par Lucien Lacourse, de l'autre côté et en arrière par le reste du lot.

Avec bâtisse ci-dessus érigée, y compris la partie entre le chemin de frontière et le trait carré, contenant deux arpents en front sur une profondeur de cent pieds (100 pi). »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié payable au nom du shérif de ce district, conformément à l'article 688.1 du C.P.C., est fixé à 4 984,75 $ représentant 25% de l'évaluation municipale et multiplié par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Berthier, le MARDI VINGTIÈME jour d'OCTOBRE 1981 à ONZE heures au 180, rue Champlain, Berthierville.

Le shérif adjoint,
JEANNE MATTE.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Joliette, le 3 septembre 1981. 14697-o

Montmagny

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-004610-791

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corps politique légalement constitué, ayant son siège social et une place d'affaires à Montréal, dit district, demanderesse, contre NORMAND ASH, résidant et domicilié à Sainte-Sabine, comté de Bellechasse, district de Montmagny, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Bellechasse, mis en cause.

« Une ferme située dans la municipalité de Sainte-Sabine, comté de Bellechasse, contenant quarante hectares et quarente-sept centièmes (40,47 ha) équivalant à cent acres (100 ac) en superficie, plus ou moins, connue et désignée comme étant le lot numéro trente et un (31) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le rang Un (1), canton de Bellechasse, avec les bâtisses y érigées, circonstances et dépendances.

Sauf et à distraire cependant:

Une lisière de terrain précédemment vendue au ministère des Transports du Québec, mesurant une longueur de huit cent soixante-six pieds (866 pi), mesurée le long de la nouvelle emprise ou une ligne parallèle et distante de 33 pi au nord-ouest de la ligne centrale du nouveau chemin, par une largeur de dix-huit pieds (18 pi) plus ou moins sur la ligne de division des lots 30 et 31, rang 1, puis vingt-six pieds (26 pi) plus ou moins sur la ligne de division des lots 31 et 32, rang 1; bornée vers le nord-ouest par le résidu du lot 31 (appartenant à Normand Ash), vers le nord-est par le lot 30, rang 1 (Donat Fontaine), vers le sud-est par le chemin Saint-Charles actuel et vers le sud-ouest par le lot 32, rang 1 (Rosaire Goupil).

Cette lisière de terrain contient une superficie de dix-neuf mille cent trente-neuf pieds carrés, équivalant à quatre cent trente-neuf millièmes d'acre, plus ou moins, mesures anglaises. »

La mise à prix est fixée à 3 374,66 $, soit 25% de l'évaluation municipale multipliée par le facteur d'évaluation réel 3,03, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Bellechasse, 23, avenue Chanoine-Audet, Saint-Raphaël, le MARDI VINGTIÈME jour d'OCTOBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GEMMA NICOLE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montmagny, le 4 septembre 1981. 14698-o

Montréal

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-002699-807

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre IMMEUBLES PARIBON INC., corporation légalement constituée, ayant sa place d'affaires au 4456, Saint-Denis, bureau 100, Montréal, et PIERRE ALFRED PARANT, domicilié au 112, Île-de-Mai, Boisbriand, district de Terrebonne, et CLAUDE RIEL, domicilié au 2156, Armel, ville de LaSalle, district de Montréal, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

Les immeubles de la défenderesse: Immeubles Paribon Inc.:

« Un emplacement ayant front sur la rue Henri-Julien en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant les subdivisions sept cent quarante-huit et sept cent quarante-sept du lot originaire numéro quinze (15-748-747) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de Saint-Jean-Baptiste. Avec bâtisses dessus construites portant les numéros domiciliaires 4357 à 4363A, Henri-Julien, ville de Montréal, province de Québec. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement. »

La mise à prix est fixée à 16 913,63 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Monréal, au moment de l'adjudication.

Pour êre vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le VINGT-SEPTIÈME jour d'OCTOBRE 1981 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 1er septembre 1981. 14716-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-004545-800

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre IMMEUBLES PARIBON INC., corporation légalement constituée, ayant sa place d'affaires au 4456, Saint-Denis, bureau 100, à Montréal, PIERRE ALFRED PARANT, domicilié au 112, Île-de-Mai, Boisbriand, district de Terrebonne, et CLAUDE RIEL, domicilié au 2156, Armel, ville de LaSalle, district de Montréal, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

Les immeubles de la défenderesse: Immeubles Paribon Inc.:

« Un emplacement ayant front sur les rues Marie-Anne et Henri-Julien en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant la subdivision numéro sept cent quarante-neuf du lot originaire numéro quinze (15-749) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de Saint-Jean-Baptiste. Avec bâtisse dessus construite portant les numéros domiciliaires 305 à 307, rue Marie-Anne, et 4351 à 4355, rue Henri-Julien, Montréal. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement. »

La mise à prix est fixée à 24 309,00 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le VINGT-SEPTIÈME jour d'OCTOBRE 1981 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 1er septembre 1981. 14717-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-050592-802

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre PUBLICATIONS INFORMATIQUES QUÉBEC LTÉE, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 254, Bloomfield, Outremont, district de Montréal et DAME MONIQUE LAPOINTE ST-ARNAUD, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

L'immeuble de Monique Lapointe St-Arnaud:

« Un emplacement ayant front sur l'avenue Bloomfield en la ville d'Outremont et composé comme suit:

1. La subdivision numéro quarante et un du lot originaire numéro trente-quatre A (34 A-41) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal;

2. La subdivision numéro quarante-deux du lot originaire numéro trente-quatre A (34 A-42) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal. Avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro 254 de l'avenue Bloomfield en la ville d'Outremont. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes ses circonstances et dépendances, sans exception ni réserve. »

La mise à prix est fixée à 32 754,75 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le VINGT-SIXIÈME jour d'OCTOBRE 1981 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Montréal, le 26 août 1981. 14718-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-007536-811

CAISSE POPULAIRE ST-VINCENT DE PAUL DE MONTRÉAL, société régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 2422, Maisonneuve est, Montréal, dit district, demanderesse, contre HÉLÈNE MINOTTI, demeurant au 2427, rue Chapleau, Montréal, dit district, BERNARDINO MINOTTI, demeurant au 2427, rue Chapleau, Montréal, dit district, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement situé à Montréal, ayant front sur la rue Chapleau, mesurant cinquante pieds (50 pi) de largeur par cent pieds (100 pi) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins et composé des lots numéros deux cent soixante-dix-neuf et deux cent quatre-vingt de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent soixante-treize (173-279 et 280) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelaga.

Avec un immeuble et dépendances dessus érigés portant les numéros civiques 2427 et 2443 inclusivement de la rue Chapleau.

Ainsi que le tout se trouve actuellement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou autres grevant ledit emplacement, et avec droit dans la ruelle située en arrière. »

La mise à prix est fixée à 15 262,50 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales et modifiant certaines dispositions législatives que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le VINGT-SIXIÈME jour d'OCTOBRE 1981 à ONZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Montréal, le 31 août 1981. 14719-o

Fieri Facias de Bonis et de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-012980-809

GILLES CHARTRAND, contremaître, domicilié et demeurant au 206, rue des Tilleuls, Saint-Eustache, district de Terrebonne, et DAME NICOLE CHARTRAND, ménagère, domiciliée et demeurant au 206, rue des Tilleuls, Saint-Eustache, district de Terrebonne, demandeurs, contre GILLES BERNARD, domicilié et demeurant au 16, place Charade, Dollard-des-Ormeaux, district de Montréal, et DAME LILI BERNARD, domiciliée et demeurant au 16, place Charade, Dollard-des-Ormeaux, district de Montréal, défendeurs conjoints et solidaires, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

L'immeuble propriété des défendeurs sis au 16, place Charade, Dollard-des-Ormeaux, district de Montréal et plus amplement décrit comme suit :

« La subdivision officielle quatre cent soixante-quatorze du lot originaire deux cent quarante-quatre (244-474) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Geneviève de Dollard-des-Ormeaux, avec un immeuble dessus construit portant le numéro civique 16, place Charade, Dollard-des-Ormeaux. »

La mise à prix est fixée à 12 723,38 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le VINGT-SIXIÈME jour d'OCTOBRE 1981 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 26 août 1981. 14720-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-004152-813

METROPOLE REFUSE DISPOSAL LTD., corporation ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 2545, rue Jarry est, dans les ville et district de Montréal, demanderesse, contre BERANGER LESSARD du 3978, rue Saint-André, et CONSTRUCTION B. LESSARD LTÉE, corporation

ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 3978, rue Saint-André, dans les ville et district de Montréal, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue Saint-André en la ville de Montréal, composé des lots connus et désignés comme étant les subdivisions numéros soixante-six et soixante-sept du lot originaire numéro mille deux cent sept (1207-66 et 67) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Jacques. Avec toutes les bâtisses dessus érigées incluant celle portant les numéros civiques 3978 et 3980 de ladite rue Saint-André, laquelle bâtisse avant sa modification, portait les numéros civiques 3978 et 3984 de ladite rue Saint-André. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes ses servitudes actives et passives, apparentes ou occultes s'y rattachant, et avec droit de passage en commun avec tous autres y ayant droit, dans la ruelle située en arrière dudit emplacement. »

La mise à prix est fixée à 13 875,00 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

« Un emplacement ayant front sur la rue Saint-André en la ville de Montréal, composé des lots connus et désignés comme étant les subdivisions numéros quatre-vingt-quinze, quatre-vingt-seize, quatre-vingt-dix-sept et quatre-vingt-dix-huit du lot originaire numéro mille deux cent sept (1207-95, 96, 97 et 98), aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Jacques. Avec toutes les constructions dessus élevées notamment celle portant le numéro domiciliaire 3945, de la rue Saint-André, en la ville de Montréal, circonstances et dépendances. Ainsi que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans exception ni réserve, et notamment avec et sujet à celle enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, sous les nos 1164315, 1927013, et 2222234. »

La mise à prix est fixée à 105 894,00 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le VINGT-TROISIÈME jour d'OCTOBRE 1981 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 8 septembre 1981. 14721-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-006571-819

ROBERT & CHAMPAGNE, avocats, résidant respectivement à Sainte-Adèle, et à Montréal, exerçant leur profession sous la raison sociale de ROBERT & CHAMPAGNE, au 302, place d'Youville, Montréal, demandeurs, contre SAHID SARAFZADEH, d'adresse inconnue, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

Annexe

Description

Une partie de l'édifice « Imperial House » situé au 3445, rue Drummond, Montréal, province de Québec, et l'emplacement sur lequel ledit édifice est érigé, comprenant la partie exclusive connue et désignée comme la subdivision deux cent sept du lot mille neuf cent soixante-dix-sept (1977-207) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine mesurant mille onze pieds carrés (1 011 pi²) en mesures anglaises; avec les droits indivis relatifs à ladite partie exclusive, dans la proportion de 8 millièmes des parties communes connues et désignées comme les subdivisions un et deux dudit lot mille neuf cent soixante-dix-sept (1977-1 et 2) dudit cadastre; ledit édifice et l'emplacement sur lequel il est érigé sont assujettis au chapitre troisième, titre deuxième, livre deuxième du Code civil de la province de Québec et par conséquent aux articles 441 *b* à 442 *p* du Code civil, le tout tel qu'il a été établi en vertu de la déclaration de copropriété par Canimp Anstalt, passée devant Me Edgar Lefebvre, notaire, le quatorze novembre mil neuf cent soixante-quinze, enregistrée au bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2650368.

Avec un droit de passage en commun sur une bande de terre de dix pieds de largeur (10 pi) sur une profondeur de cent quarante pieds (140 pi), en mesures anglaises, tel

qu'il a été créé par M. Richard B. Angus et Mme Margaret Angus, épouse de M. Frederick L. Wanklyn, en vertu d'un acte passé devant Wm de M. Maler, notaire, le huit janvier mil huit cent quatre-vingt-seize, enregistré audit bureau d'enregistrement sous le numéro 129167, ladite bande de terre étant constituée en ce qui concerne la moitié de sa largeur de la subdivision un dudit lot mille neuf cent soixante-dix-sept, et l'autre moitié de la terre adjacente au nord-ouest.

Assujetti à une servitude de vue établie par Frederick Angus Wanklyn et autres, en vertu d'une entente conclue devant J.A. Cameron, notaire, le vingt-trois décembre mil neuf cent trente, enregistrée audit bureau d'enregistrement sous le numéro 266025.

Ci-après appelée « la propriété » (app. 207).

La mise à prix est fixée à 7 770,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le DIX-NEUVIÈME jour d'OCTOBRE 1981 à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 24 août 1981.

14722-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour municipale de la ville de Delson
District de Montréal
No 253-81
No 500-05-010630-810

VILLE DE SAINTE-CATHERINE, corporation municipale légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires en son hôtel de ville, au 5465, Marie-Victorin, Sainte-Catherine, district de Montréal, demanderesse, contre JEAN-CLAUDE AUCLAIR, domicilié au 220, rue Surprenant, ville de Sainte-Catherine, district de Montréal, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Laprairie, mis en cause.

« La subdivision officielle numéro 25 du lot originaire numéro 613 (613-25) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Laprairie-de-la-Magdeleine, division d'enregistrement de Laprairie, avec la bâtisse dessus érigée, portant le numéro civique 220, rue Surprenant, en la ville de Sainte-Catherine. »

La mise à prix est fixée à 10 517,25 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laprairie, 214, Saint-Ignace, La Prairie, QC, le VINGT-TROISIÈME jour d'OCTOBRE 1981 à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 31 août 1981.

14723-o

Québec

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q.: 200-05-004095-803
S. 6685

LA CAISSE POPULAIRE DE GRONDINES, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Grondines, comté de Portneuf, district de Québec, demanderesse, contre GEORGES ST-PIERRE, résidant au 107, rue de Chavigny, Deschambault, comté de Portneuf, district de Québec, défendeur.

Un emplacement ayant front sur la rue de Chavigny dans la paroisse de Deschambault, mesurant (85 pi × 60 pi) (140 pi × 6 pi) quatre-vingt-cinq pieds de largeur sur une profondeur de soixante pieds, puis s'élargissant vers le nord-ouest sur une largeur totale de cent quarante pieds sur une profondeur additionnelle de six pieds, et composé:

a) de la partie originaire du lot cent quarante-cinq (ptie 145) au cadastre officiel de la première concession de la paroisse de Deschambault, division d'enregistrement de Portneuf, de figure irrégulière, mesurant (65 pi × 60 pi) soixante-cinq pieds de largeur sur une profondeur de soixante pieds, borné en front vers le sud-ouest partie par le chemin public dit rue Chavigny qui courbe vers le sud-ouest et partie par le résidu du même lot (ptie 145) appartenant à monsieur Gilles Mathieu (titre 163940), vers le nord-ouest par le résidu de ce même lot appartenant à ce même Gilles Mathieu, en arrière vers le nord-est par la partie du lot originaire cent quarante-deux (ptie 142) ci-après décrit en « *c* », vers le sud-est par la partie du lot originaire cent quarante-six (ptie 146) ci-après décrit en « *b* ».

b) de la partie du lot originaire cent quarante-six (ptie 146) du cadastre officiel susdit mesurant (20 pi × 60 pi) vingt pieds de largeur sur une profondeur de soixante pieds, bornée en front vers le sud-ouest par le chemin public dit rue Chavigny, vers le nord-ouest par la partie du lot originaire cent quarante-cinq (ptie 145) ci-haut décrite en « *a* », vers le nord-est par la partie du lot originaire cent quarante-deux (ptie 142) ci-après décrite en « *c* », vers le sud-est par le résidu du même lot (ptie 146) qui appartenait à monsieur Delavoie Nault et appartenant aujourd'hui à monsieur Léopold Arcand.

c) de la partie du lot originaire cent quarante-deux (ptie 142) au cadastre susdit, mesurant (140 pi × 6 pi) cent quarante pieds de largeur sur une profondeur de six pieds, bornée vers le nord-ouest, nord-est et sud-est par le grand résidu du lot originaire cent quarante-deux (ptie 142) appartenant à monsieur Léopold Arcand, vers le sud-ouest partie par les terrains ci-haut décrits en « *b* » et en « *a* » et partie par le résidu du lot originaire cent quarante-cinq (ptie 145) appartenant à monsieur Gilles Mathieu (titre 163940).

Avec maison y érigée portant le numéro 107 de la rue de Chavigny dans la paroisse de Deschambault, circonstances et dépendances.

Avec droit de passage réel et perpétuel en faveur de l'acquéreur en qualité de successeur du vendeur, pour communiquer du chemin public au morceau de terrain situé au nord de la maison présentement vendue (titre 163,940)

Toutes les mesures ci-dessus sont en mesures anglaises et plus ou moins.

Et la mesure de soixante-cinq pieds (65 pi) indiquée en « *a* » en est une prise le long du chemin public, la borne nord-ouest de ce terrain décrit en « *a* » passant à douze pieds anglais (12 pi) au sud-est d'une bâtisse: un hangar en pierre.

La mise à prix est fixée à 5 772,00 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau d'enregistrement de Portneuf, 300, route Nationale, Cap-Santé, comté de Portneuf, le VINGT-SIXIÈME jour du mois d'OCTOBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 19 septembre 1981. 14725-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q.: 200-12-022185-806
S. 6732

DANIELLE LEVESQUE, 4800, 6e Avenue ouest, Charlesbourg, district de Québec, demanderesse, contre ANDRÉ BEAUDOIN, domicilié et résidant au 192, Vermont, Stoneham, QC, district de Québec, défendeur.

Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision 135 du lot originaire 6 (6-135) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Edmond de Stoneham, rang 2, division d'enregistrement de Québec.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances portant l'adresse civique 192, rue Vermont, Stoneham.

La mise à prix est fixée à 17 656,17 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le VINGT-SEPTIÈME jour du mois d'OCTOBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 19 septembre 1981. 14726-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q.: 200-05-001839-815
S. 6681

LES PRODUITS J.S. INC., corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au 1142, rue Périgord, Orsainville, district de Québec, demanderesse, contre BERNARD LEMAY, faisant affaires sous les nom et raison sociale de Renovation M.G. enr., au 155, rue Poissy, Beauport, district de Québec, défendeur.

Un emplacement connu et désigné comme étant la redivision six de la resubdivision A de la subdivision cent quatre-vingt-neuf du lot originaire cinquante-neuf (59-189-A-6) du cadastre officiel de la paroisse de Beauport, le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances et notamment la maison portant le numéro civique 155, rue Poissy, Beauport, QC.

La mise à prix est fixée à 8 137,50 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le VINGT-HUITIÈME jour du mois d'OCTOBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 19 septembre 1981. 14727-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q.: 200-05-001263-776
C.A.Q.: 200-09-000547-78
Cour suprême du Canada: 16515
S. 6728

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA, société de fidéicommis légalement constituée, ayant son siège social à Montréal et une place d'affaires au 1091, chemin Saint-Louis, Québec, district de Québec; et DAME JEANNE FLEURY, épouse commune en biens de feu Arthur Savard résidant et domiciliée au 159, rue Giroux, Loretteville, district de Québec, demanderesse, contre LES IMMEUBLES CANTON LTÉE, corporation légalement constituée, avec siège social et place d'affaires au 3135, chemin Saint-Louis, Sainte-Foy, district de Québec, défenderesse, et DENIS GAGNON INC., corporation légalement constituée, avec siège social et place d'affaires au 65, rue Duchatel, Beauport, district de Québec, mis en cause, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Québec.

Partie du lot connu et désigné sous le numéro (636-13) treize de la subdivision du lot originaire six cent trente-six du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec, en la cité de Loretteville, de figure irrégulière, borné au nord-ouest par les lots 636-13-43 (boulevard Honoré-Mercier) et 648-3 au nord-est par les lots 636-13-43 (boulevard Honoré-Mercier), 648-3, 649-74-3 et 649-76, au sud-est par une autre partie du lot 636-13, au sud-ouest par les lots 636-13-28, 636-13-39 à 636-13-41 et 636-13-21 à 636-13-27; mesurant deux cent soixante dix-sept pieds et deux dixièmes (277,2 pi), deux cent seize pieds (216 pi), quatre-vingt-quinze pieds (95 pi) et cent vingt-trois pieds (123 pi) au nord-ouest, vingt pieds (20 pi), six cent six pieds (606 pi) et cinquante-six pieds et trois dixièmes (56,3 pi) au nord-est, sept cent huit pieds et huit dixièmes (708,8 pi) au sud-est, six cent soixante-seize pieds (676 pi) au sud-ouest; contenant en superficie trois cent quatre-vingt-dix-huit mille sept cent soixante pieds carrés (398 760 pi²), le tout sans bâtisse, circonstances et dépendances.

Tel que le tout est actuellement, et immeuble localisé comme parcelle A sur un plan, reconnu véritable par les parties et signé d'elles et du notaire pour identification; incluant les subdivisions ci-après et détenues par la mise-en-cause: le lot numéro un de la resubdivision cinquante-huit de la subdivision treize du lot originaire numéro six cent trente-six (636-13-58-1) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec, contenant en superficie sept mille huit cent quarante-quatre pieds carrés (7 844 pi²), mesures anglaises.

Le lot numéro un de la resubdivision deux de la resubdivision cinquante-huit de la subdivision treize du lot originaire six cent trente-six (636-13-58-2-1) du même cadastre, contenant en superficie huit mille cinq cent vingt-cinq pieds carrés (8 525 pi²), mesures anglaises;

Le lot numéro un de la resubdivision un de la resubdivision cinquante-neuf de la subdivision treize du lot originaire six cent trente-six (636-13-59-1-1) du même cadastre, contenant en superficie cinq mille cent soixante-dix pieds carrés (5 170 pi²) mesures anglaises;

Lot numéro deux de la resubdivision cinquante-neuf de la subdivision treize du lot originaire six cent trente-six (636-13-59-2) du même cadastre, contenant en superficie cinq mille cinq cent trente-six pieds carrés (5 536 pi²), mesures anglaises;

Le lot numéro un de la resubdivision soixante de la subdivision treize du lot originaire six cent trente-six (636-13-60-1), du même cadastre, contenant en superficie quatre mille pieds carrés (4 000 pi²), mesures anglaises;

Le lot numéro deux de la resubdivision soixante de la subdivision treize du lot originaire six cent trente-six (636-13-60-2), du même cadastre, contenant en superficie quatre mille pieds carrés (4 000 pi²), mesures anglaises;

Le lot numéro un de la resubdivision soixante et un de la subdivision treize du lot originaire six cent trente-six (636-13-61-1) du même cadastre, contenant en superficie quatre mille pieds carrés (4 000 pi²), mesures anglaises;

Le lot numéro deux de la resubdivision soixante et un de la subdivision treize du lot originaire six cent trente-six (636-13-61-2) du même cadastre, contenant en superficie quatre mille pieds carrés (4 000 pi²), mesures anglaises;

Le lot numéro un de la resubdivision soixante-trois de la subdivision treize du lot originaire six cent trente-six (636-13-63-1) du même cadastre, contenant en superficie quatre mille quatre cent trente-trois pieds carrés (4 433 pi²), mesures anglaises;

Le lot numéro deux de la resubdivision soixante-trois de la subdivision treize du lot originaire numéro six cent trente-six (636-13-63-2) du même cadastre, contenant en superficie quatre mille neuf cent cinquante-trois pieds carrés (4 953 pi²), mesures anglaises;

Le lot numéro un de la resubdivision soixante-quatre de la subdivision treize du lot originaire six cent trente-six

(636-13-64-1) du même cadastre, contenant en superficie trois mille huit cent deux pieds carrés (3 802 pi²), mesures anglaises;

Le lot numéro un de la resubdivision deux de la resubdivision soixante-quatre de la subdivision treize du lot originaire six cent trente-six (636-13-64-2-1), du même cadastre contenant en superficie mille trois cent dix pieds carrés (1 310 pi²), mesures anglaises;

Le lot numéro un de la resubdivision soixante-neuf de la subdivision treize du lot originaire six cent trente-six (636-13-69-1) du même cadastre, contenant en superficie mille trois cent cinquante-deux pieds carrés (1 352 pi²), mesures anglaises;

Le lot numéro deux de la resubdivision soixante-neuf de la subdivision treize du lot originaire six cent trente-six (636-13-69-2) du même cadastre, contenant en superficie mille quatre cent trente-cinq pieds carrés (1 435 pi²), mesures anglaises;

Le lot numéro cent quatre de la subdivision treize du lot originaire six cent trente-six (636-13-104) du même cadastre, contenant en superficie quatre mille deux cent quatre-vingt-six pieds carrés (4 286 pi²), mesures anglaises;

Le lot numéro cinquante-trois de la subdivision treize du lot originaire six cent trente-six (636-13-53) du même cadastre;

Le lot numéro cinquante-quatre de la subdivision treize du lot originaire six cent trente-six (636-13-54) du même cadastre;

Le lot numéro cent vingt-cinq de la subdivision treize du lot originaire six cent trente-six (636-13-125) du même cadastre;

Le lot numéro cent trente et un de la subdivision treize du lot originaire six cent trente-six (636-13-131) du même cadastre;

La resubdivision neuf de la subdivision trois du lot originaire six cent quarante-huit (648-3-9) pour le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, révision Loretteville, division d'enregistrement de Québec, deux parties (A et B) du lot trois subdivision du lot six cent quarante-huit (648-3 pties) pour le cadastre susdit, pouvant se décrire comme suit, savoir:

A. Bornée vers le nord-est, l'est et le sud-est par le lot 648-3-2 (rue), vers le sud-ouest par le lot 636-13 et vers le nord-ouest par le lot 648-3-9 susdit, toutes bornes sises dans le susdit cadastre.

Mesurant vers le nord-est, l'est et le sud-est, successivement cent cinq pieds (105 pi), trente et un pieds et quatre dixièmes (31,4 pi) et cinquante-six pieds (56 pi), vers le sud-ouest cent vingt-cinq pieds (125 pi) et vers le nord-ouest soixante-dix-huit pieds (78 pi) le tout plus ou moins mesures anglaises (9 375 pi²);

B. Borné vers le nord par le lot 648-3-7, vers le nord-est par le lot 648-3-8, vers le sud et le sud-est par le lot 648-3-3 (rue), vers le sud-ouest par le lot 636-13 et vers le nord-ouest par le lot 648-3-2 (rue).

Mesurant vers le nord cent dix pieds et quatre dixièmes (110,4 pi), vers le nord-est cent dix-sept pieds et huit dixièmes (117,8 pi), vers le sud-est successivement cent trente-deux pieds(132 pi) et vingt-cinq pieds (25 pi), vers le sud-ouest deux cent trente-deux pieds (232 pi) et vers le nord-ouest cinquante-six pieds (56 pi) et quarante-deux pieds (42 pi), le tout plus ou moins mesures anglaises, (33 954 pi²). Le tout sans bâtisse.

Pour être vendus en bloc suivant jugement de Gérard Grenier, en date du 6 août 1981 (protonotaire spécial).

La mise à prix est fixée à 58 787,10 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le VINGT-SIXIÈME jour du mois d'OCTOBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 19 septembre 1981. 14728-o

Rimouski

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Rimouski
No 100-05-000285-81-4

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT, corporation légalement constituée ayant un bureau d'affaires au 900, place du Canada, Montréal, demanderesse, contre GEORGES-HENRI CÔTÉ, résidant au 108, rue Laval, Amqui, district de Rimouski, défendeur.

Un terrain situé en la ville d'Amqui, faisant ci-devant partie et à distraire du lot connu et désigné sous le numéro cent cinquante-neuf-deux-quatorze (ptie 159-2-14) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Benoît-Joseph-Labre d'Amqui, contenant cent vingt-quatre pieds de front à une rue, de même largeur, à l'arrière, sur cent dix pieds de profondeur, borné à l'avant à la rue, à l'arrière au reste du lot 159-2-14 appartenant à Georges-Henri Côté, ainsi que d'un côté et de l'autre au terrain de la Fabrique de la paroisse d'Amqui; terrain par la suite connu et désigné sous le numéro cent cinquante-neuf-deux-quatorze-neuf (159-2-14-9) de la paroisse de Saint-Benoît-Joseph-Labre d'Amqui, pour le cadastre révisé du village d'Amqui, avec la maison et les autres bâtiments y érigés, circonstances et dépendances; terrain maintenant connu et désigné sous les numéros cent cinquante-neuf-deux-quatorze-neuf-un (159-2-14-9-1) et cent cinquante-neuf-deux-quatorze-neuf-deux (159-2-14-9-2) de la paroisse de Saint-Benoît-Joseph-Labre d'Amqui, pour le cadastre révisé du village d'Amqui, maintenant ville d'Amqui, avec la maison et les autres bâtiments y érigés, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 17 850,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, lequel montant devra être payé au shérif, en argent comptant ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Matapédia, au 29, boulevard Saint-Benoît, Amqui, province de Québec, le TRENTIÈME jour d'OCTOBRE 1981 à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
ANNETTE BLAIS.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rimouski, le 31 août 1981. 14650-o

Saint-François

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Drummond
District de Saint-François
No 405-05-000218-81

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA — BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, demanderesse, contre LES MEUBLES SCOTSTOWN LTÉE, Scotstown, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Compton, mis en cause.

« Les lots numéros cinquante-neuf, soixante, soixante et un, soixante-deux (59, 60, 61, 62) aux plan et livre de renvoi officiels pour la ville de Scotstown.

Partie du lot soixante-trois (ptie 63) aux plan et livre de renvoi officiels pour la ville de Scotstown décrit comme suit: commençant au coin sud-est dudit lot soixante-trois, de là allant vers le nord en suivant la ligne de division entre lesdits lots soixante-trois et soixante-deux dudit cadastre de la ville de Scotstown au coin nord-est dudit lot soixante-trois, de là allant vers l'ouest en suivant la ligne nord dudit lot soixante-trois, huit pieds; de là allant vers le sud, à travers ledit lot soixante-trois, à un point situé sur la ligne de division entre ledit lot soixante-trois et la ligne de division entre ledit lot soixante-trois et la rue Albert, soit à quatre pieds (4 pi) à l'encontre du coin sud-est dudit lot soixante-trois; de là, allant vers l'est en suivant la ligne de division entre lesdits lots soixante-trois et la rue Albert jusqu'au point de commencement une distance de quatre pieds (4 pi). Borné comme suit: au sud par la rue Albert, à l'est par le lot 62, au nord par la ligne nord dudit lot 63 et à l'ouest par le résidu dudit lot 63, appartenant à A. M. McKenzie ou représentants.

Une partie de la subdivision seize du lot originaire numéro cinquante et un (51-16) aux plan et livre de renvoi officiels pour la ville de Scotstown, mesurant ladite partie de terrain deux cents pieds (200 pi) de largeur par six cents pieds (600 pi) de longueur et bornée ladite partie de terrain: au nord par le résidu dudit lot numéro 51-16 appartenant à Louis Laprise ou représentants, à l'est par la partie non subdivisée du lot numéro 51 appartenant à F. Gilbert ou représentants et la partie du lot 51-17 appartenant à A. Beauchesne ou représentants, au sud par la partie dudit lot 60 ci-haut décrite ainsi que les lots 61 et 62, et à l'ouest par le résidu dudit lot 51-16 appartenant à Louis Laprise ou représentants.

Avec bâtisses dessus construites circonstances et dépendances. Avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives apparentes ou occultes mentionnées dans les titres antérieurs.

Machinerie et outillage:

Une scie ronde (Butter) avec moteur 2 H.P. fabrication locale; une presse à coller le bois rotative manuelle 8 sections Jos Côté Inc.; une colleuse, marque Black Brothers Motor 1/4 H.P. série no 12556; une façonneuse (Shaper)

tablier 30 po × 36 po moteur 5 H.P. Jos Côté Inc.; une série radiale moteur 3 H.P. 550 volts Skill 450 série no A-791-015; une presse hydraulique 4 pi × 8 pi complète, 12 chariots, 16 vérins à vis Jos Côté Inc.; un meuble double à polir Hercule M 56, moteur 1/4 H.P. série no 1855A; une perceuse à 2 mèches, moteur 3/4 H.P. fabrication sur place; une perceuse Rockwell moteur 3/4 H.P. modèle no 5-4700, série no PDJ 1046; une sableuse à courroies motorisée modèle no COJ 255 Jos Côté; une sableuse à haute vitesse motorisée (à courroies) série no 107 White F-274-901; une sableuse oscillatoire tablier 25 po × 55 po moteur 2 H. P. 550 volts Phillipps; une sableuse à courroies et aspirateur 8 po moteur 2 H.P. fabrication locale; une scie à ruban complète avec tablier moteur 7 1/2 H.P. 550 volts tamper T-147-926; une toupie à rainures (Router) complète avec tablier base ajustable et pédale, Rockwell; une dégauchisseuse (planer) moteur 5 H.P.; un alimentateur (feeder) à scie Roma motorisé; un alimentateur (feeder) tablier 4 pi × 8 pi Roma 110, 5 H.P. 550 volts modèle 0610, série no 169-541; une mortaiseuse en queue de ronde Continental Machinery modèle no 111100; un soufflet (blower) 34 po moteur 10 H.P. et tuyau d'échappement Jos Côté Inc.; une machine outil pour couper les pattes et adapteur spécial permettant de visser les tiges métalliques 2 H.P. 110 et 120 volts; un corroyeur Bournival 14 po tablier 16 pi × 5 pi 3 H.P. 550 volts; un corroyeur moteur 2 H.P. 550 volts et aspirateur Jos Côté 10 po série no 109; une raboteuse 2 côtés (planer) moteur 15 H.P. et aspirateur Baxter D. Whitney 30 po; corroyeur automatique et aspirateur moteur 10 H.P. et 3 1/2 550 volts Jos Côté série no 322-24; un banc de scie 10 po moteur 1 1/2 H.P. Rockwell modèle no 2-34-451X; un banc de scie 10 po moteur 1 1/2 H.P. Beaver modèle no 7200; une horloge poinçon Stromberg; une horloge à poinçonner les cartes Str.-82 BAC, 1081 F.C.; un compresseur moteur 20 H.P. — Ingersoll Rand 94-20-140 p.c.; un compresseur refroidissant à l'eau moteur 30 H.P. — 180 p.c. à 220 Raevell 55-523-157-692; un corroyeur moteur 1 H.P. 550 volts Jos Côté 6 po; un sandstorm National Bd et gicleur 3-16 capacité 1 p.c. pression 650 lb National Bd, 7481; une presse électronique 4 pi × 8 pi 6 cylindres air et éléments élect. Galt Wood Tool; une machine à imprimer le bois 30 po 4 cylindres — Loraine; un éventail Westinghouse 20 po; un éventail de Vilbiss 20 po; une machine à jenons avec moteur; un moteur 10 H.P. Wahner Elect.; un fusil à visser Black & Decker; un fusil à visser Rockwell; une perçeuse 1/4 po Black & Decker; deux brocheuses à l'air Duo Fast, modèle no S 1836; deux brocheuses à l'air Duo Fast, modèle no DN 5418; deux brocheuses à l'air Duo-Fast DN 5018; 4 fusils à peinturer et réservoir à pression 5 gallons et équipements; 2 perceuses 1/4 po Black & Decker; une perceuse 1/4 Skill; une soudeuse électrique sur chariots Régent; pièces de rechange, scies, mèches, couteaux à bois, matrices, etc. . .; une colleuse (clamp) Black Bros., 76-408 no de série; vingt-quatre (24) clamps 4 po × 24 po pour colleuse Black Bros, no de série 76408; un botteur, fabrication domestique; un Rip Saw Straight Line no du modèle Mattison, no de série 202; une bouilloire Ame Stand, no de série 64-208; contrôle et accessoires de bouilloire; une perceuse multiple, fabrication domestique; convoyeurs et chariots Calt M. 12 po SFR 2 1/2 diam.; une sableuse horizontale 292 po fabrication domestique; une sableuse horizontale 100 po, fabrication domestique; une sableuse verticale, fabrication domestique; un support pour pliage de bois, fabrication domestique; un système d'évacuation, fabrication domestique; une moisture Detectat no du modèle RCIB, no de série Moore Canada; une scie mécanique no du modèle JO Penney, US; une scie sauteuse (jig saw) B.V.D., no de série 3155; deux réservoirs et accessoires de peinture no de modèle 2-M 5094 Québec Compr.; un bulleri Router, 4 têtes moteurs 2 H.P. 220 volts 3 phases 60 cycles, modèle 244; une table à succion Thompston Vacuum Chuck System; une scie à découper 24 po V. moteur Poitras, no de série H 3500; une sableuse Progress, série P-200; une emballeuse, no de série 4719277; un four, no de série 474-0669; une soudeuse électrique modèle CS 225; un set guide de scie à ruban (Galt Canadian Woodworgint) modèle 1055; deux lyns Hydraulic Pallet 5 000 lb, no Sh 27 50 545; un distributeur de ruban gommé; une perceuse générale et moteur, modèle 34 H 141; un système d'évacuation 26 po Sturtevent; 1 aspirateur, 1 cyclone Lacasse 8 pi, 1 moteur fermé 30 H.P.; un système chaîne motorisée; quatorze fraiseuses, seize moteurs, huit perceuses, quatre scies, trente-deux valves et cylindres. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances est de 37 851,00 $.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de la division de Compton, 85, rue Parc, Cookshire, QC, le VENDREDI VINGT-TROISIÈME jour d'OCTOBRE 1981 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY BISSON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sherbrooke, le 31 août 1981. 14631-o

Saint-Hyacinthe

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-Hyacinthe
No 750-05-000355-79

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE GRANBY, ayant sa place d'affaires au 33, rue Dufferin, Granby, district de Bedford, demanderesse, contre 83841 CANADA LTÉE, corporation légalement constituée ayant son siège social au 741, boulevard Laurier, Mont-Saint-Hilaire, district de Saint-Hyacinthe, et NICOS HEONIS et ARTEMICIA HEONIS, domiciliés au 741, boulevard Laurier, Mont-Saint-Hilaire, district de Saint-Hyacinthe, défendeurs.

« Un immeuble situé en la ville de Mont-Saint-Hilaire, ayant front sur le boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro trente-deux (ptie 32) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Hilaire, division d'enregistrement de Rouville; ladite partie étant bornée comme suit: vers le nord-est par une partie du lot 32 (propriété de M. Henri Daigle ou représentants) et une autre partie du lot 32 (expropriation de la Voirie provinciale), vers le sud-est par une partie du lot 32 (boulevard Sir-Wilfrid-Laurier), vers une première ligne sud-ouest une première ligne nord-ouest et une deuxième ligne sud-ouest par une autre partie du lot 32, vers une deuxième ligne nord-ouest par une partie du lot 32; mesurant quarante pieds et vingt et un centièmes de pieds (41,21 pi) et deux cent soixante-huit pieds et quatre-vingt-six centièmes (268,86 pi) dans ses lignes nord-est, cent quarante-deux pieds et trente et un centièmes (142,31 pi) dans ses lignes sud-est, cent quatre-vingts pieds et vingt-huit centièmes (180,28 pi) dans sa première ligne sud-ouest, quarante pieds (40 pi) dans sa première ligne nord-ouest, cent vingt pieds (120 pi) dans sa deuxième ligne sud-ouest, cent soixante-trois pieds et quarante-trois centièmes (163,43 pi) dans sa deuxième ligne nord-ouest; contenant en superficie quarante-sept mille huit cent quarante et un pieds carrés (47 841 pi²).

Le coin sud de la propriété est situé à deux cent quarante-six pieds (246 pi) de la ligne séparative entre les lots 32 et 33, cette distance étant mesurée le long de la limite nord-ouest du boulevard Sir-Wilfrid-Laurier.

Avec bâtisses y érigées portant le numéro civique 741 dudit boulevard Laurier et avec toutes les circonstances et dépendances y attachées. Tel que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve de la part de l'emprunteur, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et notamment sujet à une servitude de droit de passage en faveur du lot voisin (ptie 32) suivant acte enregistré sous le numéro 125280. »

La mise à prix est fixée à la somme de 26 706,38 $, montant minimal que l'acheteur devra payer au shérif au moment même de la vente, en argent ou par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu le JEUDI VINGT-NEUVIÈME jour du mois d'OCTOBRE 1981 à QUATORZE heures, au bureau d'enregistrement de Rouville, Marieville, 1601, rue Edmond-Guillet.

Le shérif adjoint,
MARCEL LEMONDE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Hyacinthe, le 4 septembre 1981. 14688-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-Hyacinthe
No 500-05-000002-81

LA CAISSE POPULAIRE DE SAINT-HILAIRE, ayant son siège social au 108, rue Provencher à Mont-Saint-Hilaire, district de Saint-Hyacinthe, demanderesse, contre YVON P. BOISSONNEAULT, anciennement domicilié au 830, rue Hébert à Mont-Saint-Hilaire, district de Saint-Hyacinthe, et maintenant d'adresse inconnue, et 83942 CANADA LIMITÉE, ayant anciennement son siège social au 511, place d'Armes, bureau 602, à Montréal, district de Montréal, et maintenant d'adresse inconnue, défendeurs.

« *a*) le lot numéro cent soixante-dix-huit de la subdivision du lot originaire numéro cent soixante-dix-sept (177-178) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Hilaire, et

b) le lot numéro vingt-cinq de la subdivision du lot originaire numéro cent quatre-vingt (180-25), du cadastre

officiel de la paroisse de Saint-Hilaire. Avec bâtisse y dessus érigée portant le numéro civique 830 de la rue Hébert. »

La mise à prix est fixée à la somme de 13 834,12 $, montant minimal que l'acheteur devra payer au shérif au moment même de la vente, en argent ou par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu le JEUDI VINGT-DEUXIÈME jour du mois d'OCTOBRE 1981 à QUATORZE heures, au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Rouville, Marieville, 1601, rue Edmond-Guillet.

Le shérif adjoint,
MARCEL LEMONDE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Hyacinthe, le 31 août 1981. 14669-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-02-003401-804

LAURENTIDE ACCEPTANCE CORP. LTD, corps politique légalement constitué, ayant son siège social et une place d'affaires à Montréal, district de Montréal, demanderesse, contre MAURICE HAMELIN, domicilié au 51, 6e Avenue, à Verdun, district de Montréal, défendeur.

« La moitié indivise d'un emplacement non bâti ayant front sur un chemin privé de vingt-sept pieds de largeur appartenant à Raymond Élie ou représentants, lequel emplacement fait partie du lot de terre connu et désigné sous le numéro cinq cent quatre-vingt-neuf (ptie 589) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Hugues, comté de Bagot, et mesure cent quatre-vingt-deux pieds de largeur le long dudit chemin privé, sur une profondeur de cent quatre-vingt-deux pieds, mesures anglaises et plus ou moins, et est borné comme suit: en front au sud-est par ledit chemin privé, en arrière au nord-ouest par la plus grande partie dudit lot no 589 restant la propriété de Raymond Élie ou de ses représentants, d'un côté au sud-ouest par l'emplacement de M. Donat Lagacé ou de ses représentants faisant partie dudit lot no 589 et de l'autre côté au nord-est par une autre partie dudit lot no 589 appartenant au vendeur.

Avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble, et notamment avec la servitude active de passage à pied et en voiture, en commun avec tout propriétaire actuel ou futur d'un emplacement le long dudit chemin privé, dans cedit chemin privé de vingt-sept pieds de largeur sur la longueur qu'il y a de la coulée traversant ledit lot no 589 à la route rurale no 4 de Saint-Hugues, et aux charges d'entretien par lesdits propriétaires actuels et futurs. »

La mise à prix est fixée à la somme de 746,94 $, montant minimal que l'acheteur devra payer au shérif au moment même de la vente, en argent ou par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu le MARDI VINGTIÈME jour du mois d'OCTOBRE 1981 à QUATORZE heures, au bureau d'enregistrement de la division de Bagot, Saint-Liboire.

Le shérif adjoint,
MARCEL LEMONDE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Hyacinthe, le 31 août 1981. 14632-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Saint-Hyacinthe
No 750-02-000739-80

DENIS LUSSIER, domicilié au 752, Cascades, appartement 2, ville et district de Saint-Hyacinthe, demandeur, contre DENIS TÉTREAULT, domicilié au 15980, Saint-Michel, ville et district de Saint-Hyacinthe, défendeur.

« Un immeuble situé en la ville de Saint-Hyacinthe, ayant front sur la rue des Cascades, connu et désigné comme étant le lot quatre cent quarante-six (no 446) du cadastre de la cité de Saint-Hyacinthe, division d'enregistrement de Saint-Hyacinthe, et plus particulièrement décrit comme suit: borné au nord-est par le lot 445, au sud-est par le lot 791 (rue des Cascades) au sud-ouest par le lot 768 (avenue Robert), au nord-ouest par le lot 444, mesurant vingt-cinq mètres et quatre-vingt-huit centièmes (25,88) au nord-est, quatorze mètres et dix-sept centièmes (14,17) au sud-est, vingt-six mètres et six

centièmes (26,06) au sud-ouest, quatorze mètres et trente-neuf centièmes (14,39) au nord-ouest; contenant en superficie trois cent soixante et onze mètres carrés (371,0). Le tout tel que montré sur un plan préparé par Guy Bruneau, arpenteur-géomètre, et portant la date du 16 mai 1979.

Avec toutes les bâtisses y érigées et portant les numéros civiques 980 et 992, rue des Cascades et 510, rue Robert, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et notamment une servitude de vue et d'empiètement entre l'immeuble présentement vendu et le lot 444 selon acte reçu devant Louis H. Lafontaine, notaire, le 23 décembre 1974, enregistré à Saint-Hyacinthe sous le numéro 166728. »

La mise à prix est fixée à la somme de 15 274,88 $, montant minimal que l'acheteur devra payer au shérif au moment même de la vente, en argent ou par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu le VENDREDI VINGT-TROISIÈME jour du mois d'OCTOBRE 1981 à QUATORZE heures, au bureau du shérif, palais de justice, 1550, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe.

Le shérif adjoint,
MARCEL LEMONDE.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Saint-Hyacinthe, le 31 août 1981. 14651-o

Terrebonne

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Terrebonne
No 700-02-000349-812

JEAN-PIERRE ALLAIRE, domicilié et demeurant au 2143, boulevard Labelle, village Lafontaine, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre JACQUES LAPOINTE, domicilié et demeurant au 270, rue Brière, Saint-Jérôme, district de Terrebonne, partie défenderesse.

« Un immeuble situé dans la cité de Saint-Jérôme, composé des lots suivants:

a) Une partie du lot numéro un de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent trente-sept (ptie 437-1) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de Saint-Jérôme.

De figure irrégulière, mesurant soixante-dix-sept pieds et cinquante et un centièmes de pied (77,51 pi) dans sa ligne nord, cinquante-cinq pieds et quatre dixièmes de pied (55,4 pi) dans sa ligne est, cent treize pieds et trente-neuf centièmes de pied (113, 39 pi) dans sa ligne sud et soixante-deux pieds et quinze centièmes de pied (62,15 pi) dans sa ligne ouest, contenant en superficie cinq mille soixante-neuf pieds carrés (5 069 pi^2), mesures anglaises et plus ou moins;

Bornée vers le nord par les lots 548-58 et 57; vers l'est par une partie du lot 437-1 expropriée pour l'élargissement de la rue Brière; vers le sud par le lot 437-2 et vers l'ouest par le lot 437-3-2-2 ci-dessous décrit;

b) Le lot numéro deux de la redivision du lot numéro deux de la resubdivision du lot numéro trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent trente-sept (no 437-3-2-2) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de Saint-Jérôme.

Avec les bâtisses dessus érigées portant les numéros civiques 268 et 270, rue Brière à Saint-Jérôme;

Tel que le tout se trouve actuellement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 13 442,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne situé au 85, rue de Martigny ouest, local 1.03, Saint-Jérôme, QC, le VINGT ET UNIÈME jour d'OCTOBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GILLES CARON, LL.L., D.D.N.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Saint-Jérôme, le 26 août 1981. 14633-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-016826-792

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corps politique légalement constitué, ayant son siège social et sa place d'affaires à Montréal, dudit district, partie demanderesse, contre GISÈLE COUTURIER, résidant et domiciliée au 1612, R.R. 117, Val-David, district de Terrebonne, partie défenderesse.

1. Un emplacement situé dans la municipalité du village de Val-David, dans le comté de Terrebonne dans le Dixième Rang du canton de Morin, figurant au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts, et composé des lots suivants, savoir:

a) du lot numéro cinquante-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro trente-trois (33-52), contenant une superficie de trois mille six cent soixante-quatre mètres carrés et dix centimètres carrés (3 664,10 m²).

b) du lot numéro soixante-quinze de la subdivision officielle du lot originaire numéro trente-quatre (34-75), contenant une superficie de deux mille soixante-dix-sept mètres carrés et quarante centimètres carrés (2 007,40 m²).

c) d'une partie du lot numéro trente-quatre (ptie 34) mesurant quarante-cinq mètres et soixante-douze centimètres (45,72 m) dans ses lignes sud-est et nord-ouest, et trente et un mètres et trois centimètres (31,03 m) dans ses lignes nord-est et sud-ouest, et contenant une superficie de mille quatre cent vingt et un mètres carrés et trente centimètres carrés (1 421,30 m²) et bornée comme suit, savoir: vers le sud-est par les lots numéros 33-52 et 33-53; vers le sud-ouest par une partie du lot numéro 34; vers le nord-ouest par la rue Val-David-en-Haut (34-5); et vers le nord-est par le lot numéro 34-75 ci-avant décrit;

Avec une bâtisse « Motel Val-David », une piscine et une station de pompage entièrement érigées sur l'immeuble présentement vendu.

Le tout tel que montré sur un plan et certificat de localisation préparé par monsieur Jacques Poulin, arpenteur-géomètre, en date du vingt-huit mars mil neuf cent quatre-vingt, portant le numéro 17416 de ses plans.

Tel que le tout se trouve actuellement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées à cet immeuble, et notamment avec toutes les servitudes stipulées dans l'acte de vente enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Terrebonne sous le numéro 506583 et affectant l'immeuble présentement vendu.

La mise à prix est fixée à 35 878,70 $, soit 25% de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne situé au 85, rue de Martigny ouest, local 1.03, Saint-Jérôme, QC, le VINGT-TROISIÈME jour d'OCTOBRE 1981 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
GILLES CARON, LL.L., D.D.N.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 28 août 1981. 14634-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-014904-799

BANQUE NATIONALE DU CANADA, résultant de la fusion et continuant depuis le 1er novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970 S.R.C. c. B-1, a. 100), avec siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre PIERRE HUNEAULT, résidant et domicilié au 950, Hall, Terrebonne, dudit district, partie défenderesse.

Propriété appartenant à monsieur Pierre Huneault

« Un emplacement ayant front sur la montée Gagnon, connu et désigné comme étant le lot numéro trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre (4-3), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, division d'enregistrement de Terrebonne.

Avec bâtisse dessus érigée (garage) portant le numéro civique 345 de ladite montée Gagnon à Bois-des-Filion.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement. »

La mise à prix est fixée à 6 159,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne situé au 85, rue de Martigny ouest, local 1.03, Saint-Jérôme, QC, le VINGT-TROISIÈME jour d'OCTOBRE 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GILLES CARON, LL.L., D.D.N.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 28 août 1981. 14635-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-048266-782

CAISSE POPULAIRE ST-RÉMI DE MONTRÉAL-NORD, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires à Montréal-Nord, district de Montréal, partie demanderesse, contre LES HÉRITIERS DE LA SUCCESSION ROLAND DEMERS, dont la dernière résidence était au 980 des Érables, appartement 104, Terrebonne, district de Terrebonne, partie défenderesse.

Le lot 130-6 du cadastre de la ville de Terrebonne étant un lot de figure rectangulaire, borné au nord par le lot 130-5, à l'est par la rue Laurier, au sud par une partie du lot numéro 130 et à l'ouest par les lots numéros 130-4 et 130-3 mesurant cinquante-cinq pieds et six dixièmes de pied (55,6 pi), soit 16,95 mètres de largeur sur quatre-vingt-dix pieds (90 pi), soit 27,43 mètres de profondeur et contenant en superficie cinq mille quatre pieds carrés (5 004 pi^2) mesures anglaises.

La mise à prix est fixée à 763,12 $ soit 25% de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670*e* C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue de Martigny ouest, local 1.03, Saint-Jérôme, QC, le VINGT ET UNIÈME jour d'OCTOBRE 1981 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
GILLES CARON, LL.L., D.D.N.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Saint-Jérôme le 26 août 1981. 14636-o

Trois-Rivières

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Trois-Rivières
No 400-05-000689-803
S. 400-18-000033-81

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE NICOLET, 150, rue Éloi-de Grandmont, Nicolet, QC, demanderesse, contre ROGER DURAND, résidant au 717, rue Marie-Victorin, Saint-Pierre-les-Becquets, et DAME SYLVIE LÉPINE-DURAND, épouse dudit Roger Durand, résidant au 717, rue Marie-Victorin, Saint-Pierre-les-Becquets, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Nicolet, no 1, 3050, rue Nicolas-Perrot, Bécancour, G0X 1B0, mis en cause.

« Un terrain-emplacement situé en la paroisse de Saint-Pierre-les-Becquets, sur le Premier Rang de ladite paroisse et au sud-est de la route publique numéro 132, contenant cent pieds (100 pi) de largeur en front, soit le long du chemin public (route no 132), quatre-vingt-seize pieds (96 pi) dans la ligne sud-est; cent soixante-cinq pieds et huit dixièmes (165,8 pi) dans la ligne nord-est et cent cinquante-huit pieds et six dixièmes (158,6 pi) dans la ligne sud-ouest.

Borné ledit terrain à un bout au nord-ouest à la route publique (route 132) à l'autre bout, au sud-est à partie du lot 153 appartenant à Auguste Cossette, d'un côté au nord-est à partie du lot 153 appartenant également audit Auguste Cossette et de l'autre côté au sud-ouest à partie du lot 153 appartenant à Yvon Berthiaume.

Lequel terrain est connu et désigné comme faisant partie du lot numéro cent cinquante-trois (ptie 153) du cadastre officiel du comté de Nicolet (division no 1), pour la paroisse de Saint-Pierre-les-Becquets. Avec maison dessus construite, circonstances et dépendances, le tout portant le numéro civique 717, Marie-Victorin, Saint-Pierre-les-Becquets. »

La mise à prix est fixée à 10 156,00 $, représentant 25% de l'évaluation municipale majorée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Nicolet no 1, 3050, avenue Nicolas-Perrot, Bécancour, G0X 1B0, district de Trois-Rivières, le MARDI DIXIÈME jour de NOVEMBRE 1981 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ME JEAN PAUL COSSETTE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Trois-Rivières, le 31 août 1981. 14659-o

Vente(s) pour taxes

Ville de Saint-Luc

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier intérimaire de la susdite ville, que les immeubles ci-dessous décrits, avec ou sans bâtisse, situés dans la ville de Saint-Luc, seront vendus à l'enchère publique, conformément à une ordonnance du Conseil municipal en date du 8 septembre 1981, dans la salle du Conseil à l'hôtel de ville, 347, boulevard Saint-Luc, Saint-Luc, QC, le MARDI VINGTIÈME jour d'OCTOBRE 1981 à DIX heures, pour satisfaire au paiement des taxes municipales, avec intérêts plus les frais encourus à moins que ces taxes, intérêts mis à jour et frais ne soient payés avant la vente.

Propriétaire(s)	*Superficie*	*Lot*	*Sub-division*	*Description*	*Taxes municipales*	*Frais*	*Total*	*Référence*
Gilles Taillefer	17 200 pi²	201 200	73 26		104,46 $	25,00 $	129,46 $	1327-77-7030-000
Lucienne & A. Macbeth	20,45 ac	213 ptie			224,15	125,00	349,15	1329-57-5050-000

Un lot vacant connu et désigné comme étant le lot originaire 213 de la paroisse de Saint-Luc borné au nord et au sud-ouest par les limites de la paroisse de Laprairie de la Magdeleine au sud par le lot 212 et au nord-est par les lots originaires 214 et 211 le tout ayant une superficie de 20.45 acres.

Raymond Mailhot	13 984 pi²	201	50		63,56	25,00	88,56	1427-15-0100-000
Constantin & A. Papaioannon	33,62 ac	203 ptie			426,66	100,00	526,66	1427-29-9080-000

Un lot vacant connu et désigné comme étant le lot originaire 203 de la paroisse de la Ville de Saint-Luc, borné au nord par une partie du lot 204, au sud par une partie du lot 203 à l'est par la rue De Valrennes, le tout ayant une superficie de 33.62 ac.

Sonia Lewis	13 707,4 pi²	210	76		25,86	25,00	50,86	1428-58-2050-000
Sonia Lewis	13 526 pi²	210	77		25,86	25,00	50,86	1428-58-2125-000
Gestion Sopel Inc.	25 840,5 pi²	210	88		179,73	25,00	204,73	1428-94-1050-000
Hans Schurman	161,99 ac	174 ptie, 175 ptie, 176 ptie.		avec bâtisses	4 744,71	150,00	4 894,71	1625-10-3800-01-02

Un lot construit connu et désigné comme étant les lots originaires 174, 175 et une partie du lot 176 de la paroisse de St-Luc, borné au nord par le chemin public connu sous le nom de boul. St-Luc et une partie du lot 176, à l'ouest par les lots 178 à 185, à l'est par le lot 173 et au sud par le lot 177 et une partie du lot 176. Le tout ayant une superficie de 161,99 ac.

Propriétaire(s)	Superficie	Lot	Sub-division	Description	Taxes municipales	Frais	Total	Référence
Adrien Chabot	5,69 ac	70	17	avec bâtisse	435,76	25,00	460,76	1627-74-7015-000
Paul-André Lachance	24 210 pi²	151 ptie		avec bâtisse	1 194,84	100,00	1 294,84	1824-77-9060-000

Un lot construit connu et désigné comme étant une partie du lot originaire 151 de la Paroisse de Saint-Luc, borné au nord par un chemin public connu sous le nom de Boulevard St-Luc à l'ouest, à l'est et au sud par le lot 151, le tout ayant une superficie de 24 210 pi².

Claude Taillefer	7 175 pi²	146	77	avec bâtisse	850,58	25,00	875,58	1923-99-5545-000
Soc. Hab. Lemans Ltée	7 132 pi²	137	20-1	avec bâtisse	3 219,90	25,00	3 244,90	2022-24-8323-000
Immeubles Delo Inc.	8 693 pi²	139	225		806,27	25,00	831,27	2022-86-1559-000
Denis Goineau	7 700 pi²	139	147		85,58	25,00	110,58	2022-88-4248-000
Edmond Chiasson	7 700 pi²	139	72		112,94	25,00	137,94	2022-99-9090-000
Raymond Deland	6 676 pi²	143	50	avec bâtisse	1 514,77	25,00	1 539,77	2023-09-0020-000
Michel Marien	6 237.5 pi²	142	197	avec bâtisse	650,03	25,00	675,03	2023-45-0361-000
Alan Besner Holding Ltée	46,31 ac	96 ptie 97 ptie, 98 ptie, 99 ptie.			952,99	125,00	1 077,99	2024-49-3525-000

1° Un lot connu et désigné comme étant une partie du lot 98, borné comme suit: au nord-est par le lot 54 sur une distance de 408,4 pieds, au sud-est par une partie du lot 99 sur une distance de 1 042,0 pieds, au sud par une partie du lot 98 sur une distance de 497,8 pieds et au nord-ouest par une partie du lot 97 tel que décrit plus bas.

2° un autre lot connu et désigné comme étant une partie du lot 97, borné comme suit: au nord-est par le lot 54 sur une distance de 405,5 pieds, au sud-est par la partie du lot 98 décrite ci-haut, au sud par la partie du lot 97 sur une distance de 408 pieds jusqu'à un point situé à 12,4 pieds de la ligne séparative des lots 96 et 97. De ce point vers le nord-est en suivant une ligne parallèle à la limite du lot 97 sur une distance de 384,4 pieds, de là vers le nord-ouest jusqu'à la limite du lot 97 sur une distance de 12,4 pieds. Borné au nord-ouest par le lot 96 sur une distance d'environ 1 000 pieds.

3° un autre lot de forme irrégulière connu comme étant le lot 56 ptie délimité comme suit: à partir d'un point situé à l'intersection des lot 96, 97 et 54, vers le nord-ouest sur une distance de 538,4 pieds, mesure sur la ligne séparative des lots 54 et 97, à partir de ce point vers le sud-sud-ouest sur une distance de 448,1 pieds, vers le ouest-sud-ouest sur une distance de 310,5 pieds, vers le ouest-nord-ouest sur une distance de 180,8 pieds, vers le nord sur une distance de 193,2 pieds, vers le sud-ouest sur une distance de 660,4 pieds, vers l'est sur une distance de 1 075,2 pieds, vers le sud-sud-ouest sur une distance de 25 pieds, vers le nord-est sur une distance de 475 pieds, ce point coïncide avec le point de départ.

Gaston Guertin	10 000 pi²	99	57	avec bâtisse	1 032,48	25,00	1 057,48	2024-54-4630-000
Gérard Charette	68 892 pi²	105 ptie			339,18	75,00	414,18	2024-60-5080-000

Un lot vacant connu et désigné comme étant une partie du lot originaire 105 de la paroisse de St-Luc, borné au nord-ouest, au nord-est, au sud-est et au sud-ouest par des parties du lot 105.

Hab. Guay et Frères Inc.	7 650 pi²	99	67		57,06	25,00	82,06	2024-62-5095-000
Hab. Guay et Frères Inc.	7 500 pi²	99	72		17,63	25,00	42,63	2024-63-6030-000
Hab. Guay et Frères Inc.	7 550 pi²	99	73		17,63	25,00	42,63	2024-63-7515-000
Anatole et A. Daigneault	7 308 pi²	53	25		28,22	25,00	53,22	2025-52-5713-000
Jack Simpson	8 056,7 pi²	53	38		26,87	25,00	51,87	2025-43-6540-000
Gérard Massé	7 000 pi²	45 ptie			358,89	75,00	383,89	2026-28-5000-000

Un lot connu et désigné comme étant une partie du lot originaire 45 de la paroisse de St-Luc, borné au nord-ouest par une ptie du lot 145, au nord-est par la ptie 45-1 et au sud-est par la ptie 45-36 et au sud-ouest par une ptie du lot 46.

Gérard Massé	28 914,1 pi²	45 ptie			181,96	100,00	281,96	2026-47-0000-000

Un lot connu et désigné comme étant une partie du lot originaire 45 de la paroisse de St-Luc, borné au nord-ouest par le lot 45-17, au nord-est par le lot 45-1 (boulevard Lafayette), au sud-est par une partie du lot 45 et sud-ouest par une partie du lot originaire 46.

Gérard Massé	27 690 pi²	45 ptie			110,46	100,00	210,46	2026-47-3060-000

Un lot connu et désigné comme étant une partie du lot originaire 45 de la paroisse de St-Luc, borné au nord-ouest par une partie du lot 45, au nord-est par le lot 45-9, au sud-est par une partie du lot 45 et au sud-ouest par le lot 45-1 (boul. Lafayette).

Pierre Paul Lauzon	6 340,5 pi²	137	194-1	avec bâtisse	783,69	25,00	808,69	2122-25-8020-000
Gaston Rondeau	13 310 pi²	8	212		196,32	25,00	221,32	2122-67-6060-000
		8	213					
Talon Dev. Inc.	31,61 ac	112 ptie			3 995,52	100,00	4 095,52	2123-26-6010-000

Un lot connu et désigné comme étant une partie du lot originaire 112 de la paroisse de St-Luc, borné au nord par le lot 16 ptie et 108 ptie, à l'est par l'autoroute 35, au sud par une partie du 113.

Propriétaire(s)	Superficie	Lot	Sub-division	Description	Taxes municipales	Frais	Total	Référence
Marc Poirier	19 060,2 pi²	12	70-6		85,35	25,00		2123-41-5050-000
Talon Dev. Inc.	12,62 ac	112 ptie, 112-13 ptie, 112-14 ptie			1 491,09	100,00	1 591,09	2123-56-8080-000

Un lot connu et désigné comme étant une partie du lot originaire 112 de la paroisse St-Luc, borné au nord-est par les lots 16-26, 16-25, 16-24 p, 16-14 et 16-23, au nord-ouest par les lots 16-22 et 16-2, au sud-est par les lots 15-192 à 15-199 inc., p-15-200, au sud par une ptie du lot 13, à l'ouest par le ch. av. du Parc.

Baldemero Rubro	9 003,3 pi²	15	134		36,73	25,00	61,73	2123-85-9452-000
Domaine Joyeux	7 700 pi²	15	182		307,92	25,00	332,92	2123-88-2080-000
Gérard Massé	165 556,2 pi²	48 ptie			652,12	150,00	702,12	2125-06-5090-000

Un lot connu et désigné comme étant une ptie du lot originaire 48 de la paroisse de St-Luc, borné au nord par le chemin public connu sous le nom de rue Montarville, à l'est par le lot 48-20, au nord-ouest par la rue Montarville, à l'ouest et au sud-ouest par le lot 48-18, au sud-est par le lot 48-32 et une ptie du lot 48. A distraire la propriété de M. Ubald Ménard ayant une superficie de 7 700 pi² et de Cécile Beaulac Ménard d'une superficie de 7 000 pi².

Léo Laperle	24 373 pi²	48 ptie			35,11	125,00	160,11	2125-17-4020-000

Un lot connu et désigné comme étant une partie du lot originaire 48 de la paroisse de St-Luc, borné au nord par le lot 48-19, connu sous le nom de rue De Montarville, au nord-est par le lot originaire 47, à l'est par des pties du lot 48, au sud par le lot 48-20 et à l'ouest par une ptie du lot 48.

Gérard Massé	31 779,3 pi²	48 ptie			123,57	100,00	223,57	2125-24-7060-000

Un lot connu et désigné comme étant une partie du lot originaire 48 de la paroisse de St-Luc, borné au nord et au nord-est par le lot 48-18, à l'ouest par le lot 48-39, à l'est par le lot 48-23, au sud et sud-ouest par le lot originaire 49.

Robin Pollitt	11 414 pi²	45	91	avec bâtisse	575,36	75,00	650,36	2126-12-2020-000
		45	92 ptie					

Un lot connu et désigné comme étant une partie du lot 45-92, borné au nord-ouest par une partie du lot 45-92, au nord-est par le boul. Lafayette, à l'est par le lot 45-91, au sud-ouest et à l'ouest par une ptie du lot 45-92.

Gérard Massé	12 012,8 pi²	45	75		72,58	25,00	97,58	2126-31-9005-000
Gérard Massé	7 325 pi²	45	79		56,12	25,00	81,12	2126-31-9050-000
Gérard Massé	69 711 pi²	45 ptie			482,48	100,00	582,48	2126-32-3050-000

Un lot connu et désigné comme étant une partie du lot originaire 45 de la paroisse de St-Luc, borné au nord par le lot originaire 40, au sud-est par le lot 45-82, au sud et sud-ouest par le lot 45-4 (rue Gentilly), au nord-ouest par le lot 45-106.

René D. Massé	8 554 pi²	45	82		52,40	25,00	77,40	2126-42-1000-000
Gérard Massé	24 650 pi²	2	17 ptie	avec bâtisses	1 336,35	150,00	1 486,35	2222-02-4515-01-02

Un lot connu et désigné comme étant la subdivision 17 du lot originaire 2 de la paroisse de St-Luc (2-17), borné au nord par le lot 3-214 (rue Sénécal), à l'ouest par le nom de rue Villeneuve, à l'est par une ptie du lot 1 et au sud par les lots 2-2 et 2-1, le tout ayant une superficie de 24 650 pi².

Émilien Tardif	6 690 pi²	5	26		37,94	25,00	62,94	2222-04-3045-000
H. Thibodeau Daudelin	7 700 pi²	8	248		110,17	25,00	135,17	2222-06-4080-000
Jean-Marie Pommerleau	30 100 pi²	1	8	avec bâtisses	6 736,19	125,00	6 861,19	2222-11-7080-01-02
		1	48					
		1	7-1					
Garage Forcier et Loignon	26 600 pi²	1	10	avec bâtisse	3 116,22	125,00	3 241,22	2222-12-0000-000
		1 ptie.						

Un lot connu et désigné comme étant une partie du lot originaire 1 de la paroisse de St-Luc, borné au nord par la rue Sénécal, au sud par le boulevard St-Luc, à l'ouest par le lot 1-12 et une partie du lot 1, à l'est par les lots 1-11, 1-9 et une partie du lot 1.

Spiros & Al Amastastadis	7 728 pi²	8	183		66,34	25,00	91,34	2222-16-5520-000
Spiros & Al Amastastadis	7,721.6 pi²	8	182		66,34	25,00	91,34	2222-16-7520-000
Spiros & Al Amastastadis	7 594.6 pi²	8	181		66,34	25,00	91,34	2222-16-9920-000
Noëlla Lacasse	10 000 pi²	1 ptie		avec bâtisse	584,87	125,00	709,87	2222-21-8070-000

Un lot connu et désigné comme étant une partie du lot originaire 1 de la paroisse de St-Luc, borné au nord par une partie du lot 1, à l'ouest par le lot 1-6, à l'est par le lot 1-18, au sud par le ch. public connu sous le nom de montée St-Luc.

Propriétaire(s)	Superficie	Lot	Sub-division	Description	Taxes municipales	Frais	Total	Référence
Ilias Mastakouris	6 930 pi²	8	165		97,95	25,00	122,95	2222-27-0060-000
Ilias Mastakouris	6 930 pi²	8	164		130,13	25,00	155,13	2222-27-2060-000
Michelle Butstraen	7 700 pi²	3	130		238,75	25,00	263,75	2222-32-0781-000
André Durocher	6 530 pi²	1	40	avec bâtisse	991,61	25,00	1 016,61	2222-32-3035-000
Rosine Manoukian Bertrand	7 700 pi²	8	155		137,74	25,00	162,74	2222-36-5070-000
John Tsesmelis	7 700 pi²	8	125		134,68	25,00	159,68	2222-37-4913-000
John Tsesmelis	6 600 pi²	8	124		114,92	25,00	139,92	2222-37-5030-000
Fernand Brisson	7 491,2 pi²	10	40		88,93	25,00	113,93	2222-39-2640-000
Bernard Dussault Inc.	15 146,9 pi²	3	115	avec bâtisse	833,24	25,00	858,24	2222-42-0089-000
		3	118					
Maurice Berger	28 039 pi²	3	96	avec bâtisse	1 318,48	50,00	1 368,48	2222-44-8611-001
		3	97					
		3	98					
Eva Kalliote Ghika	7 150 pi²	8	129		135,55	25,00	160,55	2222-47-9709-000
Gaétan Legault	6 891 pi²	10	36		30,88	25,00	55,88	2222-39-9937-000
Howard Glickman	21 802 pi²	10	34		70,35	75,00	145,35	2222-49-3737-000
		10	35					
		10	33					
Rita Senécal Berger	10 175 pi²	3	95		24,41	25,00	49,41	2222-54-4515-000
Maurice M. Berger	22 825 pi²	3	70, 3 94		495,93	100,00	595,93	2222-54-8010-000
		3	71 ptie					

Un lot connu et désigné comme étant une ptie du lot 3-71 de la paroisse de St-Luc, borné au nord-est et au nord par le lot 3-70, au sud par une partie du lot 3-71, à l'ouest par une partie du lot 3-94.

Immeubles Delo Inc.	7 150 pi²	8	141		135,55	25,00	160,55	2222-56-2080-000
Maurice Lebeau	7 700 pi²	8	64		54,26	25,00	79,26	2222-67-6510-000
Jean-Yves Campbell	8 130.5 pi²	3	51	avec bâtisse	1 102,95	25,00	1 127,95	2222-82-0580-000
Mme Maurice Berger	8 884,2 pi²	3	18		344,91	25,00	369,91	2222-93-9025-000
Tom Toy	8 362,5 pi²	5	109		17,98	25,00	42,98	2222-94-5095-000
Jules Lymburner	8 462,3 pi²	5	111		98,77	25,00	123,77	2222-94-9550-000
Christina Babali Ligris	7 700 pi²	8	29		54,26	25,00	79,26	2222-96-9070-000
Immeubles Delo Inc.	7 700 pi²	15	142		58,22	25,00	83,22	2223-05-4687-000
Abram Demunk	6 000 pi²	15	161		273,80	25,00	298,80	2223-06-3969-000
Yolande Renaud	12 995 pi²	15	121		583,91	25,00	608,91	2223-16-6955-000
		15	122					
André Genier	6 500 pi²	15	119		36,62	25,00	61,62	2223-26-1741-000
Gilles Wistaff	7 040 pi²	13	130		52,25	25,00	77,25	2223-33-5030-000
Gaétan Émond	15 637 pi²	15	109		124,69	25,00	149,69	2223-35-7060-000
		15	110					
Daniel Lebeau	7 475 pi²	19 ptie			28,55	75,00	103,55	2223-48-9878-000

Un lot connu et désigné comme étant une partie du lot originaire 19 de la paroisse de St-Luc, borné au nord-ouest et à l'ouest par une partie du lot 19, au nord-est par le lot 19-70, à l'est par une ptie du lot 19 et au sud-ouest par le lot 19-105.

Talon Developpement Inc.	6 600 pi²	13	5		36,05	25,00	61,05	2223-53-6234-000
Jack Simpson	7 731.5 pi²	19	114		324,48	25,00	349,48	2223-57-6866-000
André Beaulac	7 270,4 pi²	13	161	avec bâtisse	984,94	25,00	1 009,94	2223-64-6021-000
Ernest Dufresne	15 400 pi²	12	28	avec bâtisse	618,00	25,00	643,00	2223-72-2251-000
		12	29					
Luc Daigneault	6 000 pi²	19	6		1 248,53	25,00	1,273,53	2223-87-3363-000
Ent. Deland et Bernard Inc.	5 459,7 pi²	19	2	avec bâtisse	1 094,47	25,00	1 119,47	2223-87-9323-000
Jacques Courchesne	25 410 pi²	19 ptie			56,15	100,00	156,15	2224-11-2050-000

Un lot connu et désigné comme étant une ptie du lot originaire 19 de la paroisse de St-Luc, borné au nord-ouest par le lot 19-158, au nord-est par la rue Dextradeur, à l'est et au sud-est par une ptie du lot 19, au sud-ouest par le lot 19-170 et sud-ouest-ouest par le lot 19-166.

Lucien Chaussé	6 400 pi²	27	186		17,89	25,00	42,89	2225-66-4525-000
Lucien Chaussé	6 500 pi²	27	185		20,87	25,00	45,87	2225-66-5545-000
Cécile Lecourt	7 215 pi²	27	103		20,39	25,00	45,39	2225-76-7515-000
Cécile Lecourt	7 215 pi²	27	102		20,39	25,00	45,39	2225-76-9505-000
Anita Lévesque Verreault	6 957 pi²	27	159		19,31	25,00	44,31	2225-77-0075-000
Cécile Lecourt	7 215 pi²	27	101		20,39	25,00	45,39	2225-85-1090-000
David Boyer	18 204 pi²	27	390	avec bâtisse	1 074,42	25,00	1 099,42	2226-01-5000-000

Propriétaire(s)	Superficie	Lot	Sub-division	Description	Taxes municipales	Frais	Total	Référence
Richelieu Park Dev. ...	6 600 pi²	228	28		38,56	25,00	63,56	2226-93-9060-000
Mme Maurice Berger ..	8 121 pi²	3	23		408,91	25,00	433,91	2322-02-2179-000
Peter Kaperonis	7 000 pi²	8	310		417,05	25,00	442,05	2322-07-7020-000
Sylvio Paquette	8 190 pi²	217	313		152,02	25,00	177,02	2323-25-3360-000
Jean-Paul Guertin	14 000 pi²	217	330	avec bâtisse	1 043,78	25,00	1 073,78	2323-36-7218-000
		217	331					
Emmanuel Viveiros	7 000 pi²	217	449		77,14	25,00	102,14	2323-53-4080-000
Julien Gagné	7 000 pi²	217	175	avec bâtisse	750,63	25,00	775,63	2323-53-6080-000
William Wullmer	7 024 pi²	217	466		111,08	25,00	136,08	2323-53-8729-000
Florenda Harvey	7 622 pi²	217	19	avec bâtisse	722,15	25,00	747,15	2323-62-6464-000
Albert Bayard	7 000 pi²	218	96		35,66	25,00	60,66	2323-77-0124-000
Albert Bayard	7 023,2 pi²	218	33		35,66	25,00	60,66	2323-77-2302-000
Albert Bayard	7 192,5 pi²	218	34		35,66	25,00	60,66	2323-77-3817-000
Jack Simpson	7 798 pi²	218	200		35,81	25,00	60,81	2324-21-7878-000
Réal Rémillard	18 015 pi²	218	216		1 063,14	25,00	1 088,14	2324-22-5975-000
Marie-Ange Lavoie	4 015 pi²	26 ptie			61,98	75,00	156,98	2325-21-8530-000

Un lot connu et désigné comme étant une partie du lot originaire 26 de la paroisse de St-Luc borné à l'ouest et au nord par la rue Jean-Talon, au nord-est par une ptie du lot 26, à l'est et au sud-est par le canal de Chambly et au sud-ouest par une ptie du lot 26.

Propriétés Ste-Thérèse .	14 554,3 pi²	223	59		31,75	25,00	56,75	2325-50-8280-000
Propriétés Ste-Thérèse .	17 708 pi²	223	66		38,94	25,00	63,94	2325-60-2901-000
Propriétés Ste-Thérèse .	14 554,3 pi²	223	60		31,75	25,00	56,75	2325-61-1010-000
Propriétés Ste-Thérèse .	18 415 pi²	223	61		40,34	25,00	65,34	2325-61-3634-000
Propriétés Ste-Thérèse .	26 147 pi²	223	62		57,18	25,00	82,18	2325-61-7230-000
Propriétés Ste-Thérèse .	15 007 pi²	223	63		40,14	25,00	65,14	2325-71-0200-000
Miousse, Ernest	7 020 pi²	233	243		176,18	25,00	201,18	2325-92-6860-000
Richelieu Park Dev	6 600 pi²	228	27		38,56	25,00	63,56	2326-03-1090-000
Richelieu Park Dev	8 617,5 pi²	229	27		49,65	25,00	74,65	2326-12-6825-000
Robert Giroux	13 861,7 pi²	221	15	avec bâtisse	699,45	25,00	724,45	2424-02-1884-000
Robert Giroux	3 770 pi²	222 ptie			24,04	75,00	99,04	2424-03-7008-000

Un lot connu et désigné comme étant une ptie du lot originaire 222 de la paroisse de St-Luc, borné au nord par une ptie du lot 222, au nord-ouest par la rue Rivièra, au sud-est par la rivière Richelieu et au sud par une ptie du lot 222.

René Thériault	8 115,2 pi²	233	258 ptie	avec bâtisse	954,94	100,00	1 054,94	2425-01-6010-000

Un lot connu et désigné comme étant une ptie du lot originaire 233-258 de la paroisse de St-Luc, borné au nord par la rue Lemay, au sud-est par une ptie du lot 233-258, au sud-ouest par une ptie du lot 225 et au nord-ouest par le lot 233-259.

Réginald Ross	8 062,5 pi²	233	99	avec bâtisse	547,91	25,00	572,91	2425-14-9540-000
Émile Genier	8 737 pi²	235	141	avec bâtisse	287,01	25,00	312,01	2426-02-5070-000
Réjean Collard	14 543,9 pi²	236	199		41,48	25,00	66,24	2426-04-9044-000
Milivoje Djordjevic	7 500 pi²	236	147		43,32	25,00	68,32	2426-05-8060-000
Marcel Labrecque	7 500 pi²	236	136		43,32	25,00	68,32	2426-06-8080-000
Marcel Labrecque	7 500 pi²	236	129		66,85	25,00	91,85	2426-17-0010-000
Gérard Massé	125 828,2 pi²	45 ptie			247,75	100,00	347,75	2126-04-1020-000

Un lot connu et désigné comme étant une ptie du lot originaire 45 de la paroisse de St-Luc, borné au nord-ouest par le lot 45-6, au nord-est par le lot 40, au sud-est par le lot 45-5 et au sud-ouest par le lot 45-1 (rue Lafayette).

Les immeubles susdits sont tous du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Luc et situés dans la ville de Saint-Luc.

Ladite vente sera en outre faite avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées auxdits immeubles.

Le paiement de l'adjudication devra être fait immédiatement et être en argent comptant.

Donné à Saint-Luc, le 9 septembre 1981.

Le greffier intérimaire,
JEAN-PIERRE BRUNEAU, B. URB.

14744-38-2-o

Cité de Westmount

Avis public est, par les présentes, donné que le soussigné, greffier adjoint de la municipalité de Westmount, que les immeubles ci-dessous décrits, situés dans la municipalité de Westmount, seront vendus à l'enchère publique, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville, 4333, rue Sherbrooke ouest, Westmount, le JEUDI VINGT-DEUXIÈME jour d'OCTOBRE 1981 à DIX heures, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires avec intérêt, plus les frais encourus ou qui pourront être encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

No de compte	*Propriété* *Propriétaire*	*Description cadastrale*	
11391000	(178, 180, 182, rue Selby et 1028, avenue Greene) Mme W.R. Andersen (Léa Moreau) Mme Siméon Osadca (Doris Moreau) M. Joseph Moreau a/s Mme W.R. Andersen 178, rue Selby Westmount, QC H3Z 1W7	384-179	Avec bâtisse
20926000	(3710, The Boulevard) Sylean Investment Ltd. 1251, rue Saint-Marc, app. B Montréal, QC H3H 2E8	282-P.401, 282-402	Avec bâtisse

282-P.401: La partie sud-ouest du lot numéro quatre cent un de la subdivision du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-deux (282-S.-O. ptie 401) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, mesurant vingt-cinq pieds de largeur sur cent soixante et un pieds et quatorze centièmes de profondeur dans sa ligne nord-est, et cent quatre-vingts pieds et quarante-trois centièmes dans sa ligne sud-ouest, et bornée à l'avant par le chemin The Boulevard, à l'arrière par une partie des lots 282-61-B-1 et 282-61-C-1, d'un côté vers le nord-est par le reste dudit lot 282-402 et de l'autre côté vers le sud-ouest par le lot 282-402 décrit ci-après. 282-402

30125000	(396, avenue Lansdowne) Savco Investments Inc. 1255, boulevard Laird, app. 180 Ville Mont-Royal, QC H3P 2T1	220-P.29	Avec bâtisse

220-P.29: Un certain emplacement donnant sur l'avenue Lansdowne dans la cité de Westmount, province de Québec, connu et désigné comme étant le lot numéro vingt-neuf de la subdivision du lot originaire numéro deux cent vingt (220-29) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal; moins la partie dudit lot vendue à la cité de Westmount par acte de vente dûment enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1713631.

30126000	(394, avenue Lansdowne) Savco Investments Inc. 1255, boulevard Laird, app. 180 Ville Mont-Royal, QC H3P 2T1	220-30	Avec bâtisse
30228000	(541, avenue Lansdowne) M. Pierre Garneau 541, avenue Lansdowne Westmount, QC H3Y 2V4	220-99-1	Avec bâtisse
31158000	(Terrain-avenue Sunnyside) Mme Eliasz Kotler (Leah Weitzman) 11, chemin Minden Hampstead, QC H3X 3V7	239B-200	Sans bâtisse

No de compte	*Propriété* *Propriétaire*	*Description cadastrale*	
31594000	(Terrain-rue Ste-Catherine) ..... Marne Realties Inc. — 90% in trust et Quartis Inc. — 10% in trust a/s Marne Realties Inc. *et al.* 1, place Ville-Marie Bureau 3635 Montréal, QC H3B 3P3	1430 ptie	Sans bâtisse

1430 ptie: Un emplacement faisant front sur la rue Ste-Catherine ouest, dans la cité de Westmount, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro mille quatre cent trente (ptie 1430) aux plan et livre de renvoi officiels de la municipalité de la paroisse de Montréal, mesurant, selon les titres, quatre-vingt-huit pieds et dix pouces de largeur par une profondeur de cent cinquante pieds dans sa ligne nord-est, et cent quarante-cinq pieds et six pouces dans sa ligne sud-ouest, et contenant une superficie de treize mille cent vingt-quatre pieds carrés, toutes mesures anglaises et plus ou moins, et borné en front par la rue Ste-Catherine ouest, telle qu'élargie, à l'arrière par le lot numéro 1431, sur un côté, vers le nord-est, par le lot numéro 1429 et sur l'autre côté, vers le sud-ouest, par le lot numéro 1433, tous auxdits plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal.

Selon les mesures prises au sol, ladite propriété mesure quatre-vingt-dix pieds et cinquante-huit centièmes de pied en front, dans sa ligne nord-ouest, quatre-vingt-dix pieds et vingt-huit centièmes de pied à l'arrière, dans sa ligne sud-est, cent quarante-six pieds et un dixième de pied dans sa ligne sud-ouest sur un côté et cent cinquante pieds et deux dixièmes de pied dans sa ligne nord-est, de l'autre côté, et contient une superficie de treize mille trois cent neuf pieds carrés, toutes mesures anglaises et plus ou moins: le tout conformément à un plan préparé par André Ladouceur, arpenteur-géomètre, daté du vingt-sixième jour d'avril, mil neuf cent soixante-treize, et dont copie est annexée à l'original d'un certain contrat de vente enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2426686.

40068000	(321, avenue Claremont et 45, avenue Burton) Mme Edward Dubé (L. Cambridge) Att. Caron Signs Ltd. 3421, rue Peel Montréal, QC H3A 1W7	208-P.41C, 208-P.41B	Avec bâtisse

Un emplacement faisant front sur l'avenue Burton dans la cité de Westmount, contenant trente-cinq pieds de largeur en front et vingt-neuf pieds de largeur à l'arrière, par une profondeur de soixante-dix-neuf pieds, neuf pouces, sur le côté nord-est et de quatre-vingts pieds, environ, sur le côté sud-ouest, formant un terrain borné en front vers le sud-est, par l'avenue Burton susmentionné, sur un côté, vers le sud-ouest, par l'avenue Claremont, de l'autre côté, vers le nord-est, par la propriété de John M. Campbell ou représentants et à l'arrière, vers le nord-ouest, par la subdivision numéro quarante et un du lot numéro deux cent huit aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal et étant composé de:

208-P.41C: La partie sud-ouest de la subdivision quarante et un C dudit lot numéro deux cent huit (208-41C), contenant vingt pieds en front, sur l'avenue Burton et bornée en front par ladite avenue Burton, à l'arrière par la subdivision quarante et un B dudit lot numéro deux cent huit (208-41B), au sud-ouest par l'avenue Claremont et sur le côté nord-est par le résidu de ladite subdivision quarante et un C, propriété dudit John M. Campbell ou représentant, et

208-P.41B: La partie sud-ouest de la subdivision quarante et un B dudit lot officiel numéro deux cent huit (208-41B) et bornée, au sud-est par partie de ladite subdivision quarante et un C ci-dessus décrite, au sud-ouest par l'avenue Claremont, au nord-ouest par la subdivision quarante et un dudit lot numéro deux cent huit et au nord-est, par le résidu de ladite subdivision quarante et un B, propriété dudit John M. Campbell ou représentants.

41187000	(4652, rue Sherbrooke) ..... Savco Investments Inc. 1255, boulevard Laird, app. 180 Ville Mont-Royal, QC H3P 2T1	220-P.27, 220-P.28	Avec bâtisse

Un certain emplacement donnant sur la rue Sherbrooke ouest dans la cité de Westmount, province de Québec, et comprenant:

220-P.27: La partie de la subdivision vingt-sept du lot originaire numéro deux cent vingt (220-27) aux plan et livre de renvois officiels de la paroisse de Montréal, ladite partie étant bornée à l'avant vers le nord-ouest par la rue Sherbrooke ouest, vers le nord-est par une autre partie du lot 220-27, vers le sud-est par une partie du lot 220-28, décrite ci-après, et vers le sud-ouest par une partie du lot 219-84, ladite partie de lot mesurant quarante-cinq pieds de largeur dans sa ligne nord-est sur 5,5 pieds dans sa ligne sud-ouest, et couvrant une superficie totale approximative de 249,9 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins.

220-P.28: La partie de la subdivision vingt-huit dudit lot originaire numéro deux cent vingt (220-28) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, ladite partie de lot étant bornée comme suit: vers le nord-ouest par la partie du lot numéro 220-27, décrite plus haut, vers le nord-est par les lots 220-29, 220-30 et 220-111, vers le sud-est par le lot 220-111 et vers le sud-ouest par des parties du lot 219-84, ladite partie de lot mesurant 45 pieds dans sa ligne nord-ouest, 109 pieds dans sa ligne nord-est, 46 pieds dans sa ligne sud-est et 114 pieds dans sa ligne sud-ouest, et couvrant une superficie totale approximative de 5 054,3 pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins.

No de compte	*Propriété* *Propriétaire*	*Description cadastrale*	
20471000	(44, avenue Oakland) ..... Brenhouse Holdings Inc. C.P. 82 Place Victoria Montréal, QC	282-474	Avec bâtisse

Les immeubles susdits seront vendus avec et sujet à toutes servitudes actives et passives.

Les immeubles susdits apparaissent tous aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal et sont situés dans la municipalité de Westmount.

La Commission municipale du Québec, par une décision, a autorisé l'énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles à être vendus.

Westmount, le 9 septembre 1981.

Le greffier adjoint,
R. C. WILKINS.

14745-38-2-o

Errata

ÉQUIPEMENT TANNY INC. TANNY EQUIPMENT INC.

Prenez note que dans l'avis de changement de dénomination sociale de « TANNY MERCHANDISING CORP. » paru le 23 mai 1981, à la page 6811 du numéro 21 de la *Gazette officielle du Québec*, la nouvelle dénomination sociale aurait dû se lire comme suit: « ÉQUIPEMENT TANNY INC. — TANNY EQUIPMENT INC. »

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

14619-o 1110-8693

Fieri Facias de Terris
Cour supérieure — District de Hull
No 550-05-000260-81

LA BANQUE DE MONTRÉAL c. SOUCY

Veuillez noter que dans l'avis publié à la page 8747 de l'édition numéro 32 du 8 août 1981, l'heure de la vente aurait dû se lire: « **TREIZE heures TRENTE** » au lieu de: « **ONZE heures** ».

14733-o

No 700-05-000957-807

DONATIEN LADOUCEUR *ET AL.*, contre ENTREPRISES F. DES GROSEILLERS INC., et F. DES GROSEILLERS.

Dans l'avis de vente paru à la *Gazette officielle du Québec* du 22 août 1981, no 34, aux pages 9505 et 9506, il y aurait lieu de retrancher le lot 192-7 dans la désignation de l'immeuble au paragraphe *a*.

Le shérif adjoint,
GILLES CARON, LL.L., D.D.N.

Bureau du shérif
Saint-Jérôme, le 3 septembre 1981.
14618-o

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE MATANE, demanderesse, contre LES IMMEUBLES C.F.C. INC., DENIS COLL, DONAT BERTHELOTTE, de Matane, défendeurs.

Prenez avis que l'avis de vente paru à la *Gazette officielle du Québec*, numéro 36 du 5 septembre 1981 à la page 9790, comporte une erreur dans la désignation cadastrale. La subdivision trente-quatre de la subdivision quarante du lot cent cinquante (150-40-34) aurait dû se lire comme suit: « **La subdivision trente-quatre de la subdivision quarante du lot cent cinq (105-40-34)** ».

Rimouski, le 9 septembre 1981.

Le shérif adjoint,
ANNETTE BLAIS.

14743-o

INDEX

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'

Page

HENRYVILLE, VILLAGE (*Élaboration d'un plan d'urbanisme*) 10074
SAINT-JOSEPH-DE-BLANDFORD, MUNICIPALITÉ (*Entrée en vigueur du Règlement de contrôle intérimaire*) 10074

ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES — LOI SUR LES

COOPÉRATIVE D'HABITATION LE HAVRE EN VILLE DE VERDUN (*Formation*) 10074
COOPÉRATIVE D'HABITATION « L'OPÉRA » DE TROIS-RIVIÈRES (*Formation*) 10074

AVIS DIVERS

ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE DE GEORGEVILLE (*Changement de nom*) 10074
COMMUNITY ASSOCIATION OF GEORGEVILLE (*Changement de nom*) 10074
GRENVILLE, CANTON (*Mutations immobilières L.R.Q., c. M-39*) 10074
SAINT-CHARLES, PAROISSE (*Mutations immobilières L.R.Q., c. M-39*) 10075
SUCCESSION DENIS CANUEL (*Bénéfice d'inventaire*) 10075

CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT — LOI SUR LES

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE ST-JOSAPHAT (LA) (*Modification de territoire*) 10075
CAISSE POPULAIRE GATINEAU (*Changement de nom*) 10075

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

DEMANDES

BEAUMONT, CANDIDE 10075
BÉLISLE, MADELEINE 10076
BIBEAU, JOSEPH RENALD 10076
BOIVIN, LÉONTINE 10076
BOUFFARD, FLEUR D'ANGE 10076
BRASSARD, MARIE BÉATRICE YVETTE 10076
BROCHU, ROSIDA 10076
BUSSIÈRES, RONALD 10076
CHAVREY, HENRY MICHELET 10076
CÔTÉ, J. NUMA DÉDYME 10077
DADDARIO, GINETTE 10077
DAMASCÈNE, JOSEPH 10077
DENIS, JOSEPH HERMEL SYLVAIN 10077
D'SOUZA, VALENTINE VINCENT 10077
GAGNÉ, LISETTE 10077
GAMACHE, MARIE THÉRÈSE MARGUERITE 10077
GENEST, ROGER FRANÇOIS 10077
GIRARD, CÉLESTINE 10077
GITNICK, MINDEL 10078
GONTHIER, MARIE GABRIELLE 10078
IMPELLEZZERI, ANTONIO ASCENZO 10078
JARDIN, CLAUDE 10078
JOSEPH-MARIE dit JOËL TURCOTTE 10078
LATERREUR, DANY 10078
LEIBOVITCH, PAULINE 10078
NAUD, DOMINIQUE ALICE MARIE 10078
PALLOT, ANDRÉ 10079
PERRON, CHRISTIAN 10079
PLANTE, THÉRÈSE YVETTE MARIE 10079
PORTELANCE, RÉJEAN 10079
POTVIN, ALICE HERMANCE 10079
RICHARD, JOSEPH STÉPHANE MICHEL 10079
THIBODEAU, MARIE 10079
TREMBLAY, GILBERTE 10079
TREMBLAY, JOSEPH JEAN-MARC MARIEL 10080
WONG, FON LIANG 10080

CODE DE PROCÉDURE CIVILE (Article 139)

Page

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL DU QUÉBEC (LA) c. JOHANNE LAROCHE *ET AL.* (*Assignation*) ... 10080
LACHANCE (MURIELLE) (*Vente à l'enchère*) ... 10080
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. HAROUTIOUN ANANIAN (*Assignation*) ... 10081
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. MICHELLE BOUDREAULT (*Ordonnance*) ... 10081

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

DÉCISIONS RENDUES

— CAMIONNAGE RÉGULIER SPÉCIALISÉ ... 10060
— DÉCHETS ... 10072
— LOCATION ... 10066
— MARITIME ... 10073
— PRODUITS NOMMÉS ... 10066
— TAXI ... 10057
— TRANSPORT EN VRAC ... 10067
— VOYAGEUR ... 10057
INTRODUCTION DE REQUÊTES
— MONTRÉAL ... 10036
— QUÉBEC ... 10048
— QUÉBEC (*Transport de déchets*) ... 10055
— INTRODUCTION DE REQUÊTES (*Erratum*) ... 10073
PROPRIO MOTU ... 10055

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21)

ALIMENTS DES INDES OCCIDENTALES RAMDAS LTÉE ... 9997
ALIMENTS RAMDAS LTÉE ... 9997
ASSOCIATION DES MOTO-NEIGISTES DU TÉMISCOUATA INC. ... 9997
ATLAS HOIST & BODY INC. ... 9997
BATARAM FISH AND GAME CLUB ... 9997
BENNES ATLAS INC. (LES) ... 9997
BLAQUIÈRE (RAYMOND) INC. ... 9998
BOULANGERIE TARDIF & FILS LTÉE ... 9997
BOULANGERIE TARDIF & FILS, LTÉE ... 9997
BRENDEL AUTO BODY INC. ... 9997
BRIER'S DRESS INC. ... 9997
BRIER'S DRESS INCORPORATED ... 9997
CAMERON PLUMBING AND HEATING LTD. ... 9997
CAMERON PLUMBING AND HEATING LIMITED ... 9997
CARROSSERIE BRENDEL INC. ... 9997
CLUB DE CHASSE ET DE PÊCHE BATARAM ... 9997
CLUB DE GOLF DE MURRAY-BAY INC. ... 9998
COMBUSTIBLES JEAN-TALON INC. ... 9997
CONSTRUCTIONS DELAIN INC. ... 9997
CORPORATION MINIÈRE NORD ABITIBI ... 9998
DELAIN CONSTRUCTION INC. ... 9997
DÉLI ET FRUITERIE N.D.G. LTÉE ... 9998
DeRICE CORPORATION ... 9997
DERICE INC. ... 9997
ENTREPRISES PIE-MET INC. (LES) ... 9998
ÉQUIPEMENT TANNY INC. (*Erratum*) ... 10137
FÉDÉRATION DES CLUBS DE MOTO-NEIGE DU TÉMISCOUATA INC. ... 9997
FORAGES DE ST-LAMBERT LTÉE ... 9998
GERACIMO (A.) INC. ... 9997
GERACIMO BROS. INCORPORATED ... 9997
GESTIONS LETOVBRO INC. ... 9998
GOLDEN BRAND CLOTHING INC. ... 9997

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21) – *suite*

	Page
HAVRE DU CRÉPUSCULE INC.	9998
INDEX PAGE INC.	9998
INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES DESJARDINS INC.	9997
INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES GUY DESJARDINS INC.	9997
INVESTISSEMENTS Z.W.G. INC. (LES)	9998
JEAN-TALON PETROLEUM INC.	9997
JOURNAL DES ÉTUDIANTS DU COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT INC.	9997
JOURNAL ÉTUDIANT LE MOTDIT INC.	9997
LEA PRODUCTS CO. LIMITED	9998
LEA PRODUCTS INC.	9998
LETOVSKY BROS. LTD.	9998
LETOVBRO HOLDINGS INC.	9998
MAISONS PARK-SIDE MANOR INC.	9998
METRO AUTOMOTIVE MFG. INC.	9998
METRO AUTOMOTIVE REBUILDERS INC.	9998
MODELECTRIC INC.	9998
MODELECTRIC LIMITED	9998
MURRAY BAY GOLF CLUB INC.	9998
N.D.G. DELICATESSEN AND FRUIT STORE LTD.	9998
NORTHERN ABITIBI MINING CORP.	9998
NOUVELLE REVUE DE GRANBY INC. (LA)	9998
OEUVRE DE PASTORALE LAÏQUE DE L'ESTRIE INC.	9998
PARADOR PHOTO-IDENTIFICATION SYSTEM INC.	9998
PARISIAN KNITTING MILLS LTD.	9998
PARK-SIDE MANOR HOMES INC.	9998
PÂTISSERIE-CHARCUTERIE AU FIN PALAIS INC.	9998
PATRY (G.M.) INC.	9998
PATRY (G.M.) LTD.	9998
PATRY (G.M.) LTÉE	9998
PAUL (E.) MACHINE SHOP INC.	9998
PIE MET ENTERPRISE INC.	9998
PIE-MET ENTERPRISES INC.	9998
PIÈCES RÉUSINÉES MÉTRO INC.	9998
PLOMBERIES ET CHAUFFAGE CAMERON LTÉE (LES)	9997
PRODUITS LÉA INC. (LES)	9998
RAMDAS FOODS LTD.	9997
RAMDAS WEST INDIAN FOODS LTD.	9997
RENO-VIE INC.	9998
ROBES BRIER INC. (LES)	9997
ST-LAMBERT DRILLING CO. LTD.	9998
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE GROULX	9998
SOCIÉTÉ D'EXPANSION ÉCONOMIQUE DE GROULX (LA)	9998
SYSTÈME DE PHOTO-IDENTIFICATION PARADOR INC.	9998
TANNY EQUIPMENT INC. (*Erratum*)	10137
TERMINAL DE FRUITS ET LÉGUMES UNITED (MTL.) LTÉE	9999
TRICOTS PARISIENS LTÉE	9998
TWILIGHT HAVEN INC.	9998
UNITED FRUIT & PRODUCE TERMINAL (MTL.) LTD.	9999
USINAGE DE MÉTAUX V.D. LTÉE	9999
USINAGE MÉCANIQUE E. PAUL INC.	9998
V.D. GENERAL METAL WORKS LTD.	9999
VÊTEMENTS GOLDEN BRAND INC.	9997
Z.W.G. INVESTMENT INC.	9998

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 87)

Page

CLUB SPORTIF CHARLESBOURG INC. 9999
EGLI (PAUL) INC. 9999
FORGET (CONRAD) INC. 9999
LARIVIÈRE (J. R.) LTÉE 9999
NORTHERN ABITIBI MINING CORP. 9999
PARA-CENTRE DES BOIS-FRANCS INC. 9999
PARALAX INC. 9999
RESTAURANT ET MOTEL JACQUES ET MARIE LEBEL INC. 9999

CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS (Article 87)

ATTACHES ET FOURNITURES MT-ROYAL LTÉE 10000
CONGRÈS CANADIEN POLONAIS (QUÉBEC) 10000
CONSULTIM INC. 10000
ÉCOLE DE CONDUITE ROND-POINT (LÉVIS) INC. 10000
ENTREPRISES DE RÉNOVATION CHAGNON LTÉE (LES) 10000
FONDATION QUÉBEC-LABRADOR DU CANADA INC. 10000
GRANDS FRÈRES DE SHERBROOKE (LES) 10000
PASCAL (J.) INC. 10000
PLACEMENTS MERITAS INC. (LES) 10000
RELAIS ST-FRANÇOIS, INC. (LE) 10000
SURVEYER, NENNIGER & CHENEVERT INC. 10000
TAXI ÉLAN INC. 10000

DEMANDES DE DISSOLUTION

AMUSEMENTS LABBÉE INC. 10081
ARTISANS DE BONSECOURS INC. (LES) 10081
AUTOBUS LAC FRONTIÈRE LTÉE 10082
BALLA (IVAN) & CO. LTD. 10082
BEAUREPAIRE BEAUTY BAR INC. 10082
CAPE (VICTOR) HOLDINGS LTD. 10082
CLYNE ADVERTISING LTD 10082
CONSTRUCTION D'ASTOUS & GÉLINAS LTÉE 10082
COOPER KNITTING MILLS LTD. 10082
D'ASTOUS & GÉLINAS CONSTRUCTION LTD 10082
DE LUX FRAMES INC. 10082
DISTRIBUTION OPUS (QUÉBEC) INC. 10083
DUPAY LUMBER TRADING INC. 10083
ENTREPRISES ST-MICHEL LTÉE (LES) 10083
FERRONNERIE ARCHAMBAULT INCORPORÉE 10083
FOURRURES PIERRE LTÉE (LES) 10083
FRAID'S INVESTMENT CORP. 10083
GLENMORE REALTY INC. 10083
INVESTACTION INC. 10083
INVESTISSEMENTS WHITLAUR LTÉE (LES) 10083
JOUETS DOMINO INC. 10084
LABRECQUE (J.) LTÉE 10084
LAPOINTE (HILAIRE) INC. 10084
LEBLANC (J.N. GÉRARD) INC. 10084
L'ÉCUYER (MICHEL) & ASSOCIÉS (QUÉBEC) INC. 10084
MENDELSOHN (I.) INVESTMENT CORP. 10084
NADEAU-MERCIER INC. 10084
NORANKER INC. 10084
PALMER-LEVITAN LIMITED 10084
PÉTROLES CHÂTELAINE INC. 10085

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

DEMANDES DE DISSOLUTION – *suite*

Page

PLACEMENTS DAIGLE (1981) INC. 10085
PRODUCTIONS OPUS INC. 10085
PUBLICITÉ CLYNE LIMITÉE 10082
REDITECH INC. 10085
RICHELIEU DÉVELOPPEMENT INC. 10085
SALON DES VIANDES L. & L. DE MASCOUCHE INC. (LE) 10085
SEABEX INC. 10085
SELCO INDUSTRIES INC. 10085
SETAK CORPORATION (QUÉBEC) LIMITED 10085
SOCIÉTÉ DE GESTION VICTOR CAPE LTÉE 10082
SOCIÉTÉ DE PLACEMENT I. MENDELSOHN INC. 10084
SOLARIUM DU SAGUENAY LTÉE 10086
STANWIN LTÉE 10086
TRANSPORT INTERNATIONAL POOL (QUÉBEC) LTD. 10086
TREMBLAY (C.E.) LTÉE 10086
WHITLAUR INVESTMENTS LTD. 10083

DISSOLUTION (Article 28)

ACKLANDS INDUSTRIAL (QUÉBEC) LIMITED 10000
CHALIBOURG INC. 10000
CORPORATION DE SOUTIEN-GORGE VOGUE 10000
GAGNON (GUY) INC. 10001
QUINCAILLERIE BAIE-COMEAU INC. 10001
UNION DES CONSOMMATEURS DE LA CÔTE DE BEAUPRÉ 10001

ÉTABLISSEMENT OU CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL (Article 32)

ASSOCIATION PROVINCIALE DES CONSTRUCTEURS D'HABITATIONS DU QUÉBEC (A.P.C.H.Q.) RÉGION DES BOIS-FRANCS INC. 10001
BOUTIQUE AUX BIJOUX VIVANTS JOLIETTE INC. 10001
CLUB CHASSE ET PÊCHE DES SEPT PATRIOTES INC. 10001
DUCHESNE (L.) INC. 10001
FOUR TEN INVESTMENT CORP. 10001
GALERIES DU FLEUVE INC. (LES) 10001
GARAGE SUEDOIS INC. 10001
LOISIRS DE LAUZON INC. (LES) 10001
PROJET D'INTÉGRATION DES FEMMES DE L'OUTAOUAIS 10001
S.L. GRAPHIQUES INC. 10001
STANLEY'S BARGAIN CORNER INC. 10001
VIEUBEC INC. 10001

LETTRES PATENTES

HABITATIONS ROSERAIES INC. (LES) 10002
SERVICE SANITAIRE DONAT PAGÉ INC. 10002

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES

ASSURANCES FILLION INC. 10002
ASTELL WOOD PRODUCTS INC. 10002
BIJOUTERIE FERLAND INC. 10002
BIJOUTERIE FERLAND JEWELLERY INC. 10002
BOIS VIATEUR PÉPIN CIE INC. 10002
CARROSSERIES ET BOÎTES DE CAMIONS FLEET INC. 10002
CENTRE NATURANIMO DE LA VALLÉE DE LA MATAPÉDIA INC. 10002
CORPORATION DE FINANCEMENT FÉDÉRAL (LA) 10002
FEDAC HOLDINGS INC. 10002
FLEET TRUCK BODIES INC. 10002
FOYER ST-MARC-DES-CARRIÈRES INC. (LE) 10002

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES – *suite*

Page

FRATERNITÉ BLANCHE UNIVERSELLE F.B.U. CANADA 10002
PÉPIN (VIATEUR) LUMBER CO. INC. 10002
PLACAGES UNIVERSELS INC. (LES) 10003
PLACEMENTS FEDAC INC. 10002
PLACEMENTS H.F.T. INC. 10002
PLACEMENTS KENDON CORP. (LES) 10003
PRODUITS DU BOIS ASTELL INC. (LES) 10002
SOCIÉTÉ DE GESTION BUCHER INC. 10003
SOCIÉTÉ POUR LA PERPÉTUATION DE LA SAUVAGINE QUÉBEC INC. (LA) 10003

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION

AGRIFOR INC. 10003
AIR VIGER LTÉE 10003
ALIMENTATION A. LESSARD INC. 10003
ATELIER CLAUDE LANTHIER INC. 10003
AUTOMOBILES GASTON ST-JEAN INC. (LES) 10003
AUTOMOBILES J. ROY INC. 10003
BEAUSÉJOUR (L. F.) INC. 10003
BERGERON (MARCEL) DE POINTE-DU-LAC INC. 10003
BERNATEX INC. 10003
BISTRO AU VIEUX ST-HUBERT INC. 10003
BOUCHERIE DU MONDE MERVEILLEUX INC. 10003
BOUCHERIE NAPIERVILLE INC. 10003
BOUTIN (GASTON) INC. 10003
BOUTIQUE LISE ET DIANE INC. 10004
BRASSERIE ÎLE PERROT (1981) INC. 10004
CAMP PAUL RIVEST (1981) INC. 10004
CAP ET BC INC. 10004
CAROL ET JEAN ENTREPRENEURS ÉLECTRICIENS INC. 10004
CENTRE DE VÉGÉTATION ALMA INC. 10004
CÉRAMIQUE ÈVE INC. 10004
CHAUFFAGE JACQUES GUAY (1981) INC. 10004
CONCEPTION ALAIN MICHEL INC. 10004
CONSTRUCTION L. BOUDREAULT INC. 10004
CONSTRUCTION R.M.T. INC. 10004
DÉCOR IRIS INC. 10004
DÉPANNEUR VIC INC. 10004
ÉDITIONS DU PHYLACTÈRE INC. 10004
ÉNERG-ÉCO INC. 10004
ENSEIGNES DENOMMÉ INC. 10004
ENTREPRISES BASTIEN ET GAGNON INC. (LES) 10004
ENTREPRISES DE TRANSPORT STE-ADÈLE EN HAUT INC. 10004
ENTREPRISES G. & L. DUFRESNE INC. (LES) 10004
ENTREPRISES JEAN-GUY DAGENAIS INC. (LES) 10004
ENTREPRISES MA-RI INC. (LES) 10004
ÉQUIPEMENTS DE BUREAU SAGAMIE INC. (LES) 10005
ÉQUIPEMENTS DE FERME ST-GERMAIN INC. (LES) 10005
FERME A.F. DE BILLY INC. 10005
FERME CHARRIÈRE & FILS INC. 10005
FERME D'ÉLEVAGE B. AUDET INC. 10005
FERME R. ET F. BRIÈRE INC. 10005
FERME ROYTIER & FILS INC. 10005
FERRITES DU CANADA INC. 10005
FOYER RÉJEANNE MARTINEAU INC. 10005
FROMAGERIE ST-LAURENT INC. 10005
GARAGE MAGELLA BLACKBURN INC. 10005

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION – *suite*

Page

GESTION BERTRAND MUNGER INC. 10005
GESTION CLAUDE VALLERAND INC. 10005
GESTION CONARCH LTÉE 10005
GESTION F.V. INC. 10005
GESTION G. RICHARD INC. 10005
GESTION M.P.M. INC. 10005
GESTION MOYEN-NORD INC. 10005
GESTION R. LABONTÉ INC. 10005
GESTION S.A.E.C. LTÉE 10005
GESTION SÉTRIC LTÉE 10005
GESTION VICA INC. 10006
GROUPE-TEXTE L.B.V. INC. 10006
HUILES GINGRAS & RIENDEAU INC. (LES) 10006
IMMEUBLES R. T. ARMAND INC. (LES) 10006
INSTITUT QUÉBÉCOIS DE MATHÉMATIQUES (1981) INC. 10006
INVESTISSEMENTS M. NÉRON INC. (LES) 10006
INVESTISSEMENTS SEKHON, LTÉE (LES) 10006
J.P.A. INFORMATIQUE INC. 10006
LA SALINE, RESTAURANT BOUTIQUE INC. 10006
LATTES DULAC & FILS INC. 10006
LAURENDEAU (MICHEL) INC. 10006
LAVE-AUTO MARSOLAIS INC. 10006
LETTRAGE JEAN MONDOU INC. 10006
LOCATION MARLIN INC. 10006
MAISON-NETTE DU NORD INC. (LA) 10006
MATÉRIAUX L.P. INC. 10006
MEUBLES ET RÉNOVATIONS G.S. INC. 10006
MEUNERIE PÉPIN INC. 10006
1849-0920 QUÉBEC INC. 10006
1849-2827 QUÉBEC INC. 10006
1849-2942 QUÉBEC INC. 10006
1849-2959 QUÉBEC INC. 10007
1849-7099 QUÉBEC INC. 10007
1849-7255 QUÉBEC INC. 10007
1849-7305 QUÉBEC INC. 10007
1849-7313 QUÉBEC INC. 10007
1849-7321 QUÉBEC INC. 10007
1849-7487 QUÉBEC INC. 10007
1849-7602 QUÉBEC INC. 10007
1849-7891 QUÉBEC INC. 10007
1849-8501 QUÉBEC INC. 10007
1849-8519 QUÉBEC INC. 10007
NUTRIBON INC. 10007
PAGE 150 INC. 10007
PÉTROLES BOUVETTE INC. (LES) 10007
PIZZA BELLE INC. 10007
PLACEMENTS M.L. INC. (LES) 10007
PLACEMENTS RUTRA INC. (LES) 10007
PLACEMENTS SAVOIE LTÉE 10007
PLASTIQUE MELOCHEVILLE INC. 10007
RADIATEURS MANICOUAGAN LTÉE (LES) 10007
RALYN INDUSTRIEL INC. 10008
RÉGIMBALD (J.C.) INC. 10008
RÉNOVATIONS GILLES INC. 10008
RÉPARATIONS DE BATTERIES ONTARIO (1981) INC. 10008
SAILLANT LOCATION INC. 10008
SALON REYNALD MOISAN INC. 10008
SAVARD (MARIO) AUTO INC. 10008

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION – *suite*

	Page
SÉCURITÉ AUTO G.B. INC.	10008
SEKHON INVESTMENTS, LTD.	10006
SERVICE DE GESTION LAITRAM LTÉE	10008
SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION DES ÉRABLES INC. (LA)	10008
SOCIÉTÉ DE GESTION PICARD & PICARD INC.	10008
SOCIÉTÉ GESMARK INC.	10008
SPÉCIALITÉS AQUATIQUES MEMPHRÉMAGOG INC.	10008
STATION-SERVICE PATRICE SIROIS INC.	10008
STUDIO CLIN D'OEIL INC.	10008
TAVERNE LA PATRIE INC.	10008
TRANSPORT ÉCOLIER 81 INC.	10008
VOYAGES TAAL (QUÉBEC) INC.	10008
WILSY INC.	10008
YERGEAU, MÉNARD, CHARETTE, LEDUC & ASSOCIÉS INC.	10008

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION

ACCOMMODATION PLUS ST-FULGENCE INC.	10011
ALAIN CONSTRUCTION INC.	10009
ALIMENTATION AFÉRO INC.	10009
ARGENCE HOLDINGS INC.	10009
AUTO SPORT D'ANJOU INC.	10009
AUTOMOBILES A. BÉLANGER INC.	10009
AVANT GARDE INDUSTRIES LTD.	10009
AVANT GARDE KNITTING MILLS LTD.	10009
BERNARD (CLÉMENT) LTÉE	10009
BERNIER & OUELLET INC.	10009
BIJOUX 3È ÉDITION INC.	10011
BOURGET, MILETTE & CIE LTÉE	10009
BUANDERIE SANO-HYGIÉNIQUE LTÉE	10012
BURIBER INC.	10009
CENTRE DU BRÛLEUR À L'HUILE LOTBINIÈRE INC.	10009
CHÂTEAU DU PARC COMPAGNIE LIMITÉE	10009
CLIMAVERIC INC.	10009
CLUB DE GOLF MONICA INC. (LE)	10009
COMPAGNIE DE GESTION TLT INC. (LA)	10012
CONFECTION DUBOIS LTÉE	10009
CONSTRUCTION B.G.S. INC.	10009
CONSTRUCTION & GÉRANCE ARGO LTÉE	10009
CONSTRUCTION GOSCOBEC INC.	10009
DISTRIBUTIONS DE L'EST INC. (LES)	10010
DUCHARME & CARBONE INC.	10010
ÉLEMENT (DONAT) & FILS INC.	10010
ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ L & L INC. (LES)	10010
ENTREPRISES G. BLOUIN INC. (LES)	10010
ENTREPRISES GAGNON & LEMIEUX INC. (LES)	10010
ENTREPRISES JEAN-GUY CHARETTE INC. (LES)	10010
ENTREPRISES MARCEL RACINE INC. (LES)	10010
ÉRIC SANA INC.	10010
FARBEC INC.	10010
FERME D'ÉLEVAGE DES TOURNESOLS INC.	10010
FERME MARCEL PARENT ET FILS INC.	10010
GARAGE FERNAND HOULE LIMITÉE	10010
GARAGE GIRARDIN LIMITÉE	10010
GESTION ARGENCE INC.	10009
GESTION CLAUDE AMYOT INC.	10010
GESTION DUCAR INC.	10010

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION – *suite*

	Page
GESTION FISSAN INC.	10011
GESTION ROLAND GAGNON INC.	10012
GLOBTEX INC.	10010
GOLDEN WOOLSTOCK CO. LTD.	10010
GOUGEON (FRANÇOIS W.) INC.	10010
GRATTON (C.) LIMITÉE	10010
HABITATIONS JOLO INC. (LES)	10010
HÔTEL DU PONT (CHICOUTIMI) INC.	10010
IMMEUBLES BEAUPRÉ INC. (LES)	10011
IMMEUBLES C.R.Y. INC. (LES)	10011
IMMEUBLES LEFEBVRE DE STE-ANNE DE BELLEVUE LIMITÉE	10011
INDUSTRIES AVANT GARDE LTÉE (LES)	10009
INTERNATIONAL MECHANIZED SEEDING CO.	10011
INVESTISSEMENTS MONICA INC. (LES)	10009
LAMINAGE CONTACT INC.	10011
LAVERGNE (J. EMERY) INC.	10011
LÉTOURNEAU (A.) LTÉE	10011
LÉTOURNEAU (A.) 81 LTÉE	10011
MACHINES M.D.G. INC.	10011
MADARO INC.	10011
MAISONS MOBILES SEPT-ÎLES INC.	10011
MARC DISTRIBUTION LTÉE	10011
MARCHÉ LES CHUTES INC.	10011
MARCHÉ PETITOUT INC.	10011
MARINI (S.) INC.	10011
MARQUES TRÈFLE LTÉE (LES)	10012
MÉDI-GESTE INC.	10011
MÉNARD (LOUISE) INC.	10011
MÉTAL B.A.M. INC.	10011
MEUBLES ADAMS & FILS LTÉE	10011
MOULIN À TRICOTER VOGUE LTÉE	10011
PAVILLON MAURICIEN INC.	10011
PLACEMENTS ANDRÉ GÉLINAS INC. (LES)	10011
PRODUITS DE BOIS BISHOP INC. (LES)	10012
QUINCAILLERIE CENTRALE F.V. INC.	10012
REMBOURRAGE D'AUTOMOBILES OLIVIER INC.	10012
REMORQUES MASKA (1981) INC. (LES)	10011
RESTAURANT LE PALMIER VERT INC.	10012
ROBERGE (JEAN) ET ASSOCIÉS INC.	10012
ROSECOR LTÉE	10012
SANO WORKEX LTD.	10012
SANO-HYGIENIC LAUNDRY LTD.	10012
SHAMROCK BRANDS LTD.	10012
SOCIÉTÉ DE LAINE DORÉE LTÉE	10010
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE MARCHIONNI INC.	10012
STATION DE LA MODE V.M. INC.	10012
T.L.T. (1964) LTÉE	10012
TARDIF (CLAUDE) INC.	10012
TECHNIQUES DE TRANSMISSIONS ROSEMÈRE INC.	10012
THIBAULT (ROLAND) INC.	10012
TRANS-ACTION LEFEBVRE INC.	10011
TRANSPORT G.V. INC.	10012
TRANSPORT GABRIEL VAILLANCOURT INC.	10012
VIC MÉTAL CORPORATION	10012
VIGNOBLES DU QUÉBEC (VINIFICATION) INC. (LES)	10012
VITRERIE BENNETT INC.	10012

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION

Page

BLUEBERRY SADDLE & HARNESS CO. LTD. ... 10013
CENTRE DE PIÈCES KRUSE INC. ... 10013
ENTREPRISES VINCENT INC. (LES) ... 10013
HAMEL (MARC) INC. ... 10013
KRUSE PARTS CENTER INC. ... 10013
LEMIEUX (OSIAS) (1976) LTÉE ... 10013
MARCEL (ROBERT M.) INC. ... 10013
1850-0017 QUÉBEC INC. ... 10013
RÉALISATIONS MONT-CHATEL INC. ... 10013
SELLES & HARNAIS BLUEBERRY CIE LTÉE ... 10013

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION

ALLIANCE BLINDÉ LTÉE ... 10013
AMÉNAGEMENTS SONOFORM INC. ... 10015
BAR GRAND-UNION INC. ... 10014
BOISEMENTS DU VIEUX-PONT INC. (LES) ... 10013
CENTRE AGRICOLE G.H. INC. ... 10015
COMPLEXE DOMICILIAIRE BEAUBIEN INC. ... 10014
CONSTRUCTION B.G.S. INC. ... 10014
CREAGRAPH INC. ... 10014
EDILIB INC. ... 10015
ENTREPRISES NOBERT & DENEAULT INC. (LES) ... 10014
ENTREPRISES TAPLOS LTÉE (LES) ... 10014
FERME ROGER MÉNARD (1981) INC. ... 10015
GAZ INTER-CITÉ QUÉBEC INC. ... 10014
GESTION JEAN LORTIE INC. ... 10014
GRÉGOIRE (D.) LTÉE ... 10014
HABITATIONS CARAT INC. ... 10014
HÔTEL DU PONT (CHICOUTIMI) INC. ... 10014
HÔTEL GRAND-UNION INC. ... 10014
HÔTEL L'EXCELLENCE INC. ... 10014
IMMEUBLES BEAUPRÉ INC. (LES) ... 10014
IMMEUBLES JALON INC. ... 10014
IMPENSE INC. ... 10014
IMPRIMERIE M.C.M. INC. ... 10014
IMPRIMERIE TRANSMAG INC. ... 10014
INTERNATIONAL MECHANIZED SEEDING CO. ... 10014
JARDINS TEMPLETON LTÉE (LES) ... 10014
JEAN PHILIPPE PASCAL INC. ... 10014
LACHANCE & FILS INC. ... 10014
LEFEBVRE & ASSOCIÉS INC. ... 10015
1641-6513 QUÉBEC INC. ... 10014
1641-9772 QUÉBEC INC. ... 10014
1841-6800 QUÉBEC INC. ... 10014
1842-5801 QUÉBEC INC. ... 10015
1846-6599 QUÉBEC INC. ... 10015
1846-9163 QUÉBEC INC. ... 10015
1847-1706 QUÉBEC INC. ... 10015
1848-2034 QUÉBEC INC. ... 10015
1849-6091 QUÉBEC INC. ... 10015
PARE-CHOCS CÔTÉ & FRÈRES INC. ... 10015
PÂTISSERIE L.M.B. INC. ... 10015
PÉPINIÈRE ET VERGER PEDNEAULT ET FRÈRES INC. ... 10015
PRODUCTIONS DU GROS BAZAR INC. (LES) ... 10015
RÉFRIGÉRATION ET CLIMATISATION PIERRE LAVERGNE INC. ... 10015

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION - *suite*

Page

RÉNOVATIONS SONOFORM INC. 10015
SERGAZ INC. 10015
SIMON (GÉRARD) INC. 10015
SUCRE DU PAYS INC. 10015
TECHNIQUES DE TRANSMISSIONS ROSEMÈRE INC. 10015
TÉLÉPUBLIC INC. 10015
TEL-EXPRESS INC. 10015
TRANSMISSION JEMCO INC. 10015

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 3)

LETTRES PATENTES

ABEILLES DE LA TOUR ANDRÉ GRASSET (LES) 10016
AMICALE STE-THÉRÈSE DE SHERBROOKE INC. 10016
ASSOCIATION DE MOTO-TOURISME PORT-CARTIER — SEPT-ÎLES INC. 10016
ASSOCIATION DES ÉLEVEURS DE CHINCHILLA DE QUÉBEC (1981) 10016
ASSOCIATION DES POMPIERS DE MONT-TREMBLANT INC. 10016
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE SALONS DE BRONZAGE DU QUÉBEC INC. 10016
ASSOCIATION DES QUÉBÉCOIS DE BRIDGEVILLE INC. 10016
ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DU LAC BISBY (L') 10016
ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DU PLEIN AIR MANICOUAGAN INC. 10016
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR LA DÉFENSE DES DROITS DES RETRAITÉS ET PRÉ-RETRAITÉS (A.Q.D.R.) (SECTION DE VALLEYFIELD) 10016
ASSOCIATION SPORTIVE SATELLITE INC. 10016
BARACHOIS DU HAVRE (LE) 10016
CENTRE D'ANIMATION EN ÉCOLOGIE DE VILLE DE SAINT-LAURENT 10016
CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE WATERLOO INC. 10016
CENTRE DE SERVICES BÉNÉVOLES DE SAINT-FÉLICIEN 10016
CEVOC 6 INC. 10017
CLUB ÂGE D'OR DE SAINT-MICHEL DE SHERBROOKE 10017
CLUB DE HOCKEY SUR GLACE DÉBUSCO INC. (LE) 10017
CLUB DE LA MULE WEEDON INC. 10017
CLUB DE L'ÂGE D'OR DE ST-BRUNO DE LAVAL 10017
CLUB DE PHOTO DE GRANBY INC. 10017
CLUB KIWANIS DU GRAND STE-THÉRÈSE, QUÉBEC 10017
CLUB LA COULÉE DE ST-FABIEN INC. (LE) 10017
CLUB OPTIMISTE DE SAINT-NICOLAS INC. 10017
CLUB QUÉBÉCOIS DE COURSE APPALOOSA 10017
COLLECTIF DES FEMMES NOIRES DE LA RIVE-SUD 10017
COLLECTIF D'INTERVENTIONS POPULAIRES DE HULL 10017
COMITÉ ANTI-FERMETURE DE L'ÉCOLE ALBERT-MORIN, ST-JEAN DE CHERBOURG A.F.E.A.M. 10017
COMITÉ D'ACTIVITÉS SPORTIVES LES COPAINS (LE) 10017
COMITÉ DE LOISIRS GEORGES VI 10017
COMITÉ DES CITOYENS DE PORTNEUF STATION INC. 10017
COMITÉ DES CITOYENS DE ST-PAUL-DE-JOLIETTE INC. (LE) 10017
COMITÉ DES LOISIRS DE DUCLOS 10017
COMITÉ D'UNITÉ SYNDICALE ET POPULAIRE DE DRUMMONDVILLE 10017
CONGRÈS PÉDAGOGIQUE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE 10018
ENSEMBLE MARCABRU INC. 10018
ÉVEIL DU CITOYEN DE WEEDON (L') 10018
FILMAGIE INC. 10018
FONDATION DES MÉDIA DE RIMOUSKI INC. (LA) 10018
GALERIE L'AQUATINTE 10018
GROUPE DE RECHERCHES CONTINENT BLEU 10018
JEUNES VOYAGEURS DES BOIS-FRANCS (LES) 10018
JOURNAL LE SEXTANT INC. 10018
LOISIRS SAINT-GABRIEL DE STRATFORD INC. (LES) 10018

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 3)

LETTRES PATENTES – *suite* Page

LUMINA, THÉÂTRE DE MIME INC. ... 10018
MAISON D'ACCUEIL ET D'INFORMATION POUR LA FEMME DE LA MAURICIE INC. ... 10018
ORDRE DU TEMPLE (COMMANDERIE DU QUÉBEC) INC. (L') ... 10018
PETITES MITAINES INC. (LES) ... 10018
PRODUCTIONS DANIEL LÉVEILLÉ INC. (LES) ... 10018
PRONAOS WISSICK DE CABANO, ORDRE ROSICRUCIEN A.M.O.R.C. ... 10018
4 VOLTIGEURS INC. (LES) ... 10018
RADIO & TÉLÉVISION COMMUNAUTAIRE — HAVRE ST-PIERRE ... 10018
RÉSIDENCES PIERRE LE GARDEUR INC. (LES) ... 10018
SENTINELLES MARCEL BLAIS INC. (LES) ... 10019
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE LA RIVIÈRE AUX VASES INC. ... 10019
SOCIÉTÉ DES ARTS DU BAS ST-LAURENT INC. (LA) ... 10019
SOCIÉTÉ DES CONCERTS DES LAURENTIDES INC. ... 10019
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DU COMTÉ DE DEUX-MONTAGNES (LA) ... 10019
SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES PONTS COUVERTS, INC. ... 10019
TÉLÉVISION COMMUNAUTAIRE DU HAUT-RICHELIEU 1981 LTÉE ... 10019
THÉÂTRE SAOIRSE ... 10019
TRANSPORT DE L'ÂGE D'OR DE CAMPBELL'S BAY INC. ... 10019

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES

NOUVEAU PERMIS

AMAX DU CANADA LTÉE ... 10020
EASTMANCHEM INC. ... 10020
HÉLICOPTÈRES OKANAGAN LIMITÉE ... 10019
SOCIÉTÉ MONDIALE RAYTHEON, LTÉE ... 10020

PERMIS

CORPORATION DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS CHRYSLER, N.V. ... 10020
COSMÉTIQUES CONCEPT NOW LTÉE ... 10020
RÉPARATIONS PROTECH LIMITÉE ... 10020

DÉCRET(S)

2358-81 — CONCERNANT UN AVIS DE L'INTENTION DU GOUVERNEMENT DE SOUSTRAIRE CERTAINS PROJETS DE LA PROCÉDURE D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN DES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT VISÉE DANS LA SECTION IV.1 DU CHAPITRE I DE LA LOI SUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT ... 10086

DEMANDE(S) À LA LÉGISLATURE

BOUCHERVILLE, VILLE ... 10087
KLEIN, (E.G.) LIMITED ... 10087
MONTRÉAL, VILLE ... 10087
STADACONA MINES (1944) LIMITED ... 10088
SUCCESSION LOUIS-HENRI BOULET ... 10089
VERDUN, CITÉ ... 10089

FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES — LOI RÉGISSANT LE

REMPLACEMENTS DE REPRÉSENTANTS OFFICIELS (*Article 37 de la loi*) ... 10089

LIQUIDATION DES COMPAGNIES — LOI SUR LA

BEFEGA INC. ... 10090
CARRIER & JACQUES CONSTRUCTION INC. ... 10090
PLACEMENTS SAINT-MICHEL INC. (LES) ... 10090

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES

AFFAIRES CULTURELLES — Page

CLASSEMENT DE BIENS CULTURELS

MAGASIN GÉNÉRAL J.-A. GENDRON (LE) (*Caplan (Bonaventure)*) 10091
MAISON POITRAS (LA) (*L'Épiphanie*) 10091

AFFAIRES MUNICIPALES

DIVERS

LA REINE, MUNICIPALITÉ (*Fusion*) 10091
LACHUTE, VILLE (*Changement de nom*) 10093
LASALLE, VILLE (*Changement de nom*) 10093
SOREL, VILLE (*Changement de nom*) 10094
WESTMOUNT, VILLE (*Changement de nom*) 10094

ÉNERGIE ET RESSOURCES

CADASTRES

BAIE-SAINT-PAUL, PAROISSE 10095
BEAUPORT, PAROISSE 10095
BROMPTON, CANTON 10095
GRANTHAM, CANTON 10096
JONQUIÈRE, CANTON 10096
LACHENAIE, PAROISSE 10096
LACHENAIE, PAROISSE 10096
MAGOG, CANTON 10096
NOTRE-DAME-DE-BONSECOURS, PAROISSE 10096
NOTRE-DAME-DE-LA-VICTOIRE, PAROISSE 10097
NOTRE-DAME-DE-LA-VICTOIRE, PAROISSE 10097
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION-DE-REPENTIGNY, PAROISSE 10097
ROUYN, CANTON 10097
SAINTE-ANNE, PAROISSE 10097
SAINT-ANTOINE-DE-LONGUEUIL, PAROISSE 10098
SAINT-BRUNO, PAROISSE 10098
SAINT-ÉTIENNE-DE-LAUZON, PAROISSE 10098
SAINT-IGNACE-DU-COTEAU-DU-LAC, PAROISSE 10098
SAINTE-JEANNE-DE-L'ÎLE-PERROT, PAROISSE 10098
SAINT-JOSEPH, PAROISSE 10098
SAINT-MARTIN, PAROISSE 10099
SAINT-MARTIN, PAROISSE 10099
SAINT-MATHIAS, PAROISSE 10099
SAINT-PIERRE-DE-SOREL, PAROISSE 10099
SAINT-SAUVEUR, PAROISSE 10099
VERCHÈRES, PAROISSE 10099
WICKHAM, CANTON 10100

PROCLAMATION(S)

Cessation de la juridiction de la Cour municipale de la ville de *Beauport* au territoire de la municipalité de L'Ange-Gardien, comté de Montmorency 10100
Extension de la juridiction de la Cour municipale de la ville de *Beaupré* au territoire de la paroisse de L'Ange-Gardien ... 10100
Extension de la juridiction de la Cour municipale de la ville de *Cap-de-la-Madeleine* au territoire de la municipalité de Saint-Louis-de-France 10101

RÉGIE DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ — LOI SUR LA

GAZ PROVINCIAL DU NORD DE QUÉBEC LTÉE (LE) (*Requête 2853-81*) 10101

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS

	Page
A M CLEANERS LTD	10021
A M NETTOYEURS LTÉE	10021
ABATTOIR AVICOLE DE SHERBROOKE INC. (L')	10021
ABRIS ANTI-NUCLÉAIRES MÉTROPOLITAINS INCORPORÉE	10021
ACCURSO QUARRY LIMITED	10021
ACME INDUSTRIAL PLATING LTD	10021
AD-MORE DRIED FOODS LTD	10021
AÉRO BAR LTÉE	10021
AGENCES P. DESJARDINS INC. (LES)	10021
ALFERRO LIMITED	10021
ALJON REALTY CORPORATION	10021
ALOUETTE ELECTRIC WORKS LTD	10021
ALOUETTE RESTAURANT INC.	10021
AMADOR INVESTMENTS INCORPORATED	10021
AMERICAN SHELTER CORPORATION	10021
AMERICANAD INC.	10021
AMEUBLEMENT LAVOIE INC.	10021
AMEUBLEMENT LEVESQUE LTÉE	10021
ANGLO AMERICAN MINING CORP. (*N.P.L.*)	10021
ANGLO-COLINIAL EXPLORATION LTD (*N.P.L.*)	10021
APPROVED HOOKS & EYES INC.	10022
ARGYLL DEVELOPMENT CORP.	10022
ARSENAULT SUPER MARKET LTD	10029
ARSENEAULT LALONDE LTÉE LTD	10022
ARTISTIC FIREPLACE SALES CO LTD	10022
ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS DU CEGEP DU VIEUX-MONTRÉAL	10022
ATELIERS DES FOURRURES AGNÈS TARDIF LTÉE (LES)	10022
ATELIERS D'IMPRESSIONS PUBLICITAIRES INC. (LES)	10022
AUCLAIR (J A) LTÉE	10022
AURORA IMPORT-EXPORT CO. LTD.	10022
AVANEL INC.	10022
B.P.R. ASPHALT PAVING INC.	10022
BATES SALES INC.	10022
BEAURIVAGE CONSTRUCTION INC.	10022
BELGIAN FASHION CO. INC.	10022
BELMA INC.	10022
BELOEIL SHOPPING CENTRE LTD	10022
BERMA WHOLESALE LTD	10022
BERNARD HOMES INC	10029
BLACK & WHITE TAYLORS & CLEANERS INC	10022
BOGA CONSTRUCTION INC.	10022
BOLTON COPPER MINES LTD. (*N.P.L.*)	10022
BOWEN S THE NOTION CENTRE LTD	10022
BOWLING LAVAL INC.	10022
BOYER & LABBÉ COUVRE-PLANCHERS INC.	10022
BRITISH BABYCRAFTS CO LTD	10022
BROWN (ALPH. & EDDY) SALES INC.	10023
BUANDERIE BLANCHE NEIGE INC.	10023
BUREAU DE PROTECTION DES PROPRIÉTAIRES DE MONTRÉAL LTÉE	10023
C.P. BRZOZOWICZ & ASSOCIATES (QUÉBEC) LIMITED	10023
C R C PUBLISHERS INC.	10025
CADILLAC MEAT MARKET INC.	10023
CAMARDA BROS INC.	10023
CAMONT MINING & EXPLORATION CO. LTD (*N.P.L.*)	10023
CANADIAN DECOR PRODUCTION LTD	10022
CANADIAN RAILWAY PRODUCTS (D. J. B.) CO LTD	10023
CANADIAN SEABOARD OIL CO. LTD	10023
CANADIAN WINDOW SPECIALTY CO. LTD.	10023
CANMONT INDUSTRIES LTD	10023

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS - *suite*

	Page
CAPLAN (M L) & SONS HARDWARE LTD	10023
CAPRI KNITTING MILLS LTD	10023
CAREER SELECTION CENTRES INC.	10023
CAROLEN INVESTMENT CORP.	10023
CEDAR PLAZA BEAUTY SALON INC.	10023
CEDAR WALL (CANADA) LTD.	10023
CENTRE D'ALIMENTATION NATURELLE LTÉE	10023
CENTRE MÉDICAL DE LA RUE MAISONNEUVE	10023
CHARBONNEAU-GODIN LTÉE	10024
CHEM-SONICS LTD	10024
CHEZ LES SCRIBES INC.	10024
CHINOOK LTD	10024
CHROMEL CORP.	10024
CLAUDE DRIVE YOURSELF LTÉE	10024
COIN-OP CONTRACTORS & SERVICE LTD	10024
COMMERCIAL ENTERPRISES LIMITED	10024
COMPAGNIE DES FACTEURS ET PLACEMENTS HYPOTHÉCAIRES LTÉE (LA)	10024
COMPAGNIE MUSICALE GEORGE ENESCU INC. (LA)	10024
CONNOLLY (BRUNO) INC.	10024
CORIMA LIMITED	10024
CORIMA LIMITÉE	10024
CORONET TAILLEUR INC	10024
CORRECTIVE METHODS OF QUÉBEC LTD	10030
COUGAR CHEMICAL & STEAM CLEANING CORP. (THE)	10024
COURTEMANCHE (EDMOND) INC.	10024
CRILLON INVESTMENT CORPORATION	10024
CUPIDON INC. (LE)	10024
D.G.L. CONSTRUCTION CIE LTÉE	10024
DAIGNEAULT (HECTOR) INC	10024
DANJOU MINES LTD (*N.P.L.*)	10024
DANMAR KNITTING MILLS INC.	10024
DAOUST SERVICE STATION LTD	10033
DAYRU DISTRIBUTORS LIMITED	10025
DE BELL INDUSTRIES LTD	10025
DECARIE BLVD. BAKERY & PASTRY INC.	10025
DELSON EXPLORATION LIMITED (*N.P.L.*)	10025
DES FORGES INVESTMENT LTD.	10025
DOMAIN GARDENS INC.	10025
DUPRAS (MAURICE) INC	10025
DUPUIS DRIVE-YOURSELF INC.	10025
ERD DEVELOPMENT INC.	10025
EASTCOURT GOLD MINES LIMITED (*N.P.L.*)	10025
EDGEWOOD INVESTMENT CORPORATION	10025
ÉDITIONS C R C INC.	10025
ÉDITIONS MONT-ROYAL LIMITÉE (LES)	10025
ÉDITIONS P P INC.	10025
ELM ENTERPRISES INC.	10025
ELMAR AUTOMOTIVE ACCESSORIES LTD	10025
ENESCU (GEORGE) MUSICAL COMPANY INC.	10024
ENTREPRISES LABERGE LTÉE (LES)	10025
ENTREPRISES LEBER INC. (LES)	10025
ENTREPRISES RAY-VIC INC. (LES)	10025
ENTREPRISES ST-GERMAIN LTÉE (LES)	10025
EVALAN REALTIES INC.	10025
EXTRA DISCOUNT STORES LTD	10025
EXURBIA ENTERPRISES CORP.	10025
EXURBIA REALTY CORP	10025
FANCY FROG INDUSTRIES CO LIMITED	10025
FARM DESINFECTION SERVICE LTD	10033

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS - *suite*

	Page
FASHION FABRICS & GARMENTS INTERNATIONAL LTD	10026
FASHION RITE INC.	10026
FED. ASSOCIATIONS PARENTS ENSEIGNEMENT PRIVÉ	10026
FERGUSON (ALEX) CANADA LTD	10026
FLEUR DE LYS PAINT PRODUCTS LTD	10026
FONDATION MÉLANIE INC.	10026
FONDATIONS HERCULES LTÉE	10026
FRONTENAC MINING CORPORATION (*N.P.L.*)	10026
G. L. G. CONSTRUCTION LTÉE	10026
GADAMO INC.	10026
GAUGUIN REALTIES LTD.	10026
GAZ OUELLET INC.	10026
GEM-ART INC.	10026
GERMANDISC IMPORT COMPANY LTD	10026
GIRARD (GUY) LTÉE	10026
GOLDEN SATURN OIL & GAS (QUÉBEC) LIMITED (*N.P.L.*)	10026
GOUDREAU (H) ÉLECTRIQUE CIE LTÉE	10026
GREATER RAWDON REALTIES INC.	10026
GRESHAM COMPANY LIMITED (THE)	10026
GUY STEEL INC.	10026
HANDY MILK SERVICE INC.	10026
HAVENSHELL INVESTMENT CORP.	10026
HEBERT OIL BURNERS LIMITED	10026
HELLER SPERRY OF CANADA LTD	10027
HENRI-JULIEN MOTORS LIMITED	10027
HERCULES FOUNDATIONS LTD	10026
HERMAD INC.	10027
HOWDER INVESTMENT CORP.	10027
HUB QUÉBEC MINES LIMITED (*N.P.L.*)	10027
HUDSON HOSIERY MILLS (QUÉBEC) LTD	10027
ÎLE JÉSUS BUILDERS SUPPLIES LTD	10027
IMMEUBLES BERTRI INC. (LES)	10027
IMMEUBLES DICAIRE REALTIES INC.	10027
IMPORTATIONS DU GLOBE INC.	10027
IMPRIMERIE LUCERNE INC.	10027
INDUSTRIES DU NORD LTÉE (LES)	10027
INTER CITY PUBLISHING COMPANY LTD	10027
INTERNATIONAL BUILDING LIMITED	10027
INVEST RITE LAND INC.	10027
INVESTISSEMENTS DUCHARME INC. (LES)	10027
IROQUOIS GARDENS DEVELOPMENT CORP.	10027
ISLAND STEEL CO LTD	10027
JACKAY SHOE STORE INC.	10027
JAGAL REALTIES INC.	10027
JALOBY ENTERPRISES, INC.	10027
JANDALE DEVELOPMENT CORP.	10027
JAYMOR REALTY INC.	10027
JEMINI INVESTMENT CORP.	10028
JEZEQUEL (RAYMOND) INC.	10028
JOANNES MINE CORPORATION LIMITED (*N.P.L.*)	10028
JOLICOEUR (LUCIEN) INCORPORÉE	10028
JOTHAL DEVELOPMENT CORP.	10028
JUNO METALS CORPORATION (*N.P.L.*)	10028
K&W DRESS INC.	10028
K L S ENTERPRISES LIMITED	10028
KAYAL LTD	10028
KEATING MOTOR SALES LTD	10028
KEMP URANIUM MINES LIMITED (*N.P.L.*)	10028
KENHURST MINING CORPORATION LIMITED (*N.P.L.*)	10028

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS - *suite*

	Page
KEY CONSTRUCTION (QUÉBEC) INC.	10028
KNAPP (A.J.) REALTY LTD	10028
KNOLLWOOD DEVELOPMENT CORP.	10028
KORNERS LIMITED	10028
KOVER-LIP MFG. CO. INC.	10028
KRAKOWER INVESTMENT CORP.	10028
KREVER WASTE PAPER LTD	10028
LABERGE ENTERPRISES LTD. (THE)	10025
LAKE BASKATONG MINING CORPORATION (*N.P.L.*)	10028
LANGLOIS (F. R.) INC.	10028
LASNIER (J.L.) INC.	10028
LAVAL CLAIMS SERVICES LTD.	10028
LAVAL LITOGRAPHING LTD.	10029
LAVENTURE PLUMBING & HEATING INC.	10028
LAZAROVITZ (BERNARD) INC.	10029
LEBER ENTERPRISES INC	10025
LEBLANC (S.) LTÉE	10029
LELAND INSTRUMENTS OF CANADA LIMITED	10029
LEXINGTON DEVELOPMENT CORP.	10029
L'HEUREUX ET DUSSAULT LIMITÉE	10029
LILLY'S QUICK RESTAURANT LTD	10029
LITHOGRAPHIE LAVAL LTÉE	10029
LOISIRS NOTRE-DAME DE GRÂCE INC.	10029
LORD NELSON AMUSEMENT COMPANY, LIMITED	10029
LORTIE (P.E.) LIMITED	10029
LORTIE (P.E.) LIMITÉE	10029
LOURMET MINES LIMITED (*N.P.L.*)	10029
LUCERNE PRESS INC.	10027
LUNAR REALTY CORP.	10029
LYMAR REALTY CORP.	10029
MAGIC COATINGS LIMITED	10029
MAGOG-NEWPORT TOURS AND FERRY INC.	10029
MAISONNEUVE ST MEDICAL CENTER	10023
MAISONS BERNARD INC	10029
MANCHESTER HOSIERY CO LTD	10029
MARCHÉ AMHERST LTÉE	10029
MARCHÉ ARSENAULT LTÉE	10029
MARGATE REALTY CORP.	10029
MARGUERITE'S CHILDREN'S WEAR LTD	10029
MARQUETTE SECURITIES CORPORATION	10029
MARTEL CONSTRUCTION INC.	10030
MARTEL SALES INC.	10030
MASADA INVESTMENT CORPORATION	10030
MAYFAIR CLOTHIERS INC.	10030
MEDINA DEVELOPMENT CORPORATION	10030
MELANIE FOUNDATION INC.	10026
MERCAN INC.	10030
MESSAGER DE VERDUN INC. (LE)	10030
MÉTHODES CORRECTIVES DU QUÉBEC LTÉE	10030
METROPOLITAIN ANTI-NUCLEAR SHELTERS INCORPORATED	10021
MILKY-WAY INC.	10030
MILO-MAT INC.	10030
MILSAM CORPORATION	10030
MINA TAXI SERVICE INC.	10030
MINORA MINING CORPORATION (*N.P.L.*)	10030
MME I SCHAEFER (MONTRÉAL) INC.	10030
MONT SAUVAGE ESTATES LTD	10030

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS – *suite*

	Page
MONTRÉAL METAL MASTERS LTD	10030
MONTRÉAL REINFORCED CONCRETE STRUCTURE LTD	10030
MONTRÉAL SWEATER SALON INC.	10030
MOON VALLEY LUMBER LTD	10030
MORTAGE INVESTORS AND FACTORS CORPORATION LTD. (THE)	10024
MOUNTAIN SIGHTS INVESTMENTS LTD	10030
MYCH O GAZ INC.	10030
NEGEV REALTIES INC.	10030
NORDIC REALTY CORP.	10030
NORELLCO INC.	10031
NORTH AMERICAN PRINTING COMPANY LIMITED	10031
NORTH STONE INC.	10031
NOVELTY DRESS COMPANY LIMITED	10031
NYLAD REALTY CORP.	10031
OKA MINES LTD (*N.P.L.*)	10031
OPTO LAB REMI LAMARCHE LTD	10031
OPTO LAB RÉMI LAMARCHE LTÉE	10031
OUELLET TIRE SALES & SERVICE INC. (THE)	10034
OUTREMONT HEIGHTS LTD	10031
PAPILLON MODES INC	10031
PARC D'ÉPINETTE INC.	10031
PARENT & RANDOUX TAXI INC.	10031
PHILIP'S AUTO INC.	10031
PISTE D ACCÉLÉRATION SAINT-EUGÈNE INC	10031
PLACEMENT BEAURIVAGE INC.	10031
PLACEMENTS RIVE-SUD INC. (LES)	10031
PLACEMENTS VISSAC INC. (LES)	10031
PLAGESTIN INC.	10031
POLUGA LTÉE	10031
PORPORINO (CAMILLO) INC.	10031
PROGRÈS DE L'OUEST INC. (LE)	10031
PROGRESSIVE ARCHITECTURAL CONSTRUCTION LTD	10031
PROPRIETORS PROTECTION BUREAU OF MONTREAL LTD.	10023
PUBLICITÉ FIGARO INC.	10031
PURGE INSECTICIDE INC.	10031
QUÉBEC BACHELOR MINING CORPORATION (*N.P.L.*)	10032
QUÉBEC JET MARINE SALES & SERVICE CO LTD	10032
QUÉBEC MACK DISTRIBUTORS LTD.	10032
R & R ENTERPRISES LTD	10032
RABINOVITCH (DORA) CORP.	10032
RAINAS INTERNATIONAL LTD	10032
RAPID OIL INC	10032
REGENT AGENCIES LTD.	10032
RELIANCE SECURITIES LIMITED	10032
RENODE CORPORATION LTD	10032
REVELE INFANTS WEAR INC.	10032
REVUE POPULAIRE LIMITÉE (LA)	10032
RIVARD (PAUL) LTÉE	10032
ROMA PARADISE DEVELOPMENT INC.	10032
ROMES CORPORATION LTD	10032
ROYAUME DU CHAPEAU LIMITÉE (AU)	10032
RUBINA HOLDINGS LTD	10032
SAINT-EUGÈNE DRAG STRIP INC	10031
ST. HUBERT PAVING INC.	10032
ST. LAURENT TIRE & BATTERY LTD	10032
ST. PHILIPPE ENTERPRISES CORP	10032
SAMEDI LIMITÉE (LE)	10032

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS - *suite*

	Page
SÉGUIN (R.) & FILS INC.	10032
SELECT DISTRIBUTORS LTD	10032
SELECT IMPORTING LTD	10033
SERVICE DE DÉSINFECTION DES FERMES LTÉE	10033
SIGMUND (MARCEL) AUTO INC.	10033
SILICA (GRECEL) INC.	10033
SOCIÉTÉ D'ÉVALUATION GÉNÉRALE INC.	10033
SOUTH SHORE INVESTMENTS INC.	10031
SPARTA DEVELOPMENT CORPORATION	10033
STATION DE SERVICE DAOUST LIMITÉE	10033
STURGEON INVESTMENT INC.	10033
SUN AUTOMATIC PARKING (1958) INC.	10033
SUNLIGHT PROVISIONS LTD	10033
SUPER STRONG WOOD PRODUCTS LIMITED	10033
SYSTCOMS INC.	10033
TAJ-PRAM MOTORS LTD	10033
TARKA LIMITED	10033
TÉLÉ RADIO PRODUCTION INC	10033
TERM OIL CONSTRUCTION CO LTD	10033
TEXACAN URANIUM CORPORATION (*N.P.L.*)	10033
TEX-TONE CLEANERS LTD	10033
3-3-3 INCORPORATED	10033
TOTSY TOGS INC.	10033
TRANS-DOMINION MINING & OILS CORPORATION (*N.P.L.*)	10033
TREND POOLS (MONTRÉAL) LTD	10033
TURISSA SEWING MACHINES CORPORATION	10033
2000 WESTBROADWAY INC.	10033
VALENT (S.) & ASSOCIÉS INCORPORÉE	10034
VALMOR CHIBOUGAMAU MINING COMPANY LTD (*N.P.L.*)	10034
VASSEUR HOLDINGS INC.	10034
VENTES & SERVICE DE PNEUS OUELLET INC. (LES)	10034
VENTURA DEVELOPMENT CORPORATION	10034
VEON CONSTRUCTION INC.	10034
VERDUN MESSENGER INC. (THE)	10030
WEATHERMASTER OF MONTRÉAL INCORPORATED	10034
WEST END PROGRESS INC. (THE)	10031
WESTERN SALES INC.	10034
WHITE PAINTS CO LTD	10034
WONG (SUZIE) RESTAURANT CORP. (THE)	10034
YALE FILM MANUFACTURING CORP.	10034
ZETTELMEYER OF CANADA LTD	10034

REPRISE D'EXISTENCE (AVIS DE)

ARTS CONTACT INC. (LES)	10034
CENTRE D'ACHATS FAIRVIEW POINTE CLAIRE LTÉE	10034
FAIRVIEW POINTE CLAIRE SHOPPING CENTRE LIMITED	10034
SKISAGLAC INC.	10034

SOCIÉTÉS DE PRÊTS ET DE PLACEMENTS — LOI SUR LES

GRANVILLE SAVINGS AND MORTGAGE CORPORATION (*Permis*)	10102
GRANVILLE SOCIÉTÉ D'ÉPARGNE ET D'HYPOTHÈQUES (*Permis*)	10102

SOUMISSIONS — DEMANDES DE

ANJOU, VILLE	10102
BROMPTONVILLE, VILLE	10103
CRABTREE, VILLAGE	10103
HAUTERIVE, VILLE	10104
SAINT-HYACINTHE, VILLE	10105

SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI SUR LES

Page

ASSOCIATION DES APICULTEURS DE LA RÉGION AGRICOLE NO. 04 (*Constitution*) 10106
ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES CONSEILLERS EN ADMINISTRATION PUBLIQUE DE L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE (APCAP DE L'ENAP) (*Changement de nom*) 10106
FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS D'AGNEAUX ET MOUTONS DU QUÉBEC (*Constitution*) 10106
SYNDICAT DE GESTION AGRICOLE L'ÉRABLIÈRE (*Constitution*) 10106
SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BLEUETS DE LA RÉGION SUD-OUEST DU LAC-ST-JEAN (*Constitution*) 10106

VENTE(S) PAR SHÉRIF

ABITIBI

ROBERGE & FILS INC. c. MCKENZIE 10107

BEAUCE

CAISSE POPULAIRE DE SAINT-BERNARD c. LINGERIE MARIONNETTE LTÉE 10107

BEAUHARNOIS

MICHAUD *ET AL.* c. COSENTINO 10108

BONAVENTURE

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT c. McCOLM *ET AL.* 10109
BÉTON PROVINCIAL LTÉE c. LES MAISONS BAIE DES CHALEURS INC. *ET AL.* 10110

CHICOUTIMI

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE c. GRAVEL 10111

HULL

BANQUE DE MONTRÉAL (LA) c. SOUCY (*Erratum*) 10137

IBERVILLE

HEWITT ÉQUIPEMENT LTÉE c. BERGERON 10112

JOLIETTE

CAISSE POPULAIRE DE SAINT-BARTHÉLEMY (LA) c. COLLIN 10113

MONTMAGNY

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. ASH 10113

MONTRÉAL

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. IMMEUBLES PARIBON INC. *ET AL.* 10114
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. IMMEUBLES PARIBON INC. *ET AL.* 10114
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. PUBLICATIONS INFORMATIQUES QUÉBEC LTÉE *ET AL.* . 10115
CAISSE POPULAIRE ST-VINCENT DE PAUL DE MONTRÉAL c. MINOTTI *ET AL.* 10115
CHARTRAND *ET AL.* c. BERNARD *ET AL.* 10116
METROPOLE REFUSE DISPOSAL LTD. c. LESSARD *ET AL.* 10116
ROBERT & CHAMPAGNE c. SARAFZADEH 10117
SAINTE-CATHERINE, VILLE c. AUCLAIR 10118

QUÉBEC

CAISSE POPULAIRE DE GRONDINES (LA) c. ST-PIERRE 10119
LEVESQUE c. BEAUDOIN 10120
PRODUITS J.S. INC. (LES) c. LEMAY 10120
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA *ET AL.* c. LES IMMEUBLES CANTON LTÉE *ET AL.* 10121

VENTE(S) PAR SHÉRIF

RIMOUSKI

Page

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE MATANE c. LES IMMEUBLES C.F.C. INC. *ET AL.* (*Erratum*) 10137
SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT c. CÔTÉ 10122

SAINT-FRANÇOIS

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA *ET AL.* c. LES MEUBLES SCOTSTOWN LTÉE 10123

SAINT-HYACINTHE

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE GRANBY c. 83841 CANADA LTÉE *ET AL.* 10125
CAISSE POPULAIRE DE SAINT-HILAIRE (LA) c. BOISSONNEAULT *ET AL.* 10125
LAURENTIDE ACCEPTANCE CORP. LTD c. HAMELIN 10126
LUSSIER c. TÉTREAULT 10126

TERREBONNE

ALLAIRE c. LAPOINTE 10127
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. COUTURIER 10128
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. HUNEAULT 10128
CAISSE POPULAIRE ST-RÉMI DE MONTRÉAL-NORD c. LES HÉRITIERS DE LA SUCCESSION ROLAND DEMERS 10129
LADOUCEUR *ET AL.* c. ENTREPRISES F. DES GROSEILLERS INC. *ET AL.* (*Erratum*) 10137

TROIS-RIVIÈRES

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE NICOLET c. DURAND *ET AL.* 10129

VENTE(S) POUR TAXES

SAINT-LUC, VILLE 10130
WESTMOUNT, CITÉ 10135

SOMMAIRE

Page

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME, LOI SUR L' 10074

ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES, LOI SUR LES 10074

AVIS DIVERS 10074

CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT, LOI SUR LES 10075

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL, LOI SUR LE 10075

CODE DE PROCÉDURE CIVILE 10080

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC 10035

COMPAGNIES, LOI SUR LES 9997-10081

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES, LOI SUR LES 10020

DÉCRET(S) 10086

DEMANDE(S) À LA LÉGISLATURE 10087

FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES, LOI RÉGISSANT LE 10089

LIQUIDATION DES COMPAGNIES, LOI SUR LA 10090

MINISTÈRES, AVIS CONCERNANT LES 10091

PROCLAMATION(S) 10100

RÉGIE DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ, LOI SUR LA 10101

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES, LOI CONCERNANT LES 10021

SOCIÉTÉS DE PRÊTS ET DE PLACEMENTS, LOI SUR LES 10102

SOUMISSIONS, DEMANDES DE 10102

SYNDICATS PROFESSIONNELS, LOI SUR LES 10106

VENTE(S) PAR SHÉRIF 10107

VENTE(S) POUR TAXES 10130